SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:
The Honourable RENÉ CORMIER

Thursday, February 15, 2018 (morning)
Thursday, February 15, 2018 (afternoon)
Monday, February 26, 2018

Issue No. 21

Seventeenth, eighteenth and nineteenth meetings:

Examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act

INCLUDING:
THE SEVENTH (INTERIM) REPORT OF THE COMMITTEE
Modernizing the Official Languages Act - The Views of Young Canadians

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

LANGUES OFFICIELLES

Président :
L'honorable RENÉ CORMIER

Le jeudi 15 février 2018 (matin)
Le jeudi 15 février 2018 (après-midi)
Le lundi 26 février 2018

Fascicule n° 21

Dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième réunions :

Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles

Y COMPRIS :
LE SEPTIÈME RAPPORT (PROVISOIRE) DU COMITÉ
La modernisation de la Loi sur les langues officielles - la perspective des jeunes Canadiens.

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

53824-53834-53836

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable René Cormier, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Day (or Mercer)	McIntyre
Gagné	Mégie
* Harder, P.C. (or Bellemare) (or Mitchell)	Moncion
Jaffer	* Smith (or Martin)
Maltais	* Woo (or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président : L'honorable René Cormier

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

* Day (ou Mercer)	McIntyre
Gagné	Mégie
* Harder, C.P. (ou Bellemare) (ou Mitchell)	Moncion
Jaffer	* Smith (ou Martin)
Maltais	* Woo (ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

WINNIPEG, Thursday, February 15, 2018
(48)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 8 a.m., in Ambassador H room, Radisson Hotel, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, Gagné, McIntyre, Mégie, Moncion and Poirier (6).

In attendance: Joëlle Nadeau, Legislative Clerk, Committees Directorate; Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporter of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

WITNESSES:

Société de la francophonie manitobaine:

Christian Monnin, President;

Bintou Sacko, Director, Accueil francophone.

Centre culturel franco-manitobain:

Ginette Lavack, Director General.

Santé en français:

Francis LaBossière, President;

Annie Bédard, Executive Director.

Fédération des parents francophones du Manitoba:

Brigitte L'Heureux, Executive Director.

Division scolaire franco-manitobaine:

Alain Laberge, Director General.

Saint-Boniface University:

Gabor Csepregi, President.

Canadian Parents for French - Manitoba:

Rena Prefontaine, President;

Krystyna Baranowski, Vice-President;

Catherine Davies, Executive Director.

The chair made a statement.

Mr. Monnin, Ms. Lavack, Mr. LaBossière, Ms. Sacko and Ms. Bédard made statements and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

WINNIPEG, le jeudi 15 février 2018
(48)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 8 heures, dans la pièce Ambassador 'H' de l'Hôtel Radisson, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, McIntyre, Mégie, Moncion et Poirier (6).

Également présentes : Joëlle Nadeau, greffière législative, Direction des comités; Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présente : La sténographe officielle du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen en vue d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 12 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Société de la francophonie manitobaine :

Christian Monnin, président;

Bintou Sacko, directrice, Accueil francophone.

Centre culturel franco-manitobain :

Ginette Lavack, directrice générale.

Santé en français :

Francis LaBossière, président;

Annie Bédard, directrice générale.

Fédération des parents francophones du Manitoba :

Brigitte L'Heureux, directrice générale.

Division scolaire franco-manitobaine :

Alain Laberge, directeur général.

Université de Saint-Boniface :

Gabor Csepregi, recteur.

Canadian Parents for French - Manitoba :

Rena Prefontaine, présidente;

Krystyna Baranowski, vice-présidente;

Catherine Davies, directrice générale.

Le président fait une déclaration.

M. Monnin, Mme Lavack, M. LaBossière, Mme Sacko et Mme Bédard font des exposés, puis répondent aux questions.

At 9:51 a.m., the committee suspended.

At 10:02 a.m., the committee resumed.

Ms. L'Heureux, Mr. Laber and Mr. Csepregi made statements and answered questions.

At 11:22 a.m., the committee suspended.

At 11:34 a.m., the committee resumed.

Ms. Baranowski, Ms. Davies and Ms. Prefontaine made statements and answered questions.

At 12:18 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 9 h 51, la séance est suspendue.

À 10 h 2, la séance reprend.

Mme L'Heureux, M. Laber et M. Csepregi font des exposés, puis répondent aux questions.

À 11 h 22, la séance est suspendue.

À 11 h 34, la séance reprend.

Mme Baranowski, Mme Davies et Mme Prefontaine font des exposés, puis répondent aux questions.

À 12 h 18, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

WINNIPEG, Thursday, February 15, 2018
(49)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 1:31 p.m., in Ambassador H room, Radisson Hotel, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, Gagné, McIntyre, Mégie, Moncion and Poirier (6).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporter of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

WITNESSES:

Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba:

Pauline Hince, Metis Nation and Red River Metis Grandmother;

Nancy Gouliquer, Elder.

World Trade Centre Winnipeg:

Mariette Mulaire, President and Chief Executive Officer.

Association of Manitoba's Bilingual Municipalities:

Louis Tétrault, Executive Director.

WINNIPEG, le jeudi 15 février 2018
(49)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 13 h 31, dans la pièce Ambassador 'H' de l'Hôtel Radisson, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, McIntyre, Mégie, Moncion et Poirier (6).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présente : La sténographe officielle du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen en vue d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 12 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba :

Pauline Hince, mémère métisse de la Rivière-Rouge et de la Nation métisse;

Nancy Gouliquer, aînée.

World Trade Centre Winnipeg :

Mariette Mulaire, présidente et directrice générale.

Association des municipalités bilingues du Manitoba :

Louis Tétrault, directeur général.

Economic Development Council of the Manitoba Bilingual Municipalities:

Louis Allain, Executive Director.

Government of Manitoba:

Rochelle Squires, Minister responsible for Francophone Affairs;

Teresa Collins, Executive Director, Francophone Affairs Secretariat of Manitoba;

Fred Meier, Clerk of the Executive Council, Cabinet Secretary and Co-Chair of the Francophone Affairs Advisory Council.

The chair made a statement.

Ms. Hince made a statement and, together with Ms. Gouliquer, answered questions.

At 2:19 p.m., the committee suspended.

At 2:27 p.m., the committee resumed.

Ms. Mulaire, Mr. Tétrault and Mr. Allain made statements and answered questions.

At 3:44 p.m., the committee suspended.

At 3:53 p.m., the committee resumed.

Ms. Squire and Ms. Collins made statements and, together with Mr. Meier, answered questions.

At 4:38 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conseil de développement économique des municipalités bilingues :

Louis Allain, directeur général.

Gouvernement du Manitoba :

Rochelle Squires, ministre responsable des Affaires francophones;

Teresa Collins, directrice générale, Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba;

Fred Meier, greffier du Conseil exécutif, secrétaire du Cabinet et coprésident du Conseil consultatif des affaires francophones.

Le président fait une déclaration.

Mme Hince fait un exposé puis, avec Mme. Gouliquer, répond aux questions.

À 14 h 19, la séance est suspendue.

À 14 h 27, la séance reprend.

Mme Mulaire, M. Tétrault et M. Allain font des exposés, puis répondent aux questions.

À 15 h 44, la séance est suspendue.

À 15 h 53, la séance reprend.

Mme Squire et Mme Collins font des exposés puis, avec M. Meier, répondent aux questions.

À 16 h 38, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière intérimaire du comité,

Joëlle Nadeau

Acting Clerk of the Committee

OTTAWA, Monday February 26, 2018
(50)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:32 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Smith (8).

In attendance: Joëlle Nadeau, Legislative Clerk, Committees Directorate; Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

OTTAWA, le lundi 26 février 2018
(50)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 32, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Smith (8).

Également présentes : Joëlle Nadeau, greffière législative, Direction des comités; Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

WITNESSES:

Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences:

Michel Robillard, Board Member;

Gabrielle Lopez, Representative.

The chair made a statement.

Mr. Robillard made a statement and, together with Ms. Lopez, answered questions.

At 5:41 p.m., the committee suspended.

At 5:44 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft agenda (future business).

At 5:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen en vue d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 12 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences :

Michel Robillard, membre du conseil d'administration;

Gabrielle Lopez, représentante.

Le président fait une déclaration.

M. Robillard fait un exposé puis, avec Mme Lopez, répond aux questions.

À 17 h 41, la séance est suspendue.

À 17 h 44, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 17 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Friday, February 16, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

SEVENTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Thursday, April 6, 2017 to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act, now tables its interim report entitled: *Modernizing the Official Languages Act - The Views of Young Canadians*.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le vendredi 16 février 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de déposer son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le jeudi 6 avril 2017 à examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles, dépose maintenant son rapport provisoire intitulé *La modernisation de la Loi sur les langues officielles - la perspective des jeunes Canadiens.*

Respectueusement soumis,

Le président,

RENÉ CORMIER

Chair

EVIDENCE

WINNIPEG, Thursday, February 15, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 8 a.m., to continue its study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning. My name is René Cormier. I am a senator from New Brunswick and I am pleased to be chairing today's meeting. We are delighted to be here, in Winnipeg, in Saint-Boniface, to meet with community members and hear their concerns and aspirations in connection with the Official Languages Act.

The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing the second stage of its study on official language minority communities' views on modernizing the Official Languages Act. We have with us this morning representatives of organizations active in the community, immigration, arts and health sectors. From the Société de la francophonie manitobaine, or SFM for short, we welcome Christian Monnin, President. The SFM is a not-for-profit organization that works to promote the full recognition and use of French in Manitoba, serving as the official voice of the province's francophone population. We also welcome Bintou Sacko, Director of Accueil francophone, an organization that helps francophone newcomers settle in Manitoba.

Next, from the Centre culturel franco-manitobain, or CCFM, we have Ginette Lavack, Director General. The CCFM's mission is to provide cultural and artistic activities in French, including performing arts and visual arts programs, as well as educational community-based programming. Lastly, from Santé en français, we welcome Francis LaBossière, President, and Annie Bédard, Executive Director. Santé en français advocates on behalf of the province's francophones, promoting and ensuring access to French-language health care and social services.

Before turning the floor over to our witnesses, I will ask the members of the committee to introduce themselves, beginning with the deputy chair.

Senator Poirier: Good morning. I am Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Mégie: Good morning. I am Marie-Françoise Mégie from Quebec.

TÉMOIGNAGES

WINNIPEG, le jeudi 15 février 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 8 heures, afin de poursuivre son examen de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour, je m'appelle René Cormier. Je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et j'ai le plaisir de présider la réunion d'aujourd'hui. Nous sommes très heureux d'être ici, à Winnipeg, et dans la région de Saint-Boniface pour entendre les citoyens et les citoyennes nous parler des enjeux et de leurs aspirations en ce qui a trait à la Loi sur les langues officielles.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit donc le deuxième volet de son étude portant sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. Nous recevons ce matin des organisations représentant les secteurs des communautés, de l'immigration, des arts et de la santé. Nous avons le plaisir d'accueillir, de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), M. Christian Monnin, président. La SFM est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français au Manitoba et qui agit comme porte-parole officiel de la population francophone de la province. Nous recevons aussi Mme Bintou Sacko, directrice de l'Accueil francophone, un organisme qui a pour but de faciliter l'établissement des nouveaux arrivants francophones au Manitoba.

Du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), nous accueillons la directrice générale, Mme Ginette Lavack. Le CCFM a pour mission d'offrir des activités culturelles et artistiques en français et de fournir une programmation en arts de la scène et en arts visuels ainsi qu'une programmation communautaire éducative. Enfin, de l'organisme Santé en français, nous recevons M. Francis LaBossière, président, et Mme Annie Bédard, directrice générale. Cet organisme représente les francophones de la province pour promouvoir et leur garantir des services de soins de santé et des services sociaux dans leur langue.

Alors, avant de passer la parole à nos témoins, j'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Poirier : Bonjour. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Mégie : Bonjour. Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Senator Moncion: Good morning. I am Lucie Moncion from Ontario.

Senator McIntyre: I am Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Gagné: I am Raymonde Gagné from Manitoba. Welcome.

The Chair: Thank you very much, ladies and gentlemen, for being here today. Mr. Monnin, you may go ahead. The floor is yours.

Christian Monnin, President, Société de la francophonie manitobaine: Thank you, Mr. Chair. My name is Christian Monnin, and I am the President of the Société de la francophonie manitobaine. I have a bachelor's degree from the Saint-Boniface University and a law degree from the Moncton University. By the way, two of my three children were born at the Montfort hospital, so you could say I get around Canada's francophone community. Speaking of the birth of my son, Zachary, at the Montfort hospital, I should point out that, as coincidence would have it, Senator Gagné's son was there working as an intern.

As you are now well aware, I am the president of the Société de la francophonie manitobaine. I am joined today by Daniel Boucher, Director General.

As an advocate for Manitoba's francophone community, the Société de la francophonie manitobaine is interested in promoting all areas of the community's activities. Along with our community partners and stakeholders, we play a role on a number of fronts: developing our economy; training our francophone residents; building relationships between our rural and urban communities; highlighting cultural and artistic endeavours; promoting the French language; and promoting French-language services.

This initiative to modernize the Official Languages Act is important for a number of reasons. First, it is time to take action; the act has not had a comprehensive review since 1988, and, if memory serves me correctly, some changes were made further to the *Doucet* decision in 2006.

Manitoba's francophone community has adapted to change. We have added close to 12 agencies and institutions to better meet our needs in a range of areas. We now have nearly 30,000 students in our French schools and immersion programs. Since 2010, we have welcomed 823 refugees, 569, of them in the last two years, and 1,154 immigrants.

La sénatrice Moncion : Bonjour. Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba. Bienvenue.

Le président : Merci beaucoup, messieurs et mesdames, d'être avec nous aujourd'hui. Monsieur Monnin, la parole est à vous.

Christian Monnin, président, Société de la francophonie manitobaine : Merci, monsieur le président. Je m'appelle Christian Monnin. Je suis président de la Société de la francophonie manitobaine. Je suis titulaire d'un bac de l'Université de Saint-Boniface et d'un bac en droit de l'Université de Moncton. En outre, deux de mes trois enfants sont nés à l'Hôpital Montfort, donc, j'ai un peu le parfum de la francophonie au Canada. Parlant de la naissance de notre fils, Zachary, à l'Hôpital Montfort, le fils de la sénatrice Gagné y était en tant que stagiaire, par pur hasard.

Comme vous l'avez bien constaté, je suis le président de la Société de la francophonie manitobaine. Je suis ici aussi avec Daniel Boucher, notre directeur général.

À titre d'organisme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba, la Société de la francophonie manitobaine se soucie de l'avancement dans tous les domaines d'activités de la communauté. Avec nos partenaires et collaborateurs communautaires, nous sommes actifs dans plusieurs domaines, notamment le développement de notre économie, la formation de notre population francophone, l'établissement de liens entre nos communautés rurales et urbaines, la promotion de notre expression culturelle et artistique, la valorisation du français et la promotion des services en français.

L'exercice de modernisation de la Loi sur les langues officielles est important pour plusieurs raisons. D'abord, le temps est venu de passer à l'action, car la Loi sur les langues officielles n'a pas été revue dans son ensemble depuis 1988 et, si ma mémoire est fidèle, en 2006, à la suite de décision *Doucet*.

La francophonie manitobaine s'est adaptée aux changements. Nous avons ajouté une douzaine d'organismes et d'institutions à notre structure pour mieux répondre aux demandes de la communauté et à plusieurs secteurs d'activités. Nous comptons désormais près de 30 000 élèves dans nos écoles françaises et d'immersion. Depuis 2010, nous avons accueilli 823 réfugiés, dont 569 au cours des deux dernières années, et 1 154 nouveaux arrivants.

I'm going to try hard not to read the brief we provided to the committee. Basically, then, I will outline the provincial legislative framework and demonstrate how it can enrich the committee's discussions. I will also discuss the implementation of a modernized Official Languages Act, from the SFM's standpoint, as well as how it might evolve. Next, I will address the role of the Commissioner of Official Languages before speaking to Part VII. Lastly, I will comment on the bilingualism of the Supreme Court of Canada.

I will now turn to our provincial legislative framework. While the Official Languages Act is the cornerstone of the federal government's commitment, here, in Manitoba, we now have the new Francophone Community Enhancement and Support Act, which the Legislative Assembly of Manitoba passed unanimously on June 30, 2016.

We are very pleased with the new legislation and have tremendous confidence in its scope. I would like to take a moment to highlight some of the components and principles of this act that you might find interesting. The first is the definition of Manitoba's francophone community, which is intended to be inclusive and modern:

> "Manitoba's Francophone community" means those persons in Manitoba whose mother tongue is French and those persons in Manitoba whose mother tongue is not French but who have a special affinity for the French language and who use it on a regular basis in their daily life.

This definition reflects today's francophone community in Manitoba. We believe that the process of modernizing the Official Languages Act should take into account a modern and inclusive definition of Canada's francophone community.

It is against this backdrop of a community in evolution that the retired Franco-Manitoban senator Maria Chaput introduced bills concerning significant demand as a means of determining the delivery of bilingual services, among other things. Our current Franco-Manitoban senator, Raymonde Gagné, introduced Bill S-209 regarding this same issue.

This issue needs to be clarified, and the SFM voiced its concerns by filing a complaint with the Commissioner of Official Languages and challenging, before the Federal Court, the constitutionality of the Official Languages Regulations as they relate to communications with and services to the public. Our case is on hold until September 2018, pending the consultation and review process undertaken by the Treasury Board Secretariat further to President Scott Brison's announcement in November 2016.

Je vais faire mon possible pour ne pas lire le mémoire que nous vous avons transmis. Donc, simplement, nous allons vous donner un aperçu du cadre législatif provincial et de la façon dont il peut mieux alimenter vos délibérations. De plus, nous allons parler de la mise en œuvre d'une loi modernisée, de la perspective de la SFM et de la façon dont ça pourrait évolue, tout en abordant le rôle du commissaire. Nous allons également toucher la partie VII et vous donner un aperçu des commentaires sur la Cour suprême du Canada.

Par rapport au cadre législatif provincial, ici au Manitoba, bien que la Loi sur les langues officielles soit la pierre angulaire au niveau de l'engagement du gouvernement fédéral, nous comptons maintenant le cadre législatif de la nouvelle Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative du Manitoba le 30 juin 2016.

Nous sommes très heureux de la nouvelle loi et nous avons énormément de confiance dans la portée de cette loi. Voici certains éléments et principes de cette loi qui pourraient alimenter vos réflexions. Tout d'abord, la définition de la francophonie manitobaine se veut inclusive et moderne et se lit comme suit :

> [...] « francophonie manitobaine » s'entend de la communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle.

Cette définition est un reflet de la francophonie manitobaine d'aujourd'hui. Selon nous, la modernisation de la Loi sur les langues officielles devrait inclure une réflexion sur une définition moderne et inclusive de la francophonie canadienne.

C'est dans le contexte d'une communauté qui continue à évoluer que les projets de loi introduits par notre ancienne sénatrice franco-manitobaine, Mme Maria Chaput, et repris dans le projet de loi S-209 par notre sénatrice franco-manitobaine, Mme Raymonde Gagné, que la question de la demande importante est soulevée pour définir, entre autres, l'offre et les services bilingues.

Cette question mérite d'être clarifiée. La SFM y a ajouté sa voix en déposant une plainte auprès du commissaire aux langues officielles et en intentant un recours judiciaire devant la Cour fédérale pour contester la constitutionnalité du Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestations des services. Notre cause est présentement en suspens jusqu'en septembre 2018 en attendant le processus de consultation et de révision entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor à la suite d'une annonce en ce sens par le ministre Scott Brison en novembre 2016.

The modernization of the Official Languages Act must take into account the issues raised in Bill S-209, the SFM's court challenge and the Treasury Board's consultations. The current consultation process will address such issues as significant demand, community vitality, catch-up measures, technology-enabled bilingual service delivery countrywide, as well as a broader and more inclusive definition of Canada's francophone community, one that takes into account more than just the first official language spoken. We could easily envision a Government of Canada whose offices were all designated as bilingual, where all Canadians had access to technology-enabled in-person service no matter where they lived.

Now, I'd like to pick up on Manitoba's Francophone Community Enhancement and Support Act, if I may. It addresses other elements that could inform the process to modernize the Official Languages Act. Manitoba's legislation relies on four key principles: recognition of the francophone community's continued contribution to the province; the active offer as the cornerstone for the delivery of quality French-language services; collaboration and dialogue between the province's public bodies and the francophone community; and progress in the provision of French-language services to the community. The inclusion of these principles in a modernized Official Languages Act would establish an approach based on respect for the community, services to community members, openness and the desire for improvement.

The second thing I would like to talk about this morning is the implementation of a modernized act. I would humbly submit that each and every one of us at this table recognizes the ongoing co-operation between francophone and Acadian communities to identify solutions and concrete measures to improve and modernize the Official Languages Act. It is necessary to review not just the act's overarching principles but also the framework governing its implementation. When all is said and done, the act must not only be fully respected, but also be implemented proactively if it is to benefit the communities in question. A reworking of the implementation mechanism is sometimes needed to ensure the legislation is fully respected.

Once the Official Languages Act has been modernized, we would like the government to put in place a governance structure that makes clear respecting official languages is a Canadian value and a government priority, one that must be overseen by a central agency. Although the Department of Canadian Heritage is, of course, a key partner in the development of our communities, we believe that horizontal responsibility for the act's implementation should not rest solely on its shoulders. No government body has the authority or responsibility to oversee the implementation of the Official Languages Act across the entire federal apparatus. In our view, the Privy Council is the central agency best suited to coordinate all the implementation efforts under the act. A strong and modern Official Languages Act has the potential to give official languages new momentum

Il serait essentiel de tenir compte des éléments soulevés dans le projet de loi S-209, du recours de la SFM et des consultations avec le Conseil du Trésor. La consultation est en cours et tient compte des concepts tels que la demande importante, la vitalité des communautés, le rattrapage et l'offre de services bilingues partout au Canada dans le contexte des avancées technologiques, de même qu'une définition plus large et inclusive de la francophonie qui va au-delà de la première langue officielle parlée. On pourrait facilement envisager un gouvernement du Canada où l'ensemble de l'appareil serait désigné bilingue, et où tous les citoyens et citoyennes pourraient recevoir des services en personne grâce à la technologie, peu importe où ils se situent.

Revenons brièvement à la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, car cette dernière contient d'autres éléments qui pourraient alimenter vos réflexions sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles. La Loi manitobaine contient quatre principes qui sont non négligeables, soit la reconnaissance que la communauté continue à apporter à la province, l'offre active qui est à la base de la prestation de services en français de qualité, la collaboration et le dialogue entre les entités publiques de la province et la communauté francophone, et le progrès dans l'offre de services à la communauté. Ces principes seraient modifiés dans une nouvelle Loi sur les langues officielles, car ils reflètent une approche axée sur le respect de la communauté, sur les services aux citoyens et citoyennes, sur l'ouverture et sur la volonté de progresser.

Le deuxième point que nous allons aborder ce matin, c'est la mise en œuvre d'une loi modernisée. Avec égard, tous et toutes autour de la table reconnaissent que les communautés francophones et acadiennes travaillent ensemble à l'identification de pistes de solutions et de moyens concrets pour améliorer et moderniser la Loi sur les langues officielles. En plus de réviser les grands principes de la Loi sur les langues officielles, il faut analyser le cadre qui entoure sa mise en œuvre. Somme toute, une loi doit non seulement être pleinement respectée, mais elle doit être mise en œuvre de façon proactive et aux bénéfices des citoyens et des citoyennes qu'elle vise. Parfois le mécanisme de mise en œuvre doit être revu pour que nous puissions en assurer le plein respect.

Une fois que la Loi sur les langues officielles sera modernisée, nous aimerions voir une gouvernance qui reflète le fait que le respect des langues officielles est une valeur canadienne et une priorité gouvernementale à gérer par une agence centrale. Bien que le ministère du Patrimoine canadien soit sans doute un premier partenaire privilégié dans le développement de nos communautés, nous soutenons que la responsabilité transversale de la mise en œuvre ne doit pas reposer uniquement sur ses épaules. Aucune entité gouvernementale n'a l'autorité ni la responsabilité de veiller à la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles par l'ensemble de l'appareil fédéral. Or, selon nous, le Conseil privé est l'agence centrale la mieux placée pour coordonner l'ensemble de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles. Le dossier des langues officielles a le

and, so, should occupy a prominent place in the federal apparatus. By entrusting the responsibility for coordination to the Privy Council, the government would establish the prominent place of official languages. The Privy Council should have the role of guiding and coordinating the official languages efforts of the departments.

That role could include full coordination of the appointment process for the next Commissioner of Official Languages, in co-operation with a group of parliamentarians to ensure the independence of the process. That would also establish a direct link between the implementation of Parts IV, V and VI of the act and the Treasury Board.

Next, I will address the role of the commissioner. The Commissioner of Official Languages plays a key role in promoting official languages and supporting official language minority communities. However, it is our view that the oversight and accountability mechanisms in place are not designed to ensure full respect for the Official Languages Act. As part of the initiative to modernize the act, these principles should be reviewed and stronger practices should be implemented. The commissioner's powers should extend beyond investigations, audits and, even, court intervention. A modernized act should give the commissioner the power to impose sanctions, including corrective actions and follow-up measures.

All too often, the commissioner's recommendations are seemingly ignored because of weak or toothless accountability mechanisms. Furthermore, departments are vague in their reports, highlighting positive measures but failing to address deficiencies or challenges. Reporting is based on self-evaluations by federal institutions, and follow-up actions are not clearly laid out. The accountability and reporting mechanisms need amending to illustrate the importance of taking corrective actions when necessary and to give the commissioner the authority to impose sanctions when the Official Languages Act and its regulations are not respected.

I will now move on to Part VII of the act. The modernization initiative is an opportunity to review not only the principles and values underpinning the act, but also the role of the various stakeholders, both government and community institutions. Under a modernized act, Part VII should make clear that the recognized community governance bodies are the government's partners in delivering on its commitment to enhance the vitality and support the development of minority language communities.

It is essential that a modernized act explicitly recognize community partners in the application of Part VII and set out consultation mechanisms that truly reflect communities' needs

potentiel de prendre un nouvel élan grâce à une loi moderne et dynamique. Alors, accordons-lui un statut de premier plan en en confiant la coordination au Conseil privé, qui, à son tour, pourrait diriger et coordonner les actions des dossiers de langues officielles des autres ministères.

Ce rôle pourrait inclure la coordination complète du processus de nomination du prochain commissaire aux langues officielles en collaboration avec un groupe de parlementaires pour assurer l'indépendance du processus. On y verrait aussi un lien direct de mise en œuvre des parties IV, V et VI de la loi avec le Conseil du Trésor.

Je vais maintenant passer au rôle du commissaire. Le commissaire aux langues officielles joue un rôle clé dans le contexte de la Loi sur les langues officielles et de l'appui aux communautés de langue officielle; cependant, nous croyons que les mécanismes de surveillance et d'imputabilité ne sont pas conçus pour assurer le plein respect de la Loi sur les langues officielles. Une Loi sur les langues officielles modernisée devra inclure une révision des principes et un renforcement des pratiques. Selon nous, le commissaire devrait avoir un rôle qui va au-delà des pouvoirs d'enquête, au-delà des vérifications et, même, des recours devant les tribunaux. Une modernisation devrait donner des pouvoirs de sanctions au commissaire, y compris des mesures de redressement et des mesures de suivi.

Trop souvent, nous avons l'impression que les recommandations du commissaire sont ignorées, car les mécanismes de reddition de comptes sont faibles ou ont peu de mordant. Par ailleurs, les rapports des ministères demeurent vagues. Ils présentent les bons coups, mais n'abordent pas les lacunes ou les défis. Les rapports reposent sur une auto-évaluation par les institutions fédérales où les suivis ne sont pas clairs. La notion d'imputabilité et de la reddition de comptes doit être modifiée pour refléter l'importance de faire des redressements au besoin et de confier au commissaire le pouvoir de sanction advenant le non-respect de la Loi sur les langues officielles et de ses règlements.

Je vais maintenant passer à la partie VII. Cet exercice de modernisation de la Loi sur les langues officielles donne l'occasion de revoir non seulement les principes et valeurs qui sous-tendent la loi, mais aussi le rôle des différentes parties tant au niveau gouvernemental qu'au niveau des institutions et des organismes communautaires. Une partie VII renouvelée préciserait que les structures de gouvernance communautaires reconnues sont les partenaires du gouvernement en ce qui a trait à l'engagement visant à favoriser l'épanouissement des minorités et à appuyer leur développement.

Une loi moderne doit non seulement contenir une reconnaissance explicite des partenaires communautaires dans l'application de la partie VII, mais doit avoir des mécanismes de consultation qui tiennent véritablement compte des besoins des

and inform federal institutions of their duty to consult and take positive measures.

Lastly, as regards the bilingualism of the Supreme Court of Canada, it is imperative, in our view, that every justice be able to hear and understand Canadians in the official language of their choice.

In conclusion, I wish to thank the committee for the chance to express our views on the importance of modernizing the Official Languages Act. The government must seize this opportunity to move towards an act that, first and foremost, reflects who we are and what our vision of Canada's francophone community is: vibrant, open, inclusive and ever-growing.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Monnin.

Next, we will hear from Bintou Sacko, from Accueil francophone. Welcome, Ms. Sacko. Please go ahead.

Bintou Sacko, Director, Accueil francophone, Société de la francophonie manitobaine: Good morning. I'd like to apologize for my tardiness this morning. I live in a part of the city where trains always seem to pass when you least expect it, like today.

Ladies and gentlemen, my name is Bintou Sacko, and I am the Director of Accueil francophone, an organization here, in Manitoba. I want to welcome you to Winnipeg and say how much I appreciate the opportunity to appear before you, in person, to share our views on modernizing the Official Languages Act, as it relates, of course, to the services we provide to francophone and allophone newcomers.

Accueil francophone is an organization that was set up by the Société de la francophonie manitobaine in December 2013 to provide reception, settlement and integration services to immigrants. We are funded by Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC for short. Currently, we work with two types of newcomers: economic class immigrants and refugees.

Since its creation, Accueil francophone's slogan has been the following: A path to successful settlement in Manitoba. In addition to providing our clients with information, we provide guidance and regular follow-up to ensure their successful integration in Manitoba. Accueil francophone delivers both direct and indirect services to newcomers and the community. On the one hand, Accueil francophone staff work directly with clients every day, as the organization's name suggests. On the other hand, Accueil francophone serves clients indirectly, through its francophone immigration network, working closely

communautés et qui informent les institutions fédérales de leurs obligations en termes de consultation et de prise de mesures positives.

En ce qui a trait à la question du bilinguisme à la Cour suprême du Canada, nous soutenons qu'il est impératif et qu'il est essentiel que tous les juges aient la capacité d'entendre et de comprendre les citoyens et citoyennes du pays dans la langue officielle de leur choix.

En guise de conclusion, je tiens à vous remercier de faire valoir notre point de vue sur la nécessité de moderniser la Loi sur les langues officielles. Donc, c'est le temps de saisir l'occasion de favoriser une transition à une loi qui, d'abord et avant tout, reflète qui nous sommes et notre vision d'une francophonie dynamique, ouverte, inclusive et toujours grandissante.

Merci.

Le président : Merci, monsieur Monnin.

Maintenant, nous écoutons Mme Bintou Sacko, de l'Accueil francophone. Bonjour, madame.

Bintou Sacko, directrice, Accueil francophone, Société de la francophonie manitobaine : Bonjour. Je suis vraiment désolée d'arriver un peu en retard. J'habite dans un coin de la ville où le train nous bloque toujours le passage à des moments où on s'y attend le moins, comme aujourd'hui.

Bonjour, mesdames et messieurs. Mon nom est Bintou Sacko, et je suis la directrice de l'Accueil francophone, ici au Manitoba. Je vous souhaite cordialement la bienvenue à Winnipeg, et je vous remercie humblement de m'avoir donné cette occasion de vous communiquer en personne notre perspective sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles en lien, bien sûr, avec les services que nous offrons aux nouveaux arrivants francophones et allophones.

L'Accueil francophone est une structure qui est financée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et elle a été mise en place par la Société de la francophonie manitobaine depuis décembre 2003 pour assurer des services d'accueil, d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants. Nous travaillons actuellement avec deux types de nouveaux arrivants : les immigrants économiques et les réfugiés.

Donc, depuis sa création, l'Accueil francophone a un slogan qui est le suivant : « Pour un établissement réussi au Manitoba. » Nous informons non seulement les clients, mais nous les guidons aussi en faisant des suivis réguliers pour nous assurer qu'ils s'intègrent très bien au Manitoba. L'Accueil francophone offre des services directs et indirects aux nouveaux arrivants et à la communauté. En termes de services directs, comme son nom l'indique bien, il y a une interaction directe entre les clients et le personnel tous les jours à l'Accueil francophone. Quant aux services indirects, l'Accueil francophone, par l'entremise de son

with partners on immigration-related issues to advance files and set up projects that meet immigrants' needs.

réseau en immigration francophone, collabore avec des partenaires qui se concertent régulièrement sur des questions entourant l'immigration, l'avancement du dossier et la mise en place des projets qui répondent aux besoins des nouveaux arrivants.

What approach has Accueil francophone always taken in developing its programming? The services Accueil francophone delivers are based on client needs. We put the focus on the client and then determined what they would need to integrate successfully into the community. Next, we thought about the partnerships we needed to build, considering how vital co-operation is within the community. With that in mind, we sought out partnerships that would fill specific gaps. We also put energy into education and awareness, having realized how important it is to educate not just the immigrant community, but also the host community, when it comes to settlement.

Alors les programmes de l'Accueil francophone, comment ont-ils été élaborés depuis le commencement? Alors, dans le cas des services, c'est à partir des besoins du client. Donc, on a mis le client au centre, et à un moment donné, on a déterminé ce dont il aurait besoin pour bien s'intégrer dans la communauté. Ensuite, nous avons pensé aux partenariats qu'il fallait développer. Parce que dans une communauté, la collaboration, elle est très importante. Donc, on a essayé de développer des partenariats pour combler les lacunes, et nous avons misé aussi sur la sensibilisation, parce que dans l'accueil, nous avons constaté qu'il y a un besoin de sensibiliser non seulement la communauté immigrante, mais aussi la communauté d'accueil.

One of the key services we decided to offer was to greet immigrants upon their arrival at the airport. We establish this front-line contact with clients when they first arrive in Canada by greeting them at the airport and welcoming them to Manitoba. We give orientation sessions and help them through the settlement process by providing guidance and information on how to participate effectively in the community. Everything we do as part of our orientation and guidance efforts reflects a learning process, in itself.

Donc, parmi les services qui ont été élaborés, il y a particulièrement l'accueil à l'aéroport. Nous l'avons établi comme première structure au Canada, en allant à l'aéroport accueillir les clients pour leur souhaiter la bienvenue au Manitoba. Nous leur donnons des séances d'orientation et nous les aidons à s'établir en les accompagnant et en les éduquant aussi sur la façon de mieux fonctionner dans la communauté. Alors, tout ce que nous faisons avec eux dans le processus de l'orientation et de l'accompagnement est un apprentissage en soi.

Turning now to the partnerships we built to fill specific gaps, I can tell you that, through Manitoba's francophone immigration network, we set up immigration committees. We also work closely with the federal government, which provides our funding, as well as with the provincial government. On the education and awareness front, we put together sessions on cross-cultural communication, immigration and integration. Our reach extends very far, particularly to agencies and institutions. We work with the Division scolaire franco-manitobaine and community organizations that support newcomers. We also deliver workshops, having developed 12 workshop series, which we give year-round.

Quant aux partenariats qui ont été développés autour des lacunes à combler, nous avons mis en place des comités en immigration par l'entremise du réseau de l'immigration francophone du Manitoba et nous collaborons beaucoup avec le gouvernement fédéral, qui est notre bailleur de fonds, et avec le gouvernement provincial. Dans le domaine de la sensibilisation, nous avons développé des séances de sensibilisation sur la communication interculturelle, l'immigration et l'intégration. Donc, nous touchons une grande population, surtout des organismes et des institutions. On travaille avec la Division scolaire franco-manitobaine et aussi avec les organismes communautaires qui reçoivent de nouveaux arrivants. Nous leur donnons aussi des ateliers. Il y a 12 séries d'ateliers qui ont été développés et qui sont offerts tout au long de l'année.

Our two client groups have different needs. Economic class immigrants tend to require fewer services than refugees, given their fairly high level of education upon arrival. They have prepared themselves psychologically before coming, researching Canada and its culture. They know exactly where they are going to settle, thus choosing the province they will live in. In some cases, they immigrated to other countries before coming to Canada.

Les besoins des deux types de clients sont différents. Les immigrants économiques, on dirait souvent qu'ils ont besoin de moins de services que les réfugiés, parce qu'ils ont un niveau d'éducation qui est assez élevé en arrivant ici. Ils ont eu à faire une préparation psychologique avant de venir ici. Ils ont fait des recherches sur le Canada et la culture. Ils savent exactement où ils doivent s'établir, donc, ils font le choix de leur province. Et parfois aussi, ils ont immigré dans d'autres pays avant d'arriver au Canada.

Conversely, refugees may have spent time in refugee camps and fallen behind in a number of areas, having been cut off from the rest of the world. Consequently, we have to focus on their psychological needs and address traumatic events they have experienced, whether those clients are parents or children. For instance, they may have experienced the murder of a family member, been the victim of a mass rape, contracted a communicable disease or, very often, endured fear. In some cases, they have little to no education, so coming to Canada is like dying and coming back to life for them. They have to learn everything, not the least of which is how to access health care, an incredibly complex process for them. That means working with them on an ongoing basis, providing constant support and guidance over a long period so they can truly integrate successfully into the community.

Par contre, pour les réfugiés qui ont vécu dans des camps de réfugiés et qui ont parfois accumulé des retards à tous les niveaux parce qu'ils ont été déconnectés du reste du monde, il y a un travail à faire sur le plan psychologique et le traumatisme qu'ils ont vécu, que ce soit les parents ou les enfants. Par exemple, il peut s'agir du meurtre de membres de la famille, de viols collectifs, de maladies transmissibles et, souvent, de la peur. De plus, le niveau d'éducation est parfois très bas, sinon inexistant et, une fois au Canada, pour eux, c'est comme mourir et renaître. Tout est à apprendre, ne serait-ce que le système de santé qui est très, très complexe pour ces gens-là. Donc, nous devons travailler avec eux et les appuyer constamment pendant une longue période pour qu'ils puissent vraiment bien s'intégrer dans la communauté.

Now I will share with you the views of Accueil francophone. When I first saw the word modernization, in connection with the Official Languages Act, I assumed that the process would lead to an adaptation or updating of the act based on the prevailing conditions in the country. Then I wondered how such a process could be significant for an organization like ours. Clearly, it matters for a number of reasons related to Canada's new trend towards immigration. This is especially true when it comes to fostering greater diversity in the economic, political, social and cultural spheres. This trend and these considerations were the impetus for organizations like Accueil francophone across the country.

Abordons maintenant les perspectives de l'Accueil francophone. Quand j'ai vu le mot « modernisation » de la Loi sur les langues officielles, je me suis dit qu'il s'agirait d'un exercice qui permettrait de faire une adaptation ou une mise à jour de la Loi sur les langues officielles, en fonction de la réalité du pays actuellement. Ensuite, je me suis posé la question suivante : en quoi cela peut être important pour une structure comme l'Accueil francophone? Évidemment, c'est important pour plusieurs raisons qui sont en lien avec la nouvelle tendance du Canada à l'immigration, surtout lorsqu'il s'agit de favoriser la multiplication de la diversité sur le plan économique, politique, social et culturel, ce qui a permis à la naissance de structures comme celle de l'Accueil francophone à travers le Canada.

Since 2010, Accueil francophone has welcomed some 2,350 newcomers to the community, and the population of refugees has risen significantly in the past three years, particularly Syrian and Yazidi refugees. Right now, we are the only francophone organization in the country to have a formal agreement with IRCC on the reception and settlement of conventional refugees. Although it is no small feat, we have risen to the challenge.

Depuis 2010, l'Accueil francophone a accueilli environ 2 350 nouveaux arrivants dans la communauté et, depuis les trois dernières années, le nombre de réfugiés, surtout syriens et yézidis, est devenu très important. Nous sommes actuellement la seule structure francophone à travers le Canada qui a une entente formelle avec IRCC pour l'accueil et l'établissement de réfugiés conventionnels, et c'est un défi. Par contre, nous l'avons relevé.

Our increased client load has certainly had an impact on the French-speaking community, paving the way for solid partnerships and discussions on how to tailor services to immigrants' needs. It is important to promote ongoing education on the issues of interculturalism, communication and openness. By way of example, through our partnership with the Catholic Health Corporation of Manitoba, we have acquired three transitional housing units in the past six years. This means we are able to house clients temporarily while we help them find long-term housing in the community. In addition, we have developed specific areas of activity to better structure the orientation we provide to newcomers. The areas of activity focus on reception and settlement, housing and relocation of refugees, integration, community connections, and francophone immigration networks. All the areas are interconnected to support clients throughout the integration process.

L'augmentation du nombre de clients a certainement eu un impact sur la communauté francophone, car cela a permis la mise en place de partenariats solides et de faire des réflexions sur la façon d'adapter les services aux besoins des nouveaux arrivants. Il serait important de faire une sensibilisation continue sur l'interculturalité, la communication et l'ouverture. Un exemple concret de ce partenariat est l'acquisition de trois logements de transition depuis les six dernières années dans le cadre d'un partenariat avec la Corporation catholique du Manitoba. C'est ce qui nous permet d'héberger nos clients temporairement, le temps de les aider à trouver un logement permanent dans la communauté. Nous avons également développé des secteurs d'activité pour mieux encadrer et structurer l'orientation des nouveaux arrivants. Nous avons un secteur consacré uniquement à l'accueil et à l'établissement, un secteur de logement et de réinstallation des réfugiés, un secteur d'intégration, un secteur de connexions communautaires et un secteur de réseaux à

l'immigration francophone. Tous les secteurs sont interreliés et appuient le client dans sa démarche d'intégration.

For us, as francophones, immigration is primarily a social endeavour whose success hinges on the entire community. Over the past decade, Manitoba's francophone community has changed significantly, going from a homogeneous population to a heterogeneous one.

L'immigration, pour nous, les francophones, est surtout un projet de société et fait appel à la communauté dans son ensemble pour sa réussite. Depuis les 10 dernières années, le profil de la communauté francophone a beaucoup changé au Manitoba. On était dans une communauté homogène, mais elle est hétérogène maintenant.

French-speaking nationals from more than 30 countries are present in our universities, schools and daycare centres, and with nearly every francophone community organization providing service to them. The impact on schools has been especially great; as a result, to accommodate newcomers, some community organizations have had to make major adjustments to their daily operations and services. Furthermore, although the Syrian and Yazidi refugees we work with are not anglophone, they are being welcomed by the anglophone community, so we strive to put all the necessary services in place to keep them in the francophone community. That means we work a lot with interpreters and provide language training so that these immigrants will stay in the francophone community.

Nous avons des ressortissants francophones de plus de 30 pays dans les universités, dans les écoles, dans les garderies qui reçoivent des services de presque tous les organismes de la communauté francophone. L'impact est surtout grand dans les écoles, et certaines organisations communautaires ont dû adapter beaucoup leurs services dans leur fonctionnement quotidien et dans l'offre de services aussi pour accommoder les nouveaux arrivants. Dans le cadre du travail que nous faisons avec les Syriens et les yézidis qui ne sont pas des anglophones, mais qui sont accueillis par la communauté anglophone, nous tentons de mettre tous les services en place pour qu'ils puissent rester dans la communauté francophone. Ainsi, on travaille beaucoup avec des interprètes et nous leur offrons aussi des cours de langue pour qu'ils puissent rester dans la communauté francophone.

I tried to give you a sense of how the implementation of a modernized act could impact our organization, and now I'd like to talk about services. The principle underlying all the services Accueil francophone provides focuses on broadening the scope of the francophone space; a principle the SFM set out some time ago and made a priority. One of the draws for French-speaking economic immigrants is the French language, which binds the host community and francophone immigrants together, and the existence of French in communities across the country. French, one of Canada's official languages, is the unifying element in the diversity that makes up Manitoba's francophone community. Therefore, francophone immigration is a sign of community vitality and that same dynamic does not necessarily apply in the context of the anglophone community. Nevertheless, we frequently have to work with anglophone service providers and even refer our clients to them to ensure clients' needs are met. This necessity opens the door to francophone assimilation.

J'ai essayé de donner un peu une idée de la mise en œuvre d'une loi modernisée, mais je vais parler d'abord des services. Le principe fondamental des services qu'offre l'Accueil francophone est basé sur l'agrandissement de l'espace francophone qui a été lancé par la Société de la francophonie manitobaine depuis quelque temps, une de ses priorités d'ailleurs. La langue française, qui a un lien entre la communauté d'accueil et les nouveaux arrivants francophones et l'existence du français dans les communautés à travers le Canada, est l'élément attractif des immigrants économiques francophones. Donc, cette langue, qui est une des langues officielles du Canada, est actuellement l'élément rassembleur de la diversité dans la francophonie manitobaine. De ce fait, l'immigration francophone est un signe de vitalité pour les communautés et ne s'inscrit pas nécessairement ou forcément dans la même dynamique que celle de la communauté anglophone. Cependant, nous sommes souvent obligés de travailler avec les services anglophones et même d'y recommander nos clients pour répondre à leurs besoins, d'où un risque d'assimilation pour les francophones.

It is our hope that the modernization initiative will include a proper assessment of the situation in francophone communities and recognize the disparity between the services available in each official language. Not only should a modernized act set out roles for the federal and provincial governments, but it should also take into account municipalities, which often serve as gateways to the community but fail to provide the same level of service in both languages. Municipalities, therefore, have a key role to play. That is an important point I wanted to make when it comes to implementing a modernized Official Languages Act.

Nous espérons que la modernisation de la Loi sur les langues officielles fera une bonne évaluation des communautés francophones pour noter les disparités dans les services offerts dans les deux langues officielles. En plus du rôle que jouent les gouvernements fédéral et provincial, les municipalités devraient aussi avoir un grand rôle à jouer dans ce changement, car elles agissent souvent à titre de porte d'entrée et l'offre de services dans les deux langues n'est pas pareille. Donc, je tenais absolument à souligner le rôle que pouvaient jouer les

municipalités, justement pour la mise en œuvre de la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

I won't go on and on. I will now wrap up. Thank you, once again, for the opportunity to talk to you about Accueil francophone and its philosophy in relation to the modernization of the Official Languages Act. It is our hope that the government will use this opportunity to incorporate diversity and inclusion in a modernized act to ensure that Canada is indeed a bilingual country whose Official Languages Act places equal value on both official languages. Thank you.

Je ne vais pas trop m'attarder, mais je vais essayer de conclure, bien sûr. Alors, je vous remercie encore une fois de m'avoir permis de vous présenter l'Accueil francophone ainsi que sa philosophie sur la question portant de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Ce changement, nous osons l'espérer, est une bonne occasion pour tenir compte de la diversité et de l'inclusion afin de s'assurer que le Canada est effectivement un pays bilingue doté d'une loi qui valorise équitablement les deux langues officielles. Merci.

The Chair: Thank you very much, Ms. Sacko. I would like to let the witnesses in our first panel know that we have until 9:50 a.m. It is now 8:28 a.m., so we have enough time for your presentations and a decent discussion with the senators.

Le président : Merci beaucoup, madame Sacko. Alors, au bénéfice des participants du groupe de ce matin, nous avons jusqu'à 9 h 50. Il est 8 h 28, donc nous avons le temps de recevoir vos présentations et de prévoir un bon moment d'échange avec les sénateurs et les sénatrices.

I will now turn the floor over to the Director General of the Centre culturel franco-manitobain, Ginette Lavack. You may go ahead, Ms. Lavack.

J'invite maintenant la directrice générale du Centre culturel franco-manitobain, Mme Ginette Lavack, à prendre la parole.

Ginette Lavack, Director General, Centre culturel franco-manitobain: Good morning, ladies and gentlemen, and welcome to Winnipeg. We are very glad to have you here. Thank you for the opportunity to appear before the committee at this public meeting to share my views on the modernization of the Official Languages Act and the implications for the cultural sector. My name is Ginette Lavack, and I am the Director General of the Centre culturel franco-manitobain, or CCFM for short. I am pleased to be here today. I have been with the CCFM since the fall of 2017. Before that, I spent seven years as the Executive Director of the Festival du Voyageur, the largest francophone winter festival in Western Canada. All that to say I have been active in the cultural sphere for a few years now, and I was delighted to hear that you would be stopping by the Festival du Voyageur. I hope you have a good time.

Ginette Lavack, directrice générale, Centre culturel franco-manitobain : Bonjour, mesdames et messieurs, et bienvenue à Winnipeg. On est très heureux de vous avoir là. Merci beaucoup de cette occasion de m'adresser à vous lors de cette séance publique afin de vous partager mes réflexions en vue de la modernisation de la Loi sur les langues officielles et de ses implications sur le secteur culturel. Je suis Ginette Lavack, directrice générale du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et je suis heureuse d'être ici aujourd'hui. Je suis en poste au CCFM depuis l'automne 2017 et avant ça, j'ai passé sept ans au Festival du Voyageur en tant que directrice générale. C'est le plus grand festival hivernal et francophone dans l'Ouest canadien. Donc, j'œuvre dans le domaine de la culture depuis plusieurs années déjà, et j'étais très contente par ailleurs d'entendre que vous alliez faire un passage au Festival du Voyageur, donc, j'espère que vous allez vous amuser.

I'd like to give you some background on the CCFM, if I may. In 1972, the Province of Manitoba passed the Centre culturel franco-manitobain Act. The CCFM being an agent of the Crown, the province is responsible for appointing the members of the CCFM's board of directors. The act has been amended a few times since 1972, but the current version, from 2009, sets out the following mandate for the CCFM:

(a) present, promote, foster and sponsor cultural and artistic activities in the French language for all Manitobans; and

(b) manage and develop for the purposes set out in clause (a), the buildings and property within the area where the corporation has jurisdiction under section 19.

Permettez-moi de vous présenter un bref historique du CCFM. Alors, en 1972, la province du Manitoba a adopté la Loi sur le Centre culturel franco-manitobain. En tant que mandataire de la Couronne, la responsabilité revient à la province de nommer les membres du conseil d'administration du CCFM. Modifiée à quelques reprises depuis 1972, la loi stipule, dans sa mouture la plus récente datant de 2009, que le CCFM a pour mandat :

a) d'offrir, de promouvoir et de parrainer à l'intention de l'ensemble de la population du Manitoba des activités culturelles et artistiques se déroulant en français;

b) de gérer et d'aménager, en vue de la réalisation des objectifs indiqués à l'alinéa a), les bâtiments et les biens situés à l'intérieur des limites relevant de sa compétence en vertu de l'article 19.

Section 19 pertains to the corporation's jurisdiction over building and property management.

The CCFM officially opened its doors to the public more than 40 years ago, in 1974, providing Manitoba's francophone community with a cultural centre housing the province's key cultural institutions at the time. They included Le 100 NONS, an organization that promotes Manitoba's French-language music industry, Théâtre Cercle Molière and Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, each representing artistic disciplines that range from music and theatre to dance. Over the years, the CCFM has been home to other organizations as well, including Éditions du Blé, community radio station Envol 91 FM, Freeze Frame Manitoba and Conseil jeunesse provincial.

The CCFM has undergone a few transformations, with the Société historique de Saint-Boniface building its heritage centre, in 1998, adjacent to the CCFM, even sharing the same main entrance. More recently, the Théâtre Cercle Molière also established its new theatre, which opened in 2010, on our Crown site. Hence, the CCFM has become the manager of a truly multidisciplinary cultural centre at the heart of the community.

Numerous artists and organizations are contributing to francophone cultural vitality, not to mention the many places that promote culture and serve as gathering places. Their presence helps build a sense of belonging to the francophone community and social cohesion, while giving community members the ability to experience their culture on a regular basis. Furthermore, their presence benefits the entire community through tourism and economic spinoff.

According to the report on the state of Manitoba's francophone community in 2015, entitled *Voices United: Identity Paths, Challenges and Aspirations of Manitoba's Francophonie* — based on citizen cafés held throughout Manitoba in 2015 —, the francophone family experience, French-language education, and cultural and recreational activities in French are the three key vehicles that contribute to the vitality of Manitoba's francophone community. In the same vein, the presence of francophone cultural organizations, including Théâtre Cercle Molière, the CCFM, Le 100 NONS, the Association culturelle franco-manitobaine and cultural committees, contributes to the very essence of our community's vitality and gives people the opportunity to experience their francophone culture in a unifying, entertaining and supportive way.

I'd like to take this opportunity to build on what our national counterparts, from the Fédération canadienne culturelle française, expressed in their brief. They addressed the fact that the increasingly fragile nature of our artistic and cultural organizations is undermining their capacity to fully assume their role as the government's key partner in implementing the spirit and letter of the Official Languages act, especially Part VII.

L'article 19 aborde les compétences de la société en ce qui concerne la gestion des lieux et des édifices sur le site.

Le CCFM a officiellement ouvert ses portes au public il y a plus de 40 ans, en 1974, donnant aux francophones du Manitoba une maison de la culture qui abrite les principaux organismes culturels de l'époque, notamment Le 100 NONS (l'organisme de la musique francophone au Manitoba), le Théâtre Cercle Molière, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, chacun représentant diverses disciplines artistiques telles que la musique, le théâtre, la danse. Au fil des ans, d'autres organismes ont trouvé logis dans les locaux du CCFM dont les Éditions du Blé, la Radio communautaire Envol 91 FM, Freeze Frame Manitoba, le Conseil jeunesse provincial.

Alors que le centre culturel subissait quelques transformations, la Société historique de Saint-Boniface a fait construire en 1998 son Centre du patrimoine pour qu'il soit adjacent au centre culturel et qu'il partage une même entrée principale, et plus récemment, le Théâtre Cercle Molière a aussi établi sur le site de la Couronne son nouveau théâtre ouvert en 2010. Le CCFM est ainsi devenu le gestionnaire d'un véritable lieu culturel pluridisciplinaire au centre de sa communauté.

La présence de nombreux artistes et organismes qui animent la vie culturelle en français et de lieux de diffusion et de rassemblement contribue au sentiment d'appartenance envers la communauté francophone et à la cohésion sociale, permet aux citoyens de vivre leur culture sur une base régulière et se traduit en bénéfices sur les plans du tourisme et de l'économie pour l'ensemble de la communauté.

Basé sur la tenue de cafés citoyens dans l'ensemble du Manitoba français en 2015, le rapport des états généraux de la francophonie manitobaine 2015, intitulé *Des voix qui rassemblent : parcours identitaires, défis et aspirations de la francophonie manitobaine*, indique que l'expérience familiale francophone, l'éducation et les activités culturelles ou récréatives en français sont les trois principaux vecteurs de vitalité de la francophonie manitobaine. Dans le même esprit, la présence d'organismes culturels francophones, le Théâtre Cercle Molière, le CCFM, Le 100 NONS, l'Association culturelle franco-manitobaine et les comités culturels, constitue l'essence même de la vitalité de notre communauté et permet aux gens de vivre leur francophonie en se rassemblant, en s'amusant et en se soutenant.

Je profite de cette occasion pour renchérir sur ce que vous ont partagé nos collègues nationaux par l'entremise du mémoire déposé par la Fédération canadienne culturelle française, notamment la précarité grandissante de nos organismes artistiques et culturels porte atteinte à leur capacité de jouer pleinement leur rôle de principal partenaire du gouvernement dans la mise en œuvre de l'esprit et de la lettre de la Loi sur les langues officielles, en particulier la partie VII.

For years, these organizations have suffered ongoing cuts to their core funding, in favour of project-based funding, and their stability has been affected. This funding approach has hurt their ability to recruit, train and retain skilled staff, as well as contribute to enhancing their people's skills and professionalizing the sector.

Nowadays, our cultural and artistic organizations are becoming increasingly versatile, having to fulfill broader mandates that range from distribution, production and promotion to cultural mediation and training. All of this they are doing with fewer resources. It is also important to note that the associated red tape is more complex and burdensome, undermining our ability to deliver quality artistic and cultural content in an accessible and effective way. This highlights the need to better define the positive measures federal institutions are required to take to enhance the vitality of official language minority communities.

To enhance the vitality of the communities, it is necessary to define those communities in order to identify the right approaches. We agree with our colleagues at the Société de la francophonie manitobaine that the modernization of the Official Languages Act should include a modern and inclusive definition of Canada's francophone community.

The face of the francophone community in our province has changed drastically in recent years. Our cultural and artistic organizations serve incredibly diverse and wide-ranging audiences, including native French speakers, members of exogamous families, newcomers, francophiles and anglophones. It is therefore advisable to revisit how we define Canada's francophone community, given that the current statistics fail to reflect all of the client groups we serve. If they did, our organizations would have more resources to invest in the creation and promotion of artistic and cultural products.

The diverse mosaic of identities that characterizes Manitoba should be recognized in the national and international arenas so as to contribute to the vitality of francophone communities. Dialogue and discussion, both between francophone communities and anglophone communities, leads to a meaningful exchange of knowledge and ideas that fuel all sectors, not just arts and culture, but also our communities. The Canadian government's new cultural policy sets out a $125-million investment for a creative export strategy to help Canadian creators. Such creative exports could encourage the kind of dialogue and discussion I'm talking about. This is an area where a stronger community consultation mechanism would help the government devise an in-depth strategy and where the Official Languages Act could better support this new policy direction.

Il existe depuis de nombreuses années une érosion importante du financement de base en faveur de financement de projet qui affecte la stabilité de nos organismes. Ceci nuit à notre capacité de recruter, de former et de retenir du personnel compétent ainsi que d'agir sur le renforcement des capacités de ce personnel et de professionnaliser le secteur.

De nos jours, nos organismes culturels et artistiques sont de plus en plus polyvalents et nos mandats sont élargis, passant de la diffusion à la production, de la promotion à la médiation culturelle ainsi que la formation, et cetera, tout cela avec moins de ressources. Il est aussi important de noter que le fardeau administratif est plus complexe et lourd, ce qui nuit à notre capacité de livrer de la production artistique et culturelle de qualité accessible et efficace. Il y a donc lieu de mieux définir les mesures positives que les institutions fédérales doivent prendre pour favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Lorsque nous parlons d'épanouissement des communautés, il est important qu'on définisse ces communautés afin de découvrir les bonnes pistes à suivre. Nous sommes du même avis que nos collègues de la Société de la francophonie manitobaine qui indiquent que la modernisation de la Loi sur les langues officielles devrait inclure une réflexion sur une définition moderne et inclusive de la francophonie canadienne.

Le visage de la francophonie dans notre province connaît des changements importants, et ce, depuis plusieurs années. Nos organismes culturels et artistiques desservent des publics englobants, très diversifiés et qui incluent les francophones de souche et ceux aussi des foyers exogames, les nouveaux arrivants, les francophiles ainsi que les anglophones, donc il serait bénéfique de revoir la façon dont nous définissons la francophonie canadienne puisque les statistiques actuelles ne reflètent pas l'ensemble de la clientèle que l'on dessert. Ainsi, des ressources plus importantes seraient mises à la disposition des organismes pour la création, la diffusion, et cetera, de produits artistiques et culturels.

La diversité et le métissage des identités qui caractérisent le Manitoba méritent de se faire valoir sur le plan national et international afin de contribuer à l'épanouissement des communautés francophones. Les échanges, tant entre communautés francophones qu'anglophones, favorisent un partage de connaissances et des échanges importants qui nourrissent tous les milieux, les artistes et ultimement nos communautés. La nouvelle politique culturelle du gouvernement du Canada mentionne un investissement de 125 millions de dollars dans une stratégie d'exportation pour l'industrie créative canadienne. Cette exportation peut favoriser de tels partages et échanges. Voilà un exemple où il serait bénéfique que le mécanisme de consultation auprès des communautés soit renforcé afin d'étoffer sa stratégie et que la Loi sur les langues officielles vienne davantage à l'appui de cette nouvelle orientation.

In conclusion, funding that ensures the long-term survival of arts and cultural organizations is essential despite the government changes that can jeopardize our communities. In order to promote our communities and our francophonie, we need a definition of what constitutes positive measures to be taken by federal institutions, a broader definition of the francophonie in Canada in order to properly identify the growing needs and diversity of our communities, as well as an export strategy developed with the communities and buttressed by the Official Languages Act.

Thank you very much for this opportunity to state our position on the importance of modernizing the Official Languages Act. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Lavack.

I will now turn it over to Ms. Annie Bédard, Executive Director, and Mr. Francis LaBossière, President, Santé en français. Please go ahead.

Francis LaBossière, President, Santé en français: Mr. Chair, Madam Deputy Chair, members of the committee, we are happy to welcome you to Winnipeg. Thank you for your invitation to share our concerns and vision with you as regards the future of the Official Languages Act.

My name is Francis LaBossière. I am the President of the Santé en français board of directors, and in my day job I am the Chief Human Resources Officer at the Riverview Health Centre, here in Winnipeg. I have also served in a number of other roles in the health sector. I am accompanied by Ms. Annie Bédard, Executive Director of Santé en français.

First of all, I would like to express our admiration for the dedication and the excellent work of former Senator Maria Chaput in her role on this committee. We are equally proud and confident that Manitoba and all Canadian francophone communities will continue to be well represented on your committee and in the Senate by another prominent member of Manitoba's francophone community, the Honourable Senator Raymonde Gagné.

Improved access to health care services in French is a priority for our communities. It is also one of the great success stories of the Action Plan for Official Languages. The role your committee has played in making it a success is very significant, and we would like to acknowledge that fact.

While we have had successes, there are still lots of francophones here in Manitoba who have difficulty describing their health problems in English, and who do not follow or do not do a good job following their health care provider's recommendations because they did not understand them properly. There are new parents who have to watch their babies

En conclusion, un financement qui assure la pérennité des organismes artistiques et culturels est essentiel en dépit des changements du gouvernement qui aujourd'hui peuvent fragiliser nos communautés. Une définition du concept des mesures positives à être prises par les institutions fédérales, une définition élargie de la francophonie canadienne afin de bien cerner les besoins grandissants miroitant la diversité qui caractérise nos communautés et une stratégie d'exportation développée de concert avec les communautés et renforcée par la Loi sur les langues officielles sont toutes des moyens par lesquels nous pouvons avancer nos communautés et notre francophonie.

Je vous remercie sincèrement de cette occasion de faire valoir notre point de vue sur l'importance de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Lavack.

Maintenant, la parole est à Mme Annie Bédard, directrice générale, et à M. Francis LaBossière, président de l'organisme Santé en français. La parole est à vous.

Francis LaBossière, président, Santé en français : Monsieur le président, madame la vice-présidente, membres du comité, nous sommes heureux de vous accueillir à Winnipeg. Nous vous remercions pour cette invitation à venir vous partager nos préoccupations et nos souhaits quant à l'avenir de la Loi sur les langues officielles.

Je me nomme Francis LaBossière. Je suis président du conseil d'administration de Santé en français et en terme professionnel, je suis directeur des Ressources humaines au Centre de santé Riverview, ici à Winnipeg. J'ai aussi occupé plusieurs autres fonctions dans le secteur de la santé. Je suis accompagné de Mme Annie Bédard, directrice générale de Santé en français.

Je voudrais tout d'abord exprimer à l'ex-sénatrice Maria Chaput notre reconnaissance pour son dévouement et l'excellence de son travail au sein de votre comité. Nous sommes aussi fiers et confiants que le Manitoba et toutes les communautés francophones canadiennes continueront d'être bien représentés au sein de votre comité et du Sénat par une autre éminente membre de la communauté francophone du Manitoba, l'honorable sénatrice Raymonde Gagné.

Un meilleur accès à des services de santé en français est reconnu comme un besoin prioritaire de nos communautés. C'est aussi l'un des grands succès du Plan d'action pour les langues officielles. Le rôle joué par votre comité dans ce succès a été important. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Mais en dépit de nos réussites, il y a encore beaucoup de francophones ici même au Manitoba qui éprouvent des difficultés à décrire leurs problèmes de santé en anglais, qui ne suivent pas ou suivent mal les recommandations de leur soignant parce qu'elles ne les ont pas bien comprises. Il y a de nouveaux parents qui doivent accueillir leur bébé dans une langue qui n'est

be welcomed into the world in a language that is not their own, and elderly people who are isolated in environments where French, their mother tongue, is not used. There are people who are experiencing psychological distress and have trouble expressing themselves in English because they only know the words to describe their feelings in French. There are parents with children who have special needs who are reluctantly switching to English because there are no specialists who can offer them the services they need in French. And these are not made-up stories. This is the reality that francophones in Manitoba experience every day.

Annie Bédard, Executive Director, Santé en français: Yes, progress has been made. Or at least, begun, I should say. After mobilizing our communities and a variety of stakeholders, after establishing solid partnerships, we feel like things have stalled. We want to — we need to — take it to the next level, a level where we can meet the health care needs of our fellow citizens. But we cannot do it alone.

I would like to draw some parallels with the education system — the comparison is not perfect, but it is still a good illustration. In 2014-15, the federal government invested $168 million in minority-language education, meaning francophone schools, and around $10 million of that was in Manitoba. To improve health services in French, the total federal contribution in Manitoba in one year is around $1.4 million, which includes the Province of Manitoba through the Centre du Patrimoine, the Saint-Boniface University, and Santé en français. This amount is not that low because the federal government does not contribute financially to the health care system. As you know, the Canada health transfer was $1.35 billion for Manitoba in 2017-18, and this amount has no conditions involving the official languages, nor does it even mention them. We are told that health care is under provincial jurisdiction.

Similar to health care, education also falls under provincial jurisdiction. However, the federal government contributes to the progress being made in learning French in Canada, and this progress benefits all Canadians.

There is an opportunity to do the same thing for health care. For example, here in Manitoba, the Notre-Dame-de-Lourdes and Saint-Boniface health care centres and the Sainte-Anne clinic provide services to both anglophones and francophones, but francophones know that, when they walk through those doors, they will be served in French.

The federal contribution gave us the means to engage and mobilize various partners. With participation from our provincial government, regional health authorities, the Saint-Boniface University, health and social services facilities, dedicated professionals and a determined community, progress has been

pas la leur, des personnes âgées qui souffrent d'isolement dans des environnements où le français, la première langue qu'elles ont apprise, est absent. Il y a des personnes qui souffrent psychologiquement et qui ont de la difficulté à exprimer leur être profond en anglais, car la langue des émotions pour ces personnes est le français, des parents avec des enfants qui ont des besoins spéciaux qui s'anglicisent à contrecœur parce qu'il n'y a pas de spécialistes pouvant leur offrir les services dont ils ont besoin en français. Et ce n'est pas de la fiction. C'est la réalité que vivent quotidiennement des francophones au Manitoba.

Annie Bédard, directrice générale, Santé en français : Oui, bien sûr, des progrès ont été réalisés. Amorcés, devrions-nous dire. En effet, après avoir mobilisé nos communautés et de multiples intervenants, après avoir créé de solides partenariats, nous sentons que nous faisons du sur place. Nous voulons et nous devons passer à un autre niveau, à un niveau capable de répondre aux besoins de services de santé et de services sociaux pour nos concitoyens et concitoyennes. Mais on ne pourra le faire seuls.

Permettez-nous une comparaison avec l'éducation, un peu boiteuse peut-être, mais quand même révélatrice. En 2014-2015, le gouvernement fédéral investissait pour le volet Éducation dans la langue de la minorité, c'est-à-dire les écoles francophones, 168 millions de dollars, dont environ 10 millions au Manitoba. Pour l'amélioration des services de santé en français, la contribution fédérale totale au Manitoba pour une année est d'environ 1,4 million de dollars, ce qui inclut la province du Manitoba via le Centre du Patrimoine, l'Université de Saint-Boniface et nous, Santé en français. Si ce montant en santé n'est pas plus élevé, ce n'est pas parce que le gouvernement fédéral ne contribue pas financièrement au système de santé. Comme vous le savez, le transfert canadien en matière de santé s'élève, en 2017-2018, à 1,350 milliard de dollars pour le Manitoba. Et ce, sans aucune condition ni même mention de langues officielles. On nous dit que la santé, c'est une responsabilité provinciale.

Tout comme la santé, l'éducation est aussi une responsabilité provinciale et pourtant, le gouvernement fédéral contribue aux progrès dans l'apprentissage du français au Canada et ces progrès bénéficient à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

C'est peut-être de même pour la santé. Par exemple, ici au Manitoba, les centres de santé de Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Boniface et la clinique à Sainte-Anne desservent autant leurs concitoyens et concitoyennes anglophones que francophones, mais les francophones savent qu'en franchissant cette porte, ils seront servis en français.

La contribution fédérale nous a permis d'intéresser et de mobiliser de nombreux partenaires et grâce à la participation de notre gouvernement provincial, des Offices régionaux de la santé, de l'Université de Saint-Boniface, d'établissements de santé et de services sociaux, de professionnels dévoués et de la

made. However the resources at our disposal are very limited in comparison to a health care system that accounts for 40 per cent of the province's budget. And believe me, it is not only dollars and cents. Political and legislative leadership is equally, if not more important.

Today, despite the progress that has been made, we feel like we are stagnating. Worse still, if nothing is done, factors such as demographic change and the transformation of the health system will make us lose the ground we have gained. To tackle this challenge, what we need is stronger, renewed federal leadership, leadership that respects jurisdiction, yes, but also leadership that is clear, strong, and inspiring.

In is in this context that we see your committee's work to modernize the Official Languages Act as a powerful way to get things moving again.

Mr. LaBossière: Here are a few points that, in our experience, could help modernize the Official Languages Act and make it a powerful tool for real progress in the area of linguistic duality, which would benefit all Canadians. For now, we will just list them. We can share a bit more about them in the discussion to follow or when we answer your questions.

1. It is critical that all people who can speak French are taken into account when determining what services will be offered in French in a certain region. It is equally important, however, that more than numbers be taken into account, and that the vitality of a community is considered as well.

2. A new act should ensure that the obligations it contains are also reflected in the federal-provincial-territorial agreements and programs that the Canadian government contributes to. All federal government bodies should be required to contribute in a tangible way to achieving its objectives.

3. The obligations in the Official Languages Act should be reflected in other legislation adopted by Parliament, such as the Canada Health Act.

Since we are not lawyers, we do not know whether this kind of guarantee could be included in the Official Languages Act or if it would be better to include it as a clarification in one of the five principles that underpin the act. We think those that are intended to guarantee universal access would be the most appropriate. Or another option would be to add a sixth principle to the Canada Health Act.

communauté déterminée, des progrès ont été réalisés bien sûr. Cependant, les ressources à notre disposition sont bien limitées face à un système de santé qui représente 40 p. 100 du budget de la province, et croyez-moi, il ne s'agit pas que de dollars. Le leadership politique et législatif est tout aussi, sinon plus, important.

Aujourd'hui, après des progrès réels, nous sentons que nous stagnons. Pire, si rien n'est fait, c'est à un recul certain que des facteurs tels que les changements démographiques et les transformations du système de santé nous condamnent. Pour faire face à ce défi, ce qu'il faut c'est un leadership fédéral renouvelé, renforcé. Un leadership qui s'exerce certes dans le respect des compétences de chacun, mais un leadership qui est clair, fort, inspirant.

C'est dans ce contexte que nous voyons les travaux que mène votre comité pour la modernisation de la Loi sur les langues officielles comme un puissant moyen de mettre fin à la stagnation actuelle.

M. LaBossière : Voici quelques éléments qui, du point de vue de notre expérience, peuvent contribuer à moderniser la Loi sur les langues officielles et en faire un puissant outil pour un progrès réel de la dualité linguistique au bénéfice de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens. Pour l'instant, nous ne ferons que les énumérer. Nous pourrons en dire davantage dans la discussion qui suivra ou en répondant à vos questions.

1. Il est essentiel que toute personne qui peut s'exprimer en français soit prise en compte lorsqu'il s'agit de déterminer l'offre de services en français dans une région donnée. Il est tout aussi important cependant qu'on ne soit pas à la merci d'un simple calcul mathématique, mais que la vitalité d'une communauté soit aussi considérée.

2. Une nouvelle loi devrait veiller à ce que les obligations qu'elle contient soient aussi reflétées dans les ententes et programmes fédéraux-provinciaux territoriaux auxquels contribue le gouvernement canadien. Tous les organismes du gouvernement canadien devraient être tenus de contribuer concrètement à l'atteinte de ses objectifs.

3. Les obligations contenues dans la Loi sur les langues officielles devraient être reflétées dans les autres lois votées par le Parlement canadien telles que la Loi canadienne sur la santé, par exemple.

N'étant pas des juristes, nous ne sommes pas en mesure d'indiquer si une telle garantie peut être spécifiée dans la Loi sur les langues officielles ou si elle devrait plutôt faire l'objet d'une clarification de l'un des cinq principes qui sous-tendent la loi. Ceux qui visent à garantir l'universalité ou l'accessibilité nous semblent les plus propices. Ou encore, faire l'objet de l'ajout d'un sixième principe dans la Loi canadienne sur la santé.

4. For all of government to get on board, the impetus must come from the nexus of power — the Privy Council Office. That is essential.

5. It is also important to include coordination mechanisms to provide for the collaboration and buy-in of various stakeholders, including the communities, as part of the strategy development and implementation process in order to achieve results.

6. Reporting and accountability mechanisms need to be strengthened, and the powers of the Office of the Commissioner of Official Languages need to be reinforced, both its investigative power and its power to impose fines on non-compliant organizations and to require them to correct their non-compliance.

To close, we would like to thank you for this invitation to share our thoughts with you. We hope that the work of your committee, whether by legislative or regulatory means or by political weight, will lead to a renewed federal commitment to improving health care services in French. We sincerely appreciate the important work you do. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much. We will now move on to questions and discussion with the witnesses, starting with the committee's deputy chair, Senator Poirier.

Senator Poirier: Thank you for your presentations. Very interesting. I have a few questions to begin. I believe Santé en français and the Société de la francophonie manitobaine both talked about fines and sanctions in relation to the commissioner's role, and the possibility of giving him that power. What are you thinking of in the way of a fine? What type of sanction might the commissioner have the power to impose? In your opinion, what mechanism could yield results?

Mr. Monnin: Thank you for the question. For fines and sanctions, it all depends on the organization involved, such as Air Canada, which we see from time to time, or the National Energy Board, which we have seen in the past. I think it depends on the situation. It depends on the organization, but a sanction or fine should be strong, first of all. If a company like Air Canada receives a fine of $250, it does not mean very much. I am not thinking of Air Canada specifically; that is just an example. So I would suggest a significant fine, something that would have a significant pecuniary impact on the organization.

The issue of sanctions needs to be fleshed out, but the first thing is the power to impose sanctions, the power to direct mandatory action. Nothing comes to mind right now,

4. L'impulsion nécessaire à une adhésion par l'ensemble du gouvernement doit venir du centre du pouvoir, du Bureau du Conseil privé. C'est fondamental.

5. Il est aussi important de prévoir des mécanismes de concertation qui assurent la collaboration et l'adhésion des différents acteurs, incluant les communautés, à la conception et à la mise en œuvre des stratégies pour l'atteinte des résultats.

6. Il faut un renforcement de l'imputabilité et de la reddition de comptes ainsi qu'un renforcement des pouvoirs du Commissariat aux langues officielles, autant son pouvoir d'enquête que celui d'imposer des amendes aux organismes pris en défaut de même qu'une obligation de corriger leur manquement.

En terminant, nous vous remercions pour cette invitation à venir vous partager nos réflexions. Nous formons le souhait que les travaux de votre comité, que ce soit par la voie de modifications législatives ou réglementaires ou par le poids politique, mèneront à un renouvellement de l'engagement fédéral envers l'amélioration des services de santé en français. Nous vous sommes sincèrement reconnaissants pour l'important travail que vous faites. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup à vous. Donc, nous allons maintenant entreprendre la période des questions et des échanges avec les témoins, en commençant par la vice-présidente du comité, la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci pour vos présentations. Très intéressant. J'ai quelques questions pour commencer. Je pense que c'était Santé en français et la Société de la francophonie manitobaine qui avaient tous les deux parlé des amendes et des sanctions liées au rôle du commissaire, et de la possibilité de lui donner ce pouvoir-là. Est-ce que vous pouvez nous donner un exemple de ce que vous envisagez comme amende? Quel type de sanction le commissaire pourrait-il avoir comme pouvoir? Selon vous, quel mécanisme pourrait entraîner des résultats?

M. Monnin : Merci pour la question. Tout dépend, amendes et sanctions, et ça dépend de l'entité à laquelle on fait face, si c'est Air Canada, qu'on voit de temps à autre, ou comme on a vu par le passé avec l'Office national de l'énergie. Je pense que ça dépend de la situation. Ça dépend de l'organisme, mais une sanction, une amende, dans un premier temps, quelque chose qui a du mordant. Si on impose une amende de 250 $ à une compagnie comme Air Canada, ce n'est véritablement pas la mer à boire. Je ne vise pas Air Canada spécifiquement, mais je donne un exemple. Donc, je suggérerais que ça soit une amende importante, une amende qui a un impact pécuniaire assez important pour l'entité.

La question des sanctions a besoin d'être étoffée, mais il s'agirait simplement d'être en mesure de donner à une entité le pouvoir d'imposer des sanctions, le pouvoir de diriger d'une façon obligatoire un geste concret. Il n'y a rien qui me vient à

unfortunately, but the important thing is the power to impose sanctions, which the act does not provide at this time.

Ms. Bédard: I would also add that the commissioner has made a number of recommendations, as you know, but nothing changes. There are no concrete measures, so I think the sanctions must require specific corrective action, follow-up and accountability to ensure that the correction was made. I can mention the Public Health Agency as an example, which the commissioner has given some bad marks, very bad marks in fact, in the past. This agency offers very little in respect of the official languages across the country even though it is required to do so under Part VII. With regard to health promotion, which, as you know, is a crucial issue, there is so much to be done, but the funding from Health Canada alone, for instance, is not sufficient to make progress. The Public Health Agency takes very, very little action in response to the commissioner's recommendations. As to sanctions, concrete action would have to be required, as I said, with very close reporting and follow-up. That is one example, but there might be many more if a committee looked into it.

Senator Poirier: Thank you. I raised it because it was mentioned by a number of witnesses at the start of our review of the Official Languages Act. I wanted to hear your opinion.

My second question is for the people from Santé en français. You talked a bit about the difficulty that francophones have accessing health services in French, the shortage of specialists, and their difficulties trying to understand English. Coming from Canada's only officially bilingual province, New Brunswick, I am wondering whether those services and your ability to get them are related to recruiting personnel, specialists and doctors. That is probably a challenge for you, as it is for us at times, but could something be added to the act to help you in that regard, to make services available at all times? For example, if the doctor cannot speak French, perhaps someone could always be available to interpret to make sure the patient receives an answer to their questions or is able to express their concerns in their preferred language. Is that something you do here, in Manitoba?

Ms. Bédard: Of course. The Winnipeg Regional Health Authority, for example, provides simultaneous interpretation and translation services, but that is not a service, in our view. It is a last-resort strategy because in terms of communication, using interpretation is like having a three-way discussion. It is not a direct service and there are plenty of studies you can consult and

l'esprit présentement, malheureusement, mais il s'agirait simplement de donner le pouvoir d'imposer des sanctions, ce que la loi n'offre pas en ce moment.

Mme Bédard : J'ajouterais aussi qu'il y a plusieurs recommandations qui ont été faites par le commissaire, comme vous le savez, et, par la suite, il n'y a rien qui se passe. Il n'y a pas d'actions concrètes, donc, je crois que dans les sanctions, on doit exiger des actions de rectification concrètes, un suivi de la reddition de comptes pour s'assurer que la rectification a été faite. Je vous donne l'exemple de l'Agence de la santé publique qui a eu quelques mauvaises notes par le passé, de très mauvaises notes même, de la part du commissaire. C'est une agence qui offre très peu en matière de langues officielles à travers le pays et qui est obligée de le faire en vertu de la partie VII. On sait qu'au niveau de la promotion de la santé, comme vous le savez, c'est un enjeu qui est crucial, il y a tellement à faire, et ce n'est pas seulement avec des fonds comme ceux de Santé Canada qu'on peut réaliser ces progrès-là. L'Agence de la santé publique fait très, très peu, alors dans les recommandations du commissaire quant aux sanctions, il faudrait exiger des actions concrètes, comme je le disais, et des suivis de la reddition de comptes très serrés. C'est un exemple, mais il pourrait y en avoir beaucoup plus aussi s'il y avait un comité qui pouvait se pencher sur cette question-là.

La sénatrice Poirier : Merci. Je l'ai soulevé, parce qu'il y a plusieurs témoins, depuis le début de notre étude sur la Loi sur les langues officielles, qui ont apporté ce point. Je voulais entendre votre point de vue.

Ma deuxième question s'adresse aux gens de Santé en français. Vous avez parlé un peu de la difficulté pour les francophones de recevoir des services de santé en français, du manque de spécialistes et des difficultés de ceux qui doivent comprendre la langue anglaise. Étant donné que je viens de la seule province officiellement bilingue du Canada, le Nouveau-Brunswick, je me demande si ces services-là ou les possibilités que vous puissiez les obtenir sont liés au recrutement de la main-d'œuvre, des spécialistes et des médecins. Cet aspect vous pose probablement un défi, comme c'est le cas pour nous parfois, mais est-ce qu'il y a quelque chose qui pourrait être ajouté dans la loi qui pourrait vous aider de ce côté, pour que les services soient offerts en tout temps? Par exemple, si le médecin n'a pas la capacité de le faire, qu'il y ait toujours quelqu'un qui puisse faire de la traduction pour s'assurer que la personne puisse recevoir une réponse ou poser ses questions ou exprimer ses inquiétudes dans la langue de son choix. Est-ce que c'est quelque chose que vous faites ici, au Manitoba?

Mme Bédard : Eh bien, oui. L'Office régional de la santé de Winnipeg, par exemple, offre des services d'interprétation et de traduction simultanée, mais pour nous, ce n'est pas un service. C'est une stratégie de dernier recours, parce que dans la communication, l'interprétation, c'est comme une discussion à trois. Ce n'est pas un service direct, et il y a plein d'études que

that we could forward to you, if you wish, showing that direct services have a more positive impact on the person's health than interpretation service does, which is a last resort. Having the personnel is crucial, of course, because it is people who offer the services, and that is a big issue in Manitoba and right across the country. The issue is finding people who can offer the services in French, and that is why we need to train more people at our francophone institutions, such as the Saint-Boniface University. As I said earlier, there are just 1.4 million students who come to Manitoba for university health programs. The province receives funding through Canadian Heritage, but we would like to pave the way and work with our partners since there is such a tremendous need. So it is a huge issue.

Senator Poirier: Okay, thank you. My last question is for the Société de la francophonie manitobaine. In February 2015, you brought a case before the Federal Court relating to public services in French and English. This case was suspended last fall to give Treasury Board the time to announce its planned changes. Please tell us your expectations or what changes the government could put forward.

Mr. Monnin: What are our expectations?

Senator Poirier: Yes.

Mr. Monnin: No. I cannot provide an answer right now. It is a matter before the court so I am not at liberty to discuss it, but we are awaiting feedback from the government and we will be able to provide an answer at that time. I am sorry.

Senator Poirier: Okay, thank you.

Senator McIntyre: Thank you for your presentations. First of all, I would like to say something about the Centre culturel franco-manitobain. The organizations from the culture sector that we have heard thus far, Ms. Lavack, maintain that the arts and culture should be regarded as a pillar in the development of francophone minority communities, just as health and education are. So I think you would agree with me that it is important to make the connection between language and culture and to acknowledge that in the Official Languages Act.

Ms. Lavack: Yes, I agree completely that it is our reality today. It enriches our communities. It is the vehicle for language and learning that allows us to live life fully. These activities are the very essence of culture, so it is certainly worth the effort to recognize them officially in the act.

vous pouvez consulter et qu'on pourrait vous transmettre, si vous le désirez, qui démontrent que les services directs ont un meilleur impact sur la santé de la personne qu'un service d'interprétation qui est un service de dernier recours. C'est sûr que la main-d'œuvre est la clé, parce que ce sont les gens qui offrent les services, et ça, c'est un grand enjeu au Manitoba et partout ailleurs au pays. C'est de trouver la main-d'œuvre qui peut offrir les services en français, et c'est pour ça qu'on a besoin de former encore plus de gens dans nos institutions francophones, comme à l'Université de Saint-Boniface. Comme je le disais tout à l'heure, il y a seulement 1,4 million d'étudiants qui viennent au Manitoba pour étudier dans le domaine de la santé à l'université. Il y a des fonds qui sont versés à la province par l'intermédiaire de Patrimoine canadien, mais on voudrait déblayer le terrain et travailler avec nos partenaires quand le besoin est immense. Alors, l'enjeu demeure énorme.

La sénatrice Poirier : D'accord, merci. Ma dernière question s'adresse à la Société de la francophonie manitobaine. En février 2015, vous avez intenté un recours à la Cour fédérale concernant l'offre de services au public en français et en anglais. Ce recours a été suspendu l'automne dernier afin de donner le temps au Conseil du Trésor d'annoncer les changements qu'il compte apporter. Pourriez-vous nous dire quelles sont vos attentes ou quels changements le gouvernement pourrait proposer?

M. Monnin : Quelles sont nos attentes?

La sénatrice Poirier : Oui.

M. Monnin : Non. Je ne suis pas en mesure présentement de vous donner une réponse à ce sujet. C'est un dossier dont la cour est saisie, donc je ne suis pas en mesure d'en discuter, mais on attend une rétroaction du gouvernement et, à ce moment-là, on sera en mesure de répondre. Je m'excuse.

La sénatrice Poirier : D'accord, merci.

Le sénateur McIntyre : Merci pour vos présentations. Tout d'abord, j'ai une observation en ce qui concerne le Centre culturel franco-manitobain. Les organismes du secteur culturel que nous avons entendus à ce jour, madame Lavack, sont d'avis que les arts et la culture doivent être considérés comme un pilier du développement des communautés francophones en situation minoritaire au même titre que la santé et l'éducation. Donc, je pense que vous seriez d'accord avec moi en ce qui concerne l'importance de faire le lien entre la langue et la culture, et de le reconnaître dans la Loi sur les langues officielles.

Mme Lavack : Oui, je suis entièrement d'accord que c'est notre réalité aujourd'hui. C'est ça qui enrichit nos communautés. C'est ça qui véhicule la langue et l'apprentissage pour qu'on puisse vivre pleinement. Ce sont des activités qui rassemblent au sein de la culture même, donc, il vaudrait certainement la peine que ça soit reconnu de façon officielle dans la loi.

Senator McIntyre: Thank you.

As for health, Mr. LaBossière, you mentioned that provisions about health in minority settings should be included in the Official Languages Act, did you not?

Mr. LaBossière: Yes.

Senator McIntyre: So keeping that in mind, and also keeping Mr. Monnin's presentation in mind — I am referring to page 5 in your brief where you talk about the role of the commissioner. I really liked paragraphs 24, 25 and 26 in your brief and I must confess that I agree with you completely. However, I would go a little further, and my question goes to the three witnesses. What mechanisms are we missing that would make sure that the Official Languages Act is fully enforced? In my opinion, we should review the powers given to the Treasury Board, strengthen the powers of the Commissioner of Official Languages, make it easier to go to court in cases of non-compliance with language requirements, sanction the institutions that do not comply with their language requirements, and possibly give powers to a central agency with the responsibility to oversee the implementation of the act in its entirety. So, Mr. Monnin, could you give us your opinion on that, followed by Mr. LaBossière and Ms. Lavack?

Mr. Monnin: Thank you for the question. I agree completely with what you are saying. I do not just accept the recommendations you have made, I support them fully. I am particularly supportive of one point you made, the second or perhaps the third point, which is to make legal recourse easier. This is somewhat related to Senator Poirier's questions about fines and sanctions. Often complaints are submitted to the commissioner and they are answered in the form of suggestions as to the way to resolve the problem, but the suggestions are not followed. So I have the feeling that everyone around the table here knows that all the gains we have made, all the major steps we have taken, were unfortunately because of decisions made by the courts. It has taken years, generations, to get to this point, to be able to facilitate access to legal recourse in a timely manner. For me, that would be one of the most important things that we could accomplish.

At the same time, if we can avoid going to court, we can give more power to the commissioner, as has been discussed, more power to impose fines and sanctions, real sanctions that require an organization or a department to truly put things right and correct the problem. So, Senator McIntyre, I just want to emphasize clearly that I agree completely with the proposals you have added to paragraphs 23, 24 and 25 of our brief and I congratulate you for doing so. Thank you.

Le sénateur McIntyre : Merci.

Pour ce qui est de la santé, monsieur LaBossière, vous avez mentionné que des dispositions relatives à la santé en milieu minoritaire devraient être incluses dans la Loi sur les langues officielles, c'est ça?

M. LaBossière : Oui.

Le sénateur McIntyre : Alors, en gardant cet aspect à l'esprit et en gardant également à l'esprit la présentation de M. Monnin — je fais référence à la page 5 de votre mémoire dans lequel vous parlez du rôle du commissaire. J'ai beaucoup aimé les paragraphes 24, 25 et 26 de votre mémoire, et je dois avouer que je suis entièrement d'accord avec vous. Cependant, j'irais un peu plus loin, et ma question s'adresse aux trois témoins. Quels sont les mécanismes manquants pour assurer que la Loi sur les langues officielles soit pleinement appliquée? Selon moi, il faudrait revoir les pouvoirs accordés au Conseil du Trésor, renforcer les pouvoirs accordés au commissaire aux langues officielles, faciliter le recours aux tribunaux en cas de non-respect des obligations linguistiques, sanctionner les institutions qui ne se conforment pas à leurs obligations linguistiques et, possiblement, accorder des pouvoirs à une institution centrale chargée de voir à la mise en œuvre de l'ensemble de la loi. Alors, monsieur Monnin, pourriez-vous nous donner votre point de vue sur cette question? Ensuite, ce sera M. LaBossière et Mme Lavack.

M. Monnin : Merci pour la question. Je suis entièrement d'accord avec ce que vous dites. Les recommandations que vous avez proposées, non seulement je les accepte, mais je les appuie énormément. Un point qui me tient à cœur, c'est le deuxième point que vous avez soulevé, ou plutôt le troisième point, soit de faciliter les recours judiciaires, ce qui se rattache un peu à la question de Mme la sénatrice Poirier au sujet des amendes et des sanctions. Souvent, des plaintes sont présentées au commissaire et il y a des réponses en tant que suggestions sur la façon de rectifier le problème, mais on ne suit pas ces suggestions. Donc, j'ai le sentiment que tout le monde ici autour de la table sait que tous les gains qu'on a eus, tous les grands pas qu'on a pris, malheureusement, c'était par l'entremise des décisions rendues par les tribunaux. Ça a pris des années, ça a pris des générations pour se rendre là, pour être en mesure de favoriser l'accès à des recours judiciaires d'une façon expéditive. Pour moi, ce serait une des choses les plus importantes qu'on puisse assurer.

En même temps, si on peut éviter les recours judiciaires, on peut donner plus de pouvoirs au commissaire, comme on en a parlé, plus de pouvoir avec des amendes, des sanctions, de vraies sanctions qui obligent une entité ou un ministère à véritablement rectifier et à remédier au problème. Donc, monsieur le sénateur McIntyre, je veux simplement renchérir et préciser que je suis entièrement d'accord avec les propositions que vous avez ajoutées aux paragraphes 23, 24 et 25 de notre mémoire, et je vous en félicite. Merci.

Senator McIntyre: Great, because, up to now, I find that we have been dragging our feet in terms of the Official Languages Act. I have been on the Committee on Official Languages for five and a half years, and I am finding that we drag our feet a lot, a lot, and that we should definitely strengthen the powers given to the Commissioner of Official Languages, as well as other powers.

Briefly, Mr. LaBossière, is there anything you would like to add?

Mr. LaBossière: I agree completely with what you have said. In my long life, I have worked in health centres, some designated bilingual and some not designated bilingual. I can assure you that a commitment from the people in power is needed to make it clear that it is a commitment that everyone has to observe in order for us to be able to establish mechanisms for providing services. Often, the will may not be there at the outset, but, if the message is always communicated, it is important that it come from a centre of power. That is why we were talking about the Privy Council, because it has to come from the office where government power is concentrated.

For the many years in which the Office of the Commissioner of Official Languages has been producing reports, there has been no such sense of the power, the clout, being at that level. We hear and read many of the same observations and the same recommendations, but there is no follow-up. So I feel that there have to be some teeth, there has to be some power. I agree completely with what you have said. We are dragging our feet, that is true, and so we have to move ahead with a very concrete plan, and we have to add some teeth to the legislation.

Senator McIntyre: Thank you.

Senator Moncion: Thank you very much for your presentations. I found them all interesting and I found them refreshing. We have spent a lot of time in the east of the country, so I find it refreshing to come west because you have put forward some very interesting comments and suggestions. In the work we do, we know that some things keep coming up but there are also new aspects, such as the ones you presented.

My questions fall into three different areas, if you will. Ms. Lavack, you have led me to reflect on the economic aspect of the Canadian cultural industry. It is extremely important because, as an industry, it generates revenue. The problem is that, while it may be an industry that generates revenue, it is basically not very well supported. That's the case in Ontario, anyway. The arts, drama, music and all those kinds of things, were taught in school up to a number of years ago. I do not know if it is like that here. Now they are no longer taught in school. The education curriculum is now more focused on financial education, on mathematics and language. Now, if parents have children with artistic aspirations, they have to pay for those

Le sénateur McIntyre : Parfait, parce que je trouve que, jusqu'à présent, on traîne la patte avec la Loi sur les langues officielles. Moi, ça fait cinq ans et demi que je siège au Comité des langues officielles et je trouve que l'on traîne beaucoup, beaucoup, et qu'on devrait décidément renforcer les pouvoirs accordés au commissaire aux langues officielles, et d'autres pouvoirs aussi.

Brièvement, monsieur LaBossière, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose?

M. LaBossière : Je suis totalement d'accord avec ce que vous avez dit. J'ai œuvré dans des centres de santé dans ma longue vie, des centres désignés bilingues, des centres non désignés bilingues, et je peux vous assurer qu'il doit y avoir un engagement qui provient des gens au pouvoir pour véhiculer le fait qu'il s'agit d'un engagement que tous doivent respecter afin que nous mettions en place des mécanismes pour offrir des services. Souvent, la volonté n'est peut-être pas là au début, mais en véhiculant toujours le message, il est important que ça vienne d'un centre de pouvoir. C'est pour ça qu'on parlait du Conseil privé, parce que ça doit venir du bureau où est concentré le pouvoir du gouvernement.

Je crois qu'au cours des nombreuses années où le Commissariat aux langues officielles a produit des rapports, il n'y avait pas ce sens d'un pouvoir, d'un marteau qui existe à ce niveau. On entend et on lit beaucoup les mêmes constatations et les mêmes recommandations auxquelles on ne donne pas de suivi. Alors, je pense qu'il doit y avoir du mordant et du pouvoir. Je suis pleinement d'accord avec tout ce que vous avez dit. On traîne la patte, c'est vrai, et puis je crois qu'il faut y aller avec un plan très concret et ajouter du mordant aux lois.

Le sénateur McIntyre : Merci.

La sénatrice Moncion : Merci beaucoup de vos présentations. Je les ai trouvées toutes intéressantes, je les ai trouvées rafraîchissantes. Étant donné qu'on s'est beaucoup attardé sur l'Est du pays, je trouve rafraîchissant de venir vers l'Ouest, parce que vous avez eu des commentaires et des suggestions qui sont quand même très intéressantes. Dans le travail qui se fait, on sait qu'il y a des choses qui se rejoignent, mais il y a aussi de nouveaux éléments que vous avez présentés.

J'ai trois différents secteurs de questions, si vous voulez. Madame Lavack, vous m'avez amenée à réfléchir sur l'aspect économique de l'industrie culturelle canadienne qui est extrêmement importante, parce que c'est une industrie qui est génératrice de revenus. Le problème, c'est que c'est une industrie qui est génératrice de revenus, mais qui n'est pas beaucoup soutenue à la base. En tout cas, je parle pour l'Ontario. Les arts, les arts dramatiques, la musique et tout ça, c'était enseigné dans les écoles jusqu'à il y a un certain nombre d'années. Je ne sais pas si c'est comme ça ici. Maintenant, ce n'est plus enseigné dans les écoles. Le curriculum d'éducation est maintenant davantage axé sur l'éducation financière, c'est-à-

activities, so that their children can learn to draw or sing better, to better express themselves in music, and so on. All that work is like an industry in isolation, one that has to go it alone. Yes, a little money comes from the federal government, but it could be a part of the culture that could be as well-financed as education, for example. I would like to hear what you have to say about it.

dire les mathématiques et la linguistique. Maintenant, si on a des enfants qui ont des aspirations artistiques, les parents doivent financer ces activités-là pour que leurs enfants puissent apprendre à mieux dessiner ou à mieux chanter, à mieux s'exprimer en musique et tout ça. C'est tout ce côté-là du travail qu'on fait, c'est comme si c'est une industrie qui vit seule, qui se développe seule. Oui, il y a un peu d'argent qui provient du gouvernement fédéral, mais ça pourrait être une partie de la culture qui pourrait être aussi bien financée que l'éducation, par exemple. J'aimerais donc vous entendre sur cet aspect-là.

Ms. Lavack: Thank you very much for the question. Yes, I share your view that culture should have the same importance as other areas such as health, education, and so on, because it brings so much to the life of our communities and our people.

These days, certainly, courses dealing with culture and art are in decline. They are not taught everywhere. Some schools do so because perhaps they are somewhat focused on that area. But, in general, the focus is on the sciences, mathematics, and so on, meaning that all the other activities are done outside school. The burden is passed to the parents to look after their kids' cultural and artistic education, meaning that opportunities have to be created.

As I said in my remarks, with funding that is really focused on projects, we are not able to develop things in depth. Even for ourselves at the Centre culturel franco-manitobain, we offer dance classes, but we have no one to administer the program. My staff turns cartwheels to find instructors for the courses, to look after the kids' registrations, to help with everything. But the project could have so much more potential. The organization called 100 NONS, which operates from our premises, is looking for staff. They have one and a half people working there, but they do not have the fully bilingual resources to provide quality service, a service that is going to bring something positive to the kids. So there is certainly room to improve the support that cultural organizations receive, but also in order to lighten the administrative burden so that we can concentrate on what we do best, which is promoting and creating those opportunities, rather than having to fill in a bunch of grant applications for small amounts. That takes away a lot of our capacity to do the good we would like to do in our communities.

Mme Lavack : Merci beaucoup pour la question et, oui, je partage votre opinion que le secteur culturel devrait avoir la même importance que d'autres secteurs tels que la santé, l'éducation, et cetera, parce que ça apporte tellement à la vie de nos communautés et de nos citoyens.

De nos jours, certainement, les cours qui ont trait aux aspects culturels et artistiques sont en déclin. Ce ne sont pas des choses qu'on enseigne partout. Il y a certaines écoles qui le font peut-être parce qu'elles sont un peu axées dans ce sens-là, mais en général, l'accent est mis sur les sciences, les mathématiques, et cetera, ce qui fait en sorte que toutes ces activités-là sont faites à l'extérieur de l'école. Le fardeau est confié aux parents de prendre en main la charge d'un apprentissage culturel et artistique pour leur jeune, ce qui fait en sorte qu'on doit créer les occasions.

Comme je l'ai dit dans mon allocution, avec le financement qui est vraiment axé sur les projets, on n'est pas en mesure de développer les choses en profondeur. Même nous, nous offrons des cours de danse au Centre culturel franco-manitobain, mais nous n'avons personne pour administrer le programme. Mon personnel se divise en cinq pour trouver des instructeurs pour donner les cours, pour s'occuper de l'inscription des jeunes, pour aider à tout ça, mais c'est un projet en soi qui pourrait rapporter encore plus. L'organisme 100 NONS, qui est abrité chez nous, se cherche du personnel. Il a une personne et demie qui travaille, mais il n'a pas les ressources complètement bilingues pour offrir un service de qualité et un service qui va apporter quelque chose de bien aux jeunes. Donc, il y a certainement place à améliorer l'appui que reçoivent les organismes du secteur culturel, mais aussi de façon à alléger le fardeau administratif pour qu'on puisse se concentrer sur notre spécialité, qui est de promouvoir et de créer ces occasions-là plutôt que d'avoir à remplir de nombreuses demandes de subventions pour de petits montants. Ça nous enlève beaucoup la capacité de faire le bien qu'on voudrait faire dans nos communautés.

Senator Moncion: I was looking at culture as an industry. I do not know whether the Canadian government looks at the whole area as an industry. I do not know, I am really not aware; our esteemed chair would probably have more information than I do on the matter.

La sénatrice Moncion : Je regardais la culture comme étant une industrie. Je ne sais pas si, au niveau du gouvernement canadien, on regarde tout ce secteur-là comme étant une industrie. Je ne le connais pas, j'en suis ignorante et probablement que notre éminent président aurait plus d'information que moi à ce sujet.

Ms. Lavack: I would like to have more figures. But, yes, I know that the Fédération culturelle canadienne-française is starting to gather those figures to show the real impact and scale of this very important sector.

Senator Moncion: Thank you.

My second question, or perhaps it is a comment, goes to Ms. Sacko. I really like the fact that you have divided immigrants into two categories, where you talk about immigrants who are economically independent because, when they arrived, they made choices, and so on; I've never made that difference. So I like the distinction you also made between the needs of refugees and the needs of other immigrants. That is the funding you receive because you are a company that represents the federal government, and it is the orientation you provide. Now, in giving out the funds you receive, how do you go about providing a multitude of services with the limited resources you are given?

Ms. Sacko: Thank you very much. That is exactly where I spoke about partnerships and collaboration, because the mandate of Accueil francophone is limited and we clearly do not have the capacity to provide all those services. For example, employment services are provided by other organizations, as are psychological support services. Unfortunately, those organizations are English-speaking, so, even when we send them French speakers, we have to use interpreters. In education, for example, the Saint-Boniface University is the only francophone one here in Manitoba. We unfortunately have clients who want to take professional training in technical fields like mechanics or carpentry, and so on. The university is not able to provide training of that kind and we are forced to have them take courses in English so that they can register with anglophone institutions. That is a pity. So, we have developed a lot of partnerships with other structures with services that can meet the needs of the clients whom we recommend to them.

Senator Moncion: What I gather from what you are saying is that you have access to elementary and high schools in French, and you have the university. You just do not have francophone community colleges.

Ms. Sacko: I can't help looking at Raymonde.

Senator Gagné: Do you want me to answer?

Senator Moncion: Yes.

Senator Gagné: I would just say that the Saint-Boniface University runs all the university programs, as well as the collegiate programs.

Mme Lavack : J'aimerais bien avoir plus de chiffres, mais, oui, je sais que la Fédération culturelle canadienne-française commence à rassembler ces chiffres-là pour démontrer vraiment l'impact et la grandeur de ce secteur très important.

La sénatrice Moncion : Merci.

Ma deuxième question, ou peut-être un commentaire s'adressent à Mme Sacko. J'ai beaucoup aimé le fait que vous ayez scindé les immigrants en deux catégories, où vous avez parlé des immigrants qui sont économiquement autonomes, parce qu'en arrivant ici, ils ont fait des choix et tout ça. Je n'avais jamais fait cette différence-là, alors j'ai aimé la nuance que vous avez faite aussi en expliquant les besoins des réfugiés et les besoins des autres immigrants. C'est le financement que vous obtenez parce que vous êtes une entreprise qui représente le gouvernement fédéral, et c'est l'encadrement que vous avez. Maintenant, dans l'octroi des fonds que vous recevez, comment faites-vous pour offrir la multitude de services avec les ressources limitées qu'on vous octroie?

Mme Sacko : Merci beaucoup. C'est exactement là où j'ai parlé de collaboration et de partenariats, parce que le mandat de l'Accueil francophone est limité et, évidemment, nous n'avons pas la capacité d'offrir tous les services. Par exemple, les services d'employabilité sont offerts par d'autres organisations, et les services de soutien psychologique aussi. Malheureusement, ce sont des organismes anglophones, donc, même quand nous leur envoyons des francophones, il faut y aller avec des interprètes. Dans le domaine de la formation aussi, par exemple, l'Université de Saint-Boniface est la seule ici au Manitoba qui est francophone. Malheureusement, on a des clients qui veulent par exemple suivre des formations professionnelles dans des domaines techniques comme la mécanique, la menuiserie et tout. L'université n'est pas capable d'offrir ces formations et on est obligé de leur faire suivre des cours d'anglais afin qu'ils puissent s'inscrire dans les institutions anglophones, ce qui est dommage. Donc, nous avons développé beaucoup de partenariats avec d'autres structures qui ont des services qui peuvent répondre aux besoins des clients que nous leur recommandons.

La sénatrice Moncion : Ce que je comprends de ce que vous dites, c'est qu'il y a l'école primaire et secondaire qui est accessible en français, et l'université. Il manquerait les collèges communautaires francophones.

Mme Sacko : J'ai envie de regarder Raymonde.

La sénatrice Gagné : Est-ce que tu veux que je réponde?

La sénatrice Moncion : Oui.

La sénatrice Gagné : Simplement pour vous dire que l'Université de Saint-Boniface gère tous les programmes universitaires, de même que les programmes collégiaux.

Senator Moncion: Okay, does that mean in the trades that are a lot more specialized?

Senator Gagné: We have the authority to do so, but we do not always have the programs. The great majority of the programs are much more technical and professional and not focused on trade aspects.

Ms. Sacko: Exactly.

Senator Moncion: More academic, then.

Ms. Sacko: Right.

Senator Moncion: I will ask my third question in the second round, but I'd like to ask for a little clarification. Are the programs not offered because there are not enough registrations, or is it really a matter of a lack of financial resources?

Senator Gagné: It's a mix of all that.

Senator Moncion: Okay.

Senator Gagné: You have to understand that, in Manitoba, when you launch new programs, you are always starting with small numbers.

Senator Moncion: Right.

Senator Gagné: It is inherently always a challenge to be able to convince governments to fund and support initiatives.

Senator Moncion: Yes, and, basically, if the ties are not created, with the educators and with the employers, even in areas like health, and so on, if those ties are not created, groups are working in isolation and you are constantly grabbing for whatever you can find around you. That is always the problem for a francophone minority in a majority anglophone setting. Okay, I will ask my other questions in the next round.

The Chair: Thank you very much, Senator Moncion. Perhaps we really could have invited Senator Gagné as a witness to tell us about the realities and, above all, the shortcomings in education. So, Senator Gagné, the floor is yours.

Senator Gagné: I just want to mention that the President of the Saint-Boniface University will be with us later.

First, I would like to thank you for your excellent presentations. It is good to be home. I must tell you that I really admire the work that you are doing and, for that, you have my sincere thanks. My question goes to the president of the Société de la francophonie manitobaine.

La sénatrice Moncion : D'accord. Donc, dans les métiers qui sont beaucoup plus spécialisés.

La sénatrice Gagné : On a cette autorité-là, mais on n'a pas nécessairement les programmes. La grande majorité des programmes sont surtout des programmes techniques et professionnels, non axés sur les métiers.

Mme Sacko : Exactement.

La sénatrice Moncion : Donc, plus académique.

Mme Sacko : C'est ça.

La sénatrice Moncion : Je poserai ma troisième question à la deuxième ronde, mais j'aimerais apporter une petite nuance. Est-ce parce qu'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions que les programmes ne sont pas offerts ou est-ce vraiment une question de manque de ressources financières?

La sénatrice Gagné : C'est un mélange de tout ça.

La sénatrice Moncion : D'accord.

La sénatrice Gagné : Il faut toujours comprendre qu'au Manitoba, lorsqu'il s'agit de lancer des programmes, on commence avec de petits nombres.

La sénatrice Moncion : D'accord.

La sénatrice Gagné : En soi, c'est toujours un défi de pouvoir convaincre les gouvernements de financer et de soutenir des initiatives.

La sénatrice Moncion : Oui et, à la base, si les liens ne sont pas créés, par exemple avec les générateurs de formation, les générateurs d'emploi, même au niveau de la santé et tout ça, si ces liens-là ne sont pas créés, les entités travaillent de façon isolée et là, c'est d'arrache-pied qu'on va chercher tout ce qu'il y a autour. C'est toujours le problème d'une francophonie minoritaire en milieu majoritairement anglophone. D'accord. Je poserai mes autres questions à la prochaine ronde.

Le président : Merci beaucoup, sénatrice Moncion. Effectivement, nous aurions peut-être pu inviter la sénatrice Gagné à titre de témoin pour nous parler de la réalité et, surtout, des lacunes dans le domaine de l'éducation. Donc, la parole est à vous, sénatrice Gagné.

La sénatrice Gagné : Je veux simplement mentionner que le recteur de l'Université de Saint-Boniface sera avec nous plus tard.

Premièrement, j'aimerais vous remercier de vos excellentes présentations. Ça fait du bien d'être de retour chez soi. Je tiens à vous dire que j'ai beaucoup d'admiration pour le travail que vous faites, et je vous en remercie sincèrement. Ma question s'adresse au président de la Société de la francophonie manitobaine.

Education in French is not only a fundamental right guaranteed by the Canadian Charter of Rights and Freedoms, but it is also the foundation of the francophone community in Manitoba and its development. Mr. Monnin, you mentioned in your presentation that the Official Languages Act is a cornerstone of the federal government's commitment, but that, here in Manitoba, we can also now count on the legislative framework provided by the new Francophone Community Enhancement and Support Act that was unanimously adopted by Manitoba's legislative assembly on June 30, 2016. A considerable amount of federal government funding is transferred to the province. If we consider the Protocol for Agreements for Minority-Language Education and Second-Language Instruction, we see that the agreement is managed by the Bureau de l'éducation française. One key position, that of assistant deputy minister, was abolished very recently, without consultation and despite the legislative frameworks in place, despite the very specific agreement protocols on minority-language education and second-language instruction. Also, in this agreement protocol, funds are dedicated to post-secondary education, and, in the school system, there would probably also be funds that could go to early childhood. I am not sure I have that information at my fingertips.

So, the decision to abolish that position concerns me personally as a resident of this province, but it also reveals how the language and education rights that Manitoba has acquired are becoming increasingly fragile. What change could we bring to the Official Languages Act that would allow us to curb or manage this risk of seeing the rights we have acquired wither away? That is the fundamental question.

Mr. Monnin: Not exactly. That being said, it comes back to giving teeth to an entity that can ensure that our rights are locked in, meaning that once they have been acquired, there is no going back. Having said that, the scenario you mentioned, Senator Gagné, is at the provincial level. So, as soon as we were made aware of it at the start — as you said, we were not consulted — it became of great concern to us as well. Despite provincial law, there is an advisory board that — to be clear — was not consulted. So, it's a double-edged sword. We are here today to discuss the federal level, and I would like to see something to ensure that our rights are locked in.

For the provincial level, the SFM and its allies, including the Division scolaire franco-manitobaine, Manitoba's French-language school boards, parents' associations and the Manitoba Teachers' Society, all mobilized immediately to establish an advisory board: a group of people assembled to work with the province. Everything is on the table, including the position of assistant deputy minister. From our perspective, the position of a French-speaking assistant deputy minister in the Bureau de l'éducation française is imperative, and, through the advisory board, we will do everything we can to ensure that this position

L'éducation en français est non seulement un droit fondamental garanti par la Charte canadienne des droits et libertés, mais aussi la pierre d'assise de la communauté francophone du Manitoba et de son épanouissement. Monsieur Monnin, vous avez mentionné dans votre présentation que la Loi sur les langues officielles est une pierre angulaire au niveau de l'engagement du gouvernement fédéral, mais aussi qu'ici, au Manitoba, nous comptons maintenant sur le cadre législatif de la nouvelle Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative du Manitoba le 30 juin 2016. Il y a une partie considérable des fonds du gouvernement fédéral qui sont transférés à la province. Si on s'arrête au cadre du protocole d'entente relatif à l'enseignement de la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde, cette entente est gérée par le Bureau de l'éducation française. Il y a un poste clé, le poste de sous-ministre adjoint, qui a été aboli tout dernièrement, et ce, sans consultation et malgré les cadres législatifs en place, malgré des protocoles d'entente très spécifiques liés à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde. Aussi, dans ce protocole d'entente, il y a des fonds qui sont consacrés à l'éducation postsecondaire, et dans le système scolaire, il y aurait probablement aussi des fonds qui pourraient toucher la petite enfance.

Alors, la décision d'abolir ce poste me préoccupe personnellement à titre de résidente de cette province, et elle trahit aussi une fragilisation des droits linguistiques et des droits à l'éducation que le Manitoba a acquis. Quel changement pourrait-on apporter à la Loi sur les langues officielles qui pourrait permettre de gérer ou d'amoindrir le risque de fragiliser les droits que nous avons acquis? C'est la question qui tue.

M. Monnin : Pas tout à fait. Cela étant dit, ça revient à donner du mordant à une entité qui peut s'assurer d'un « encliquetage », c'est-à-dire qu'une fois qu'on acquiert nos droits, on ne peut pas prendre de recul. Cela étant dit, le scénario que vous avez soulevé, madame la sénatrice Gagné, c'est au niveau provincial. Donc, dès le départ lorsqu'on en a pris connaissance — il faut le dire, sans avoir été consultés —, ça nous a préoccupés énormément aussi. Malgré la loi provinciale, il y a un comité consultatif qui, qu'on se le dise, n'a pas été consulté. Donc, c'est à deux tranchants. Il y a le palier fédéral pour lequel est on est ici aujourd'hui, et j'aimerais voir quelque chose qui assure un « encliquetage ».

Quant au niveau provincial, à la SFM, et avec les parties prenantes, notamment la Division scolaire franco-manitobaine, les conseils scolaires franco-manitobains, l'association des parents, la Manitoba Teachers' Society, nous nous sommes mobilisés de façon immédiate et nous avons mis en vigueur un comité consultatif, un groupe de travail avec la province où tout est sur la table, notamment le poste de sous-ministre adjoint. De notre perspective, le poste de sous-ministre adjoint francophone au Bureau de l'éducation française est impératif et nous faisons tout en notre possible pour nous assurer, au sein de ce groupe de

will be re-established. However, I wear two hats. My first hat is that of the president of the SFM, an advocacy group. As you rightly pointed out, the Charter recognizes education as a fundamental right that is not only specifically enshrined in the Charter, but the Charter also has unwritten principles. I also referred to the Hôpital Montfort, and I talked about the *Lalonde* case and a law in Manitoba that would be similar to the French Language Services Act in Ontario. That was where my former colleague Ron Caza took the Hôpital Montfort case to the Ontario Court of Appeal — and won.

We are optimistic at the moment, and we believe that the working group will generate tangible, concrete, and satisfactory results, especially for the position of a French-speaking assistant deputy minister at the Bureau de l'éducation française. However, we must say, with great honesty and transparency, that there are other avenues to pursue, but, at the moment, we are optimistic. So, I do not know if I answered your question, senator, but to come back to the subject of federal intervention, we would need something to ensure that our rights are locked in, meaning that, when we have acquired something, we cannot lose it.

Senator Gagné: Thank you for adding that. I was about to ask for more details. In the context of federal-provincial agreements, I think that you alluded to this as well for health, and so on. Could this issue be specifically integrated into the act, while still including some specific indications related to what you have just told us?

Mr. Monnin: If I can join the debate, senator, you are well aware that Manitoba receives a great deal of funding from Ottawa for education. Therefore, I believe that the locking in of these rights should be recognized, that would allow funding to be dedicated to uphold and cement them. If the federal government is quite generous in its funding, and if it continues to be over time, it will indeed expect the funds to be used in a consistent manner, specifically for the Official Languages Act.

Senator Gagné: Still, several witnesses have mentioned the importance of transparency in seeing where the money is spent when they are transferred, because we know that the funds transferred to the provinces can stay in their coffers so that they are able to manage all of their programs — I'm talking about education here. Let's say that, in the protocol, there are funds that the provinces hold onto in order to manage French-language education in Manitoba. Other funds will be transferred for education systems, for immersion, for the Franco-Manitoban school system and for the Saint-Boniface University. In this case, are you able to trace the funds? Everyone is looking at each

travail, que ce poste sera rétabli. Mais je porte deux chapeaux. Je porte un chapeau ici comme président de la SFM, qui est un groupe revendicateur. Comme vous l'avez bien indiqué, selon la Charte, il a été reconnu que l'éducation est un droit fondamental non seulement entériné de façon spécifique dans la Charte, mais il y a également les principes non écrits de la Charte. D'ailleurs, j'ai fait référence à l'Hôpital Montfort, et je parle de l'affaire *Lalonde* ou d'une loi semblable au Manitoba, comme la Loi sur les services en français de l'Ontario, où mon ancien collègue, Me Ron Caza a monté l'affaire à la Cour d'appel de l'Ontario. On a rétabli l'Hôpital Montfort.

En ce moment, nous sommes optimistes et croyons que le groupe de travail va donner des résultats concrets, des résultats tangibles et des résultats qui sont satisfaisants, notamment en ce qui concerne le poste de sous-ministre adjoint francophone au Bureau de l'éducation française. Cependant, il faut dire d'une façon très honnête et transparente qu'il y a d'autres avenues qu'on peut poursuivre, mais en ce moment, on est optimiste. Donc, je ne sais pas si ça a répondu à votre question, madame la sénatrice, mais pour fermer la boucle au sujet du palier fédéral, il faudrait prévoir quelque chose qui peut assurer un « encliquetage », c'est-à-dire que lorsqu'on a un gain acquis, on ne puisse pas le perdre.

La sénatrice Gagné : Merci d'avoir ajouté ça. J'allais demander une précision. Dans le contexte des ententes fédérales-provinciales, je pense que vous avez fait allusion à ça aussi dans le domaine de la santé, et cetera. Est-ce que cette question pourrait être intégrée spécifiquement dans le cadre de la loi, avec tout de même certaines indications spécifiques liées à ce que vous venez de nous dire?

M. Monnin : Si je peux participer au débat, vous avez bien compris, madame la sénatrice, le fait que des sommes très importantes sont envoyées d'Ottawa au Manitoba sous l'égide de l'éducation. Donc, je crois qu'il devrait y avoir une reconnaissance d' « encliquetage » qui permettrait de rattacher ces fonds de sorte qu'on ne prenne pas de recul, c'est-à-dire que si le fédéral est assez généreux avec ses fonds, qu'il continue dans cette voie également, mais qu'il y ait des attentes qui soient rattachées à ces fonds, afin qu'ils soient appliqués d'une façon qui soit cohérente, notamment avec la Loi sur les langues officielles.

La sénatrice Gagné : Encore là, plusieurs témoins nous ont mentionné l'importance de voir de façon transparente où les sommes sont octroyées lorsqu'elles sont transférées, parce qu'on sait que les sommes qui sont transférées à la province peuvent rester dans ses coffres pour qu'elle soit en mesure de gérer l'ensemble des programmes — ici, je parle de l'éducation. Disons que dans le cadre du protocole, il y a des sommes qui restent à la province pour gérer l'éducation française au Manitoba. Il y a en a d'autres qui sont transférées, que ce soit au système scolaire, à l'immersion, au système scolaire franco-manitobain ou à l'Université de Saint-Boniface. Dans ce cas, est-

other, so I imagine that the answer is not as clear as all that. It is not easy to follow the money, which makes accountability a problem.

Mr. Monnin: Allow me to emphasize that I have only been at SFM since October 2017. However, if I were to turn to Daniel Boucher, my executive director, who has been at SFM since maybe before I was born, he will say, quite simply, no. I do not believe that it is possible to trace these funds.

Senator Gagné: Thank you.

Senator Mégie: Thank you for your presentations. My question is for Ms. Sacko. Given that French-speaking immigrants naturally choose Quebec, at what level is the decision made to direct the different types of French-speaking immigrants towards English-speaking provinces such as Manitoba?

Ms. Sacko: Thank you. Currently, the province of Manitoba is organizing an international promotional activity with organizations and the francophone community. This activity is called Destination Canada; we go to Europe to promote the province. There are various immigration programs federally, the federal program itself, and each province has its own provincial nominee program. So, when we participate in these promotional activities like Destination Canada, all the immigrants who want to come to Canada will go around the various provinces, and see what they like. When they apply, they must specifically choose the province in which they want to live. Therefore, having French-speaking communities, generally well represented in these activities, is a big plus for the majority of economic immigrants who come here. So, they have already chosen Manitoba as a final destination, and they come to Manitoba. Refugees, however, are covered by a convention. I think that the federal government makes the decisions concerning placement. Refugees do not know in advance which province they will be moving to, until the government tells them where they are required to land.

Senator Mégie: Alright. Thank you.

I have a secondary question. As you have just discussed with Senator Moncion, there are challenges related to certain jobs and professions that absolutely require people to turn to the anglophone community. In light of this, do you have any figures on the degree to which those French-speaking immigrants stay in their province? Do they stay for long, or do they leave? Do you have figures on this issue?

ce que vous êtes en mesure de retracer ces fonds? Tout le monde se regarde, alors j'imagine que la réponse est que ce n'est pas aussi clair que ça. Ce n'est pas facile de savoir où va l'argent, alors la question de la reddition de comptes est un problème.

M. Monnin : Permettez-moi de souligner que je suis dans mon poste depuis le 12 octobre 2017; cependant, je regarde mon directeur général, M. Daniel Boucher, qui est en poste depuis peut-être avant mon vivant, tout simplement pour dire que non, la capacité de retracer ces fonds, je ne pense pas que ça existe.

La sénatrice Gagné : Merci.

La sénatrice Mégie : Merci de vos différentes présentations. Ma question s'adresse à Mme Sacko. Étant donné que l'immigrant francophone choisit naturellement le Québec, à quel niveau se fait le choix de diriger les différents types d'immigrants francophones vers une province anglophone comme le Manitoba?

Mme Sacko : Merci. Actuellement, la province du Manitoba organise une activité de promotion à l'échelle internationale avec des organisations et avec la communauté francophone. Cette activité s'appelle Destination Canada. Donc, on voyage en Europe pour aller y faire la promotion de la province. Il y a différents programmes d'immigration qui existent au niveau fédéral, qui a son propre programme, et au niveau provincial également, il y a le programme des candidats dans chaque province. Donc, quand nous participons à ces activités de promotion comme Destination Canada, tous les immigrants qui veulent venir au Canada font le tour des différentes provinces pour voir ce qui peut les attirer. En faisant leur demande, ils doivent désigner spécifiquement la province dans laquelle ils veulent s'établir. Ainsi, l'existence de la communauté francophone qui est généralement très bien représentée dans ces activités est vraiment un attrait pour la plupart des immigrants économiques qui arrivent ici. Donc, ils ont déjà choisi le Manitoba comme destination finale et ils arrivent ici au Manitoba. Par contre, pour les réfugiés, c'est dans une convention. Je pense que les décisions sont prises par le gouvernement fédéral en ce qui concerne la répartition. Ils ne savent pas à l'avance dans quelle province ils vont venir, sauf au moment où le gouvernement les désigne et leur indique où ils doivent atterrir.

La sénatrice Mégie : D'accord. Merci.

J'ai une sous-question. Étant donné les défis dont vous venez de discuter avec la sénatrice Moncion par rapport au fait qu'il y a certains métiers ou certaines professions où il faut absolument les orienter vers le monde anglophone, avez-vous des chiffres sur le degré de rétention de cette communauté immigrante francophone dans la province? Est-ce qu'elle reste longtemps, est-ce qu'elle se dissocie? Avez-vous des chiffres à ce sujet?

Ms. Sacko: For Accueil francophone, we have an integration program that we follow up on. Every three months, we do a follow-up of up to two years to be sure that the families that arrive in Manitoba, stay in Manitoba. I would say that 95 per cent of the families we welcome, whether they are economic immigrants or refugees, stay in Manitoba, because we do this follow-up. We know where they live, and we do regular check-ups to make sure everything is going well.

Mme Sacko : Pour ce qui concerne l'Accueil francophone, nous avons un programme d'intégration à travers lequel nous faisons un suivi. Donc, nous faisons tous les trois mois un suivi jusqu'à une période de deux ans pour nous assurer qu'effectivement, les familles que nous avons accueillies sont toujours ici au Manitoba. Je dirais que 95 p. 100 des familles que nous recevons au Manitoba, que ce soit des immigrants économiques ou des réfugiés, restent au Manitoba parce que nous faisons un suivi. Nous savons où ils habitent et nous faisons des suivis régulièrement pour nous assurer que tout se passe bien.

Senator Mégie: Thank you.

La sénatrice Mégie : Merci.

The Chair: Before moving to the second round of questions, I would like to take the time to ask a few questions. First of all, I would like to congratulate you, the Franco-Manitoban community. I have read the strategic planning section of the general assembly with great interest. Mr. Monnin, I find that your organization is doing some quite exceptional work to rearticulate how the Francophonie in Manitoba comes together. I think that it is an eloquent example of how French-speaking communities outside Quebec can adapt to change. The process you are going through is clearly not an easy one, because there will always be resistance to change, but it is obvious that you are doing what it takes to move forward, as they say, and to make sure that the community continues to grow. So, I want to applaud this, and I also want to highlight the exceptional work done at the Centre culturel franco-manitobain. We had the opportunity to visit this facility yesterday. I also had the pleasure of noticing the extent to which the Cercle Molière, for example, is now working in coproduction with a Francophonie outside the country. So, we have the ability to openly work with francophones in Canada and abroad.

Le président : Avant de passer à la deuxième ronde de questions, je vais en profiter pour poser quelques questions. Je veux d'abord vous féliciter, la communauté franco-manitobaine. J'ai lu avec beaucoup, beaucoup d'intérêt la planification stratégique qui émane des états généraux. Je trouve que votre organisme, monsieur Monnin, fait un travail assez exceptionnel pour articuler de nouveau comment la francophonie s'organise au Manitoba, et je pense que ça, c'est un exemple éloquent de la capacité des communautés francophones à l'extérieur du Québec de s'adapter au changement. Vous êtes dans un processus qui n'est certainement pas facile parce qu'il y a toujours de la résistance au changement, mais il est manifeste que vous prenez les moyens pour aller de l'avant, comme on dit, et veiller à ce que la communauté continue de grandir. Alors, je tiens à applaudir cela, et je veux aussi souligner le travail exceptionnel qui est fait au Centre culturel franco-manitobain. On a eu hier l'occasion de visiter cette installation. J'ai eu le bonheur aussi de constater à quel point, par exemple, le Cercle Molière travaille maintenant en coproduction avec une francophonie de l'extérieur du pays, c'est-à-dire qu'il y a aussi cette capacité ici de travailler en ouverture avec d'autres francophones du pays et d'ailleurs.

That being said, my question particularly concerns Part VII of the act, and maybe Part IV. A lot is asked of the federal government, and we often hear witnesses tell us that the Official Languages Act needs to make the various departments of the federal government work together and be accountable on the issue of the future of official-language communities. There is much collaboration between your various sectors in the communities. Many people talk about the need to be specific with the positive measures outlined in Part VII of the act, and they also talk about the vitality factors. So, in your opinion, concerning the precisions to the positive measures, should there be this notion that recognizes and values the collaborative and concerted efforts that are possible between the communities you represent? This is a general question that is addressed to all of you. In other words, if the legislation is able to strengthen this notion of valuing collaboration between the sectors of your community, do you see this as a positive step towards further strengthening the act? That is my first question.

Cela dit, ma question touche particulièrement la partie VII de la loi, et peut-être la partie IV, c'est-à-dire qu'on demande beaucoup au gouvernement fédéral et on entend souvent les témoins nous dire qu'il faut que la Loi sur les langues officielles fasse en sorte que les différents ministères du gouvernement fédéral travaillent ensemble et soient imputables sur la question de l'avenir des communautés de langue officielle. Dans les communautés, entre vos différents secteurs, il y a aussi des collaborations qui se tiennent. Est-ce qu'au niveau des mesures positives — parce qu'on parle beaucoup d'une précision à donner aux mesures positives dans la partie VII de la loi, et on parle également des facteurs de vitalité —, à votre avis, il devrait y avoir dans ces mesures positives, dans les précisions qui touchent les mesures positives, cette idée que devrait être reconnu et valorisé le travail de collaboration et de concertation qui peut se faire dans vos communautés entre les secteurs que vous représentez? Donc, c'est une question générale qui s'adresse à vous tous. En d'autres mots, est-ce que le fait que la loi puisse renforcer cette idée de valoriser les collaborations entre les secteurs de votre communauté serait un atout positif

Ms. Lavack: Thank you very much for the question. I can take a stab at it. I think that there is strength in numbers. In our communities and elsewhere, people are looking to form partnerships — other people to work with to support our products and our developments. So, I think it would be very beneficial to have something that specifies those positive measures, but also, as you say, that strengthens the partnerships we are looking to create to help each other and to help us help each other. At the moment, we are doing this, but, as we often say, with limited resources, so it is incredibly demanding work. We are working on long-term projects, but the results are incredible, and that really nourishes our communities. For us, yes, it would be very beneficial to better recognize the work we do to identify, seek out, and create these partnerships to help each other.

Ms. Bédard: I think that French-speaking communities, the different sectors, work together, and have been doing so forever. We oversee the development plan, the strategic plan of the French-speaking community. We are working together in various sectors. It is in the nature of our work, and, to be clear, yes, that would help. I would say that for health, it is part of operational model, so it is fundamental. We work with sectors in the Francophonie, but also within our sectors, with the English-speaking community, and with other partners across Canada. Since we do not offer direct services, we do not have the option to work in partnerships to bring people to the table, talk about issues, and determine what we can do together to move issues forward, because we do not offer direct services. So, it is fundamental, and perhaps stating and supporting the issue would bring us into the limelight and help us move forward in our work.

Ms. Sacko: I want to add one point: We really do work hard. We established the Réseau en immigration francophone for the very reason of strengthening this collaboration, because French-speaking immigrants who come to minority-situation communities are in minorities within minorities. It is obvious that the lack of collaboration and partnerships makes it very, very, difficult to sustain this project, so it is for this reason that we have a network set up to allow us to truly work collaboratively.

The Chair: Thank you.

Yesterday, we met with representatives from the Bilingual Service Centre, and we discussed community vitality factors. We know that Part IV of the act is being studied at the moment by a committee that is examining the regulations in Part IV. Do you believe that the services offered by bilingual service centres, for

pour vous pour donner plus de force à la loi? C'est ma première question.

Mme Lavack : Merci beaucoup pour la question. Je peux me lancer. Je pense que les nombres font la force et, chez nous comme ailleurs, on cherche à dénicher des partenariats, d'autres gens avec qui travailler pour alimenter nos produits, nos développements. Donc, je pense que d'avoir quelque chose qui précise ces mesures positives, mais qui renforce aussi, comme vous le dites, les partenariats qu'on cherche à créer, pour s'aider, pour nous aider entre nous, serait très avantageux. En ce moment, on le fait, mais on le dit souvent, avec des ressources limitées, donc ça demande énormément de travail. Ce sont des projets de longue haleine qu'on entreprend, mais les résultats sont incroyables, et c'est vraiment ça qui vient nourrir nos communautés. Pour nous, oui, ça serait très avantageux qu'il y ait une meilleure reconnaissance du travail qu'on fait pour identifier, chercher et créer ces partenariats-là pour s'aider.

Mme Bédard : Je pense que les communautés francophones, les différents secteurs, travaillent ensemble et le font depuis toujours. On veille au plan de développement, au plan stratégique de la communauté francophone. Nous sommes différents secteurs à travailler ensemble. C'est dans la nature de notre travail, et pour le dire clairement, je pense que oui, ça aiderait. Je dirais qu'au niveau de la santé, ça fait partie de notre modèle de fonctionnement, alors c'est à la base. On travaille entre secteurs dans la francophonie, mais aussi dans nos secteurs mêmes, avec la communauté anglophone, avec d'autres partenaires à travers le Canada. Parce qu'on n'offre pas de services directs, on n'a pas le choix de travailler en partenariat pour amener les gens à la table, discuter des enjeux et déterminer ce qu'on peut faire ensemble pour faire avancer de dossier, puisqu'on n'offre pas le service direct. Donc, c'est à la base, et peut-être que le fait de l'énoncer, de le soutenir viendrait nous mettre en lumière et favoriser un certain épanouissement dans nos fonctions.

Mme Sacko : J'ai envie de rajouter un point en disant que, justement, nous travaillons beaucoup. On a mis sur pied le Réseau en immigration francophone justement pour renforcer cette collaboration-là, parce que le cas des immigrants francophones qui arrivent dans une communauté en situation minoritaire, c'est une situation de minorité dans une minorité. Bien évidemment, sans la collaboration et le partenariat, c'est très, très difficile de soutenir ce projet, donc c'est pour ça que nous avons tout un réseau en place qui nous permet vraiment de travailler en collaboration.

Le président : Merci.

Hier, on a rencontré le Centre de services bilingues et on discutait avec ses représentants des facteurs de vitalité d'une communauté. On le sait, la partie IV de la loi est à l'examen en ce moment dans le cadre d'un comité qui se penche sur le règlement de la partie IV. Cependant, est-ce qu'à votre avis, par

example, are factors in the vitality of the community? Do these services allow communities to develop? Sector-specific organizations like yours exist, but for bilingual service centres, we understand that services are offered by the federal, provincial and municipal governments at the same time, because these services are bundled together. Mr. Monnin, do you believe that these centres also become factors of community vitality?

exemple, les services qui sont offerts dans les centres de services bilingues sont des services qui font partie des facteurs de vitalité d'une communauté et qui permettent aussi à la communauté de se développer? Il y a des organismes sectoriels comme les vôtres, mais dans le cas des centres de services bilingues, on a bien compris qu'il y a à la fois les services offerts par les gouvernements fédéral, provincial et municipal, car c'est un regroupement de services. Est-ce qu'à votre avis, ces centres-là agissent aussi comme facteurs de vitalité d'une communauté? Monsieur Monnin?

Mr. Monnin: To answer your first question on collaboration, I find that, in principle, it is great. We view all initiatives that seek to encourage co-operation between communities as preferable to having them go their own way. That being said, I will play devil's advocate for a moment: On the one hand, we could reach a deal, and, on the other, even if it is enshrined in the law, we could have problems. Maybe not with this government, but if another should come to power, it could tell us that there is not enough collaboration in our communities to support us. It could ask us to work together better before granting us its support. That is our concern. The only caveat I would add on this point is that specifics like these can be used against communities to point towards a lack of collaboration between the various sectors. That is the only caveat I would raise.

M. Monnin : Pour répondre à votre première question sur la collaboration, je trouve qu'en principe, c'est super. Tout ce qui peut nous encourager dans les communautés à ne pas tirer la couverte de chaque côté et à travailler ensemble, c'est préférable. Cela étant dit, je me fais un peu l'avocat du diable. Ça pourrait être bouclé d'une part et, d'une autre, si c'est entériné dans la loi, il pourrait y avoir des soucis, peut-être pas avec ce gouvernement, mais avec un autre gouvernement, qui pourrait revenir nous dire qu'il n'y a pas suffisamment de collaboration dans nos communautés pour qu'il nous appuie. Il pourrait nous demander de mieux travailler ensemble avant de nous accorder son soutien. C'est ça, le souci. Le seul bémol que je soulèverais sur ce point-là, c'est qu'on puisse utiliser une telle précision contre une communauté en disant qu'il n'y avait pas suffisamment de collaboration entre les différents secteurs. C'est le seul bémol que je verrais.

The Chair: Okay.

Le président : D'accord.

Mr. Monnin: For your second question on bilingual service centres and their ability to represent community vitality, my answer would be yes. They are community reference points that provide people with the answers to their questions, as well as a host of services and other support mechanisms. That is why I find them to be great. I do not know if everyone shares my opinion.

M. Monnin : Quant à votre deuxième question sur les centres de services bilingues et leur capacité à faire rayonner la vitalité d'une communauté, selon moi, la réponse est oui. C'est un point de repère pour la communauté, pour que les gens sachent où aller chercher les réponses à leurs questions et les services ou d'autres moyens d'appui. Donc, moi, je trouve qu'ils sont super. Je ne sais pas si tout le monde partage le même sentiment que moi.

Ms. Sacko: I want to say yes, I do too, because we currently have bilingual service centres outside Winnipeg in small, French-speaking communities that, indeed, see these centres as reference points, as my director said, due to the fact that they house all three levels of government. It is much easier for the residents of these small communities to access services when they are together under the same roof. Clearly, I believe this to be a vitality factor.

Mme Sacko : J'ai envie de dire que oui, moi aussi, parce qu'on a actuellement des centres de services bilingues à l'extérieur de Winnipeg dans les petites communautés francophones où, effectivement, le fait d'y retrouver les trois paliers du gouvernement est un repère, comme vient de le dire mon président. C'est beaucoup plus facile pour les habitants de ces petites communautés d'avoir accès aux services qui sont regroupés sous le même toit. Évidemment, c'est pour moi un facteur de vitalité.

Ms. Bédard: I would also say yes. But, to come back to the services, I think that the issue is to look for a broader definition, because numbers are an issue. We cannot talk about numbers in very small minority communities and vitality in the same breath. I think that vitality is the primary factor. So, we when talk about Part IV and services, I think that it is essential to consider the amount of services and how they are defined, which is narrow and out-of-date nowadays.

Mme Bédard : Je dirais oui également, mais pour revenir au niveau des services, je pense qu'un enjeu, c'est de revoir une définition plus large, parce que les nombres sont un enjeu. On ne peut pas parler de nombre en milieu fortement minoritaire et de vitalité en même temps. Je pense que la vitalité est le premier facteur. Alors, quand on parle de la partie IV et des services, le nombre au niveau des services et la définition qu'on lui donne,

avec une définition réduite qui n'est plus moderne, je pense que ça, c'est essentiel.

In terms of co-operation, I would invite you to look at the legislation and the government's co-operation with its communities over a number of years. We have lost that co-operation, and in modernizing the act, the federal government's co-operation should not take place only within and among the departments and with Ottawa, because the relationship with the communities is very important, and we have lost it over the years.

Au chapitre de la collaboration, j'inviterais à regarder dans le cadre de la loi la collaboration du gouvernement avec ses communautés depuis plusieurs années. On a perdu cette collaboration-là, et il faudrait, dans la modernisation de la loi, que la collaboration du gouvernement fédéral ne se fasse pas uniquement au sein des ministères entre eux et avec Ottawa, car ce lien-là avec les communautés est très important, et on l'a perdu au fil des ans.

The Chair: Thank you very much. So we have about 10 minutes left.

Le président : Merci beaucoup. Donc, il nous reste environ une dizaine de minutes.

Senator Poirier: Thank you, Mr. Chair. This is the second component of our five-part study on modernizing the Official Languages Act. We are consulting all segments of the population to get their opinion, so the question is for all four groups of guests. Here's my question: If you could provide us with the most important recommendation that you would like to see in our report on amending the act, what would you recommend to us? I know there are a number of recommendations, but I'm asking which is the most important for you. You can provide more than one if you want.

La sénatrice Poirier : Merci, monsieur le président. Nous sommes présentement dans le deuxième volet de notre étude qui comporte cinq volets concernant la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Nous consultons tous les segments de la population pour avoir leur opinion, donc la question est posée aux quatre groupes d'invités. Ma question est la suivante : si vous pouviez nous donner la recommandation la plus importante pour vous que vous aimeriez voir apparaître dans notre rapport sur la modification de la loi, quelle serait la recommandation que vous nous donneriez? Je sais qu'il y en a plusieurs, mais je demande quelle serait la plus importante pour vous. Vous pouvez en donner plus d'une si vous voulez.

Ms. Bédard: We have already done a summary with six recommendations.

Mme Bédard : On a déjà fait une synthèse avec six recommandations.

The Chair: So who would like to answer? I do not think Senator Poirier asked a trick question.

Le président : Donc, qui voudrait répondre? Je ne crois pas qu'il y ait de piège derrière la question de la sénatrice Poirier.

Senator Poirier: No, no, it's not a trick question. Absolutely not.

La sénatrice Poirier : Non, non, il n'y a pas de piège. Absolument pas.

The Chair: We are just trying to identify some priorities.

Le président : Il s'agit tout simplement d'essayer de cerner certaines priorités.

Senator Poirier: In terms of amending the legislation, first of all, in New Brunswick, the decision was not to wait another 50 years to revise it again. This question was put to a number of our witnesses who told us that it was important that we review it more often. So do we want to do so every five years, 10 years? What do you recommend? It may be a suggestion. It has been 50 years since it was reviewed. Going forward, we hope that it will not take another 50 years for it to be reviewed. For you, what is most important and what should be formulated as a recommendation in the legislation, at this stage, to meet your needs?

La sénatrice Poirier : En ce qui a trait à la modification de la loi, premièrement, au Nouveau-Brunswick, on a pris la décision de ne plus entendre 50 ans pour qu'elle soit révisée de nouveau. On a posé cette question-là à plusieurs de nos témoins qui nous ont dit que c'était important qu'on la révise plus souvent. Donc, est-ce qu'on veut le faire tous les cinq ans, dix ans? Qu'est-ce que vous recommandez? Ce peut être une suggestion. Il y a 50 ans qu'elle n'a pas été examinée. En allant de l'avant, on espère qu'il ne se passera pas encore 50 ans avant qu'on puisse la réviser. Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important et qui devrait être formulé comme recommandation dans la loi, à cette étape-ci, pour répondre à vos besoins?

Mr. Monnin: For me, it would be paragraphs 18 to 23 of our brief, a central agency that would be better placed to coordinate the overall implementation of the Official Languages Act. This

M. Monnin : Pour moi, il s'agirait des paragraphes 18 à 23 de notre mémoire, soit une agence centrale qui serait mieux placée pour coordonner l'ensemble de la mise en œuvre de la Loi sur les

would be the starting point. If I have to choose one thing, it would be a central agency.

The Chair: Thank you very much, Mr. Monnin.

Ms. Lavack: I would say the explicit recognition of the cultural sector and its importance, as well as a definition of the concept of positive measures to be taken in promotional work.

The Chair: Thank you.

Mr. LaBossière? The pressure is on.

Mr. LaBossière: I think it would be a matter of legislating the obligation set out in the federal-provincial-territorial agreements and programs, as well as the obligations of major agencies, such as the health information research centres and all those agreements. There should be obligations, not just as a principle, but enshrined in the legislation, not to mention accountability. We cannot separate those two things. We need accountability with teeth.

The Chair: Thank you.

Is that good, Senator Poirier?

Senator Poirier: Yes. There is just one person who has not answered.

Ms. Sacko: I want to emphasize inclusion and the fact that there are a lot of changes that the legislation has to take into account. People who immigrate here must also be served in the language of their choice, such as French, without being forced to seek services in English.

The Chair: Thank you.

Senator Moncion: My question is about sanctions, the sanctioning powers that we want to give to the commissioner. I still have a concern about the sanctions and the few teeth in the legislation. We would like more teeth, we would like the commissioner to have the power to impose sanctions. My concern is about the legal or the public wrangling over the commissioner's decision to impose a sanction, and the organization being sanctioned, and the fact that we could end up before the courts with all the ensuing "mud-slinging," especially if it has to do with the French fact. I understand the importance of sanctions and all that, but my concern is still about the loss of credibility, if you will, of the francophone community claiming its rights in court. I would like to hear what you have to say on this issue, in each of your cases, because it affects you all, I believe.

langues officielles. Ce serait le point de départ. Si on me donne le choix d'une chose, ce serait une agence centrale.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Monnin.

Mme Lavack : Je dirais une reconnaissance explicite du secteur culturel et de son importance, ainsi qu'une définition du concept des mesures positives à prendre dans le travail de promotion.

Le président : Merci.

Monsieur LaBossière? On vous pousse.

M. LaBossière : Je crois qu'il s'agirait d'inscrire dans la loi l'obligation énoncée dans les ententes et programmes fédéraux-provinciaux-territoriaux, de même que les obligations des agences majeures, comme les centres de recherche sur l'information sur la santé et toutes ces ententes. Il devrait y avoir des obligations qui ne sont pas juste un principe, mais qui sont inscrites dans la loi, sans oublier la reddition de comptes. On ne peut pas séparer ces deux choses-là. Il faudrait une reddition de comptes qui ait du mordant.

Le président : Merci.

Ça va, sénatrice Poirier?

La sénatrice Poirier : Oui. Il y a juste une personne qui n'a pas répondu.

Mme Sacko : J'ai envie de souligner l'inclusion et le fait qu'il y a beaucoup de changements, et que la loi doit en tenir compte. Il faut aussi que les gens qui immigrent ici puissent être servis dans la langue de leur choix, comme le français, et qu'ils ne soient pas obligés d'aller solliciter des services en anglais.

Le président : Merci.

La sénatrice Moncion : Ma question touche les sanctions, les pouvoirs de sanction qu'on veut donner au commissaire. J'ai toujours une inquiétude quant aux sanctions et au peu de mordant qu'ont les lois. On voudrait plus de mordant, on voudrait que le commissaire ait le pouvoir d'émettre des sanctions. L'inquiétude que j'ai est liée aux chicanes judiciaires ou aux chicanes qui se feraient sur la place publique quant à la décision d'imposer une sanction qui serait prise par le commissaire et l'organisme qui serait sanctionné, où on pourrait se retrouver devant les tribunaux avec tout le « salissage » qui peut en découler, surtout si ça touche le fait français. Je comprends l'importance des sanctions et tout ça, mais mon inquiétude est toujours rattachée à la perte de crédibilité, si on veut, de la communauté francophone dans la revendication de ses droits devant les tribunaux. J'aimerais donc vous entendre sur cette question, dans chacun de vos cas, parce que ça vous touche tous, je crois.

Mr. Monnin: Thank you for the question, senator. I think we already have legal wrangling, except that it takes a lot of time, it takes an extraordinary amount of money and, as I said earlier, it is passed on from generation to generation, so we're already there. Now, will an entity receive a sanction under the new legislation, to stay in the legal realm? Possibly. That said, let's say that a court will consider and support that sanction, indicating to the entity that the sanction is mandatory and that it must comply with it. There will be a precedent. This is quite the hypothesis, on my part, but we're already there. That said, it takes years for communities to have their rights upheld in court, to have their rights recognized. So there should be something speedier, more effective in solving problems for francophone communities and ensuring that entities or departments follow suit. Right now, these are just suggestions. We see it. We want something with teeth, otherwise we are there, we will pack our bags, and go to the courthouse, but it will take us 10, 15 years to get there.

Senator Moncion: I just quickly want to add a small clarification.

The Chair: Yes.

Senator Moncion: Right now, the commissioner's office does not have that power, and the legal wrangling is not related to the decisions that have been made or to the commissioner's report. It is related to rights that have been violated at a different level, and it is usually the organization against the government, either a provincial or federal government. My clarification is about the Commissioner of Official Languages.

Mr. Monnin: That is duly noted. I understand your concern about the clarification, but quite simply, I come back to the issue or the fear of legal wrangling. That's already happening, so we have to find a solution.

Ms. Lavack: I was just talking about this issue with my Spanish teacher, because I am taking Spanish classes right now. I am thinking that, if we could work more at the grassroots level when we talk about promoting linguistic duality, so that it becomes a value shared by all citizens and all Canadians, the organizations we work for, the institutions, will want to provide bilingual services. Perhaps some day — and this is the ideal — I just want to say that, some day, it would be really great to see people feeling the added value of speaking more than one language. We often see this in Europe. It is normal to speak five or six languages in a house. I know it's a matter of geography as well, but if it could really become part of the social fabric of every Canadian citizen and if we could promote linguistic duality more effectively, perhaps it would become the norm and all organizations and people will want to serve Canadians in both official languages.

M. Monnin : Merci pour la question, madame la sénatrice. Je crois que nous avons déjà des chicanes judiciaires, sauf que ça prend énormément de temps, ça prend des finances extraordinaires et, comme je l'ai dit tantôt, ça passe de génération en génération, donc, on y est déjà. Or, est-ce qu'une entité va prendre une sanction selon la nouvelle loi, pour rester dans le domaine de la justice? Possiblement. Cela étant dit, disons qu'un tribunal en tienne compte et donne de l'appui à cette sanction, en indiquant à l'entité que cette sanction est obligatoire et qu'elle doit la suivre. Il y aura ainsi un précédent. Ça, c'est une hypothèse assez formidable que je fais, mais nous sommes déjà là. Cela étant dit, il faut des années pour que les communautés puissent faire respecter leurs droits en justice, faire reconnaître leurs droits. Il faudrait donc quelque chose de plus expéditif, de plus efficace pour régler les problèmes pour les communautés francophones et pour s'assurer que les entités ou les ministères emboîtent le pas. Présentement, ce ne sont que des suggestions. On le voit. On veut quelque chose qui a du mordant, autrement, on est là, on va prendre nos valises, on va aller au palais de justice, mais il nous faudra 10, 15 ans pour y arriver.

La sénatrice Moncion : J'aimerais simplement ajouter une petite nuance rapidement.

Le président : Oui.

La sénatrice Moncion : À l'heure actuelle, ce n'est pas le commissariat qui a ce pouvoir-là, et les chicanes juridiques ne sont pas liées aux décisions qui ont été prises ou au rapport du commissaire. Elles sont liées à des droits qui ont été lésés à un autre niveau, et c'est souvent l'organisme contre le gouvernement, ou un gouvernement provincial ou fédéral. En ce qui concerne le commissaire aux langues officielles, c'est là où je fais cette nuance-là.

M. Monnin : C'est bien noté. Je comprends votre souci par rapport à la nuance, mais tout simplement, je reviens sur la question ou la crainte des chicanes judiciaires. On y est déjà, donc, trouvons une solution.

Mme Lavack : Je parlais justement de cette question avec mon professeur d'espagnol, car je suis des cours d'espagnol en ce moment. Je me dis que, si on pouvait davantage travailler à la base lorsqu'on parle de promotion de la dualité linguistique, pour que ça devienne une valeur ancrée dans tous les citoyens et chez tous les Canadiens, les organismes pour lesquels on travaille, les institutions, voudront offrir un service bilingue. Peut-être qu'un jour — et ça, c'est l'idéal —, mais c'est pour dire que ce serait extrêmement plaisant si un jour on pouvait voir la valeur ajoutée que les gens ressentent en parlant plus d'une langue. On le voit souvent en Europe. Il est habituel de parler cinq ou six langues dans une maison. Je sais que c'est une question de géographie également, mais, si ça pouvait vraiment faire partie du tissu social de chaque citoyen canadien et si on pouvait faire une meilleure promotion de la dualité linguistique, peut-être que ça

deviendrait habituel et que tous les organismes et les gens voudront servir leurs citoyens dans les deux langues officielles.

The Chair: Thank you.

So we have three minutes left. Did anyone want to comment because I would like to give Senator Gagné the last question? We will conclude this meeting with a question from Senator Gagné.

Senator Gagné: This question is for the president of the Société de la francophonie manitobaine. Some witnesses talked about the importance of thinking about developing regulations related to Part VII. Right now, only one part of the act, Part IV, has regulations attached to it. Given the history behind the restrictive part of the regulations associated with Part IV, do you welcome the proposal to develop regulations for Part VII, as far as positive measures are concerned?

Mr. Monnin: Thank you for the question. By acknowledging the fact that it is 9:49 a.m. and that we have until 9:50 a.m., yes, just to wrap up the discussion on the issue, I think yes, it would be a good thing to develop regulations that would clarify the scope of Part VII.

Senator Gagné: Thank you. Since the answer was short, can I ask another question?

The Chair: Go ahead.

Senator Gagné: Given the importance the government attaches to the action plan for official languages, is it possible and desirable to enshrine the action plan in the Official Languages Act?

The Chair: Who wants to answer succinctly?

Ms. Bédard: Incorporating the action plan for official languages into the act would give it a little more substance and clarity.

Senator Gagné: To clarify my question, should we simply indicate that an action plan is announced on a regular basis? Should that be incorporated into the Official Languages Act?

Mr. Monnin: Yes, it should be enshrined in the act.

Mr. LaBossière: I think the action plan should include measures to determine how its objectives can be achieved. It's not just about having a plan. We must have measures.

The Chair: Thank you very much. Ms. Bédard, Mr. LaBossière, Ms. Lavack, Ms. Sacko and Mr. Monnin, thank you very much for your interventions. We may have the

Le président : Merci.

Donc, il nous reste trois minutes. Est-ce qu'il y avait une intervention, ici, parce que j'aimerais accorder la dernière question à la sénatrice Gagné. Nous allons donc conclure cette séance avec une question de la sénatrice Gagné.

La sénatrice Gagné : Cette question s'adresse au président de la Société de la francophonie manitobaine. On a entendu de la part de certains témoins l'importance d'envisager l'élaboration de règlements associés à la partie VII. Il y a présentement une seule partie de la loi qui a un règlement rattaché à son application, c'est la partie IV. Compte tenu de l'histoire derrière la partie limitative des règlements associés à la partie IV, est-ce que vous envisagez d'un bon œil la proposition d'élaborer des règlements pour la partie VII, pour tout ce qui concerne les mesures positives?

M. Monnin : Merci pour la question. En reconnaissant le fait qu'il est 9 h 49 et que nous avons jusqu'à 9 h 50, oui, tout simplement pour fermer la discussion sur cette question-là, je trouve que oui, il serait positif d'élaborer des règlements qui permettraient de préciser l'ampleur de la partie VII.

La sénatrice Gagné : Merci. Étant donné que la réponse était courte, puis-je poser une autre question?

Le président : Allez-y.

La sénatrice Gagné : Est-il possible et souhaitable, vu l'importance que le gouvernement accorde au plan d'action sur les langues officielles, de consacrer l'existence du plan d'action dans la Loi sur les langues officielles?

Le président : Qui veut répondre succinctement?

Mme Bédard : Insérer le plan d'action sur les langues officielles dans la loi, ce serait lui donner un peu plus de teneur, de précision.

La sénatrice Gagné : Pour préciser ma question, est-ce qu'on devrait indiquer simplement le fait d'avoir un plan d'action qui soit annoncé sur une base régulière? Est-ce que l'existence du plan devrait être insérée à la Loi sur les langues officielles?

M. Monnin : Oui, ce devrait être entériné dans la loi.

M. LaBossière : Je trouve qu'il devrait y avoir des mesures dans ce plan d'action pour déterminer comment on peut constater l'atteinte des objectifs du plan. Il ne s'agit pas simplement d'avoir un plan. Il faut avoir des mesures.

Le président : Merci beaucoup. Madame Bédard, monsieur LaBossière, madame Lavack, madame Sacko et monsieur Monnin, merci beaucoup de vos interventions. Nous aurons peut-

opportunity to mingle with you in other settings, informally, since we are here for a few days. So thank you.

Since the Radio-Canada television is here and is not able to record our discussions, we still allowed the cameraman to take some pictures during the introduction. So, I'm going to do the introduction I made earlier. He will be able to take a few pictures, if you don't mind.

We are pleased to welcome Brigitte L'Heureux, Executive Director, from the Fédération des parents francophones du Manitoba. This federation offers programs, services, resources and training for families who want to help their children, from kindergarten to Grade 12, fully develop in French. We also welcome Alain Laberge, Director General, from the Division scolaire franco-manitobaine. The DSFM has 24 schools offering French first language programs from kindergarten to Grade 12. And finally, we welcome Gabor Csepregi, President of the Saint-Boniface University. The Saint-Boniface University offers university programs in French in addition to the technical, vocational and continuing training. Thank you.

I would ask that the Radio-Canada cameraman please leave the room so that we can begin our work. Thank you, sir.

So we will hear our witnesses and then continue with questions. We have until 11:20 a.m. to engage with you. We will begin with you, Ms. L'Heureux.

Brigitte L'Heureux, Executive Director, Fédération des parents francophones du Manitoba: Good morning, everyone. Honourable senators, members of the Standing Senate Committee on Official Languages, I would first like to thank you for inviting me to participate in this meeting today and to give testimony on behalf of the Fédération des parents du Manitoba.

Fédération des parents du Manitoba is an organization whose mandate is to promote education in French by providing programs, workshops, services and resources to this client base of young people aged between 0 and 12, preschool and school groups, early childhood professionals, French-language, family- and centre-based educational childcare services, the school committee, other parent groups, and parents. We also promote the importance of the parental role in the education and development of their children in their language and culture.

Considering the reality of today's families and the large number of exogamous couples, our approaches are inclusive so that all parents, including English-speaking parents, are aware

être l'occasion d'échanger avec vous dans d'autres cadres, de façon informelle, puisque nous sommes ici pendant quelques jours. Donc, je vous remercie.

Comme il y a la télévision de Radio-Canada qui est là et qui n'est pas en mesure de capter nos discussions, nous avons tout de même permis au cameraman de capter quelques images pendant l'introduction. Donc, je vais faire l'introduction que j'ai faite tout à l'heure. Ça permettra de prendre quelques images, si vous le permettez.

Nous avons le plaisir d'accueillir, de la Fédération des parents francophones du Manitoba, Mme Brigitte L'Heureux, directrice générale. Cette fédération offre des programmes, des services, des ressources et de la formation destinés aux familles qui veulent aider leurs enfants de la maternelle jusqu'à la 12^e^ année à s'épanouir pleinement en français. Nous accueillons également M. Alain Laberge, directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine. La DSFM compte 24 établissements scolaires offrant des programmes de français langue première de la maternelle à la 12^e^ année. Et enfin, nous recevons le recteur de l'Université de Saint-Boniface, M. Gabor Csepregi. L'Université de Saint-Boniface offre des programmes d'études universitaires en français auxquels s'ajoute l'offre de formation technique, professionnelle et continue. Merci à vous.

Je demanderais à monsieur le cameraman de Radio-Canada de bien vouloir quitter la salle afin que nous puissions commencer nos travaux. Merci à vous, monsieur.

Alors, nous allons entendre nos témoins et, ensuite, nous aurons une période de questions. Nous avons jusqu'à 11 h 20 pour échanger avec vous. Nous allons commencer par vous, madame L'Heureux.

Brigitte L'Heureux, directrice générale, Fédération des parents francophones du Manitoba : Bonjour à tous. Honorables sénatrices et sénateurs, membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, j'aimerais tout d'abord vous remercier de l'invitation à participer à cette rencontre aujourd'hui et à témoigner de la part de la Fédération des parents du Manitoba.

La Fédération des parents du Manitoba est un organisme qui a comme mandat de promouvoir l'éducation en français en offrant des programmes, des ateliers, des services et des ressources à cette clientèle, les jeunes de 0 à 12 ans, les regroupements préscolaires et scolaires, les intervenants en petite enfance, au service de garde éducatif francophone, familial et en centre, au comité scolaire et autres groupes de parents et les parents. Nous promouvons aussi l'importance du rôle du parent dans le cheminement éducatif et l'épanouissement de leurs enfants dans leur langue et leur culture.

Face à la réalité des familles d'aujourd'hui et le nombre important de couples exogames, nos approches sont inclusives pour que tous les parents, incluant les parents anglophones,

that they have a positive impact on their children's language. I admit to you today that I am far from being an expert on the legislation, but I will try to testify from the perspective of the parent and of early childhood.

soient conscients qu'ils ont une influence positive sur la langue de leurs enfants. J'avoue devant vous aujourd'hui que je suis loin d'être experte en tout ce qui concerne la loi, mais je tenterai de témoigner du point de vue du parent et de la petite enfance.

Here are some things I would like you to consider as you are working to modernize the act. In terms of early childhood education, we can see that the family dynamics have changed dramatically since 1969. The so-called traditional roles are no longer the same. Today's women are actively involved in the labour market and want to secure a better future for themselves and their children. In addition, recent research clearly shows that the critical period for learning is 0 to 5 years. Because of those two realities, there is now a greater need for educational childcare services and support for parents to prepare them for their children's education.

Voici certaines considérations dont je souhaite que vous teniez compte lorsque vous travaillerez à moderniser la loi. L'éducation en petite enfance : on peut voir que la dynamique familiale a énormément changé depuis 1969. Les rôles qu'on dit peut-être traditionnels ne sont plus pareils. Les femmes d'aujourd'hui participent activement dans le marché du travail et veulent assurer un meilleur avenir pour elles-mêmes et pour leurs enfants. De plus, les recherches récentes démontrent clairement que la période critique pour l'apprentissage est de 0 à 5 ans. Ces deux réalités nous amènent aujourd'hui à un plus grand besoin de services de garde éducatifs et des appuis aux parents pour les outiller dans le cheminement éducatif de leurs enfants.

The preamble to the act talks about respecting the constitutional guarantees of minority language educational rights and to enhance opportunities for all to learn both English and French. The act, by and large, needs to take into account that this right to instruction or education must begin with early childhood education. Too many parents cannot secure a place in educational childcare in French. When we talk about community development, we have to start at the beginning, with early childhood.

Le préambule de la loi parle de respecter les garanties constitutionnelles sur les droits à l'instruction dans la langue de la minorité et de faciliter tout l'apprentissage du français et de l'anglais. La loi, en gros, a besoin de prendre en compte que ce droit à l'instruction ou à l'éducation doit commencer par l'éducation dès la petite enfance. Trop de parents ne peuvent se sécuriser un espace en service de garde éducatif en français. Quand on parle d'épanouissement de la communauté, on doit commencer par la base qui est la petite enfance.

As for the act and its power, overall, the act needs to expand the role of the federal government in promotion, service delivery and employability in both official languages.

La loi et son pouvoir : la loi dans sa totalité a besoin d'étoffer le rôle du gouvernement fédéral en ce qui concerne la promotion, l'offre de services et l'employabilité dans les deux langues officielles.

Community organizations have been working hard for many years, even decades, to ensure high-quality education in French within vibrant communities. In Manitoba today, there are approximately 30,000 students in a French-language or immersion program. If this trend keeps up, we can first conclude that, in 12 years, there will be a minimum of 30,000 Manitobans who will be ready to work in bilingual positions.

Les organismes communautaires travaillent fort depuis de nombreuses années et même des décennies pour assurer une éducation de qualité en français à l'intérieur de communautés vibrantes. Au Manitoba aujourd'hui, on compte environ 30 000 étudiants dans un programme de langue française ou d'immersion. Si cette tendance continue, on peut d'abord conclure que dans 12 ans, il y aura un minimum de 30 000 Manitobains qui seront prêts à travailler dans des postes bilingues.

The time has come to seize this opportunity to add significantly more requirements in this act. I see some reluctance to being firmer and more precise in the terminology of the legislation. There seem to be some measures designed to please, but no tangible action is mentioned. For example, in the purpose of the act states, and I quote: "support the development of English and French linguistic minority communities and generally advance the equality. . . within Canadian society." I think the words "generally advance," and later in Part VII of the act, the words "encourage" and "help" are not strong and proactive enough. This is why the implementation of the act does not seem to be up to the task. We need legislation that ensures and commits to enhancing the vitality of official languages. In

Le temps est venu de saisir cette occasion pour augmenter considérablement les exigences en matière de cette loi. Je constate une réticence lorsqu'il s'agit d'être plus ferme et précis dans la terminologie de la loi. Il semble y avoir des mesures pour plaire, mais aucune action concrète n'est citée. Par exemple, dans l'objet de la loi, il est indiqué, et je cite : « [...] appuyer le développement des minorités francophones et anglophones et, d'une façon générale, de favoriser, au sein de la société canadienne, la progression vers l'égalité [...] ». Je trouve que les mots « d'une façon générale » et « favoriser », et plus loin dans la partie VII de la loi, les mots « encourager » et « aider » ne sont pas assez forts et proactifs. C'est pourquoi la mise en œuvre de la loi ne semble pas être à la hauteur. On a besoin d'une loi

terms of the active offer and regions designated bilingual, the active offer of federal services in French remains an important factor for parents. All too often, we use services in English because waiting to be served in French is neither practical nor quick, and sometimes not even possible. Any staff providing services directly to the public should, in our opinion, be able to do so in French and in English, and make an active offer. The act must reflect those real needs of the communities.

The federal offices that provide services and communications in both official languages are determined based on statistics, which are considered incomplete and do not reflect the current need. The rule must be more inclusive to take into account the new francophonie, which includes exogamous families, newcomers and francophiles.

In terms of the powers of Canadian Heritage, the Office of the Commissioner of Official Languages and the Privy Council, at this time, Canadian Heritage has no power to encourage other federal institutions to implement Part VII of the Official Languages Act. First of all, we feel that oversight of the implementation of the act must take place at a higher level in the government hierarchy, such as the Privy Council. The same is true of the Office of the Commissioner of Official Languages. Its power needs to be strengthened to make it more effective.

In conclusion, I strongly believe that the federal government must first and foremost serve as an example to the entire country in official languages. With the increase in public support for bilingualism in the country, the time has come to raise the bar for government requirements as part of modernizing and implementing the act. Thank you.

The Chair: Thank you , Ms. L'Heureux.

Alain Laberge, Director General, Division scolaire franco-manitobaine: Thank you very much. Mr. Chair, it is a privilege to welcome you to Louis Riel country. The Division scolaire franco-manitobaine, or DSFM, sincerely thanks you for being here. I invite you, if you have time, to come and visit one of our schools. It would be our pleasure to take you on a tour.

The future of French in Manitoba depends on a strong DSFM. However, a strong DSFM providing quality education in French is not sufficient in itself to ensure the vitality of Manitoba's French-language community. We must offer Franco-Manitobans — the young children in particular — other opportunities to speak and read in French, and also to see and hear the language outside their classrooms and schools. In a nutshell, the importance of creating francophone spaces entails ensuring that our francophone and francophile families can assert themselves socially and culturally, outside of schools.

qui assure et qui s'engage à favoriser l'épanouissement des langues officielles. En ce qui concerne l'offre active et les régions désignées bilingues, l'offre active en français des services fédéraux demeure une composante importante pour les parents. Trop souvent, on a recours aux services en anglais puisque le temps d'être servi en français n'est ni pratique ni rapide et parfois même inexistant. Tout personnel qui offre des services directement au public devrait, à nos yeux, être capable d'offrir un service en français et en anglais et à en faire l'offre active. La loi doit refléter ces besoins réels de la part des communautés.

Les bureaux fédéraux qui offrent des services et des communications dans les deux langues officielles sont déterminés selon des statistiques qu'on juge incomplètes et qui ne reflètent pas le besoin actuel. La règle doit être plus inclusive pour tenir compte de la nouvelle francophonie qui comprend entre autres les familles exogames, les nouveaux arrivants et les francophiles.

Les pouvoirs de Patrimoine canadien, le Commissariat aux langues officielles et le Conseil privé : en ce moment, Patrimoine canadien ne détient aucun pouvoir pour inciter les autres institutions fédérales à mettre en œuvre la partie VII de la Loi sur les langues officielles. On croit tout d'abord que la supervision de l'application de la loi doit se faire à un niveau plus élevé dans la hiérarchie gouvernementale, tel que le Conseil privé. Il en va de même avec le Commissariat aux langues officielles. Son pouvoir a besoin d'être renforcé pour qu'il soit plus efficace.

Pour conclure, je crois fortement que le gouvernement fédéral doit avant tout servir d'exemple devant tout le pays en ce qui concerne les langues officielles. Avec la hausse de la population générale qui se dit favorable au bilinguisme du pays, le temps est venu de relever les exigences gouvernementales dans le cadre de la modernisation de la loi et de son application. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame L'Heureux.

Alain Laberge, directeur général, Division scolaire franco-manitobaine : Merci beaucoup. Monsieur le président, chers sénateurs et sénatrices, c'est un privilège de vous accueillir au pays de Louis Riel. La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) vous remercie sincèrement d'être ici. Je vous invite, si vous en avez l'occasion, à venir visiter l'une de nos écoles. C'est avec plaisir que nous vous ferons faire une tournée.

L'avenir du français au Manitoba dépend largement d'une DSFM forte. Par compte, une DSFM forte offrant une éducation en français de qualité n'est pas en mesure à elle seule d'assurer la vitalité de la communauté de langue française au Manitoba. Il faut offrir aux Franco-Manitobains, particulièrement aux jeunes enfants, d'autres occasions de parler et de lire en français, mais aussi de voir et d'entendre cette langue en dehors des salles de classe et des écoles. En somme, l'importance de la création d'espaces francophones est pour que bien au-delà de l'école, nos

Actually, the concept of francophone spaces is not new since it was introduced by one of my colleagues, François Benoit, Director General in Ontario, whose brief you will find in the appendix. The DSFM is conscious of its role, and its directive on the language of communication reflects this. In order for the DSFM to succeed in fulfilling its mandate, its students and families need opportunities to live openly in French, outside of schools. A modernized Official Languages Act that takes these needs into account would help the DSFM fulfill its mandate. In this address, on behalf of the DSFM, I will point out a number of shortcomings in the Official Languages Act that have a negative impact on its daily operation. The DSFM will also propose amendments to the Official Languages Act in connection with this committee's study on the modernization of the act.

There are five elements I would like to point out, and a sixth one that is more ad lib.

The first one is the right to federal services in French. The use of "first official language spoken" as a criterion to establish the language obligations of governments is outdated, and no longer accounts for the reality of our communities in 2018 — in particular exogamous families and the diverse composition of our families. Yet this criterion has an impact on French-language education. The loss of services due to the application of a rigid, mathematical criterion is causing devitalization within our population in favour of rapid assimilation toward English. This phenomenon is serious, without even considering its impact on minority French-language education.

Why do I say this? Where there is a town, village or neighbourhood with no bilingual services, there is an erosion of culture, an anglicization. As my colleague mentioned, what do francophones do when they get tired of waiting for services in their language? They turn to English. They give up the fight, they throw up their hands, because although their language is important to them, eventually they become exhausted. Why fight and have to drive an hour to receive a service? Why insist on a service that is of lower quality than what is offered in English? And what do the children of these adults do? They see clearly that the French language is a secondary one, because it is not respected by governments.

In a world like that, we cannot be surprised that a segment of the English-speaking population has little interest in learning French. What's the point? Everything happens in English anyway. The availability of services in French plays a fundamental role for the vitality of our communities; it is therefore very important, for example, that the federal government continue, and in fact increase, its financial support

familles francophones et francophiles puissent s'affirmer socialement et culturellement.

En fait, le phénomène d'espace francophone n'est pas nouveau puisqu'il vient de l'un de mes collègues, M. François Benoit, directeur général en Ontario, dont vous retrouverez le témoignage en annexe. La DSFM est consciente de son rôle. À cet égard, sa directive sur la langue de la communication en témoigne. Pour que la DSFM réussisse à remplir sa mission, ses élèves et leurs familles ont besoin d'occasions de témoigner de l'existence du français sous toutes ses formes en dehors des écoles et une Loi sur les langues officielles modernisée qui tient compte de ses besoins pour aider la DSFM à remplir sa mission. Au cours de la présente allocution, je soulèverai au nom de la DSFM certaines lacunes de la Loi sur les langues officielles qui ont des répercussions négatives sur son fonctionnement quotidien. La DSFM présentera également certaines propositions de modifications à apporter à la Loi sur les langues officielles dans le cadre de votre étude sur la modernisation de cette loi.

Il y a cinq éléments que j'aimerais soulever ainsi qu'un sixième qui est plus ad lib.

Premièrement, le droit des services fédéraux en français. L'utilisation de « première langue officielle parlée » comme critère pour établir les obligations linguistiques du gouvernement est désuète et ne tient plus compte de la réalité de nos communautés en 2018, notamment, l'exogamie de ses familles et la diversité de leur composition. Pourtant, ce critère a un impact sur l'éducation en français. La perte de services en raison de l'application d'un critère rigide et mathématique cause une dévitalisation de notre population au profit d'une assimilation rapide vers l'anglais. Ce phénomène est grave même si on ne tient pas compte de son impact sur l'éducation en français dans un milieu minoritaire.

Pourquoi dis-je cela? Qui dit ville, village ou quartier sans services bilingues dit une déculturation ou une anglicisation. Que font les francophones — comme ma collègue le mentionnait — las d'attendre pour un service dans leur langue? Ils vont aller en anglais. Ils abandonnent le combat, ils baissent les bras, car bien qu'ils tiennent à leur langue, ils se fatiguent après un certain temps. Pourquoi se battre et faire une heure de route pour obtenir un service? Pourquoi exiger un service de qualité moindre, pire, un service de qualité moindre en anglais? Que font les enfants de ces adultes? Ils voient bien que le français est une langue seconde, car elle n'est pas respectée par les gouvernements.

Dans ce monde, il ne faut pas être surpris de constater qu'une tranche de la population anglophone demeure peu intéressée d'apprendre le français. Pour faire quoi? Tout se passe en anglais de toute façon. La disponibilité des services en français joue un rôle fondamental pour la vitalité de nos communautés. Il est donc très important dans cet exemple que le gouvernement fédéral continue et augmente son appui financier à cet égard par le biais

for French-language services through agreements like the Canada-Manitoba Agreement on French-Language Services.

Let's come back to the criterion of "first official language spoken." This criterion does not account for everyone who declares English as their first language but is able to express themselves in French. The offer of services in French gives those people a reason to learn our language; it creates a space within which they can express themselves in the language of the other, in our language. When a community loses a bilingual service or services, this sends a message to young people who want to learn French, or learn in French, that there's not much point in doing so, since that language is becoming folklore. Not only must French be promoted, but a clear message must be sent that it truly remains one of this country's two official languages. Withdrawing the offer of bilingual services and reducing the quality of the services offered will lead our communities straight down the path of assimilation. The French language must be associated not only with the culture, but also with the richness it brings to all Canadians.

It is true that education provides the means to change mentalities and broaden horizons. Communication and the provision of French-language services that are truly of equivalent quality are the most important, tangible elements of true official bilingualism.

Why should a francophone living in an area that is not served by the federal government in both official languages not have that right? Let's not reinvent the wheel where there's no need to do so. Two very simple, concrete changes could be made.

First, the result of the work done by Senators Chaput and Tardif that led to Bill S-209, now sponsored by Senator Gagné, should be incorporated into a new Official Languages Act. This will provide a better framework for the government's obligations set out in Part IV of the Official Languages Act on communications with the public and the provision of services, and in Part XI of the act on consultations and proposed regulations.

Second, this committee should recommend enshrining in the Official Languages Act the requirement that services offered in both official languages be equivalent in a real sense. This principle is not new; it was already recognized by the Supreme Court in 2009 in *DesRochers*. In our opinion, we must go beyond the "Hello!/Bonjour!" that is necessary but that falls far short of guaranteeing true equality.

Second is the disposal of federal lands. The sale and transfer of properties deemed surplus by the Government of Canada is too often left to the discretion of civil servants who either are not

d'ententes que nous avons actuellement comme l'Entente Canada-Manitoba pour les services en français.

Revenons au critère « première langue officielle parlée ». Celui-ci ne prend pas en compte tous les gens qui déclarent l'anglais comme première langue, mais qui ont la capacité de s'exprimer en français. L'offre de services en français donne une raison à ces gens d'apprendre notre langue. Elle crée un espace au sein duquel ils peuvent s'exprimer dans la langue de l'autre, dans notre langue. Lorsqu'une communauté perd un ou des services bilingues, cela envoie un message aux jeunes selon lequel l'apprentissage du français ou apprendre en français ne sert pas à grand-chose puisque cette langue devient une langue folklorique. Il faut non seulement promouvoir le français, mais envoyer un message clair rappelant qu'elle demeure véritablement l'une des deux langues officielles de ce pays. Retirer l'offre de services bilingues et réduire la qualité des services offerts amènera directement nos communautés vers l'assimilation. La langue française doit être rattachée non seulement à la culture, mais aussi à la richesse qu'elle apporte à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Il est vrai que c'est par l'intermédiaire de l'éducation que nous pouvons changer les mentalités et ouvrir les horizons. La communication et la prestation de services de qualité véritablement équivalente en français sont les éléments les plus importants et les plus tangibles d'un bilinguisme véritable et officiel.

Qu'est-ce qui justifie qu'un francophone habitant dans une zone non desservie dans les deux langues officielles par le gouvernement fédéral ne possède pas ce droit? Ne réinventons pas la roue si nous n'avons pas besoin de le faire. Deux changements très mineurs, très simples et concrets pourraient être apportés.

D'abord, il y a lieu d'insérer dans une nouvelle Loi sur les langues officielles le fruit du travail des sénatrices Chaput et Tardif qui a mené au projet de la loi S-209 maintenant parrainé par la sénatrice Gagné. Cela permettrait de mieux encadrer les devoirs du gouvernement prévus à la partie IV de la Loi sur les langues officielles au sujet des communications avec le public et la prestation des services, et à la partie XI en ce qui concerne les consultations et les projets des règlements.

Ensuite, nous proposons que votre comité recommande de consacrer dans la Loi sur les langues officielles l'exigence que les services offerts dans les deux langues soient de qualité réellement équivalente. Ce principe n'est pas nouveau puisqu'il a déjà été reconnu par la Cour suprême dans l'affaire *Desrochers* en 2009. À notre avis, il faut aller plus loin que les « Hello!/ Bonjour! », qui sont nécessaires, mais qui ne suffisent pas à garantir l'égalité réelle.

Deuxièmement, l'aliénation des terres fédérales. La vente des transferts et des biens immobiliers jugés excédentaires par le gouvernement du Canada est trop souvent laissée à la discrétion

familiar with the obligation to adopt positive measures under the Official Languages Act or decide, unknowingly or otherwise, to apply it only when they see fit. Francophones already have great difficulty in obtaining properties that meet their growing needs. Francophones have an incredible growing need when it comes to education. Ms. L'Heureux spoke about it earlier. We need land in order to have schools. If we cannot at least benefit from the implementation of that federal law by the federal government, it is difficult to keep on fighting against assimilation.

des fonctionnaires, qui ne sont pas au courant de l'obligation d'adopter des mesures positives en vertu de la Loi sur les langues officielles ou qui décident, sciemment ou non, de l'appliquer quand bon leur semble. Les francophones ont déjà beaucoup de difficulté à obtenir des terrains. Les francophones ont eu une croissance incroyable au niveau de l'éducation. Mme L'Heureux en a parlé tout à l'heure. Sans terrain, on ne peut pas avoir d'école. Si nous ne pouvons pas bénéficier au moins de la mise en œuvre de cette loi fédérale par le gouvernement, il est difficile de continuer à nous battre sur d'autres plans contre l'assimilation.

I would like to mention as an example something that the DSFM experienced a few months ago. The DSFM learned by pure luck while doing research online — unfortunately too late — that the government had, using the services of a real estate agent from the private sector, put one of its sites in Winnipeg up for sale, on Lagimodière Boulevard, without consulting the DSFM. The DSFM sent a letter in December 2017 to this committee about that site and the federal government's inaction. It is in Appendix D. In short, the sale of the building was announced to the public on the website of Public Services and Procurement Canada and on the website of a real estate agency in English only. In November 2017, the DSFM sent a letter to Public Services and Procurement Canada expressing its interest in the site. In February 2018, the DSFM received an answer from the government saying that the disposal process had complied with the Directive on the Sale or Transfer of Surplus Real Property, which does not require that French-language school boards be consulted and that its department cares about the obligations under the Official Languages Act, which you have in Appendix E.

J'aimerais citer en exemple un fait que la DSFM a vécu il y a quelque mois. On a appris par pur hasard en faisant des recherches sur Internet — et malheureusement, il était trop tard — que le gouvernement fédéral a retenu les services d'un agent immobilier du secteur privé pour mettre en vente l'un des sites à Winnipeg sur le boulevard Lagimodière sans consulter la DSFM. Celle-ci a envoyé une lettre à votre comité au sujet de ce site dans laquelle elle fait part de l'inaction du gouvernement fédéral dans ce dossier en décembre 2017. Vous l'avez en main à l'annexe D. Brièvement, la vente de cet édifice a été annoncée publiquement sur le site de Services publics et Approvisionnement Canada et sur le site d'une agence immobilière, et ce, en anglais seulement! En novembre 2017, la DSFM a envoyé une lettre à Services publics et Approvisionnement Canada dans laquelle elle manifeste son intérêt pour ce site. En février 2018, la DSFM a reçu une réponse du gouvernement indiquant que le processus d'aliénation avait respecté la Directive sur la vente ou le transfert des biens immobiliers excédentaires, qui n'exige pas que les conseils de langue française en situation minoritaire soient consultés et que son ministère ait à cœur ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles que vous avez en annexe E.

Is this not evidence of the need to amend the Official Languages Act to give it more teeth? Why not have it include, quite simply, an obligation on the part of federal institutions to consult school boards before selling its properties? We could talk about all my colleagues in the branch across Canada who have land needs.

N'est-ce pas une preuve qu'il faut modifier la Loi sur les langues officielles afin de lui donner plus de mordant? Pourquoi ne prévoit-elle pas, très simplement, une obligation de la part des institutions fédérales de consulter les conseils scolaires avant de vendre ses terrains? On pourrait parler de tous mes collègues à la direction générale partout au Canada qui ont des besoins au niveau des terrains.

Third, the Official Languages Act must be adapted to the realities of the 21st century. When modernizing the Official Languages Act, I would ask you to take into account the technologies that exist today. They are powerful and provide greater flexibility. The Canadian government must take into account the new demographic reality of the country. Canada has changed since the last reform. What we do note is that we have children in immersion, French-speaking children who will have children in immersion, who will have French-speaking children, who will ensure that this francophone community grows larger and larger. It has even been said that French will be the most spoken language in the world by 2050.

Troisièmement, la Loi sur les langues officielles doit s'adapter à la réalité du XXI^{e} siècle. On vous demande de tenir compte des moyens technologiques qui existent maintenant. Ils sont puissants et permettent une grande flexibilité. Le gouvernement canadien doit prendre en compte la nouvelle réalité démographique de nos populations. Le Canada a changé depuis la dernière réforme. Ce qu'on note, c'est qu'on a des enfants en milieu d'immersion, des enfants francophones qui auront des enfants en immersion, qui auront des enfants francophones, qui feront en sorte que cette francophonie deviendra de plus en plus grande. On dit même qu'en 2050 le français sera la langue la plus parlée au monde.

We talk about a bilingual Canada, but we don't see francophone tourists travelling outside Quebec. Why? Because of the lack of or the very few services in French, and this frightens people.

Fourth is the multilateral framework for French-as-a-second-language learning. You may say I am dreaming, but I like to dream of growing old, and I think it is important that we can dream for our children. Learning in French is vital. That is what we do at the school board, but learning of French is also very important. French second-language education should be compulsory from kindergarten through Grade 12 in order to increase the number of French speakers, and thus create a space in which we can exist in French. To achieve this objective, an article should be added to the Official Languages Act requiring the federal government to adopt a roadmap or action plan on official languages. It is through a roadmap or action plan that the federal government provides financial support for official languages. Such an amendment would provide much-needed certainty for francophone and Acadian communities with regard to official languages funding. This new section could also require the federal government to adopt a national strategy on French first-language and second-language education.

The last thing we would like to raise is the implementation of the Official Languages Act. I think it is important to repeat that it is essential that the Official Languages Act be modernized. We would like to thank you for your efforts in that respect. This tour must be quite exhausting. It will be important for the government to abide by all aspects of the modernized act. The written words must become reality and result in concrete actions. It doesn't matter what form the watchdog takes, whether it is an official languages tribunal or a Commissioner of Official Languages with more robust powers, or more pronounced bilateral work, what is important is that people have an effective remedy to redress violations of their language rights.

I would like to conclude with a few additional ideas that we have looked into at the school division. They include ensuring that all signs across the country are bilingual, ensuring that provincial and territorial governments are subject to the same obligations of bilingualism, and requiring practical functional bilingualism in all new positions in the public service. This last initiative wouldn't be implemented overnight, but this requirement could be accompanied by a grandfather clause for a duration of x years — an educational cycle, for instance, the time it would take for our students in immersion in kindergarten to finish in 15 years — and would become mandatory for all positions after the expiry of the grandfather clause. We are in education. I am in education. We believe in education. We believe in educating people. As much as possible, let's adopt an

On parle d'un Canada bilingue, mais on ne voit pas de touristes francophones aller à l'extérieur du Québec. Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas de services en français ou très peu et cela effraie les gens.

Quatrièmement, le cadre multilatéral de l'apprentissage du français langue seconde. Vous allez peut-être dire que je rêve, mais j'aime rêver à vieillir et je pense que c'est important qu'on puisse rêver pour nos enfants. L'apprentissage en français est fondamental. C'est ce qu'on fait à la Division scolaire, mais l'apprentissage du français est également très important. L'éducation en français langue seconde devrait être obligatoire de la maternelle à la 12e année afin d'augmenter le nombre de locuteurs francophones, ce qui permettrait de créer un espace ou nous pouvons exister en français. Pour atteindre cet objectif, il y a lieu d'ajouter un article dans la Loi sur les langues officielles exigeant que le gouvernement fédéral adopte une feuille de route ou un plan d'action sur les langues officielles. C'est par l'entremise de cette feuille de route ou de ce plan d'action que le gouvernement fédéral appuiera financièrement les langues officielles. Une telle modification créerait un climat de certitude pour les communautés francophones et acadiennes en matière de financement pour les langues officielles, ce dont elles ont grandement besoin. Ce nouvel article devrait également prévoir l'obligation du gouvernement fédéral d'adopter une stratégie nationale en matière d'éducation en français langue première et langue seconde.

Enfin, le dernier élément qu'on aimerait soulever est la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles. Je pense qu'il est important de répéter qu'il est crucial de moderniser la Loi sur les langues officielles. Nous tenons à vous remercier de vos efforts à cet égard. Cette tournée doit être assez éreintante. Il sera important que le gouvernement puisse respecter les aspects de cette nouvelle loi. Il faut que les écrits se reflètent en actions concrètes. Peu importe la forme qu'incarnera le chien de garde, que ce soit un tribunal sur les langues officielles, un Commissariat aux langues officielles plus musclé, un travail bilatéral plus prononcé, ce qui est important, c'est que les gens disposent d'un recours efficace pour faire valoir les violations de leurs droits linguistiques.

J'aimerais conclure en apportant quelques petites idées supplémentaires sur lesquelles nous nous sommes penchés au niveau de la Division scolaire : s'assurer que tous les panneaux de signalisation soient bilingues à la grandeur du pays; s'assurer que les gouvernements provinciaux et territoriaux soient soumis aux mêmes obligations de bilinguisme; et exiger que tout nouveau poste à la fonction publique requière un bilinguisme fonctionnel pratique. Cette dernière initiative ne se fera pas du jour au lendemain, on le sait, mais cette exigence pourrait être accompagnée d'une clause de droits acquis d'une durée de x années, par exemple, un cycle scolaire, le temps qu'on permette à nos élèves de la maternelle en immersion de finir dans 15 ans. Cela deviendrait obligatoire pour tous les postes à l'échéance de la clause de droits acquis. On est en éducation. Je suis en

educational approach. We often talk about a watchdog, but I would much more advocate an educational approach so that we can share together. If a genuine bilingualism is promoted and the next generation is given the opportunity to be educated effectively in both languages, a bilingualism requirement in the workplace will not be seen as favouritism toward francophones, but as a reflection of the fact that Canada is a unified people proud of both its languages.

éducation. On croit en l'éducation. On croit à éduquer les gens. Adoptons une approche éducative autant que possible. On parle souvent de chien de garde, mais je préconiserais beaucoup plus une approche éducative pour qu'on puisse partager ensemble. En faisant la promotion du bilinguisme réel et en donnant à la prochaine génération la chance d'être instruite efficacement dans les deux langues, une telle obligation du bilinguisme au travail ne serait pas vue comme un favoritisme envers les francophones, mais plutôt comme un témoignage que le Canada est un peuple uni et fier de ses deux langues.

Education is the ideal tool for pulling two solitudes together, for bringing people to understand one another. The strength of the Official Languages Act can play an educational role. Let me give you an everyday example. People didn't wear seatbelts fifty years ago. Laws were brought in that made people grumble. Thirty years ago, when I was in the classroom, my teacher smoked. It's something we don't see anymore. Cigarettes weren't outlawed; people weren't condemned. A law was created for the well-being of our children. The same is true for bilingualism. While many anglophones were originally against the idea of official bilingualism, surveys in 2018 show that most Canadians now accept bilingualism. We must therefore be ambitious, and we hope the committee will be ambitious with the modernization of this act. Thank you very much.

L'éducation est l'outil par excellence pour rapprocher les deux solitudes et amener les gens à se comprendre entre eux. La force de la Loi sur les langues officielles peut jouer un rôle éducatif. Je vais vous donner deux exemples banals. Il y a 50 ans, les gens ne s'attachaient pas en voiture. On a créé une loi qui a fait grincer des dents. Il y a 30 ans, lorsque j'étais dans les salles de classe, mon enseignante fumait. C'est quelque chose qu'on ne voit plus aujourd'hui. On n'a pas empêché la cigarette. On n'a pas condamné les gens. On a créé une loi pour le bien-être de nos enfants. On pense que cela peut s'appliquer aussi pour le bilinguisme. Si de nombreux anglophones étaient contre l'idée du bilinguisme à l'origine, en 2018, les rapports indiquent que les gens font preuve de plus d'ouverture envers le bilinguisme. Il faut être ambitieux et on espère que le comité sera ambitieux avec la réforme de cette loi. Merci beaucoup.

The Chair: Thank you very much, Mr. Laberge.

Now the floor goes to the president of the Saint-Boniface University, Gabor Csepregi.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Laberge.

Maintenant, la parole est au recteur de l'Université de Saint-Boniface, M. Gabor Csepregi.

Gabor Csepregi, President, Saint-Boniface University: Mr. Chair and honourable senators, thank you for inviting me to appear before your committee. I am very honoured. You are doing extremely important work. I realize that you have many people to hear today, so I will try to be brief and clear.

Gabor Csepregi, recteur, Université de Saint-Boniface : Monsieur le président et honorables sénateurs et sénatrices, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant votre comité. Je suis très honoré. Vous accomplissez un travail extrêmement important. Je suis conscient que vous avez de nombreuses personnes à entendre aujourd'hui, alors je vais essayer d'être bref et clair.

I would like to start by telling you about a personal experience. When I came here to Canada a long time ago, my strongest desire was to learn French and English well. I also received this instruction from my father. He told me, "The world has already heard this story." My father told me that if I was ever thinking about returning to Hungary, not to go back without the excellent knowledge of French and English. When I was in Hungary, for us, Canada was a bilingual country. People viewed it as a bilingual country, and I am convinced that much can be done to highlight the bilingual character. So, I would like to raise four points that touch on the notions of history, culture, university studies and education.

J'aimerais commencer en vous parlant d'une expérience personnelle. Lorsque je suis venu ici au Canada, il y a bien longtemps, mon désir le plus ardent était de bien apprendre le français et l'anglais. Cette consigne aussi, je l'ai reçue de mon père. Il m'avait dit : « Le monde a déjà entendu cette histoire. » Mon père m'a dit que si jamais j'envisageais de retourner en Hongrie, de ne pas y retourner sans l'excellente connaissance du français et de l'anglais. Lorsque j'étais en Hongrie, pour nous, le Canada était un pays bilingue. On a conçu ce pays comme un pays bilingue et je suis convaincu qu'on peut faire beaucoup pour mettre un relief sur le caractère bilingue. Alors, j'aimerais soulever quatre points qui touchent aux notions de l'histoire, de la culture, des études universitaires et de l'éducation.

First, I would like to talk about history. If we insist on bilingualism, we must recognize and respect the historical trajectory of the country. Eliminating bilingualism would really

Premièrement, j'aimerais parler d'histoire. Si on insiste sur le bilinguisme, il faut reconnaître et respecter la trajectoire historique du pays. Éliminer le bilinguisme, c'est vraiment

cut ties with the past and with history, and vice versa. If we want to forget the past and erase the past, it is also rightly questioning bilingualism. So, a language is not just a means of communication, a way to build relationships, have a job and get services, but also an ability to go back into history, become aware of the history and get fresh ideas, if you so desire, in studying history. So, if there is something missing in the preamble, I would make a recommendation to take it or leave it: it's a reminder of certain historical events. Why have French and English become Canada's official languages? Perhaps we could refer to that in a paragraph.

couper le lien avec le passé et avec l'histoire, et inversement. Si on veut oublier le passé et effacer le passé, c'est aussi mettre en cause à juste titre le bilinguisme. Donc, une langue, ce n'est pas seulement un moyen de communication, un moyen d'établir des relations, d'avoir un emploi, d'obtenir des services, mais c'est aussi une capacité de retourner dans l'histoire, de prendre conscience de l'histoire et aussi de se ressourcer, si vous le voulez dans l'étude de l'histoire. Alors, s'il y a un élément qui manque dans le préambule, je fais une recommandation, à prendre ou à laisser : c'est un rappel à certains événements historiques. Pourquoi le français et l'anglais sont-ils devenus les langues officielles du Canada? Peut-être que dans un paragraphe, on pourrait faire référence à cela.

Second, I would like to talk about culture. A language is also a cultural richness, an indispensable vehicle of culture. To the question — and of course, my colleague here has answered quite broadly — of whether federal institutions sufficiently recognize the importance of valuing Canada's two official languages, I would answer no. Of course, we can talk for a long time about why services in French are lacking. If we look at the culture, there is really a lack of attention paid to this aspect of our lives and to this important dimension of the human being. What is culture? Culture is a set of institutions, conventions, usage, practices and creations specific to a community and defined by a particular language. Culture is also a collection of knowledge, customs, ritual values and festivals preserved by a community's memory. You see, when I talk about these elements of culture, language passes through all these elements. Language is an essential component of these elements. So, of course, you have to talk about the official language, French. We must talk about work, service, but the word "culture" does not appear in the document. I was looking for the word "culture." It does not appear once. Neither does the word "history" nor the word "historical." The word "culture" must be found in the document, perhaps a rather succinct definition, but this word must be used because culture is intimately linked to language, and language can't be dissociated from culture. If we talk about the Franco-Manitoban culture, for example, it is still alive and will be thanks to this language, won't it? One strengthens the other. So, if we talk about the development of minority communities, these communities must live through the successful delivery of services, but also, and above all, through culture. Reference should be made in this document to culture, and it should emphasize the strengthening of particular cultures, especially in minority situations.

Deuxièmement, j'aimerais aborder la culture. Une langue est aussi une richesse culturelle, un véhicule indispensable de la culture. À la question — et bien sûr, mon collègue ici a répondu assez largement — les institutions fédérales reconnaissent-elles suffisamment l'importance de valoriser les deux langues officielles du Canada? Je répondrais non. Bien sûr, on peut parler pendant longtemps de la raison pour laquelle la langue française est absente des services. Si on considère la culture, il y a vraiment un manque d'attention prêté à cet aspect de notre vie et à cette dimension importante de l'être humain. Qu'est-ce que la culture? La culture, c'est un ensemble d'institutions, de conventions, d'usage, de pratiques et de créations propre à une collectivité et défini par une langue particulière. La culture, c'est aussi un ensemble de connaissances, de coutumes, de valeurs rituelles et de fêtes préservé par la mémoire d'une collectivité. Vous voyez, quand je parle de ces éléments de la culture, la langue traverse tous ces éléments-là. La langue est une composante essentielle de ces éléments. Alors, bien sûr, il faut parler par rapport à la langue officielle, le français. On doit parler du travail, du service, mais le mot « culture » n'apparaît pas dans le document. Je cherchais le mot « culture ». Il n'apparaît pas une seule fois. Ni le mot « histoire » ni le mot « historique » non plus. Il faut retrouver dans le document le mot « culture », peut-être donner une définition assez succincte, mais ce mot doit s'y retrouver parce que la culture est intimement liée à la langue, et la langue ne peut pas être dissociée de la culture. Si on parle par exemple de la culture franco-manitobaine, celle-ci est encore vivante et sera vivante grâce à cette langue, n'est-ce pas? L'un renforce l'autre. Alors, si on parle de l'épanouissement des communautés en situation minoritaire, ces communautés doivent vivre à travers la prestation réussie des services, mais aussi, et avant tout, à travers la culture. Dans ce document, on doit faire référence à la culture et insister sur le renforcement des cultures particulières surtout en situation minoritaire.

Third, I would like to talk about university and education. I am the president of the Saint-Boniface University. As you know, this university has always defended language and culture. In addition, this year, we are celebrating the two hundredth anniversary of French education in Manitoba and, goodness knows, the Saint-Boniface University, the Saint-

Troisièmement, j'aimerais parler de l'université et de l'éducation. Je suis le recteur de l'Université de Saint-Boniface. Comme vous le savez, cette université a toujours défendu la langue et la culture. Par ailleurs, cette année, nous célébrons le 200^{e} anniversaire de l'éducation en français au Manitoba et Dieu le sait, l'Université de Saint-Boniface, le Collège de Saint-

Boniface College, and the Saint-Boniface University College have played an extremely important role in this effort to preserve the language and promote the culture. We must consider a university, be it bilingual, anglophone or francophone, as a guardian of language and culture, hence the importance of promoting universities. When we talk about university, of course, we talk about education, but one of the university's important tasks is to educate the educators, because, indeed, at the Saint-Boniface University, we have an excellent faculty of education and they are educators, educators who will promote the language. So, the document must insist on the way, the concrete ways, to help faculties of education to properly train the educators of tomorrow. Provide concrete financial assistance. I totally agree with my colleague Ms. L'Heureux that we have to be much more concrete in the way we propose verbs, yes. That's absolutely right, isn't it? I think that the verbs used in the current legislation are quite weak and vague.

Boniface, le Collège Université de Saint-Boniface, ont joué un rôle extrêmement important dans cet effort de préserver la langue et promouvoir la culture. On doit considérer une université, qu'elle soit bilingue, anglophone ou francophone, comme une gardienne de la langue et de la culture, d'où l'importance de promouvoir les universités. Quand on parle de l'université, bien sûr, on parle de l'éducation, mais une des tâches importantes de l'université, c'est l'éducation des éducateurs, parce qu'effectivement, à l'Université de Saint-Boniface, nous avons une excellence faculté d'éducation et ce sont des éducateurs, des éducatrices qui assureront la promotion de la langue. Donc, dans le document, on doit insister sur la manière, les façons concrètes d'aider les facultés d'éducation à bien former les éducateurs et les éducatrices de demain. Apporter une aide financière concrète. Je souscris tout à fait aux propos de ma collègue, Mme L'Heureux : il faut être beaucoup plus concret dans la manière de proposer des verbes, oui. C'est tout à fait juste, n'est-ce pas? Je pense que les verbes qu'on utilise dans la loi actuelle sont assez faibles et assez flous.

Several times in the document, we talk about instruction, not education. There is confusion here. I think we have to find the word "education." Certainly, education is extremely important, developing certain skills, obtaining qualifications or diplomas that allow students to earn a living. Instruction is extremely important. At the level of language, music and elsewhere. Education is more comprehensive because it embraces all aspects of the person. I suggest that the word "education" be put in the document several times. Also, there is confusion in the document. When investigation is mentioned, the word "instruction" is used, but when directives are discussed, instruction is quite appropriate. I think that's okay. So, in your questionnaire, you use the word "education."

À plusieurs reprises dans le document, on parle de l'instruction et non pas de l'éducation. Il y a une confusion ici. Je pense qu'il faut retrouver le mot « éducation. » Certainement, l'instruction est extrêmement importante, le développement de certaines aptitudes, l'obtention de qualifications ou de diplômes permettant aux étudiants et étudiantes de gagner leur vie. C'est extrêmement important l'instruction. Au niveau de la langue, de la musique et ailleurs. L'éducation est plus globale parce qu'elle embrasse toutes les dimensions de la personne. Je propose que l'on mette dans le document le mot « éducation » à plusieurs reprises. Aussi, il y a une confusion dans le document. Quand on parle d'enquête, on emploie le mot « instruction », mais en revanche, lorsqu'on parle de directives, l'instruction est tout à fait appropriée. Je pense que ça, ça va. Alors, d'ailleurs, dans votre questionnaire, vous faites appel à ce mot « éducation. »

Perhaps there could be a few words about the role of the commissioner. In fact, the commissioner should play a positive role, make recommendations, and provide advice and support. I would like to emphasize the importance of the commissioner in educational environments. The commissioner must be present, and must visit universities and other secondary education and early childhood institutions. Let me give you an example. Bilingualism is rightly emphasized at meetings of university representatives at Universities Canada. Senator Gagné is quite familiar with these meetings. Communications are in both languages, but in fact, during meetings, everything happens in English. So it's really the role of the commissioner to insist on bilingualism, isn't it, during exchanges or at meetings where people speak in both languages so that presentations, conferences, are also done in both languages. This is how the commissioner could make recommendations, could encourage the various associations so that both languages are respected, as well as practised.

Quelques mots peut-être sur le rôle du commissaire. Effectivement, le commissaire devrait jouer un rôle positif, faire des recommandations, prodiguer des conseils, offrir un soutien. J'aimerais insister sur l'importance du commissaire dans les milieux éducatifs. Il doit être présent et doit visiter les universités et les autres établissements d'éducation secondaires et de la petite enfance. Je vous donne un exemple. On insiste à juste titre sur le bilinguisme lors des réunions des représentants des universités à Université Canada. La sénatrice Gagné est tout à fait familière avec ces réunions. Les communications se font dans les deux langues, mais dans les faits, lors des réunions, tout se passe en anglais. Alors, c'est vraiment le rôle du commissaire d'insister sur le bilinguisme, n'est-ce pas, au cours des échanges ou lors des réunions où les gens s'expriment dans les deux langues pour que les présentations, les conférences, se fassent aussi dans les deux langues. Voici comment le commissaire pourrait faire des recommandations, pourrait encourager les différentes associations pour que les deux langues soient respectées et aussi, pratiquées.

Finally, I have met many bilingual people during my career. They became bilingual not just because they were able to get a job, not just because it was an obligation for them, but because there was a basic desire to learn both languages and speak in both languages. Some write in both languages and speak both languages. Perhaps the document should also insist on the love of the language, how to cultivate the language, not just that the language must be an obligation. A piece of legislation can be considered a restrictive power. Right, that's its role, but it can also be seen as a force that directs people and inspires the public to want to act in harmony with the spirit of the law. That's what I wanted to tell you. Thank you very much for your attention.

Enfin, au cours de ma carrière, j'ai rencontré de nombreuses personnes qui sont bilingues. Elles sont devenues bilingues non seulement parce qu'elles étaient capables d'obtenir un emploi, non seulement parce que c'était une obligation pour eux, mais aussi, parce qu'il y avait un désir fondamental chez eux d'apprendre les deux langues et de parler dans les deux langues. Certains écrivent dans les deux langues et s'expriment dans les deux langues. Dans le document, on devrait peut-être aussi insister sur l'amour de la langue, comment cultiver la langue, non seulement qu'il faut imposer une langue, qu'il faut tenir la langue comme une obligation. Une loi peut être considérée comme un pouvoir restrictif. D'accord, c'est son rôle, mais elle peut être aussi être envisagée comme une force qui incite, qui fait naître le désir chez les citoyens d'agir en harmonie, avec l'esprit de la loi. Voilà ce que je voulais vous dire. Merci beaucoup de votre attention.

The Chair: I would like to thank all of the witnesses very much for your testimony.

We will start this conversation with Senator Poirier, the deputy chair of the committee.

Senator Poirier: Thank you for your presentations. Can anyone tell me the percentage of Manitoba's francophone population?

Mr. Csepregi: The francophone population is 3.5 or 3.6 per cent. However, it is also important to consider people who speak both languages, some of whom also consider themselves French-speaking. Francophiles also consider themselves francophones, so I couldn't tell you the exact number of people who speak both languages, but it's much more than 3.6 or 4 per cent.

Senator Poirier: Mr. Laberge, you mentioned it in your brief, so we will take the example of the federal government, which must continue to increase financial support. Is the support you receive based on the percentage of the population that is considered francophone? Is it based on that?

Mr. Laberge: If we are talking about education in French, it isn't just the school division that is backing away. We aren't the only ones receiving funding — there are immersion programs too — so I can't really speak to you about immersion. For the francophone part, yes, it's based on the number of students we have.

Senator Poirier: The reason I am asking is because we have heard from other witnesses in the past few weeks, many of whom told us that the reality of people, bilingual people who speak French and the reality of the number of people designated as bilingual does not always correspond exactly to Statistics Canada data, given the way the questions are asked of the population.

Le président : Merci beaucoup, messieurs, madame, pour vos témoignages.

Nous allons commencer cette conversation avec la sénatrice Poirier, la vice-présidente du comité.

La sénatrice Poirier : Merci de vos présentations. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut me dire quel est le pourcentage de la population francophone du Manitoba?

M. Csepregi : La population francophone est de 3,5 ou 3,6 p. 100, mais il faut considérer aussi les gens qui parlent les deux langues, dont certains se considèrent aussi comme francophones. Les francophiles se considèrent aussi comme francophones, alors le nombre de personnes qui parlent les deux langues, je ne peux pas vous le dire exactement, mais c'est beaucoup plus large que 3,6 p. 100 ou 4 p. 100.

La sénatrice Poirier : Monsieur Laberge, vous en avez parlé dans votre mémoire, donc on va prendre l'exemple du gouvernement fédéral qui doit continuer à augmenter l'appui financier. Est-ce que l'appui que vous recevez est basé sur le pourcentage de la population qui est considérée comme francophone? Est-ce que c'est basé sur ça?

M. Laberge : Si on parle de l'éducation en français, ce n'est pas juste la division scolaire qui recule. Il n'y a pas juste nous qui recevons des fonds, il y a les programmes d'immersion aussi, donc je ne peux pas vraiment vous parler de la partie immersion. Pour la partie francophone, oui, c'est basé sur le nombre d'élèves que nous avons.

La sénatrice Poirier : La raison pour laquelle je vous pose cette question, c'est parce qu'on a entendu d'autres témoins dans les semaines précédentes, dont bon nombre nous ont dit que la réalité des gens, des personnes bilingues qui parlent français et la réalité du nombre de personnes désignées bilingues ne correspond pas toujours exactement aux données de Statistique Canada, compte tenu de la manière dont les questions sont posées à la population.

Mr. Laberge: Absolutely.

Senator Poirier: So I know that there are many people who would like the forms to be changed, and I think there may be some work being done in this area, to get the true portrait of the francophone population, not only in Manitoba but across Canada. So, do you think that if the form was changed, your percentage of 3.5 or 3.6 per cent of francophones, which does not include francophiles, would change significantly in the region?

Mr. Laberge: Definitely. If I may, we are talking about section 23 of the Charter, of course, which currently recognizes clause 1, but not clauses 2 and 3. By chance, statistics had been compiled by a law firm to check whether we were leaning towards clauses 2 and 3. We would go from 5,600 students — this might be about 12,000 potential beneficiaries — to over 24,000. So, more than double don't have access to our schools because the census doesn't identify those people for whom French is often a language of communication. These are people who come from an African country and have neither English nor French as a first language, but they have always used French to communicate from one country with another, from one village with another. These people speak French, but the census does not take it into account. We have people for whom Arabic may be a first language, but who work in French day-to-day. When they fill out the form, they check English. So, actually, having a few more questions in the short form, if I may — because the long form goes to 25 per cent, and the short form is sent to more people — would be very useful for all school divisions in Canada, mine in particular.

Senator Poirier: Can you tell me, for schools that offer French immersion, if anglophones who want to enroll in French immersion can do so up to Grade 12? From Grade 1 to Grade 12? I understand if you don't know the answer.

Mr. Laberge: It depends on the school division. The problem when you get out of greater Winnipeg is finding teachers to teach immersion. There is often a staffing problem. It forces the school division to have its students in one school, and some parents will give up because they think the school is much too far away. In other areas, parents will find that the shortage of teachers, which is Canada-wide right now, is even greater among francophones in minority communities. So, if you don't have teachers trained to teach French and all the other subjects as well, parents will prefer the English system because they feel like they are in a two-tier system. So, immersion programs also often lose students by force of necessity or simply because they don't have the capacity to accommodate them in their schools.

M. Laberge : Absolument.

La sénatrice Poirier : Donc, je sais qu'il y a beaucoup de gens qui aimeraient que les formulaires soient changés, et je pense qu'il y a peut-être des travaux qui sont en train de se faire à ce chapitre, pour obtenir le vrai portrait de la population francophone, pas seulement au Manitoba, mais à la grandeur du Canada. Donc, est-ce que vous pensez que si le formulaire était modifié, votre pourcentage de 3,5 ou 3,6 p. 100 de francophones, qui n'inclut pas les francophiles, pourrait changer énormément dans la région?

M. Laberge : Définitivement. Si vous le permettez, on parle de l'article 23 de la Charte, bien entendu, dont on reconnaît présentement le paragraphe 1, mais dont on ne reconnaît pas les paragraphes 2 et 3. Et par hasard, on avait fait faire des statistiques par une firme d'avocat pour vérifier si on penchait vers les paragraphes 2 et 3. On passerait de 5 600 élèves — on parle peut-être de 12 000 ayants droit possibles — à plus de 24 000. Alors, il y a plus du double qui n'a pas accès à nos écoles parce que le recensement ne recense pas ces gens-là pour qui, souvent, le français est une langue véhiculaire. Il s'agit de gens qui arrivent d'un pays africain et dont ni l'anglais ni le français n'est une première langue, mais qui ont toujours utilisé le français pour communiquer d'un pays à l'autre, d'un village à l'autre. Ces gens-là s'expriment en français, mais le recensement n'en tient pas compte. On a des gens pour qui l'arabe peut être une première langue, mais qui, dans le quotidien, travaillent en français. Or, lorsqu'ils remplissent le formulaire, ils cochent l'anglais. Alors, effectivement, avoir quelques questions de plus dans le formulaire court, si je peux me le permettre — parce que le formulaire long est à 25 p. 100 et que le formulaire court est transmis à un plus grand nombre de gens —, ce serait vraiment très utile pour toutes les divisions scolaires du Canada, la mienne en particulier.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous me dire, pour les écoles qui offrent l'immersion française, si les anglophones qui veulent s'inscrire à l'immersion française peuvent le faire jusqu'à la 12e année? De la 1re à la 12e année? Je comprends si vous n'avez pas la réponse.

M. Laberge : Ça va dépendre des divisions scolaires. La problématique lorsque vous sortez du Grand Winnipeg, c'est de trouver des enseignants pour enseigner l'immersion. Il y a souvent un problème de personnel. Cela oblige la division scolaire à rassembler ses élèves dans une seule et même école, et il y a des parents qui vont abandonner parce qu'ils trouvent que l'école est beaucoup trop loin. Dans d'autres milieux, les parents vont s'apercevoir que la pénurie d'enseignants, qui est partout au Canada présentement, est encore plus grande chez les francophones en milieu minoritaire. Alors, si vous n'avez pas d'enseignants qui sont formés pour enseigner le français, pour enseigner aussi toutes les autres matières, le parent va préférer le système anglais, parce qu'il aura l'impression d'être dans un système à deux tiers. Alors, les programmes d'immersion aussi

vont souvent perdre des élèves par la force des choses ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas la capacité de les héberger dans leurs écoles.

Senator Poirier: Are any efforts being made, perhaps not to lobby, but to encourage people who take French immersion to continue their studies in French and live in French when they go to university? Are they able to? Can students enrolled in French immersion enroll in a French-language university when they finish high school, and are they encouraged to continue to live in French as much as in English?

La sénatrice Poirier : Est-ce qu'il y a des efforts qui sont faits, peut-être pas pour faire pression, mais pour encourager les gens qui prennent l'immersion française à poursuivre ensuite leurs études en français et à vivre en français quand ils vont à l'université? Est-ce qu'ils sont capables d'y aller? Les élèves inscrits à l'immersion française, quand ils ont fini leurs études secondaires, est-ce qu'ils peuvent s'inscrire à l'université francophone et est-ce qu'on les encourage à continuer à vivre en français autant qu'en anglais?

Mr. Laberge: Absolutely.

M. Laberge : Tout à fait.

Senator Poirier: What percentage of young people enrolled in French immersion attend university?

La sénatrice Poirier : Quel est le pourcentage des jeunes inscrits à l'immersion française qui fréquentent l'université?

Mr. Csepregi: I would say that it's currently 30 or 31 per cent. These are students coming from immersion schools, but this year the number is even higher. This year, it's 40 per cent. If I'm talking about new students, that's 40 per cent. They are strongly encouraged. We also promote our university in immersion schools. Recruitment is actually done, and they are admitted. If they meet the admission requirements, they are admitted. There are still interviews, for example, especially in the faculty of education. It's important to ensure that their language skills are up to standard, and they must write exams to get into the faculty of education. If they've done the first three years at the Saint-Boniface University, the exam is not a problem.

M. Csepregi : Actuellement, je dirais que c'est 30, 31 p. 100. Ce sont des étudiants qui viennent des écoles d'immersion, mais cette année, le chiffre est encore plus élevé. Cette année, c'est 40 p. 100. Si je parle des nouveaux étudiants et des nouvelles étudiantes, c'est 40 p. 100. On les encourage fortement. On fait aussi la promotion de notre université dans les écoles d'immersion. On y fait du recrutement effectivement et ils sont admis. S'ils satisfont aux exigences d'admission, ils sont admis. Il y a quand même des entrevues, par exemple, notamment dans la faculté d'éducation. On doit s'assurer que leurs compétences langagières sont à niveau, et ils doivent passer des examens pour entrer à la faculté d'éducation. Si jamais ils ont fait les trois premières années à l'Université de Saint-Boniface, cet examen ne cause pas de problème.

However, there are studies. Because you know, to get into education, you have to complete a general bachelor's degree, which is a three-year program of study. If they went to the University of Manitoba or the University of Winnipeg, and then come to us for two years in French, some of them have difficulty, so we don't admit them. It is important for educators leaving university to have excellent language skills, because they are the ones who will teach young people and awaken their interest in French. They will actually teach French, so they need to be well equipped to teach in immersion schools and DSFM schools.

En revanche, il y a des études. Parce que vous savez, pour entrer en éducation, il faut compléter tout d'abord un baccalauréat général, c'est-à-dire un programme d'étude de trois ans. Si jamais ils ont fait leurs études à l'Université du Manitoba ou bien à l'Université de Winnipeg, et qu'ils viennent ensuite chez nous pour faire deux années en français, certains ont de la difficulté, alors on ne les admet pas. Il est important que les éducateurs et éducatrices qui sortent de l'université aient d'excellences compétences langagières, parce que ce sont eux qui vont enseigner à des jeunes et leur transmettre le goût du français. Ils vont effectivement enseigner le français, donc il faut qu'ils soient bien outillés pour enseigner dans les écoles d'immersion et dans les écoles de la DSFM.

Senator Poirier: Thank you. Do you do a lot of recruiting outside Manitoba to attract people to the Saint-Boniface University?

La sénatrice Poirier : Merci. Est-ce que vous faites beaucoup de recrutement à l'extérieur du Manitoba pour attirer les gens à l'Université de Saint-Boniface?

Mr. Csepregi: We are trying to do more recruiting, but if we could get more grants from the government, we could hire two or three more people and spend more time recruiting. Listen, the University of Ottawa recruits in DSFM schools. It's difficult for us to travel to other provinces because we don't have the

M. Csepregi : On essaie de faire plus de recrutement, mais si on pouvait recevoir plus de subventions de la part du gouvernement, on pourrait embaucher deux, trois autres personnes et faire plus de recrutement. Écoutez, l'Université d'Ottawa fait du recrutement dans les écoles de la DSFM. On

resources. We have two people who work in our recruiting office. So you see how important it is to support universities so that we can do more recruitment. We recruit, yes, but we also recruit outside the country.

Senator Poirier: My last question isn't a trick question, but if I asked you to, what recommendation would you make to the committee as part of the current context of modernizing the Official Languages Act? What would your recommendation be?

Mr. Csepregi: It would be to place much more importance on educational institutions. The act doesn't mention them at all. For instance, paragraph 43(1)(g) states that Canadian Heritage must:

> . . . encourage and assist organizations and institutions to project the bilingual character of Canada in their activities in Canada or elsewhere;

The entire section makes no mention of universities, secondary schools or even daycares. They need to be mentioned. These institutions need to be named. It's really these institutions that are the guarantors, the guardians and promoters of the language. Yet they aren't even mentioned in the act.

Mr. Laberge: I think it should include criteria for establishing language obligations. I feel that it's a loss for francophones outside Quebec, and by simply adjusting the census, we could get numbers that are much closer to the reality in 2018 of the number of francophones and francophiles who would be eligible to attend French-language schools.

Ms. L'Heureux: I will add to what Mr. Csepregi mentioned. Education is important, and early childhood education is very important. Education in French is a right, but we are not entitled to French-language child care. So that causes us a lot of problems. If we are not able to offer children from an early age an education in French, we have really lost our language. Many parents do not have access to these child care services. I think 17 per cent of them in Manitoba have access to French-language child care.

The other thing is that the terminology used in the law must be more aggressive or have more teeth. The terminology is weak. I think it has to be a little tougher. Thank you.

Senator Gagné: Thank you for accepting our invitation to appear today. I just wanted to say that I am always inspired by your comments, and I want to thank you for your leadership and contribution to the development and vitality of Manitoba's francophone communities. It's greatly appreciated.

peut difficilement se rendre dans d'autres provinces, parce qu'on n'a pas les moyens. On a deux personnes qui travaillent dans notre bureau de recrutement. Donc, vous voyez comment il est important de bien soutenir les universités pour que nous puissions faire plus de recrutement. On en fait, oui, mais on en fait aussi à l'extérieur du pays.

La sénatrice Poirier : Ma dernière question n'est pas une question piège, mais si je vous demandais de le faire, quelle est la recommandation que vous feriez au comité dans le cadre du volet actuel sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles? Que serait la recommandation que vous suggéreriez?

M. Csepregi : Ce serait de donner beaucoup plus d'importance à des institutions et à des établissements éducatifs. La loi ne les mentionne pas du tout. Par exemple, à l'alinéa 43(1)g), Patrimoine canadien doit :

> [...] encourager et aider les organisations, associations ou autres organismes à refléter et promouvoir, au Canada et à l'étranger, le caractère bilingue du Canada;

Dans tout cet article, il n'y a aucune mention des universités, des écoles secondaires ou bien des garderies. Il faut les mentionner. Il faut les nommer, ces établissements. Ce sont vraiment des établissements qui sont les garants, les gardiens et les promoteurs de la langue. Or, on ne les nomme même pas dans la loi.

M. Laberge : Pour ma part, il s'agirait des critères visant à établir les obligations linguistiques. Je crois que c'est un manque à gagner pour les francophones hors Québec, et simplement en ajustant le recensement, nous pourrions obtenir des chiffres qui sont beaucoup plus près de la réalité en 2018 du nombre de francophones et de francophiles qui seraient admissibles à fréquenter les écoles françaises.

Mme L'Heureux : Je vais ajouter à ce que M. Csepregi a mentionné. L'éducation est importante, et l'éducation à la petite enfance est très importante. L'éducation en français, c'est un droit, mais on n'a pas droit à un service de garde en français. Alors, ça nous cause énormément de problèmes. Si on n'est pas capable d'offrir aux enfants dès la petite enfance une éducation en français, on vient vraiment de perdre la langue. Beaucoup de parents n'ont pas accès à ces services de garde. Je crois que 17 p. 100 d'entre eux au Manitoba ont accès à un service de garde en français.

L'autre chose, c'est que la terminologie utilisée dans la loi doit être plus agressive ou avoir plus de mordant. La terminologie est faible. Je trouve qu'il faut que ça soit un peu plus dur. Merci.

La sénatrice Gagné : Merci d'avoir accepté notre invitation à témoigner aujourd'hui. Je voulais tout simplement vous dire que je suis toujours inspirée par vos propos, et je vous remercie de votre leadership et de votre contribution au développement et à

l'épanouissement des communautés francophones du Manitoba. C'est très apprécié.

I asked the same question of the president of the Société de la francophonie manitobaine when he came to testify earlier. The chair mentioned, of course, that the Official Languages Act is the cornerstone of the federal government's commitment, but here in Manitoba, we are now counting on the legislative framework of the new Francophone Community Enhancement and Support Act, which was adopted on June 30, 2016.

J'ai posé cette même question au président de la Société de la francophonie manitobaine lorsqu'il est venu témoigner tantôt. Le président a mentionné, évidemment, que la Loi sur les langues officielles est la pierre angulaire de l'engagement du gouvernement fédéral, mais que, ici au Manitoba, nous comptons maintenant sur le cadre législatif de la nouvelle Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, qui a été adoptée le 30 juin 2016.

We all know that education in French is not only a fundamental right but is guaranteed by the Canadian Charter of Rights and Freedoms. It is also the cornerstone of Manitoba's Francophone community and its development. By way of explanation of why the word "instruction" is found in the Official Languages Act, it is because section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms gives us the right to education. It is therefore a term found in the Charter. However, I find the perspective you brought forward, Mr. Csepregi, very interesting regarding the importance of education and to include the notion of education in the act.

Nous savons tous que l'éducation en français est non seulement un droit fondamental, mais qu'elle est garantie par la Charte canadienne des droits et libertés. En outre, c'est la pierre d'assise de la communauté francophone du Manitoba et de son épanouissement. Afin d'expliquer pourquoi on retrouve le terme « instruction » dans la Loi sur les langues officielles, c'est parce que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés nous donne le droit à l'instruction. C'est donc un terme qu'on retrouve dans la Charte. Cependant, je trouve très intéressante la perspective que vous avez avancée, monsieur Csepregi, quant à l'importance de l'éducation et d'inclure la notion d'éducation au sein de la loi.

We also know that education is a provincial responsibility and that a significant portion of the funding is transferred by the federal government under the Protocol for Agreements for Minority-Language Education and Second-Language Instruction. The funds are managed by the Bureau de l'éducation française, which has a fairly broad mandate, from early childhood to schools, elementary and secondary schools, and then post-secondary education. We also know that there is a key assistant deputy minister position that was recently abolished without consultation. Despite these legislative frameworks in place, certain decisions have been made that are worrying and that betray a weakening of the rights acquired by the province.

Nous savons aussi que l'éducation est de compétence provinciale et qu'une partie importante des fonds est transférée par le gouvernement fédéral dans le cadre du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde. Les fonds sont gérés par le Bureau de l'éducation française qui a un mandat tout de même assez large, de la petite enfance en passant par les écoles, l'école primaire et secondaire, et ensuite l'éducation postsecondaire. En outre, nous savons qu'il y a un poste clé de sous-ministre adjoint qui a été aboli tout dernièrement, et ce, sans consultation. Malgré ces cadres législatifs en place, il y a certaines décisions qui sont prises qui inquiètent et qui trahissent une fragilisation des droits qu'a acquis la province.

So to come back to the Official Languages Act, here is my question, which you alluded to it in your answer to Senator Poirier's question, but I will phrase it differently. What concrete role should the Official Languages Act play in education, taking into account the fact that education is a provincial responsibility and considering the context of section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms? What obligation can the act impose on the federal government in education? Anyway, I will begin with this question, and I may have others based on the answers.

Alors, pour revenir à la Loi sur les langues officielles, ma question — vous y avez fait allusion dans votre réponse à la question de la sénatrice Poirier, mais je vais la poser différemment. Quel rôle la Loi sur les langues officielles doit-elle jouer concrètement dans le domaine de l'éducation, compte tenu du fait que l'éducation est de compétence provinciale et compte tenu aussi du cadre de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés? Quelle obligation cette loi peut-elle imposer au gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation? En tout cas, je vais commencer avec cette question, et j'en aurai peut-être d'autres en fonction des réponses.

Mr. Laberge: That is an excellent question. Thank you very much, Senator Gagné, for mentioning that this is a provincial responsibility, but that we receive federal funding. A very problematic element is knowing where the federal funding is going and what it is used for. For us, it is very important for this

M. Laberge : C'est une excellente question. Merci beaucoup, parce que vous l'avez mentionné, sénatrice Gagné, c'est de compétence provinciale, mais nous recevons des fonds fédéraux. Un élément qui est très problématique, c'est de savoir où vont les fonds fédéraux et à quoi ils servent. Pour nous, il est très

act to acquire something of a watchdog role to ensure that francophones and francophiles can receive the money they are due.

important que cette loi puisse devenir une loi ayant un peu le rôle de chien de garde pour que les francophones et les francophiles puissent recevoir l'argent qui leur est dû.

You mentioned the assistant deputy minister. This unilateral decision is sort of what happens when funds are transferred under the roadmap, from the federal government to the provincial government. So are we consulted? We are sometimes, and that's like the tip of the iceberg. Everything seems very nice above the water, but there is a lot of ice underneath, and people don't really know about it. So that's the first element.

Vous avez fait mention du sous-ministre adjoint. Cette décision unilatérale, c'est un peu ce qu'on vit lorsque les transferts de fonds se font dans le cadre de la feuille de route, du gouvernement fédéral vers le gouvernement provincial. Alors, est-ce que nous sommes consultés? Nous le sommes parfois, et c'est comme la pointe de l'iceberg. Tout semble très beau sur le dessus, mais il y a beaucoup de glace en dessous et on n'est pas nécessairement au courant. Alors ça, c'est le premier élément.

The second element, of course, when it comes to criteria for setting linguistic obligations, is that the provinces are often reluctant to establish new schools. I will give you a very concrete example. Here, in Winnipeg, we have two developing neighbourhoods — Sage Creek and Transcona — where the school division has no schools, but Statistics Canada is saying that there are more than 180 francophones in Transcona and over 200 of them in Sage Creek. But the government is not taking those figures into account because only subsection 23(1) of the charter is used. If that right to federal services in French could really be applied, it would help us tremendously.

Le deuxième élément, bien entendu, lorsqu'on parle des critères pour obtenir des obligations linguistiques, c'est qu'il y a souvent une réticence au niveau de la province si on veut établir de nouvelles écoles. Je vais vous donner un exemple très, très concret. Ici, à Winnipeg, nous avons deux quartiers en développement, Sage Creek et Transcona, où la division scolaire n'a aucune école, mais où Statistique Canada nous indique qu'il y a plus de 180 francophones à Transcona et plus de 220 à Sage Creek. Or, le gouvernement ne tient pas compte de ces nombres parce que seul le paragraphe 23(1) de la Charte est utilisé. Si ce droit aux services fédéraux en français pouvait être mis en application de façon réelle, cela nous aiderait énormément.

Mr. Csepregi: I may want to propose two elements. First, when considering Part VII, I wonder why the promotion of French is restricted to a single department and why other departments — such as health or immigration — or all departments don't have an obligation to promote French. It is well known that the Saint-Boniface University receives grants for its health programs, and we are indirectly related to Health Canada. So shouldn't Health Canada also have an obligation to promote both French, of course, and English? I think that insertion should be put forward.

M. Csepregi : J'aimerais peut-être proposer deux éléments. En premier lieu, quand on prend la partie VII, je me demande pourquoi la promotion de la langue française est confiée à un seul ministère et pourquoi les autres ministères, par exemple la Santé ou l'Immigration, ou tous les ministères n'ont pas l'obligation de promouvoir la langue française. On sait très bien que l'Université de Saint-Boniface reçoit par exemple des subventions pour ses programmes offerts dans le domaine de la santé et, indirectement, nous sommes en relation avec Santé Canada. Donc, Santé Canada aussi devrait avoir l'obligation, n'est-ce pas, de promouvoir autant la langue française, bien sûr, que la langue anglaise? Je pense que cette insertion devrait être mise de l'avant.

Second, the legislation could set out — and I'm not sure how — that partnerships between the federal government and provincial governments should be more encouraged. I am thinking of two projects here. The first project that is currently being carried out is an infrastructure project at the Saint-Boniface University, and those infrastructure projects are carried out not only at the university, but at many other universities thanks to federal/provincial co-operation. The second project is the one we put forward to build a kindergarten, and we are still waiting for a response. We want to have a kindergarten at the Saint-Boniface University, a centre of excellence for early childhood. So, once again, we submitted a request to Canadian Heritage and are waiting for a positive response.

Deuxièmement, on pourrait envisager dans la loi, et je ne sais pas sous quelle forme, que les partenariats entre le fédéral et le provincial soient davantage encouragés. Je pense ici par exemple à deux projets. Le premier projet qui est en train d'être réalisé est un projet d'infrastructure à l'Université de Saint-Boniface, et ces projets d'infrastructures sont réalisés non seulement à l'université, mais dans bien d'autres universités grâce à la collaboration du fédéral et du provincial. Le deuxième projet, c'est le projet que nous avons mis de l'avant quant à la construction d'une garderie, et dont nous attendons encore la réponse, une garderie à l'Université de Saint-Boniface, soit un centre d'excellence pour la petite enfance. Alors, là aussi, nous avons soumis une demande à Patrimoine canadien et nous attendons une réponse positive.

Of course, the province must also contribute. So there must be more co-operation, and the act should in a way encourage provincial and federal authorities to make very concrete proposals of projects to support education at all levels. I think this is one way to stress the fact that education is indeed a provincial responsibility, but that, at the same time, the federal government must provide very concrete support. We could also be talking about — but this is more over the long term — co-operation in research. Research is obviously supported at the federal level through various funding agencies, but the provinces provide very little ongoing support for research, especially in social sciences. So we should once again stress establishing a better agreement and better co-operation between the two authorities when it comes to research. I don't know whether that answers your question.

Senator Gagné: Thank you. Yes, given the importance of the education continuum, a number of witnesses have told us that the continuum was at the core of a community's development and vitality. Considering the importance of the education continuum, and of accountability in fund transfers, as you mentioned, do you think a specific part of the legislation should focus on education? So, in addition to Part VII, there would be a Part VIII that would cover specifically education.

Mr. Laberge: That would be very important. I think you mentioned, senator, that education is the foundation of our society. Education in French in a minority setting is even more important. That continuum must survive and there must be better connections, so that we can have a part on education and accountability. It would be a dream for me to also have elements related to research, as it was mentioned earlier, to be able to go further.

Senator Gagné: Thank you.

Mr. Csepregi: Yes, I think that is an excellent suggestion. It's too bad it did not come from us, but from the senator.

Senator Gagné: I asked the question.

Mr. Csepregi: I think it is entirely appropriate. I feel that a part should focus on that. We are increasingly understanding that education not only ensures a community's vitality, but that it has a tremendous effect on crime, health and family cohesion. I mentioned that it impacts culture as a whole and the stability of institutions we are familiar with. So education is the foundation of everything and, if I may say so, since the abolition of the assistant deputy minister position was mentioned, the major flaw in the steps the government has taken to reduce the budget deficit is precisely unilateral cutting without a real concern for

Évidemment, il faut que la province aussi apporte sa contribution. Il doit donc y avoir plus de collaboration, et la loi devrait inciter en quelque sorte les instances provinciales et les instances fédérales à proposer d'une manière très concrète des projets qui soutiennent l'éducation à tous les niveaux. Je pense que c'est l'une des manières de faire valoir le fait qu'effectivement, l'éducation est une affaire de la province, mais qu'en même temps, le gouvernement fédéral doit l'appuyer de façon très concrète. Il pourrait s'agir aussi — mais ça, c'est à plus long terme —, de collaborations au niveau de la recherche. La recherche évidemment est soutenue au niveau fédéral par différentes agences subventionnelles, mais il y a très peu de soutien en cours au niveau de la recherche, surtout en sciences humaines, de la part de la province. Alors, là aussi on devrait insister au niveau de la recherche qu'il y ait une meilleure entente et une meilleure collaboration entre les deux instances. Je ne sais pas si ça répond à la question.

La sénatrice Gagné : Merci. Oui, étant donné l'importance du continuum en éducation, plusieurs témoins nous ont dit que l'éducation, le continuum de l'éducation était à la base du développement et de l'épanouissement de la communauté. Étant donné l'importance du continuum en éducation, de la reddition de comptes en matière de transferts de fonds, vous l'avez mentionné, est-ce que vous croyez qu'il faudrait une partie spécifique de la loi qui traite de l'éducation? Alors, en plus de la partie VII, il y aurait une partie VIII qui traiterait spécifiquement de l'éducation.

M. Laberge : Ça serait très important. Je pense que vous l'avez mentionné, sénatrice, l'éducation, c'est la base de notre société. L'éducation en français en milieu minoritaire, c'est encore plus important. Ce continuum-là doit pouvoir survivre et il doit y avoir de meilleurs liens, afin qu'on puisse justement avoir une partie qui s'adresse à l'éducation et que la reddition de comptes y soit traitée. S'il y avait aussi des éléments liés à la recherche, comme on le mentionnait tout à l'heure, pour pouvoir aller plus loin, pour moi, ce serait un rêve.

La sénatrice Gagné : Merci.

M. Csepregi : Oui, tout à fait, je trouve que c'est une excellente suggestion. Dommage que ça ne vienne pas de nous, mais de la sénatrice.

La sénatrice Gagné : J'ai posé la question.

M. Csepregi : Je trouve que c'est tout à fait approprié. Je pense qu'il y a une partie qui doit être reliée. On comprend de plus en plus que l'éducation non seulement assure la vitalité d'une communauté, mais qu'elle a un effet énorme sur la criminalité, sur la santé, sur la cohésion de la famille. J'ai mentionné qu'elle a un effet sur la culture dans son ensemble, sur la stabilité des institutions que nous connaissons. Donc, l'éducation est à la base de tout. Et si je peux me permettre cette remarque, parce qu'on a mentionné l'abolition du poste de sous-ministre adjoint, le grand défaut des démarches entreprises par le

figuring out whether cuts should not be made in some sectors. Education must be considered differently from other sectors where a cut may be justified. I am not in a position to judge that. My colleagues and I are trying to present arguments to government representatives to the effect that, in education and in French education, cuts are not justified and must not be put forward.

gouvernement pour réduire le déficit budgétaire, c'est précisément de couper d'une façon unilatérale sans vraiment se soucier de savoir s'il y a des secteurs où on ne doit pas couper. L'éducation doit être considérée d'une façon différente des autres secteurs où une coupure pourrait être justifiée. Je ne suis pas en mesure de juger cela. Avec mes collègues, on essaie de présenter précisément les arguments aux représentants du gouvernement que, dans l'éducation et aussi dans le domaine de l'éducation en français, les coupures ne sont pas justifiées et ne doivent pas être mises de l'avant.

Senator McIntyre: Thank you. We are very happy to have you with us today to answer our many questions. I have a question for Mr. Laberge about school infrastructure, but before I put it to him, I would like to make two quick remarks.

You brought up the absence of mechanisms to ensure that the Official Languages Act is fully implemented — mechanisms such as a review of the powers granted to the Minister of Canadian Heritage and those granted to the Treasury Board, in addition to a strengthening of the Commissioner of Official Languages' powers, and so on. I must say that I completely agree with that observation. I actually mentioned that to the first panel of witnesses.

My second question is about the education continuum. As we all know, the idea of ensuring a continuum of education in French is not new. In the first part of our study, young people told us about the importance of including clear references in the act concerning early childhood and post-secondary education, which are part of the education continuum. I would like to make a quick comment here about the Minister of Canadian Heritage remaining silent on the commitments to make in terms of early childhood and post-secondary education, even though she has the power to make those commitments under section 43, Part VII of the act. That said, I am happy to see that your organizations are coming back with this idea of integrating the various components of the education continuum into the act. So congratulations, and I really liked your presentations on that!

I don't intend to repeat everything that has been said so far, so I will come back to Mr. Laberge. Mr. Laberge, you raised the issue of school infrastructure in your brief. I understand that the Division scolaire franco-manitobaine is facing challenges similar to those experienced in British Columbia in terms of access to school infrastructure, and I would like you to tell us more about that.

Le sénateur McIntyre : Merci. Nous sommes très heureux que vous soyez ici aujourd'hui pour répondre à nos nombreuses questions. J'aurais une question à poser à M. Laberge concernant les infrastructures scolaires, mais avant de lui poser cette question, j'aimerais faire deux petites observations.

D'abord, vous avez soulevé les mécanismes manquants pour assurer que la Loi sur les langues officielles soit pleinement appliquée, des mécanismes tels que revoir les pouvoirs accordés à la ministre du Patrimoine canadien et ceux accordés au Conseil du Trésor, en plus de renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles, et j'en passe. Je dois vous avouer que je suis complètement d'accord avec cette observation. D'ailleurs, je l'ai mentionné aux témoins du premier groupe.

En ce qui concerne ma deuxième question, elle porte sur le continuum en éducation. Comme nous le savons tous, l'idée d'assumer un continuum d'éducation en français n'est pas nouvelle. Dans le premier volet de notre étude, les jeunes nous ont soulevé l'importance d'inclure des références claires dans la loi au sujet de la petite enfance et de l'éducation postsecondaire, qui sont parties prenantes du continuum en éducation. J'aimerais faire une petite remarque ici, c'est que la ministre du Patrimoine canadien reste muette sur les engagements à prendre à l'égard de la petite enfance et de l'éducation postsecondaire, même si elle a le pouvoir de le faire en vertu de l'article 43, à la partie VII de la loi. Alors, cela étant dit, je suis ravi de constater que vos organismes reviennent à la charge avec cette idée d'intégrer à la loi les différentes composantes du continuum en éducation. Alors, félicitations, et j'ai bien aimé vos présentations à ce sujet!

Je n'ai pas l'intention de répéter tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant, donc, je reviens à M. Laberge. Monsieur Laberge, dans votre mémoire, vous avez soulevé la question des infrastructures scolaires. Je comprends que la Division scolaire franco-manitobaine vit des défis semblables à ceux vécus en Colombie-Britannique en matière d'accès aux infrastructures scolaires, et j'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce sujet.

Mr. Laberge: Interestingly enough, I spent 13 years with the Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, so I am very familiar with the challenges they may have faced in terms of infrastructure. I had the opportunity to go through that fight with them. The same fight is taking place here. In other

M. Laberge : Ça tombe bien. J'ai travaillé 13 ans pour le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, alors je connais très bien les défis qu'ils ont pu vivre en infrastructure. J'ai eu la chance de vivre ce combat-là avec eux. On vit le même combat ici, c'est-à-dire que si je retourne dans le temps il y a 15

words, if I go back 15 years, it was impossible for francophones to get access to land. You know what the situation in Vancouver is like with land costing a fortune. Most of the land belonged to the Vancouver Board of Education, which did not want to let go of it. In Winnipeg, the situation is very similar. The city is growing, as is the population, and English school boards have control. For example, if there is a new council — so a new development structure — there must mechanically be a school on a specific territory. That is what the developer will be told. And who is called? The English school board is called to have an English and immersion school built. And what's left for us? What is left for us is to see whether we can use or buy any existing buildings. That's because land is increasing rare.

ans, il est impossible pour les francophones d'avoir accès à un terrain. Vous connaissez la situation à Vancouver, les terrains coûtent une fortune. La majorité des terrains appartenaient au Conseil scolaire de Vancouver qui ne voulait pas les laisser aller. À Winnipeg, c'est un peu la même chose. La ville grandit, la population grandit et les droits de regard reviennent aux divisions scolaires anglaises. Par exemple, s'il y a un nouveau conseil, donc une nouvelle structure de développement, il doit y avoir mécaniquement une école sur un certain territoire. C'est ce que le développeur va se faire dire. Et on appelle qui? On appelle la division scolaire anglaise pour y construire une école anglaise et d'immersion. Nous, qu'est-ce qu'il nous reste? Il nous reste à voir s'il y a des édifices existants sur lesquels on peut compter, qu'on pourrait acheter. Parce que les terrains sont de plus en plus rares.

In the Sage Creek area I talked to you about earlier, we randomly came upon a building. It doesn't matter to me whether the school division is informed first or the Société franco-manitobaine is, but francophones must be told about that first because it would help for Aboriginals and francophones level the playing field somewhat. We can visit the building and tell the department of education that we saw it and what the costs will be, based on our analyses, of acquiring that building to turn it into a school, so as to address the lack of francophone schools in the region. I live in the Sage Creek region and I see buses passing by on their way to my daughter's school. It's one hour of travelling. My daughter is a 37-second walk away from the immersion school that was just built. In her head, the children who attend that school are weekend friends. So her network is split in two. If we were at least the first ones informed, we could determine whether we needed those buildings or not, but we would at least have an opportunity to decide. So that is a vital issue for us.

Dans la section de Sage Creek dont je vous parlais tout à l'heure, il y avait un édifice sur lequel on est tombé par hasard. Que ce soit la division scolaire qui soit mise au courant en premier ou que ce soit la Société franco-manitobaine, moi, ça m'importe peu, mais il faut que les francophones puissent être au courant en premier lieu, parce que, pour les Autochtones et les francophones, ça nous permettrait de jouer un jeu égal avec eux. On peut visiter l'édifice et dire au ministère de l'Éducation par la suite que nous l'avons vu et quels seraient les coûts, d'après nos analyses, pour obtenir cet édifice-là pour en faire une école, pour pouvoir pallier le manque d'écoles francophones dans la région. J'habite la région de Sage Creek et je vois des autobus passer qui se rendent à l'école de ma fille. C'est une heure de route. Ma fille est à 37 secondes à pied de l'école d'immersion qui vient d'être construite. Dans sa tête, les enfants qui vont à cette école, ce sont ses amis de la fin de semaine. Son réseau est donc séparé en deux. Alors, ces immeubles-là, si au moins nous étions les premiers avertis, nous pourrions déterminer si nous en avons besoin ou pas, mais au moins, nous aurions l'occasion de nous prononcer. Alors, c'est un enjeu vital pour nous.

Senator McIntyre: I will end on this note. Our Senate committee went to British Columbia last year, if I remember correctly, and we heard horror stories about the disposal of federal land. That said, I am seeing the same thing happening here in Manitoba. I am totally shocked that the federal government is behaving in this way, and I would hope that you will continue to lobby the departments in charge to remedy the situation. It's completely unacceptable. Thank you, Mr. Laberge.

Le sénateur McIntyre : Je terminerais sur cette note. Notre comité sénatorial s'est rendu l'an passé, si je m'abuse, en Colombie-Britannique et, à ce moment-là, nous avons entendu des histoires d'horreur en ce qui touche l'aliénation des terres fédérales. Cela étant dit, je fais le même constat de cette situation ici au Manitoba. Je suis complètement renversé que le gouvernement fédéral agisse de cette façon et j'ose croire que vous allez continuer vos démarches auprès des ministères responsables afin qu'ils rectifient cette situation. C'est complètement inacceptable. Merci, monsieur Laberge.

Senator Moncion: Senator McIntyre has encroached on my territory, but I will go further with questions about buildings because it is really worrisome to see that our federal public servants don't have the instinct to consult you. I will go further. What kind of steps could you take to use the act? I think there is a piece of legislation on the sale of the federal government's buildings. So what could you do to ensure that this piece of legislation would contain provisions providing that, before

La sénatrice Moncion : Le sénateur McIntyre a joué dans mes plates-bandes, mais je vais aller plus loin avec les questions qui touchent les immeubles, parce que c'est réellement inquiétant de voir que nos fonctionnaires fédéraux n'ont pas le réflexe de vous consulter. J'irais plus loin. Quelle sorte de démarche pourriez-vous prendre pour faire appel à la loi? Il y a une loi qui existe, je pense, sur la vente des immeubles du gouvernement fédéral. Alors, qu'est-ce que vous pourriez faire pour qu'à

opening the sale up to the general public, public servants have to check or at least inform the provinces, the federal government, the school boards, and so on? How could you integrate that aspect into a piece of legislation in order to prevent federal public servants from passing you over? What could you do in that respect?

Mr. Laberge: The act already gives us that right. It is there, but it is not applied, so is the procedure known? We have had some opportunities to speak to public servants who told us that they did not even know they had to do that. So a piece of legislation does exist. Buildings should be offered to Aboriginals and francophones first, but when the file comes to a public servant's desk about such and such a building being sold, on Boulevard Lagimodière, the building will be auctioned off. It is sold to the highest bidder and no one knows about it. So the legislation should set out the procedure, a fundamental rule or course of action stipulating that every public servant must know that, when a building is updated, the procedure should be similar to what it is at the Association of Manitoba Land Surveyors, or AMLS. However, instead of being sent to the AMLS, the information would be sent to the province's francophone school divisions, at the very least. I will not say "in Canada" because I don't intend to buy a building in Ontario, but it would be a matter of francophone groups being informed when a building is available in every province at the very least. It would be reported to either us or the Société franco-manitobaine, which often acts as something of an umbrella authority for francophones here. I don't like to use the term "slap on the wrist" because I am in education, and we are rarely taught to slap wrists, but that population and those public servants must be educated, as I note that the majority of public servants are unaware of this procedure. Those I have spoken to on the telephone were even confused and told me that they had no idea. So someone somewhere has failed to pass on the message.

Senator Moncion: I'm sorry, but this is totally absurd!

Mr. Laberge: I completely agree with you.

Senator Moncion: This would give you the right to sue the government.

Mr. Laberge: Exactly.

Senator Moncion: Those public servants are not complying with the legislation, and that would enable you to get money to build your school.

Mr. Laberge: I can take you back to the horror stories I experienced in British Columbia. I remember the horrors; it was worse than horrors. It was theft, quite simply, by the federal

l'intérieur de cette loi, il y ait des dispositions qui prévoient qu'avant que ce soit ouvert au grand public, les fonctionnaires soient obligés de regarder ou, à tout le moins, d'aviser les provinces, le gouvernement provincial, les commissions scolaires, et cetera? Comment pourriez-vous faire pour intégrer cet aspect à l'intérieur d'une loi, afin d'empêcher les fonctionnaires fédéraux de passer par-dessus vous? Donc, qu'est-ce que vous pourriez faire dans ce sens-là?

M. Laberge : En fait, la loi nous donne déjà ce droit. Elle est là, mais elle n'est pas appliquée, alors la procédure, est-ce qu'elle est connue? On a eu l'occasion de parler avec des fonctionnaires parfois qui nous ont dit qu'ils n'étaient même pas au courant qu'ils devaient faire ça. Alors, il y a une loi qui existe, oui. Les immeubles devraient être présentés aux Autochtones et aux francophones en premier lieu, mais lorsque le dossier arrive sur le bureau d'un fonctionnaire... Il y a tel immeuble en vente, boulevard Lagimodière. On va le mettre aux enchères. On le vend au plus offrant et personne n'est au courant. Alors, il faudrait que la loi indique la procédure, une règle de base ou une ligne de conduite qui stipule que chaque fonctionnaire doit être au courant que, lorsqu'une bâtisse est mise à jour, ça devrait se passer un peu comme à l'Association of Manitoba Land Surveyors (AMLS). Cependant, au lieu d'être envoyé à l'AMLS, ce serait envoyé aux divisions scolaires francophones de la province, à tout le moins. Je ne dirais pas « au Canada », parce que je n'ai pas l'intention d'acheter un immeuble en Ontario, mais il s'agirait que, minimalement, dans chaque province, lorsqu'il y a un édifice, que les groupes francophones soient avisés. Soit nous, soit la Société franco-manitobaine qui agit souvent comme le grand parapluie des francophones ici. Je n'aime pas utiliser le terme « taper sur les doigts », parce que je suis en éducation et il est rare qu'on nous apprenne à taper sur les doigts, mais il faut éduquer cette population et ces fonctionnaires, car je constate que la majorité des fonctionnaires ne sont pas au courant. Ceux à qui j'ai parlé au téléphone étaient comme confus et me disaient : « Je n'avais aucune idée, monsieur Laberge. » Alors, il y a quelqu'un, quelque part, qui n'a pas transféré le message.

La sénatrice Moncion : Excusez-moi, mais c'est une aberration incroyable!

M. Laberge : Je suis 100 p. 100 d'accord avec vous.

La sénatrice Moncion : Parce que ça vous donnerait, à vous, le droit de poursuivre le gouvernement fédéral.

M. Laberge : Tout à fait.

La sénatrice Moncion : Ces fonctionnaires ne respectent pas les lois, ce qui vous permettrait d'aller chercher de l'argent pour la bâtir, votre fameuse école.

M. Laberge : Je peux vous ramener aux histoires d'horreur que j'ai vécues en Colombie-Britannique. Je me souviens des horreurs. C'était plus que des horreurs. C'était du vol tout

government and the private sector. The private sector knew that we did not have access to federal lands. So the price of local municipal land soared because they knew full well that the francophones needed that sector to build a school, that the RCMP building on Cambie was no longer available. A school, for $18 million. We cannot afford that. So yes, it is appalling. People have to take responsibility for that, I humbly submit. I am not saying that people do it on purpose, but I think there are some people who do it on purpose.

Senator Moncion: My second question is for — but I do not want to mispronounce your family name, sir.

Mr. Csepregi: That happens sometimes. Not because she is here, but the person who pronounces my name the best is Senator Gagné. Impeccable, really, I mean it!

Senator Moncion: You mentioned something earlier and I think it pertains to all of you. We speak French, but there is a strong interest in learning another language. First of all, how many languages do you speak?

Mr. Csepregi: Well, I get by in both official languages, Hungarian is my first language, and I can get by in German as well because I studied philosophy, so it was essential. When I am in Mexico, I have two Coronas, and my Spanish is good.

Senator Moncion: That brings me to the desire to learn another language. What can we do to make people want to learn a second language? Let me tell you a bit about my experience as a Franco-Ontarian, because I come from a family that spoke French only. When I started grade school, I had to start learning English starting in Grade 2, and I hated it. I had absolutely no interest and my mother did not encourage me to speak English either. Later on, at high school in Ontario, in order to graduate and get our diploma, we also had to pass English in Grades 9 through 12. It does not make sense because the anglophones do not have that requirement. The fact that it was required never made me want to learn English. I learned it though, of course. I was in Ontario and I could manage in both official languages. What interests me is the desire to learn another language. How can we develop that crucial desire in a system that requires us to learn another language, whether it is French or English, if we are forced to do it? How can that be done?

Mr. Csepregi: It is often a question of chance, chance encounters, but I would like to highlight certain experiences. I think it is difficult for a family to instill that desire because the

simplement, autant de la part du gouvernement fédéral que du secteur privé. Le secteur privé savait qu'on n'avait pas accès aux terrains fédéraux. Ainsi, le prix des terrains municipaux locaux qui appartenaient à des gens montait en flèche parce qu'ils savaient très bien que les francophones avaient besoin de ce secteur pour y bâtir une école, que le bâtiment de la GRC sur Cambie n'était plus disponible. Il reste une école, 18 millions. On n'a pas cet argent-là. Alors, oui, c'est aberrant. Il faut que les gens en prennent la responsabilité, et je le dis en toute humilité. Je ne dis pas qu'il y a des gens qui font exprès, mais je pense qu'il y en a qui font exprès.

La sénatrice Moncion : Ma deuxième question s'adresse plutôt à … mais je ne veux pas mal prononcer votre nom de famille, monsieur.

M. Csepregi : Ça m'arrive quelquefois. Ce n'est pas parce qu'elle est ici, mais la personne qui prononce le mieux mon nom, c'est la sénatrice Gagné. Impeccable. C'est vrai, c'est vrai!

La sénatrice Moncion : Vous avez mentionné quelque chose tout à l'heure, et je pense que ça touche chacun de vous. On parle français, mais il y a le désir fondamental d'apprendre une autre langue. Tout d'abord, combien de langues parlez-vous?

M. Csepregi : Bien, je me débrouille dans les deux langues officielles, ma langue maternelle est le hongrois, et je me débrouille aussi en Allemand à cause de ma formation en philosophie, où il le fallait absolument. Lorsque je suis au Mexique, je prends deux Coronas, et l'espagnol va bien.

La sénatrice Moncion : Cela m'amène à vous parler justement du désir d'apprendre une langue. Comment fait-on pour développer le désir d'apprendre une seconde langue? Je vais vous parler un peu de mon expérience de Franco-Ontarienne, parce que je viens d'une famille qui était exclusivement francophone. Lorsque je suis arrivée à l'école primaire, à partir de la deuxième année, je devais apprendre à parler l'anglais, et je détestais ça. Je ne voulais rien savoir, et ma mère ne nous encourageait pas non plus à parler anglais. Plus tard, au niveau secondaire en Ontario, pour pouvoir terminer nos études secondaires et recevoir notre diplôme, nous devions réussir nos cours d'anglais de 9^{e}, 10^{e}, 11^{e} et 12^{e} année. Il y a une aberration parce que du côté des anglophones, ce n'est pas obligatoire. Alors, le fait qu'il y ait une obligation n'a jamais créé chez moi le désir d'apprendre l'anglais. Évidemment, je l'ai appris. J'étais en Ontario et je me débrouillais dans les deux langues officielles. Ce qui m'intéresse, c'est le désir de l'apprentissage d'une langue. Comment développe-t-on ce fameux désir dans un système qui nous oblige à apprendre une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, si on se retrouve dans l'obligation de faire quelque chose? Alors, comment fait-on?

M. Csepregi : Souvent, aussi, c'est la chance, des rencontres fortuites, mais je voudrais insister sur un certain nombre d'expériences. Je pense que c'est difficile de faire naître le désir

last thing that children want to do at the age of 12 is listen to their parents. They are not interested in what their parents have to say. Later on, they become much wiser, I think you would agree. I think it is up to educators. Jacqueline de Romilly, an educator in France, wrote some very good books. She also developed a love of literature and refined her knowledge of the French language. It is really up to educators, educators who have a passion for the language and who can really make their students understand that learning French is not just about getting a job. It is also fundamentally enriching on a human level to have a good knowledge of French and of various creations in the French language.

I wanted to add two more things. A taste for cultivating one's mind has to develop, just as the taste of wine does. People have to cultivate that love of the French language throughout their lives, and as to the continuum in education, of course, there is the family, daycare, high schools, university, but in this part about education, we must also stress continuing education, that is, learning after the years spent at university or college. I think the act must also include the educational environment students are in. What do I mean by that? Theatre, television, newspapers. We have journalists from *La Liberté* here. In order for *La Liberté* to continue to be supported and to put out very good articles that appeal to students, we must create an educational society, in a sense, I think, where language is recognized not only as an important tool for communication, but also as a source of enrichment. That is the idea.

Once again, it is the educator's passion and spark that can instill a desire to learn a language, as well as being fortunate to have a few models. I started liking French after reading *Une saison dans la vie d'Emmanuel,* quite an exceptional novel, and I also liked *Un simple soldat,* by Marcel Dubé. So literature can also instill a love for the language.

Mr. Laberge: If I may say so, we have asked our students about this and they often said they see French as a language of work. Perhaps it is like that for you in Ontario. So French has not been taught as a language for having fun, laughing or crying, as Gabor said. We certainly like our work, but we are happy when the bell rings on Friday so we can go home and have fun. So the language has to be something that is fun and lively.

au sein de la famille parce que la dernière personne qu'on veut écouter à l'âge de 12 ans, ce sont nos parents. On ne s'intéresse pas à ce que nos parents nous disent. Plus tard, ils deviennent beaucoup plus sages, n'est-ce pas? Mais je pense que c'est le rôle des éducateurs. Il y a de très bons ouvrages de Jacqueline de Romilly, qui était une éducatrice en France. Elle a aussi développé un goût pour la littérature et elle a affiné ses connaissances de la langue française. Vraiment, ça revient aux éducateurs, les éducateurs qui ont une passion pour la langue et qui vont vraiment faire comprendre aux étudiants, aux élèves, que ce n'est pas parce qu'on veut obtenir un emploi qu'on doit apprendre le français, parce que c'est un enrichissement fondamental de l'être humain de bien connaître la langue française et les différentes créations de la langue française.

Je voulais ajouter deux autres choses. C'est que le goût doit se cultiver aussi, tout comme le goût du vin. On doit cultiver cet amour de la langue française tout au long de la vie, et quand on parle de continuum en éducation, il y a bien sûr la famille, la garderie, les écoles secondaires, l'université, mais il faut insister aussi, dans cette partie sur l'éducation, sur l'éducation permanente, c'est-à-dire l'éducation qui suit pour ainsi dire les années universitaires ou les années passées au collège. Je pense qu'on doit aussi inscrire dans la loi cet environnement éducatif dans lequel les élèves et les étudiants se retrouvent. Qu'est-ce que j'entends par là? Le théâtre, la télévision, le journal. Nous avons ici des journalistes de *La Liberté*. Que *La Liberté* soit soutenu, qu'il puisse aussi produire de très bons articles qui attirent l'intérêt des étudiants. On doit en quelque sorte créer une société éducative, n'est-ce pas, où la langue est reconnue non seulement comme un moyen de communication important, mais aussi comme une source d'enrichissement. Alors, je pense que c'est ça.

Encore une fois, je dirais que c'est la passion des éducateurs, le feu, la flamme des éducateurs qui va faire naître ce désir, et aussi si on a la chance de trouver quelques modèles. J'ai commencé à aimer la langue française à la suite de la lecture du livre *Une saison dans la vie d'Emmanuel*. C'était un roman tout à fait particulier, et j'ai commencé à aimer aussi *Un simple soldat*, de Marcel Dubé. Ainsi, la littérature peut faire naître aussi l'amour de la langue. Voilà.

M. Laberge : Si je peux me le permettre, nous avons sondé nos élèves quant à cet élément et, souvent, ils nous ont confié que le français pour eux était l'équivalent d'une langue de travail. C'est peut-être un peu la même chose pour vous en Ontario. Alors, on n'a pas fait du français une langue avec laquelle on peut s'amuser, rire ou pleurer, comme disait Gabor. Nous aimons bien notre travail, mais nous sommes heureux le vendredi quand la cloche sonne et que nous pouvons retourner à la maison pour avoir du plaisir. Alors, il faut rendre la langue amusante et vivante.

When you go to Mexico — we were talking about Mexico earlier —, you quickly learn the words. You want to learn them. First "*cerveza*" and then "*baño,*" because after a few "*cervezas*" you say "*baño, por favor.*" That is what I mean.

Senator Moncion: I would go even further. Young people have talked to us about the importance of bilingualism, something we have not discussed that much this morning. For the young anglophones we have met, however, that is an aspect of the language that is extremely important to them. It seems that young people today do not want to identify as closely with the francophone or anglophone community. They seem to want to identify with bilingualism. There are issues with the quality of spoken French, however, and that is another comment we heard from the young people who said their French is often not good enough. They get corrected and that bothers them. So there is also some exclusivity associated with the language, as well as the whole bilingualism aspect. Finally, in all the comments you made this morning, you also touched on the importance of the words chosen to strengthen the Official Languages Act. Thank you for those comments and we will see where it takes us. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Before I give the floor to Senator Mégie, I have a question about what inspires people to learn a second language. We went to Prince Edward Island, where young immersion students told us that, basically, people do not fall in love with a grammar rule. People fall in love with an activity, a language, because it opens them up to authentic experiences and cultural experiences.

Mr. Csepregi, you said earlier that 40 per cent of your students come from the immersion program. Do you see a cultural difference between those students and the francophone students? In other words, have the young people from immersion schools made a strong enough link between language and culture? At all the elementary schools we visited in Prince Edward Island, we were told that there are weaknesses in that regard.

Mr. Csepregi: It is hard to say, but the students I have met are all in nursing and the arts. Some who are in the sciences want to go into medicine. I have talked to a number of students and they really do want to speak well. They want to speak well and use the language correctly. For my part, I do not see a difference between them. Perhaps they are not as familiar with Franco-Manitoban history, I see some weakness in that regard, but they do have respect for the language. Perhaps not love for the language, but great respect, from what I have seen. They would like to be in an environment where they can really practise both languages. I have not noticed a big difference between them.

Lorsqu'on va au Mexique — on parlait du Mexique tout à l'heure —, on apprend rapidement les mots. On veut les apprendre. C'est « *cerveza* » et ensuite « *baño* », parce qu'après quelques « *cervezas* », c'est « *baño, por favor* ». Alors, c'est un peu ça.

La sénatrice Moncion : Je vais aller un peu plus loin. Les jeunes nous ont mentionné l'importance du bilinguisme, et on n'en parle pas beaucoup dans les commentaires ce matin, mais pour les jeunes anglophones qu'on a rencontrés, c'est l'un des aspects de la langue qu'ils trouvent extrêmement importants. Donc, aujourd'hui, les jeunes semblent moins vouloir s'identifier à la francophonie ou à l'anglophonie. On semble vouloir plus s'identifier au bilinguisme. Maintenant, il y a des lacunes quant à la qualité du français qui est parlé, et ça, c'est un autre commentaire que les jeunes nous ont fait en disant que, souvent, leur français n'est pas assez bon. Ils se font reprendre et ça devient dérangeant pour eux. Donc, il y a l'exclusivité aussi qui est associée à cette langue-là, et il y a tout le côté du bilinguisme. Finalement, dans tous les commentaires que vous avez mentionnés ce matin, il y a la question de l'importance des mots qui sont choisis pour renforcer la Loi sur les langues officielles. Je vous remercie de ces commentaires, et nous verrons où ça va nous mener. Merci.

Le président : Merci beaucoup.

Avant de passer la parole à la sénatrice Mégie, je voudrais poser une question sur ce qui donne envie aux gens d'apprendre une seconde langue. Nous sommes allés à l'Île-du-Prince-Édouard et nous avons entendu des jeunes qui sont des étudiants en immersion qui disaient que, dans le fond, on ne tombe pas en amour avec une règle de grammaire. On tombe en amour avec une activité, avec une langue, parce qu'elle nous permet de vivre des expériences authentiques et des expériences culturelles.

Vous disiez tout à l'heure, monsieur Csepregi, que 40 p. 100 de vos étudiants viennent du programme d'immersion. Est-ce qu'il y a un décalage culturel entre ces étudiants et les étudiants francophones? En d'autres mots, est-ce que les jeunes qui viennent des écoles d'immersion ont fait un lien suffisant entre la langue et la culture? Dans certaines écoles, dans toutes les écoles élémentaires que nous avons visitées à l'Île-du-Prince-Édouard, on nous parlait de lacunes à ce niveau-là.

M. Csepregi : C'est difficile à dire, mais les étudiants que j'ai rencontrés, ce sont tous des étudiants en sciences infirmières et aussi en arts. Certains qui sont en sciences se destinent à la médecine. J'ai parlé à plusieurs étudiants, et vraiment, il y a une volonté de bien parler tout de même. Il y a une volonté de bien parler et un souci de la correction de la langue. Moi, je ne pense pas qu'il y a un écart entre les deux. Peut-être qu'ils connaissent moins l'histoire de la francophonie manitobaine, je pense qu'il y a une lacune à ce chapitre, mais il y a quand même un certain respect pour la langue. Peut-être pas un amour de la langue, mais un grand respect, selon ce que j'ai constaté. Ils souhaitent se

Even Franco-Manitobans speak English among themselves sometimes, and we do not correct them. We are very happy to have them with us, but sometimes it is not that easy to tell the difference between a Franco-Manitoban and an immersion student, because an immersion student speaks French as well as the others. They both speak very well. So I do not see a difference, here in Manitoba, at least.

The Chair: Okay. Thank you very much.

Senator Mégie: I just wanted to discuss something with you quickly. After Senator Poirier's questions, I was looking at the language statistics page for Manitoba, and you said that, among the possible suggestions, the criteria should be changed. The criteria seem to be confusing for everyone. I noticed that, between 2006 and 2016, the percentage dropped, on all the criteria. It is as though everything is dropping off: French as a mother tongue, as the language spoken at home, as the first official language spoken. What does that mean for the people? There is also the rate of French-English bilingualism. Are you concerned by the decline in all these areas? Do you think this is the result of a bias created by the criteria or does it indicate what is really happening?

Mr. Laberge: Am I concerned? Yes. We are concerned because many people will rely on these statistics without ever really taking the time to analyze them properly. You talked about the way the question is worded. I would say that a parent who wants to enroll their child in the French-language school board will look at section 23. Nine times out of ten, they do not necessarily understand the wording and do not know if they are at the right place. So it is similar when people fill out a survey. I had the opportunity to work on the questionnaire with a number of management colleagues. Even we said that immersion schools are not the same across Canada, that they differ from province to province. So from the parent's point of view — and this is something we also see often — the first language learned is not necessarily French or English, but the person will put English anyway because it is their language of work, or for some other reason.

So are the statistics conclusive? In our opinion, no. Is it alarming? Yes, because in any case if someone somewhere has not filled out the survey properly or the question was not asked properly, or perhaps our numbers are dropping of... but I am inclined to think the opposite, because we see high demand for immersion in all the provinces.

retrouver dans un milieu où ils peuvent effectivement pratiquer les deux langues. Je n'ai pas constaté un grand écart entre eux. Même les Franco-Manitobains vont aussi parfois se parler en anglais entre eux, et on ne les corrige pas. Nous sommes très heureux qu'ils soient avec nous, mais parfois, ce n'est pas tout à fait facile de faire la distinction entre un Franco-Manitobain et un étudiant d'immersion, parce qu'un étudiant d'immersion parle aussi bien la langue française que l'autre. Les deux parlent très bien. Donc, je ne vois pas cet écart ici, au Manitoba, du moins.

Le président : D'accord. Je vous remercie beaucoup.

La sénatrice Mégie : Je voulais simplement soulever un petit point avec vous. Je regardais justement, à la suite des questions de la sénatrice Poirier, la page statistique de la langue au Manitoba, et vous aviez dit que dans les suggestions à faire, il s'agirait de modifier les critères. Les critères semblent créer de la confusion pour tous. J'ai remarqué qu'entre 2006 et 2016, sur tous les critères, il y a une baisse du pourcentage. C'est comme si tout diminue : langue maternelle, le français comme langue parlée à la maison, le français comme première langue officielle parlée. Qu'est-ce que ça veut dire pour les personnes? Il y a aussi le taux de bilinguisme français-anglais. Est-ce que ça vous inquiète, la baisse du taux pour tous les critères? Pensez-vous que c'est un biais créé par les critères ou que c'est une réalité?

M. Laberge : Est-ce que je suis inquiet? Oui. Nous sommes inquiets parce que plusieurs personnes vont se fier à ces statistiques sans jamais vraiment avoir pris le temps de les analyser comme il faut. Vous avez parlé de la langue utilisée pour poser la question. Je vous dirais que, dans le cas d'un parent qui veut inscrire son enfant à la Division scolaire francophone, il va regarder l'article 23. Neuf fois sur dix, il ne comprendra pas nécessairement le libellé, et il ne sait pas s'il est à la bonne place ou au bon endroit. Alors, c'est un peu la même chose au moment de remplir le sondage. J'ai eu la chance de travailler justement sur le questionnaire avec plusieurs de mes collègues au sein des directions générales. Même nous, nous disions que, à travers le Canada, une école d'immersion n'a pas la même signification d'une province à l'autre. Alors, pour un parent, la première langue apprise, et c'est l'autre élément qu'on voit souvent, la première langue apprise n'est pas nécessairement le français ni l'anglais, mais la personne va indiquer que c'est l'anglais de toute façon, parce que c'est sa langue de travail, parce que, parce que, parce que.

Alors, est-ce que les statistiques sont probantes? À notre avis, non. Est-ce que c'est alarmant? Oui, parce que, peu importe, s'il y a quelqu'un quelque part qui n'a pas bien rempli le sondage ou qu'on n'a pas bien posé la question, ou qu'on est peut-être en décroissance... mais je serais porté à croire le contraire, parce qu'on constate une grande demande pour l'immersion et le français dans toutes les provinces.

Senator Mégie: The point of my question was that, when Ms. L'Heureux was talking about early childhood and high school, I understood that enrolment drops off between high school and university. There is a dip. I wondered whether that is due to the drop in the percentage, or if it is related to funding, as you mentioned earlier.

La sénatrice Mégie : Le lien que je voulais faire avec cette question, c'est que quand Mme L'Heureux parlait de la petite enfance, de l'école secondaire, j'ai cru comprendre qu'il y a tout de même un creux entre l'école secondaire et l'université en ce qui a trait au taux de fréquentation. C'est comme s'il y avait un creux. Je me suis demandé si c'était la baisse du pourcentage qui explique ça, ou si c'est un phénomène lié au financement, comme vous l'avez soulevé tout à l'heure.

Mr. Laberge: I can talk about high schools and Mr. Csepregi can answer with regard to universities. A survey was conducted three years ago, I think. Grade 12 students were asked why they were not all necessarily going to the Saint-Boniface University because, to quote Mr. Csepregi, it is the only choice. Unfortunately, with regard to funding, and Mr. Csepregi could say more about this, the problem is that our students do not have access to all the faculties at the Saint-Boniface University, because it does not have the funding to offer all the programs. I am sure that if the Saint-Boniface University offered all the programs, our students would not necessarily leave.

M. Laberge : Je peux parler pour la partie du secondaire. Je vais laisser M. Csepregi répondre pour la partie universitaire. On avait commencé un sondage il y a déjà trois ans, je pense. On est allé voir les élèves du secondaire en 12e année pour vérifier pourquoi ils n'allaient pas nécessairement tous à l'Université de Saint-Boniface parce que, et pour citer M. Csepregi, l'université, c'est le seul choix. Malheureusement, pour la question du financement de notre côté, M. Csepregi pourrait en parler davantage, c'est que nos élèves n'ont pas accès à toutes les facultés de l'Université de Saint-Boniface, parce que celle-ci n'offre pas tous les programmes, faute de financement. Je suis certain que si l'Université de Saint-Boniface offrait tous les programmes, nos élèves ne s'expatrieraient pas nécessairement.

There is also a lack of understanding. Many of our students do not understand that they can study at the Saint-Boniface University for two years, that all their courses will be recognized and that, two years later, they can go elsewhere. They are afraid of not being able to transfer so they go to Ottawa right away. The wealthiest universities, such as Ottawa, Sherbrooke, McGill and British Columbia, have also been making a very, very strong push. They come to our schools and offer the francophone students scholarships of $10,000 or $15,000. They compete with each other, so the students have the choice. Many of our students have told us — and this is something we have to work on — that it always seems like the same little group between Grade 12 and what I call the first year of university. In the village of Saint-Jean-Baptiste, for instance, if there were five students in Grade 12, the same five students would be together the following year. Some will say, "good, the same three girls, the same two guys, I know them", without realizing that there are many international and immersion students. So that is something else we have to work on.

Il y aussi un manque de compréhension. Plusieurs de nos élèves ne comprennent pas qu'ils peuvent étudier deux années à l'Université de Saint-Boniface, que tous leurs cours seront reconnus et qu'après deux années, ils peuvent aller ailleurs. Ils ont la crainte de ne pas pouvoir transférer, alors ils vont tout de suite aller à Ottawa Or, il y a une offensive très, très, très marquée des universités plus riches, comme les universités d'Ottawa, de Sherbrooke, McGill et de la Colombie-Britannique. Elles arrivent dans nos écoles, et donnent des bourses de 10 000 $, 15 000 $ aux francophones. Elles se battent, alors les élèves ont le choix. Je vous dirais que plusieurs de nos élèves nous ont dit aussi — et ça, c'est à nous de travailler là-dessus – qu'ils ont l'impression qu'entre la 12e année et ce que j'appelle la première année d'université, c'est toujours le même petit groupe. Alors, au village de Saint-Jean-Baptiste, par exemple, si on était cinq en 12e année, on sera encore avec les mêmes cinq l'année prochaine. Il y en a qui se disent « bien, c'est les trois mêmes filles, les deux mêmes gars, je connais ce monde-là », ne sachant pas qu'il y a plein d'élèves internationaux et d'élèves de l'immersion. Alors, on a un travail à faire de ce côté-là aussi.

Mr. Csepregi: A number of students might be looking for a girlfriend later on, which is normal. They might be somewhere else and then in many cases come back from the University of Manitoba or the University of Winnipeg, looking for a friendlier environment. So the slogan I use — as Alain put it so well — is that the Saint-Boniface University is not the first choice for francophones, it is the only choice. There you go.

M. Csepregi : Il y a plusieurs élèves qui se cherchent une « blonde » après, et c'est normal, ils vont se retrouver ailleurs, mais ensuite, il y en a plusieurs qui reviennent de l'Université du Manitoba, de l'Université de Winnipeg, parce qu'ils cherchent un environnement plus amical. Donc, le slogan que j'emploie, c'est que – et Alain l'a bien dit — l'Université de Saint-Boniface pour les francophones, ce n'est pas le premier choix, c'est le seul choix. Alors, voilà.

The Chair: Thank you very much. We will conclude the meeting on that positive note. Thank you to our three witnesses.

Le président : Merci à nos trois témoins. Nous allons donc conclure cette séance sur ces bonnes paroles.

[*English*]

We are now pleased to welcome, from Canadian Parents for French - Manitoba, Ms. Rena Prefontaine, President; Ms. Krystyna Baranowski, Vice-President; and Ms. Catherine Davies, Executive Director.

Canadian Parents for French is a national volunteer network that recognizes the value of learning French and actively promotes opportunities for young Canadians to learn and use French as a second language.

Welcome. The floor is yours.

[*Translation*]

Krystyna Baranowski, Vice President, Canadian Parents for French - Manitoba: Hello, senators. The members of Canadian Parents for French — Manitoba thank you for this invitation.

[*English*]

Canadian Parents for French - Manitoba, or CPF Manitoba, is part of a nationwide, research-informed, volunteer organization that champions the opportunity to learn and use French for all those who call Canada home. We support and provide services to Manitoba's 82,000 French second language students. French second language, or FSL, refers to core French — French in English schools — and French immersion.

We provide FSL students with a variety of French socio-cultural learning opportunities and we are a leader in the promotion of FSL learning. Our "French: An Opportunity of a Lifetime" project encourages students to continue their FSL studies through high school and beyond, and our FSL Certificates of Merit recognize their FSL achievements at the high school level.

Our most well-known and successful initiative is French for Life, which encourages FSL enrolment. Its facets include interactive presentations for students, information sessions for parents and educators, public visual advertising campaigns, and a website. French for Life's success is reflected in increased French immersion enrolment in Manitoba, which is now at an all-time high of 25,000 students and growing.

[*Traduction*]

Nous sommes maintenant ravis d'accueillir des représentantes de la section manitobaine de l'organisme Canadian Parents for French. Nous avons Mme Rena Prefontaine, présidente, Mme Krystyna Baranowski, vice-présidente, et Mme Catherine Davies, directrice générale.

L'organisme Canadian Parents for French est un réseau national de bénévoles qui reconnaissent la valeur de l'apprentissage du français et qui font activement la promotion d'occasions pour les jeunes Canadiens d'apprendre et d'utiliser le français comme langue seconde.

Bienvenue. Vous avez la parole.

[*Français*]

Krystyna Baranowski, vice-présidente, Canadian Parents for French - Manitoba : Bonjour, mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs. Les membres de Canadian Parents for French - Manitoba vous remercient de cette invitation.

[*Traduction*]

La section manitobaine de l'organisme Canadian Parents for French, ou CPF Manitoba, fait partie d'un organisme national de bénévoles qui se fonde sur les recherches et qui fait la promotion d'occasions d'apprendre et d'utiliser le français pour tous ceux qui vivent au Canada. Nous soutenons les 82 000 élèves manitobains en français langue seconde et nous leur fournissons des services. Nous entendons par « français langue seconde » le programme de base de français dans les écoles anglophones et le programme d'immersion en français.

Nous offrons aux élèves des programmes de français langue seconde une variété d'occasions socioculturelles d'apprentissage en français, et nous sommes un chef de file dans la promotion de l'apprentissage du français langue seconde. Notre projet « Le français pour s'épanouir! » encourage les élèves à poursuivre leurs études en français langue seconde durant leurs études secondaires et par la suite, et nos certificats de mérite en français langue seconde permettent de reconnaître la réussite en français langue seconde de ces élèves au secondaire.

Notre initiative French for Life est la plus connue et celle qui a connu le plus grand succès; elle vise à encourager l'inscription aux cours de français langue seconde. Cela inclut des présentations interactives pour les élèves, des séances d'information pour les parents et les éducateurs, des campagnes de publicité visuelle à l'intention du public et un site web. L'augmentation des inscriptions dans le programme d'immersion en français au Manitoba témoigne du succès de l'initiative French for Life; nous avons actuellement un nombre record de 25 000 élèves inscrits, et cela augmente.

French for Life also presented to the Standing Senate Committee on Official Languages in April 2015, as it supports a recommendation of the *Aiming Higher* report:

> That Canadian Heritage . . . increase, its investments in official-language promotion and learning, taking into account . . . the active promotion of bilingualism; increased official language proficiency; innovative practices; and funding."

The CPF network had hoped that French for Life, as a fully developed and proven FSL promotional initiative, would be taken nation-wide. However, CPF applications to Canadian Heritage for funding for this purpose have been unsuccessful. This is discouraging, as we believe that a modernized Official Languages Act will only be accepted and implemented if the populace is proactively educated and informed about the history, relevance and benefits of official language bilingualism in Canada.

How can the federal government enhance its support for linguistic duality?

The federal government has the duty and the power to provide financial support so that, in Canada, all students have the opportunity to learn both French and English and to access the language programs which meet their needs and aspirations; that, in an official language minority context such as in Manitoba, all children may access core French — French in English Schools — or French immersion, with core French mandatory from K to 12, with suitably qualified teachers; and that all students have access to effective English- and French-language programs taught by qualified, competent teachers from kindergarten to post-secondary levels.

The federal government should encourage and support exciting and appealing pan-Canadian public promotional campaigns that give relevance to the history of Canada's official languages and their importance in current Canadian culture; that encourage the learning of English and French across Canada and highlight the benefits of learning both of Canada's official languages; that foster an acceptance and appreciation of both languages and build on the strengths and advantages of bilingual and multilingual competencies in our globalized economy; and that inspire youth to carry the official languages torch and make them proud to pass on this torch to future generations.

So what steps can be taken to improve enforcement of the act?

Un représentant de French for Life a également témoigné devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles en avril 2015, étant donné que l'initiative appuie une recommandation du rapport *Viser plus haut* :

> Que Patrimoine canadien [...] augmente, ses investissements pour la promotion et l'enseignement des langues officielles, en tenant compte [de] la promotion active du bilinguisme, [de] la maîtrise accrue des langues officielles, [d]es pratiques novatrices et [du] financement.

Le réseau de l'organisme Canadian Parents for French avait espoir que l'initiative French for Life, à titre d'initiative promotionnelle du français langue seconde éprouvée et bien établie, serait reprise partout au Canada. Cependant, les demandes de financement à ce sujet de l'organisme Canadian Parents for French auprès de Patrimoine canadien ont été refusées. C'est décourageant, parce que nous croyons qu'une loi modernisée sur les langues officielles ne pourra être acceptée et mise en œuvre que si nous informons et éduquons la population de manière proactive au sujet de l'histoire, de la pertinence et des avantages du bilinguisme et des langues officielles au Canada.

Comment le gouvernement fédéral peut-il renforcer son soutien à l'égard de la dualité linguistique?

Le gouvernement fédéral a le devoir et le pouvoir d'offrir du soutien financier pour que tous les élèves canadiens aient l'occasion d'apprendre le français et l'anglais et d'avoir accès aux programmes de langues qui répondent à leurs besoins et à leurs aspirations; que, dans une communauté linguistique en situation minoritaire comme au Manitoba, tous les enfants puissent avoir accès à un programme de base de français dans les écoles anglophones ou à un programme d'immersion en français, que le programme de base de français soit obligatoire de la maternelle jusqu'à la 12e année et qu'il soit donné par des professeurs qualifiés; et que tous les étudiants aient accès à des programmes efficaces d'anglais et de français qui sont donnés par des professeurs compétents et qualifiés de la maternelle jusqu'aux études postsecondaires.

Le gouvernement fédéral devrait encourager et soutenir des campagnes publicitaires pancanadiennes publiques qui sont stimulantes et attrayantes et qui mettent en valeur l'histoire des langues officielles du Canada et leur importance dans la culture canadienne actuelle; qui encouragent l'apprentissage de l'anglais et du français au Canada et qui soulignent les avantages d'apprendre les deux langues officielles du Canada; qui favorisent une acceptation et une appréciation des deux langues officielles et qui s'appuient sur les forces et les avantages que procurent le bilinguisme et le multilinguisme dans notre économie mondialisée; et qui inspirent les jeunes à porter le flambeau des langues officielles et qui visent à les rendre fiers de tendre le flambeau aux générations futures.

Quelles mesures pouvons-nous prendre pour améliorer l'application de la loi?

Promotion of official bilingualism is the key to influencing enforcement or "buy-in" at all levels of society, in all levels of government, in workplaces, in educational establishments and in cultural arenas.

Educational leaders should be made accountable for setting educational policies; providing stable funding; ensuring a sufficient supply of trained, competent official language teachers; reporting on achievement of students and official language programs in a timely, transparent manner; and facilitating parental and community stakeholder engagement in open, inclusive decision making.

The backbone of any effective language learning program stems from the strength and leadership of its teachers. Universities and local governments within the province of Manitoba should consult with other provinces and strongly consider: the use and acceptance of the DELF — Diplôme d'études de langue française — grounded in the CECR, or Common European Reference, as a common assessment tool for language proficiency which is recognized worldwide; an option of sheltered courses for our officially bilingual students attending non-francophone universities, such as is available at the University of Ottawa; dedicated streams for FSL graduates entering education to become core or immersion teachers at their choice of university; bursaries for education students intending to teach FSL in Manitoba; and heavily subsidized professional development to keep current FSL teachers up to date in theory and teaching materials, and to encourage best practice.

With regard to research needs, there is a need for sharing, at the local, provincial and national level, of reports, updates and successful projects in FSL. Further research is needed on the potential of strong, enriched core French programs and how to counteract the shrinking of core French classes. And by "shrinking," I mean the numbers in enrolment in core French.

Post-secondary research tracking of French immersion and core French students is needed. What happens to their French? How is French used in their daily lives after high school?

Active inclusion of EAL — English as an Additional Language — learners is necessary to widen their acceptance into French. Best strategies and results could be studied in order to

La promotion du bilinguisme officiel est essentielle pour influer sur l'application de la loi ou son acceptation dans les secteurs de la société, les ordres de gouvernement, les milieux de travail, les établissements d'enseignement et le milieu culturel.

Nous devrions contraindre les dirigeants du secteur de l'éducation à élaborer des politiques en matière d'éducation; à offrir un financement stable; à veiller à la présence d'un nombre suffisant de professeurs formés et compétents de français et d'anglais; à faire rapport de la réussite des élèves et des programmes de langues officielles en temps opportun et de manière transparente; et à faciliter la participation des parents et des intervenants communautaires à un processus décisionnel inclusif et ouvert.

L'épine dorsale de tout programme efficace d'apprentissage des langues est la détermination et le leadership de ses professeurs. Les universités et les administrations locales au Manitoba devraient consulter d'autres provinces et fortement envisager l'utilisation et l'acceptation du diplôme d'études de langue française, qui découle du Cadre européen commun de référence, comme un outil commun pour évaluer les compétences linguistiques qui est reconnu partout dans le monde; l'option d'avoir des cours protégés pour nos étudiants bilingues qui fréquentent des universités non francophones, comme c'est le cas à l'Université d'Ottawa; des volets réservés aux diplômés en français langue seconde qui présentent une demande d'admission dans un programme d'éducation à l'université de leur choix en vue de devenir professeurs de programme de base ou d'immersion; des bourses pour les étudiants dans un programme d'éducation qui ont l'intention d'enseigner le français langue seconde au Manitoba; et des subventions considérables pour offrir du perfectionnement professionnel aux professeurs actuels de français langue seconde, leur permettre de se tenir au fait de la théorie et du matériel pédagogique et faire la promotion de pratiques exemplaires.

En ce qui a trait aux besoins en matière de recherche, il faut diffuser les rapports, les mises à jour et les réussites dans le domaine du français langue seconde aux échelles locale, provinciale et fédérale. D'autres recherches sont nécessaires sur ce que peuvent nous procurer de solides programmes de base renforcés de français et la manière de contrer la réduction des classes du programme de base de français. Par « réduction », je parle du nombre d'inscriptions au programme de base de français.

Il faut mener des recherches sur les élèves du programme d'immersion en français et du programme de base de français après leurs études secondaires. Qu'advient-il de leur français? Comment utilisent-ils le français dans leur vie quotidienne après leurs études secondaires?

Il faut activement inclure les apprenants de l'anglais comme langue supplémentaire pour favoriser leur acceptation du français. Des études pourraient se pencher sur les meilleures

reassure parents and to equip teachers with the latest information on inclusion in French.

stratégies et les résultats en vue de rassurer les parents et d'outiller les professeurs avec les renseignements les plus récents sur l'inclusion en français.

Within Manitoba, the Ministry of Education and our faculties of education, with support and funding, could initiate research-based studies in pedagogical innovation to ensure student motivation and retention in both core French and French immersion from elementary to post-secondary levels.

Au Manitoba, le ministère de l'Éducation et nos établissements d'enseignement pourraient, avec du soutien et du financement, commander des études fondées sur la recherche qui portent sur l'innovation pédagogique pour motiver les élèves et maintenir le nombre d'inscriptions aux programmes de base de français et en immersion en français du primaire jusqu'au niveau postsecondaire.

How can we ensure that English and French are respected as Canada's official languages in a changing sociolinguistic and demographic environment?

Comment pouvons-nous nous assurer du respect de l'anglais et du français comme langues officielles du Canada dans un milieu sociolinguistique et démographique en évolution?

We must recognize and embrace the momentum of the changing demographics in Canada. A clear message must be sent that in a bilingual Canada, French and English are an integral part of daily life and national identity. At the same time, Canada is inclusive and respectful of other languages, including Indigenous languages.

Nous devons reconnaître l'évolution démographique au Canada. Nous devons clairement faire savoir que dans un Canada bilingue le français et l'anglais font partie intégrante du quotidien et de l'identité nationale. Parallèlement, le Canada est inclusif et respectueux des autres langues, y compris des langues autochtones.

Is the act in its current form still an effective tool for ensuring substantive equality of both official languages in Canadian society?

Sous sa forme actuelle, la loi est-elle encore un outil efficace pour vraiment garantir l'égalité des deux langues officielles dans la société canadienne?

If the act is to be an effective tool — for reference, consultation and enforcement purposes — for the general population, workplaces and governments, it needs to be updated, simplified and democratized. This would consist of creating a clear, concise, understandable version of the act. There could, for example, be two versions: a legal version and a democratized version.

Si nous voulons que la loi soit un outil efficace — à des fins de référence, de consultation et d'application — pour la population générale, les milieux de travail et les gouvernements, nous devons la moderniser, la simplifier et la démocratiser. Cela consisterait à créer une version claire, concise et compréhensible de la loi. Par exemple, nous pourrions avoir deux versions : un texte juridique et une version démocratisée.

Further, the act could take advantage of new technologies to provide clickable executive summaries or fact sheets pertaining to key points or definitions. The website could provide FAQ sections, text-to-voice information and examples with discussion of past rulings and enforcements of the act. A series of vignettes of the type created by Canadian Heritage regarding our history and culture — I don't know if you remember these, but I do — could be created to dramatize important legal cases and the rights of all Canadians to access both French and English. These vignettes would be "mediatized" and could appear on television, on YouTube, and on government websites, as well as be made available to schools together with appropriate learning kits.

Par ailleurs, la loi pourrait tirer profit des nouvelles technologies en vue de fournir des résumés cliquables ou des fiches d'information concernant les principaux points ou définitions. Le site web pourrait offrir des foires aux questions, de l'information accessible grâce à la synthèse texte-parole et des exemples avec des discussions sur des décisions et des mesures d'application prises concernant la loi. Nous pourrions créer une série de vignettes qui rappelleraient ce qu'a fait Patrimoine canadien au sujet de notre histoire et de notre culture — je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais je m'en souviens — pour présenter des causes juridiques importantes et les droits de tous les Canadiens d'avoir accès au français et à l'anglais. Ces vignettes seraient « médiatisées », et nous pourrions les diffuser à la télévision, sur YouTube et sur les sites web du gouvernement; nous pourrions également les rendre accessibles aux écoles et les accompagner de trousses d'apprentissage adéquates.

Should the federal government include a periodic review of the Official Languages Act in its provisions? The act should be reviewed every 10 to 15 years for relevance and accessibility.

Le gouvernement fédéral devrait-il inclure dans les dispositions un examen périodique de la Loi sur les langues officielles? La loi devrait faire l'objet d'un examen tous les 10 ou 15 ans pour en vérifier la pertinence et l'accessibilité.

[*Translation*]

Thank you for this opportunity to appear before the Standing Senate Committee on Official Languages. Thank you.

[*English*]

The Chair: Thank you very much, Ms. Baranowski, for your presentation, precise proposition and concrete examples.

We'll start the question period with Senator Poirier.

Senator Poirier: Thank you for being here. We have met different times with Canadian Parents for French. I know we met them when we were in Prince Edward Island. I really appreciate all the hard work you do to promote the importance being able to learn both official languages.

My question follows a comment that you made, and correct me if I'm stating this incorrectly. You mentioned that the number of students in French immersion is 25,000 and growing. You also said that core French or French immersion should be available from K to 12 and that it should be enforced or it should be part of the act if at all possible.

I think it was in Prince Edward Island that we met with a group who told us how the French they learned in the core French program was limited. Most of them who did follow the core French program could not speak French enough to have a conversation back and forth with a francophone person, that it was more about learning how to say words such as "window," "floor," "car."

Knowing that, I sometimes question how much help we are actually giving a student who really wants to become bilingual by offering just core French. Should we not be putting more effort into upping the availability and number of seats in the schools, and if not through the schools, even with adults who want to learn the second language? We could at least start at an earlier age through French immersion. I'd like to hear your thoughts on that.

Ms. Baranowski: I think one of the problems with core French in Manitoba is that it is up to the divisions to decide whether they offer core French or not. Most of them do, and they offer it now from Grades 4 to 7, maybe 4 to 8. So students don't start until Grade 4.

[*Français*]

Nous vous remercions de cette occasion de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles. Merci.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup, madame Baranowski, de votre exposé, de votre proposition précise et de vos exemples concrets.

Nous commencerons la série de questions avec la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci de votre présence ici. Nous avons rencontré à diverses reprises des représentants de l'organisme Canadian Parents for French. Je me rappelle que nous en avons rencontré lorsque nous étions à l'Île-du-Prince-Édouard. Je vous remercie énormément de votre excellent travail en vue de faire la promotion de l'importance de pouvoir apprendre les deux langues officielles.

Ma question fait suite à l'un de vos commentaires, et je vous prie de me corriger si je ne vous cite pas correctement. Vous avez mentionné que 25 000 élèves étaient inscrits à un programme d'immersion en français et que le nombre augmentait. Vous avez également mentionné que des programmes de base de français et d'immersion en français devraient être offerts de la maternelle jusqu'à la 12e année et que nous devrions l'imposer ou l'inclure dans la loi, le cas échéant.

Je crois que c'était à l'Île-du-Prince-Édouard que nous avons rencontré un groupe de personnes qui nous ont expliqué que le français appris dans le programme de base de français était limité. La majorité de ces personnes qui ont fait le programme de base de français ne parlaient pas suffisamment français pour entretenir une conversation avec un francophone et elles affirmaient que le programme consistait davantage à apprendre à dire des mots comme « fenêtre », « plancher » et « auto ».

Sachant cela, je me demande parfois à quel point nous aidons vraiment un élève qui souhaite ardemment devenir bilingue en lui offrant seulement un programme de base de français. Ne devrions-nous pas plutôt mettre plus d'efforts en vue d'accroître l'offre et le nombre de places dans les écoles ou même à l'extérieur de ce cadre pour les adultes qui souhaitent apprendre une langue seconde? Nous pourrions au moins commencer le programme d'immersion en français à un plus jeune âge. Qu'en pensez-vous?

Mme Baranowski : Je crois que l'un des problèmes avec le programme de base de français au Manitoba est que ce sont les districts scolaires qui décident d'offrir ou non un programme de base de français. La majorité d'entre eux le font, et le programme est maintenant offert de la quatrième à la septième année ou peut-être de la quatrième à huitième année. Bref, les

élèves ne commencent pas à apprendre le français avant la quatrième année.

I don't believe this was ever mandated, but we did have specialists for teaching core French. You could take training at university to become a core French teacher. There were courses available.

Je ne crois pas que cet aspect ait déjà été imposé, mais nous avions des gens spécialisés dans l'enseignement du programme de base de français. Il était possible de suivre une formation à l'université pour devenir professeur et enseigner le programme de base de français. Des cours étaient offerts.

This has now become a "generalist" situation so that when you apply to teach the middle years, Grades 5 to 8, they ask, "Can you do some French?" "Maybe." "All right, you're hired." So you don't have dedicated specialists teaching core French. That's one of the problems or weaknesses of the program.

La réalité est maintenant que ce travail est donné à des généralistes. Lorsqu'une personne présente sa candidature pour enseigner aux élèves des années intermédiaires, soit de la cinquième à la huitième année, elle se fait demander si elle peut enseigner le français. Si elle répond peut-être, elle est engagée. Bref, ce ne sont pas des spécialistes qui enseignent le programme de base de français. Voilà l'un des problèmes ou l'une des faiblesses du programme.

Canadian Parents for French can agree or not, but from my position as a university professor in the Faculty of Education, I personally would like to see the K to 12 program offered in core French with teachers who have been trained and can speak French. They don't have to be perfect, but they have to have the desire to speak French. Their arms can't be twisted.

L'organisme Canadian Parents for French sera peut-être d'accord ou pas, mais je peux dire, à titre de professeure universitaire à la faculté d'éducation, que j'aimerais que le programme de base de français soit offert de la maternelle à la 12e année par des professeurs qui ont reçu une formation et qui parlent français. Ils n'ont pas besoin d'être parfaits, mais ils doivent avoir la volonté de parler français. Nous ne devons pas les forcer à le faire.

I would like to see enriched programs of a core French variety and possible ways — I don't know if this will ever happen — of streaming them into the immersion program at entry points, say in Grade 4 or Grade 7, for late immersion, if they're strong enough in core French. Core French could give them the motivation to continue and move on into French immersion, which is really where they will spend the time necessary to acquire the French.

J'aimerais voir des versions renforcées du programme de base de français et des manières — je ne sais pas si ce sera un jour possible — de passer à un programme d'immersion en français à certains moments, comme à la quatrième ou à la septième année, en vue d'offrir un programme d'immersion tardive, si des élèves sont trop forts pour le programme de base de français. Le programme de base de français pourrait motiver ces élèves à poursuivre leur apprentissage dans un programme d'immersion en français, et c'est vraiment dans ce programme qu'ils auront le temps nécessaire pour apprendre le français.

As to your point about students who are able to say "window" and "door," there are some wonderful clips on the Manitoba government website showcasing what core French students can do in Grade 8; they can carry on a conversation. It's halting. But it showcases what they can do at the high school level. You listen to them and think that with a little more help and maybe an exchange or some travel time in Quebec or overseas, this is actually very strong work coming from these students. And this was a francophone interviewing them. That's probably the worst situation that an anglophone could imagine, a perfect speaker of French. Whether or not their title is "francophone," the boundaries are up and the fear is there. So these students do exist and they've come out of core French.

En ce qui concerne ce que vous avez dit au sujet des élèves qui sont en mesure de dire « fenêtre » et « porte », il y a de merveilleux extraits vidéo sur le site web du gouvernement du Manitoba qui illustrent ce que des élèves de huitième année du programme de base de français sont capables de faire; ils peuvent tenir une conversation. C'est interrompu, mais cela illustre ce dont sont capables les élèves du secondaire. Vous les écoutez et vous vous dites — avec un peu plus d'aide ou peut-être un programme d'échange ou en passant du temps au Québec ou à l'étranger — que ces élèves présentent d'excellents résultats. Qui plus est, c'était un francophone qui leur parlait. C'est probablement la pire situation pour un anglophone, soit se trouver en présence d'une personne qui parle parfaitement français. Je ne sais pas si nous pouvons dire qu'ils sont francophones; n'empêche que les limites et la peur sont présentes. Bref, ces élèves existent et ils sont issus du programme de base de français.

Senator Poirier: Did you have anything you wanted to add?

La sénatrice Poirier : Aimeriez-vous ajouter quelque chose?

Rena Prefontaine, President, Canadian Parents for French - Manitoba: No, I agree.

Senator Poirier: It's interesting. The level of core French being taught is probably different in each province because each province governs its own education system, and I can understand that. I was just curious.

I have another question. I talked about this with another panel earlier this morning. We talked about the statistical forms used to determine the percentage of people who should be able to be considered francophones, francophiles. A lot of what we're hearing from different groups is that the picture is not the same as the statistics show because of the way the questions on the form are written.

I'd like to hear your thoughts on that. Do you feel that it would make a difference in Manitoba if the form question was different? Would it increase the percentage of people and maybe help increase the finances and the level of education we could offer to the people who want it?

Ms. Prefontaine: Yes, I definitely think for sure, if the questions are worded differently.

I'm an anglophone. I took all my schooling in complete French, because at the time I entered kindergarten there was no immersion program. So you were either French or you were English.

To go back a little bit, when I entered kindergarten, it was the first time that they actually allowed English-speaking children into the French program. Six of us started kindergarten that year, and when we graduated Grade 12 there were five of us left from anglophone families. So we were a success.

Do I identify myself as a francophone? No. I definitely identify myself as a francophile. However, I'm still an anglophone. So when I'm filling out the census forms, I find it — and we've had the discussion and I've had the discussion with my colleagues across the country that as francophiles maybe we need to start exercising our right to demand services in French. I think sometimes once we've left high school, or whatever the case is, unless you're working and living in French, it's difficult to maintain your level of French from when you graduated. The challenge becomes, "I'm more comfortable doing my banking in English; I know the terms in English because I've lived that now and I've been away from the French for so long."

I don't know if there are more questions that need to be asked. I get that it's difficult on a national survey because there are so many different, unique situations out there. But, yes, I think it

Rena Prefontaine, présidente, Canadian Parents for French - Manitoba : Non. Je suis d'accord.

La sénatrice Poirier : C'est intéressant. Le niveau de français enseigné dans le programme de base de français varie probablement d'une province à l'autre, étant donné que chaque province a son propre système d'éducation; je le comprends. J'étais seulement curieuse.

J'ai une autre question. J'ai discuté de cet élément avec un autre groupe de témoins ce matin. Nous avons parlé des formulaires statistiques utilisés pour déterminer le pourcentage de personnes qui devraient être en mesure d'être considérées comme francophones, francophiles. Une grande partie de ce que divers groupes nous disent, c'est que les statistiques ne représentent pas la réalité en raison de la manière dont les questions sont écrites dans le formulaire.

Qu'en pensez-vous? Selon vous, si les questions dans le formulaire étaient différentes, cela changerait-il la donne au Manitoba? Le pourcentage de personnes augmenterait-il et cela contribuerait-il peut-être à accroître le financement et le niveau d'éducation que nous pourrions offrir aux gens qui le souhaitent?

Mme Prefontaine : Oui. Je suis persuadée que ce serait le cas, si les questions étaient formulées autrement.

Je suis anglophone. J'ai fait toutes mes études en français, parce qu'il n'y avait aucun programme d'immersion à l'époque où j'ai commencé la maternelle. Vous étiez donc francophone ou anglophone.

À l'époque, lorsque j'ai commencé la maternelle, c'était la première fois que les autorités permettaient en fait d'inscrire des enfants anglophones à un programme en français. Nous étions six à commencer la maternelle cette année-là, et nous étions cinq issus de familles anglophones à obtenir notre diplôme à la fin de notre 12e année. Le projet était donc une réussite.

Est-ce que je me vois comme une francophone? Non. Je me considère vraiment comme une francophile. Cependant, je demeure anglophone. Lorsque je remplis les formulaires de recensement, je trouve que... Nous en avons discuté, et j'ai eu des discussions avec mes collègues de partout au pays; à titre de francophiles, nous devrions peut-être commencer à faire valoir notre droit et à demander des services en français. Je me dis parfois qu'après les études secondaires, par exemple, à moins de travailler ou de vivre en français, c'est difficile de conserver le niveau de français qu'une personne avait lorsqu'elle a terminé ses études. Le problème est que je suis plus à l'aise à faire mes transactions bancaires en anglais, parce que je connais les termes en anglais, que c'est en terrain connu et que je n'ai pas utilisé le français depuis longtemps.

Je ne sais pas si d'autres questions doivent être posées. Je comprends que c'est difficile de le faire avec un sondage national, parce qu'il y a tellement de situations différentes et

would probably give the census more legitimacy if there was a broader spectrum of questions regarding how you identify yourself.

Senator Poirier: I also noticed that you mentioned in your opening comments about the importance of not waiting another 50 years to look at the law and that it should be revised. I totally agree with that and I think a lot of people do. We've heard it from many different witnesses who have come before us. I know in New Brunswick we have done it; we set a time limit such that it has to be looked at every so many years. I think that's something that needs to be done because bilingualism in Canada is definitely not the same today as it was 50 years ago. I feel personally it's important that the law moves with us as we move forward and become a more bilingual country. I want to thank you for your comments on that.

[*Translation*]

Senator Mégie: A question was raised with our other witnesses. What inspires a child to learn a language? I know all parents want the best for their child, as you said. They want their child to be able to get a job, be part of the community and part of linguistic duality. What is the spark that makes a parent want their child to like the French language? We also heard from young people who said that their parents had forced them to learn French at school. Some really liked it, while others said that, if they were given the chance to switch at some point, they would switch. How does your group, how do the parents in your group approach this? How could they instill a love for French in their children to keep them immersed in French for a longer time?

Ms. Baranowski: We will both answer. I would say first that we have to reassure and inform the parents. We have orientation sessions, for instance, before the start of kindergarten immersion. We answer all their questions then. Many parents recognize the need to speak French, because it opens the door to other languages. Are people citizens of the world nowadays? I think so. So that is a way of selling French, along with the many languages that are similar to French, languages derived from Latin and even English, understanding language, being open to people and getting along well with one's neighbours. There are a lot of parents who support these principles. I have trainees in the schools. I talk to the parents. So I think this is an important aspect.

uniques. Toutefois, je crois que cela donnerait probablement une plus grande légitimité au recensement s'il y avait un plus grand éventail de questions sur la manière dont vous vous identifiez.

La sénatrice Poirier : J'ai également remarqué que vous avez parlé, dans votre exposé, de l'importance de ne pas attendre encore 50 ans avant d'examiner la loi, et vous avez dit qu'une révision s'impose. Je suis tout à fait d'accord là-dessus et je crois que beaucoup de gens en conviennent aussi. C'est ce que nous avons entendu de la part de nombreux témoins qui ont comparu devant notre comité. Je sais qu'au Nouveau-Brunswick, nous avons pris une telle mesure; nous avons fixé une date limite pour que la loi soit révisée toutes les quelques années. Selon moi, c'est ce que nous devons faire, car le bilinguisme au Canada a certes beaucoup changé depuis 50 ans. Je crois personnellement qu'il est important que la loi évolue au même rythme que la société, à mesure que nous progressons et que nous devenons un pays plus bilingue. En tout cas, je vous remercie de vos observations à ce sujet.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Tout à l'heure, avec nos autres invités, il y a une question qui a été soulevée. Qu'est-ce qui donne à un enfant le désir d'apprendre une langue? Je sais que tous les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, comme vous l'avez soulevé, si on veut que la personne soit capable de travailler, de s'intégrer dans la communauté, dans la dualité linguistique. Quelle est l'étincelle qui fait que le parent en lui-même souhaiterait que l'enfant aime la langue française? On a eu aussi des témoignages de jeunes qui nous disaient que ce sont leurs parents qui leur imposaient l'école en français. Il y en a qui ont bien aimé ça, mais d'autres ont dit qu'à un certain moment donné, si on leur offrait la possibilité de changer, ils changeraient. Donc, comment votre groupe, les parents de votre groupe envisagent cet aspect? Comment pourraient-ils encore inculquer à leurs enfants l'amour du français pour qu'ils restent plus longtemps immergés dans le français?

Mme Baranowski : On va partager la réponse. Je dirais que, tout d'abord, il faut rassurer les parents et il faut informer les parents. Il y a des séances d'orientation, par exemple, pour l'entrée à la maternelle en immersion. Alors là, on répond à toutes les questions et il y a beaucoup de parents qui voient la nécessité de parler le français, car c'est une porte qui s'ouvre sur les autres langues. Est-ce qu'on est citoyen du monde de nos jours? Je crois que oui. Alors, il y a une façon de vendre le français de cette manière-là, le nombre de langues qui s'approchent du français, les langues d'origine latine et même l'anglais, la compréhension de la langue, l'ouverture aux autres personnes et la capacité de vivre bien avec ses voisins. Il y a donc beaucoup de parents qui appuient ces principes. J'ai des stagiaires dans les écoles. Je parle aux parents. Alors, je pense que cet aspect est important.

You talked about a spark, and I think that might actually be the teacher. That personal contact, that assurance provided by a well-trained teacher who loves the language, who loves the students, who is willing to do anything for the students, who plans excursions and exchanges and invites French-speaking guests. I think that would be the ideal, the model teacher. So if there is a good teacher, the school welcomes them and we always maintain contact with the parents. One of my trainees is now an immersion teacher and she has her own website that parents can look at it at any time. There are pictures and the site is secure so only the parents and children have access to it. They see outstanding classroom activities for the Grade 2 French immersion class. She is very proud of her site, which is very, very effective. She has the parents' support, is very happy, and so are the students, and that is obvious.

Ms. Prefontaine: From the students' point of view, I think they want to continue on in French because of the programs that are offered. In Manitoba, we created the Jeune artiste du Manitoba program, a singing competition similar to "Canadian Idol," but for students of French. It was a big success for us. As we said, there is also the French for Life program. So there are a lot of activities and things the students can do. There are cultural outings at our schools and I think the more we can give students beyond actual instruction, the more motivated they will be to pursue their education in French, and not just because their parents insist on it.

[*English*]

Catherine Davies, Executive Director, Canadian Parents for French - Manitoba: Can I just add to that?

The Chair: Yes.

Ms. Davies: We're currently working on an initiative: "I'm teaching in French." It's going to be a promotional initiative to actually encourage young people to consider teaching as a viable and worthwhile career, teaching the French language or teaching in the French language.

Only last week we interviewed some students at the University of Saint-Boniface. They were, I believe, first- or second-year education students. We asked what made them want to teach French. I would say that 99 per cent of the answers were all connected to a particular teacher that had inspired them at some point. It was just incredible to see all these comments, "Well, it was Madam or Monsieur such and such; they were the inspiration, the spark."

Vous avez parlé d'une étincelle, et je crois que ce serait peut-être l'enseignant lui-même. Ce contact personnel, cette assurance donnée par une enseignante bien formée qui adore la langue, qui adore les élèves, qui est prête à tout faire pour ses élèves et qui planifie des sorties, des excursions, des échanges, des invités qui parlent français, je pense que ce serait l'idéal, le modèle de l'enseignant. Alors, si l'enseignant est là, l'école l'accueille et on garde toujours le contact avec les parents. L'une de mes stagiaires est maintenant enseignante en immersion, et elle a un site web. Les parents peuvent le consulter à n'importe quel moment. Il y a des photos, et c'est protégé, alors seuls les parents et les enfants y ont accès, mais ils voient les activités formidables de la classe de deuxième année en immersion française. Elle est très fière de son site qui fonctionne très, très bien. Elle a l'appui des parents, elle est très heureuse et les élèves aussi, et ça se voit.

Mme Prefontaine : Je dirais, pour la part des étudiants, qu'ils veulent rester en français en raison des programmes qu'on peut leur offrir. Alors, ici au Manitoba, on a créé le programme Jeunes artistes Manitoba. C'était une initiative du style *Canadian Idol*, mais pour les élèves de français. C'était une grande réussite pour nous. Comme on vous l'a déjà dit, il y a aussi le programme French for Life. Alors, il y a beaucoup d'activités et de choses que les élèves peuvent faire. Il y a des sorties culturelles dans nos écoles, et je pense que le plus de choses qu'on peut donner aux élèves à part l'éducation elle-même, c'est ce qui fait que les étudiants seront motivés de vouloir poursuivre leurs études en français, et non pas seulement parce que leurs parents l'exigent.

[*Traduction*]

Catherine Davies, directrice générale, Canadian Parents for French — Manitoba : Puis-je ajouter quelque chose?

Le président : Oui.

Mme Davies : Nous travaillons actuellement sur une initiative, appelée « J'enseigne en français ». Il s'agit d'une initiative promotionnelle pour encourager les jeunes à envisager l'enseignement comme une carrière viable, plus précisément l'enseignement de la langue française ou l'enseignement en français.

Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons interrogé des étudiants de l'Université de Saint-Boniface. Il s'agissait, si je ne me trompe pas, d'étudiants de première ou deuxième année en éducation. Nous leur avons demandé ce qui leur avait donné le goût d'enseigner le français. Je dirais que 99 p. 100 des réponses étaient liées au fait qu'un de leurs professeurs les avait inspirés à un moment donné. C'était tout simplement incroyable de voir tous ces commentaires. Eh bien, c'était grâce à madame une telle ou à monsieur un tel; voilà la source d'inspiration, l'étincelle.

Senator Moncion: Rena and Catherine, I was at the breakfast that you organized on the Hill, and I thought that the work you do to promote is very important.

La sénatrice Moncion : Rena et Catherine, j'étais présente au petit déjeuner que vous aviez organisé sur la Colline et, à mon avis, le travail que vous faites en matière de promotion est d'une très grande importance.

How you are seen by the French and the English school boards? Are you part of the English school board, the French school board, or are you autonomous institutions?

Comment votre organisme est-il perçu par les commissions scolaires francophones et anglophones? Faites-vous partie de la commission scolaire anglophone, de la commission scolaire francophone, ou représentez-vous plutôt des établissements autonomes?

Ms. Prefontaine: I will respond to that on behalf of us.

Mme Prefontaine : Je vais répondre en notre nom à tous.

We definitely work a lot more closely with the English school board because that is where the French immersion students are represented, through the regular school boards. But we do have a connection as well with the DSFM, the francophone school division. We've been asked to partner with a lot of different francophone organizations.

Il est clair que nous collaborons de façon beaucoup plus étroite avec la commission scolaire anglophone, car c'est là que les élèves en immersion française sont représentés, par l'entremise des conseils scolaires réguliers. Mais nous avons également un lien avec la DSFM, soit la division scolaire francophone. Nous avons d'ailleurs été invités à nous associer à beaucoup d'organismes francophones.

We're in a unique position where we are very fortunate that we do represent so many students, so it is important for us to be at the table when there are discussions about a lot of the issues within Manitoba.

Nous sommes dans une position unique puisque nous sommes très chanceux de représenter un si grand nombre d'élèves; il est donc important que nous soyons présents à la table lorsqu'il y a des discussions sur une foule d'enjeux qui touchent le Manitoba.

CPF in Manitoba is extremely fortunate to have partnerships with all of the different organizations. We've been invited this year to sit on different boards and committees with them, so it's been a great year for us. We are very proud of our relationships with our partner organizations within the province. I know other provinces don't necessarily have that access because they're less francophone or less bilingual than Manitoba. So in Manitoba we are very lucky that we do work closely with all of them.

En ce qui concerne l'organisme CPF au Manitoba, nous sommes extrêmement privilégiés d'avoir des partenariats avec les divers organismes. Cette année, nous avons été invités à siéger à différents conseils et comités au sein de ces organismes; il s'agit donc d'une merveilleuse année pour nous. Nous sommes très fiers de nos relations avec nos organismes partenaires dans la province. Je sais que d'autres provinces n'ont pas nécessairement ce genre d'accès parce qu'elles sont moins francophones ou moins bilingues que le Manitoba. Bref, au Manitoba, nous sommes très chanceux de collaborer étroitement avec tous ces organismes.

Senator Moncion: But in some provinces immersion schools are seen as competitors to the French schools. What is happening is that more English students are accepted in the French environment, and gradually these schools are having problems keeping French as the language that is used by their children. So there's a matter of competition there. But thank you for your answer.

La sénatrice Moncion : Le hic, c'est que, dans certaines provinces, les écoles d'immersion sont perçues comme des rivales des écoles françaises. Ce qui se passe, c'est qu'un plus grand nombre d'élèves anglophones sont admis dans le milieu français et, petit à petit, ces écoles éprouvent de la difficulté à maintenir le français comme langue d'usage parmi les enfants. Il y a donc une question de concurrence dans ce contexte. Je vous remercie tout de même de votre réponse.

What I really like is your suggestion to bring more collaboration within the Official Languages Act.

J'ai beaucoup aimé votre suggestion selon laquelle il faut prévoir plus de collaboration aux termes de la Loi sur les langues officielles.

My other question is this: How do you maintain your language skills once you leave high school? I worked in French for 38 years of my life. To keep up with English, I read. I would read books and sometimes speak English out loud as I was reading a few sentences.

Voici mon autre question : comment doit-on s'y prendre pour maintenir ses compétences linguistiques après l'école secondaire? J'ai travaillé en français pendant 38 ans. Pour ne pas perdre mon anglais, je lisais des livres, et il m'arrivait aussi de lire à voix haute quelques phrases en anglais.

What tools do you give the children once they leave high school and they're in an English environment? What tools do you provide them or tricks to keep up with the French language so that when they do need it, they can reuse it and it's going to be easier for them? Do you provide tools?

Ms. Prefontaine: I'll let Krystyna reply to the educational part.

When you're leaving high school, are you given tools? My experience was I didn't use French for about 10 or 15 years after I graduated. The first time I really used it in a case of employment was when I interviewed with Air Canada. Well, that was terrifying for me. But it comes back.

Since my involvement with CPF, I have been asked to participate on French committees and boards of directors. One of the things I found is that I started reading again in French. Whether it's the French newspaper here in Manitoba, or the *Winnipeg Free Press* once a week, a French article, I read that. It may not be something I'm interested in, but it's just to get to know French again.

My stepfather was completely anglophone. At 86 years old, my stepdad took a learning French course through continuing education. He never used it, but he didn't care. He had always wanted to learn French, and finally at 86 he was able to do it.

Again, I'll let Krystyna answer from the school's perspective, but I think if French is really important to you or if it's something you're going to use, there are ways to bring your French back up. I know there are programs I can take. I find my spoken French is not too bad. It comes back. My written French is atrocious now, so I rely on Google Translate or the like. That's something I'm going to continue to work on because of my involvement with Canadian Parents for French and also with our other francophone organizations.

Ms. Baranowski: For me, to keep my French after leaving high school — I had not done French immersion. It wasn't available. I had core French, but I had some very good teachers. If I were going overseas — we have family in Europe, on the Polish side, and on my mom's side, English. I would go to France just to be surrounded by French, just to do it.

I've told my future teachers, "Spend some money out of your pockets; divisions can't afford everything. Go to where you will only be surrounded by French, and speak French. Cultivate French friends here. You can do it. You can do it on campus; you can attend activities."

Quels outils offrez-vous aux enfants après l'école secondaire, lorsqu'ils se retrouvent dans un milieu anglophone? Quels outils ou trucs leur donnez-vous afin qu'ils ne perdent pas leur français et qu'ils puissent le réutiliser aisément lorsqu'ils en ont besoin? Est-ce que vous fournissez des outils?

Mme Prefontaine : Je vais laisser Krystyna vous répondre pour ce qui est de l'éducation.

Quand un jeune quitte l'école secondaire, reçoit-il des outils? Dans mon cas, je n'ai pas utilisé le français pendant environ 10 ou 15 ans après avoir obtenu mon diplôme. La première fois que je l'ai vraiment utilisé dans un contexte d'emploi, c'est lorsque j'ai fait une entrevue à Air Canada. Eh bien, c'était terrifiant pour moi. Mais cela nous revient.

Depuis ma participation à CPF, j'ai été appelée à participer à des comités et à des conseils d'administration francophones. Une des choses que j'ai remarquées, c'est que j'ai recommencé à lire en français. Que ce soit le journal francophone ici au Manitoba ou le *Winnipeg Free Press*, une fois par semaine, je lis un article en français. Il se peut que le sujet ne m'intéresse guère, mais cela me permet de perfectionner mon français.

Mon beau-père était complètement anglophone. À 86 ans, il a suivi un cours de français par l'entremise d'un programme de formation continue. Il n'a jamais eu à l'utiliser, mais cela lui importait peu. Il avait toujours voulu apprendre le français et, finalement, c'est à 86 ans qu'il a exaucé son vœu.

Encore une fois, je vais laisser Krystyna répondre du point de vue des écoles, mais je crois que si vous tenez vraiment au français ou si c'est une langue que vous allez utiliser, alors il y a des moyens de s'y remettre. Je sais qu'il y a des programmes que je peux suivre. Je trouve que mon français parlé n'est pas si mal. Cela me revient. Par contre, mon français écrit est affreux en ce moment; je me fie donc à Google Translate ou à d'autres outils de ce genre. Je vais continuer d'y travailler en raison de ma participation à l'organisme Canadian Parents for French et de ma collaboration avec les autres organismes francophones.

Mme Baranowski : Pour moi, un des trucs pour ne pas perdre mon français après avoir terminé mes études secondaires... Je n'étais pas inscrite à un programme d'immersion en français. Ce n'était pas disponible. J'avais des cours de français de base, mais j'avais de très bons enseignants. Quand je me rendais à l'étranger — nous avons de la parenté en Europe, d'origine polonaise, et, du côté de ma mère, d'origine anglaise —, j'allais en France rien que pour être entourée de la langue française et pour pouvoir la pratiquer.

J'ai déjà dit à de futurs enseignants : « Payez certaines activités de votre poche; les divisions ne peuvent pas se permettre de tout payer. Allez là où vous serez entourés de gens qui parlent le français pour pouvoir le pratiquer. Faites-vous des amis francophones ici. C'est possible. Vous pouvez le faire sur le campus; vous pouvez assister à des activités. »

USB has Les chiens de soleil, so we'll arrange to go to the theatre and to support USB, to be familiar with it and go inside. Use the French teaching resources if you're becoming a teacher, but somehow bring French into your life. I have said that it can be boyfriends; they're important. It can be travel and it can be making that extra effort.

L'Université de Saint-Boniface a une troupe de théâtre appelée Les chiens de soleil; il nous arrive donc d'aller voir des pièces de théâtre et, par la même occasion, d'appuyer l'Université de Saint-Boniface, de nous familiariser avec l'établissement et d'y faire une incursion. Utilisez des ressources pédagogiques en français si vous voulez devenir un enseignant, mais intégrez le français, d'une façon ou d'une autre, à votre quotidien. Comme je le dis, cela peut se faire par l'entremise de petits amis; ils sont importants. Cela peut aussi prendre la forme de voyages, et il suffit parfois de faire un petit effort de plus.

We're actually very rich French-wise in Manitoba. There are all kinds of organizations; there are things that can interest you. If you want to go rock climbing in French, you can do it. You have to do your homework.

Le français est très présent au Manitoba. Il y a toutes sortes d'organismes, selon vos intérêts. Si vous voulez faire de l'escalade en français, vous le pouvez. Il faut simplement que vous fassiez vos devoirs.

And I think you have to make this point: Perhaps students should be given a leaving kit when they leave Grade 12, and if they leave before they should be given the leaving kit, and just talked to because this certainly is for personal enrichment.

Et je pense qu'il faut faire valoir ce point : on devrait peut-être fournir aux élèves une trousse de départ lorsqu'ils finissent leur 12e année, et même s'ils quittent l'école avant cela, et on devrait leur en parler parce que c'est certainement utile pour leur enrichissement personnel.

Mr. Gabor Csepregi mentioned it when he was talking about motivation to continue with French. You have to feel this love for the language and the pleasure in it. There's no pleasure if you're going to be "martelé" and punished and made to speak French in the corridors.

M. Gabor Csepregi en a fait mention lorsqu'il a parlé de la motivation à continuer en français. Vous devez cultiver l'amour de la langue et y prendre goût. Il n'y aura aucun plaisir si vous allez être martelé, puni et forcé de parler le français dans les corridors.

There's a PhD student, and I'm on her committee. She's doing a learning landscape in École à double voie, a French immersion school in the DSFM. She's looking at all the rules and regulations, what's posted up on the walls.

Je fais partie du comité d'évaluation pour une étudiante au doctorat. Elle prépare un contexte d'apprentissage à l'École à double voie, une école d'immersion en français dans la DSFM. Elle passe en revue l'ensemble des règles et règlements, et elle examine ce qui est affiché aux murs.

You cannot force-feed students with French. You have to make them love it. I think something like a going-away kit: "This is what's open to you and these are the bursaries and the possibilities while you're still student age."

Vous ne pouvez pas imposer de force le français aux élèves. Vous devez les amener à l'aimer. Je crois qu'il faudrait quelque chose comme une trousse de départ pour dire : « Voici ce qui s'offre à vous et voici les bourses et les possibilités dont vous pouvez profiter pendant vos études. »

A number of students have gone on Explore. Thank goodness for Explore, because the students come back with confidence and abilities. These things could be available for students when they leave.

Un certain nombre d'élèves participent au programme Explore. Heureusement que ce programme existe parce qu'à leur retour, les élèves ont confiance en eux et ils ont acquis des compétences. Ces ressources doivent être mises à la disposition des élèves lorsqu'ils terminent leurs études secondaires.

Perhaps the schools and divisions could pull in parents and say, "We have a French night coming up." One of my former students out in Portage la Prairie set up a French evening for parents. They worked on the French and worked on food. Then they said, "I want you to go home now and have dinner in French with your children." This is about food and life and enjoying it, and it's real. That's maybe how you promote it.

Les écoles et les divisions pourraient peut-être faire participer les parents en leur disant : « Nous allons organiser bientôt une soirée du français. » Un de mes anciens étudiants à Portage la Prairie a justement organisé une soirée du français pour les parents. Ils ont travaillé sur leurs compétences en français et en cuisine. Vers la fin, ils ont dit : « Je veux rentrer chez moi pour cuisiner en français avec mes enfants. » On parle donc de nourriture et de la vie, et on s'amuse; c'est du concret. Voilà peut-être comment nous pouvons en faire la promotion.

Senator Moncion: Thank you.

La sénatrice Moncion : Merci.

The Chair: We're at the end of this session, but I will allow Senator McIntyre and Senator Gagné to ask their questions.

Senator McIntyre: I have two short questions.

Canadian Parents for French is a national network of volunteers who feel that the French language is an integral part of Canada, and rightfully so because Canada has two official languages, French and English. Hopefully we'll never lose sight of that objective, of that vision. I'd like to hear from you on the element of volunteerism. It's fantastic that you're all volunteers.

I'll ask the second part of the question now: What kind of relationship are you entertaining with the other chapters across Canada? My understanding is that there are some 170 chapters across the country. Do you often talk to them? Do you have exchanges with them?

Ms. Prefontaine: On the volunteering aspect in our schools here in Manitoba, volunteering is part of their high school requirements. I think that teaches them from a very young age. I think why we get involved, personally, is to give something back to my community. I've had many opportunities and career opportunities having known a second language. So for me, it's important to be able to help get that message out.

As far as your second part of the question, working with my colleagues across the country, because I am the President of Canadian Parents for French, we actually meet on a regular basis via teleconferences with the other presidents and vice-presidents across the country. We meet at our annual general meeting once a year in person. But we also share with our chapters in our own province. There is an opportunity after our provincial AGM for the chapters to share what has worked in their community and what hasn't worked, their struggles, whether it is busing or whatever the case may be for each community. They have that opportunity to really share with each other and learn and grow.

The volunteerism within CPF is fantastic. I find we have a lot of very dedicated volunteers.

Senator McIntyre: Thank you.

Senator Gagné: I'd like to thank CPF Manitoba for your leadership, your contributions, your efforts and your ongoing advocacy. You make a difference. You do really make a difference in Manitoba, and you make a difference when it

Le président : Notre séance tire à sa fin, mais je vais permettre au sénateur McIntyre et à la sénatrice Gagné de poser leurs questions.

Le sénateur McIntyre : J'ai deux brèves questions à vous poser.

Canadian Parents for French est un réseau national de bénévoles qui estiment que le français fait partie intégrante du Canada, et avec raison, puisque le Canada a deux langues officielles, le français et l'anglais. Il est à espérer que nous ne perdrons jamais de vue cet objectif et cette vision. J'aimerais vous entendre parler du bénévolat. Je trouve formidable que vous soyez tous des bénévoles.

Voici maintenant la deuxième partie de ma question : quel type de relation entretenez-vous avec les autres sections partout au Canada? À ma connaissance, il y a quelque 170 sections d'un bout à l'autre du pays. Êtes-vous souvent en communication avec elles? Avez-vous des échanges?

Mme Prefontaine : En ce qui concerne le bénévolat dans nos écoles ici au Manitoba, cela fait partie des exigences des écoles secondaires. Je crois que c'est une initiation à un très jeune âge. La raison pour laquelle nous nous impliquons, personnellement, c'est pour redonner à la communauté. Le fait de connaître une deuxième langue m'a procuré de nombreuses possibilités et perspectives de carrière. Alors, pour moi, il est important d'être en mesure d'aider à faire passer ce message.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, c'est-à-dire la collaboration avec mes collègues partout au pays, comme je suis la présidente de l'organisme Canadian Parents for French, nous nous réunissons en fait régulièrement par téléconférence avec les autres présidents et vice-présidents dans l'ensemble du pays. Nous nous rencontrons en personne, une fois par année, à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. Mais nous avons également des échanges avec nos sections dans notre province. À l'issue de notre assemblée générale annuelle provinciale, les sections ont la possibilité de nous faire part de ce qui a bien fonctionné au sein de leur communauté et de ce qui a moins bien fonctionné, des difficultés auxquelles elles font face, qu'il s'agisse de transport scolaire, ou peu importe, selon la situation particulière de chaque communauté. Elles ont donc l'occasion d'échanger entre elles, de tirer des leçons et de s'améliorer.

Le bénévolat au sein de CPF est extraordinaire. Je trouve que nous comptons dans nos rangs beaucoup de bénévoles très dévoués.

Le sénateur McIntyre : Merci.

La sénatrice Gagné : Je tiens à remercier CPF Manitoba de son leadership, de sa contribution, de ses efforts et de son travail constant en matière de défense des droits. Vous aidez vraiment à changer les choses au Manitoba, notamment pour ce qui est de

comes to promoting opportunities for young Manitobans to learn in French.

Also, I'd like to thank you for maintaining ties with the francophone organizations. I think it's very beneficial for the organizations and I hope it's also beneficial for your organization. So thank you for that.

I had a couple questions, but I know time is running out so I'm going to stick to one question. How could the Official Languages Act better help you achieve your objective as an organization and help young people whose first language is not French fully express their identity or their identification with the two official languages?

Ms. Baranowski: I have one quick idea. When the Manitoba Ministry of Education brought out the new program for French immersion and new curriculum, it had this huge egg-shaped design and then it said, "*J'affiche ma francophonie*." This is for immersion kids. So this is saying, "My identity has changed." It's an evolution; it's constantly changing. Some days you're going to be more French than others, depending if you're travelling or spending time in school or whatever. It's a growth pattern. So you're no longer a francophile; you're starting to become a francophone. You identify with the francophone community. You know what's going on there. It's part of your life. So perhaps it's this question of identity for these anglophone students.

Senator Gagné: Thank you, Krystyna. That was the question I wanted to ask at the beginning, the definition of "francophone" for a francophile or for an anglophone and if the federal government should adopt a more inclusive definition of who is a francophone.

Ms. Baranowski: I definitely think so. I think there's a pejorative slide in "francophile," and it's not taken seriously: "Oh, you like it; you dabble." But if you say "francophone," or if they had another term to really show this is a person working towards his or her bilingual identity with French and English —

Senator Gagné: Thank you.

The Chair: Thank you very much for your presentation and contribution. We're so happy to be here today and to hear your comments.

(The committee adjourned.)

promouvoir des occasions d'apprentissage du français pour les jeunes Manitobains.

J'aimerais également vous remercier de maintenir des liens avec les organismes francophones. Je crois que c'est très salutaire pour eux et j'espère qu'il en va de même pour votre organisme. Alors, merci pour cela.

J'ai quelques questions à vous poser, mais je sais que le temps presse, alors je vais m'en tenir à une seule. Comment la Loi sur les langues officielles peut-elle mieux vous aider à atteindre l'objectif de votre organisme et à aider les jeunes dont la langue maternelle n'est pas le français à exprimer pleinement leur identité ou leur identification aux deux langues officielles?

Mme Baranowski : J'ai une petite idée. Dans le document que le ministère de l'Éducation du Manitoba a publié sur le nouveau programme d'immersion en français et le nouveau programme d'études, on peut voir un gros dessin en forme d'œuf, accompagné de la mention : « J'affiche ma francophonie ». Ce message s'adresse aux enfants en immersion. On dit donc : « Mon identité a changé. » C'est une évolution constante. Il y a des jours où l'on se sentira plus francophone que d'autres, selon qu'on voyage ou qu'on passe du temps à l'école ou peu importe. C'est un tremplin vers l'épanouissement. Du coup, on n'est plus un francophile; on commence à devenir un francophone. On s'identifie à la communauté francophone. On est au courant de ce qui s'y passe. Cela fait partie de notre vie. Par conséquent, il s'agit peut-être d'une question d'identité pour les élèves anglophones.

La sénatrice Gagné : Merci, Krystyna. C'est justement ce que je voulais vous demander au début, c'est-à-dire la définition de « francophone » pour un francophile ou un anglophone, ainsi que la question de savoir si le gouvernement fédéral devrait adopter une définition plus inclusive du mot « francophone ».

Mme Baranowski : Je pense que oui, absolument. Selon moi, le mot « francophile » a une connotation péjorative, et ce n'est pas pris au sérieux : « Oh, vous aimez ça; c'est provisoire. » Par contre, quand on utilise le mot « francophone » ou un autre terme, s'il y a lieu, pour vraiment désigner une personne qui travaille à forger son identité bilingue grâce au français et à l'anglais…

La sénatrice Gagné : Merci.

Le président : Merci beaucoup de vos témoignages et de votre contribution. Nous sommes très heureux d'être venus ici aujourd'hui et d'avoir entendu vos observations.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

WINNIPEG, Thursday, February 15, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 1:31 p.m. to continue its study of Canadians' views about modernizing the Official Languages Act.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I would like to welcome our witnesses and guests. My name is René Cormier. I am the chair of this committee, and I will chair today's meeting. The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing the second part of its study on the views of official language minority communities on the modernization of the Official Languages Act.

Today we welcome an organization representing the Metis Nation. We are pleased to welcome, from the Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, Pauline Hince, a Metis Nation and Red River Metis grandmother. The union was founded in 1887 and is the oldest Metis organization in Canada. Its mandate is to maintain the unity that binds French-speaking Metis, represent them as a founding people, and safeguard their interests as well as their traditions, culture and history.

Before giving you the floor, I would ask my colleagues to introduce themselves, starting with the deputy chair of the committee.

Senator Poirier: Welcome. Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba. Welcome.

The Chair: You have the floor, Ms. Hince.

Pauline Hince, Metis Nation and Red River Metis Grandmother, Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba: I would like to introduce one of our elders who is very dear to us. She is also Metis and learned French as an adult. She is one of our resource persons in the union, and she does a great deal to remedy what I call the historical and cultural generation gap as a storyteller and by giving traditional arts workshops. So this is Nancy Gouliquer, an elder in the union.

TÉMOIGNAGES

WINNIPEG, le jeudi 15 février 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 13 h 31, afin de poursuivre son examen de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à nos témoins et invités. Je m'appelle René Cormier. Je suis le président de ce comité et je présiderai la réunion d'aujourd'hui. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit le deuxième volet de son étude portant sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Nous recevons aujourd'hui une organisation qui représente la Nation métisse. Nous avons le plaisir d'accueillir, de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, Mme Pauline Hince, une mémère métisse de la Rivière-Rouge et de la Nation métisse. Cette union a été fondée en 1887 et est la doyenne des organisations métisses du Canada. Elle vise à assurer l'unité qui lie les Métis francophones, leur représentation en tant que peuple fondateur, la protection de leurs intérêts, ainsi que leurs traditions, leur culture et leur histoire.

Avant de vous céder la parole, madame, j'invite mes collègues à se présenter, en commençant par la vice-présidente du comité.

La sénatrice Poirier : Bienvenue. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba. Bienvenue.

Le président : La parole est à vous, madame Hince.

Pauline Hince, mémère métisse de la Rivière-Rouge et de la Nation métisse, Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba : J'aimerais vous présenter une de nos aînées qui nous est très chère. Elle est aussi Métisse et a appris comme adulte sa langue française. C'est une des personnes-ressources que nous avons à l'union et elle fait beaucoup pour contrecarrer ce que j'appelle le trou culturel et historique générationnel en étant raconteuse et aussi en faisant des ateliers d'arts

The Chair: Good afternoon, madam. Welcome to this meeting.

Ms. Hince: So, dear Senate committee members, welcome to Treaty 1 Territory and the homeland of my ancestors. I appreciate your time. I would like to briefly retrace our steps through history. Thank you for that introduction, Mr. Cormier.

The Metis Nation has been present in Western Canada since the 18th century, and it was thanks to the determination of the provisional government of our leader, Louis Riel, that the Red River Colony became the province rather than the territory of Manitoba. My comments will be about our current, grassroots experience, and are informed by our volunteer work aimed at developing our Metis community, which could certainly benefit from the modernization of the Official Languages Act.

Our experience with the act as a francophone organization has been difficult, even painful, and we are still asking ourselves many questions about our place in the Canadian landscape. Our treatment is an aberration that shows ignorance of history and, in particular, of the French-speaking Metis Nation's contribution to the fabric of Canada.

Why does Indigenous and Northern Affairs Canada force us as francophones to be under the supervision of an organization that for 50 years has not recognized or represented us? Very briefly, following our request to meet with Indigenous and Northern Affairs Canada — which technically has authority over us — to discuss our situation and our needs for development program funding, we were referred to the Manitoba Metis Federation, the MMF, an organization established in 1967. The MMF simply does not recognize our provincial mandate or the union's historical significance in Western Canada and for the entire country. Indigenous and Northern Affairs Canada officials keep repeating the same message: the only official representative of Manitoba's Metis, the only organization that can receive core funding to represent Manitoba's Metis, including francophone Metis, is the MMF. They are well aware that the MMF has not provided and cannot provide an active offer of programs and services for francophone Metis. They are also well aware that, as a department, they have never insisted, required or ensured that the MMF, which they fund, fulfil its obligation for the sustainable development of a community it claims to represent. When we remind them that our provincial mandate as the francophone representative has been clear since 1887, they dismiss us. We remind them that we would never claim to represent the Cree, Ojibway or anglophone Metis, because we could not provide an active offer. They say that is irrelevant, since the department recognizes only one Metis representative.

traditionnels. Alors, je vous présente Nancy Gouliquer, une aînée à l'Union nationale métisse.

Le président : Bonjour, madame. Bienvenue à ce comité.

Mme Hince : Alors, chers membres du comité sénatorial, bienvenue chez nous sur le territoire du traité n^o^ 1 et dans la patrie de mes ancêtres. En vous remerciant du temps que vous nous accordez, j'aimerais retracer brièvement nos pas dans l'histoire. Merci, monsieur Cormier, d'avoir fait un peu mon introduction.

La Nation métisse a été présente dans l'Ouest canadien depuis le XVIII^e^ siècle et c'est grâce à la volonté du gouvernement provisoire de notre chef Louis Riel que la colonie de la Rivière-Rouge est devenue le Manitoba comme province et non comme territoire. Mes commentaires porteront sur notre expérience courante, sur le terrain, et ils sont alimentés par notre bénévolat qui cherche à développer notre communauté métisse, laquelle pourrait certainement bénéficier de la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Notre expérience, comme organisme francophone vis-à-vis de cette loi, est difficile, pénible même et, à ce jour, nous nous posons beaucoup de questions au sujet de notre place dans le paysage canadien. Notre traitement est un exemple d'aberration et d'ignorance de l'histoire et surtout, de la contribution de la Nation métisse francophone dans le tissu canadien.

Pourquoi le ministère des Affaires autochtones nous oblige-t-il comme francophones à nous placer sous la tutelle d'un organisme qui durant 50 ans d'existence ne nous a pas reconnus ni représentés? Très brièvement, suite à notre demande pour rencontrer le ministère des Affaires autochtones — dont nous relevons techniquement parlant — pour discuter de notre situation, nos besoins, pour des fonds pour des programmes de développement, on nous a renvoyés à la Manitoba Metis Federation, la MMF, un organisme crée en 1967. La MMF ne reconnaît aucunement notre mandat provincial ou la signification historique pertinente de l'Union nationale métisse dans l'Ouest canadien et pour tout le Canada. Les agents au ministère des Affaires autochtones nous répètent le même message : le seul organisme porte-parole officiel des Métis du Manitoba, le seul organisme qui peut recevoir des fonds de base pour représenter les Métis manitobains, y compris les francophones, est la MMF. Ils ne sont pas sans savoir que cet organisme n'a pas offert et ne peut offrir une offre active de programmes et services pour les Métis francophones. Ils ne sont pas sans savoir non plus que comme ministère, ils n'ont jamais insisté, exigé ou assuré que la MMF subventionnée par eux-mêmes assume son obligation envers le développement durable d'une communauté qu'elle dit représenter. Lorsque nous leur rappelons que notre mandat provincial comme représentant francophone est clair depuis 1887, ils en font fi. Nous leur rappelons que nous n'oserions prétendre représenter les Métis anglophones ou cris ou ojibway,

The result of our most recent efforts was that the MMF received funding for French translation services and money to purchase a bus so that consultations could be held with Manitoban communities. So, for all of our efforts and pleas to be heard, all we get are messages from the President and CEO of the MMF published in special sections of our newspaper, *La Liberté*, that never — and I mean never — mention the Union nationale métisse. We have serious questions about the advice given to ministers and the Prime Minister and about the laws they are supposed to safeguard.

Faced with this extremely confusing situation, we have made a number of attempts to communicate with Minister Bennett. She has never agreed to meet with us. These elected officials and bureaucrats continually remind us, all indigenous people of Canada, about their values of respect and fairness in working toward relations based on greater transparency and trust. So why is it that the only response from the minister and her officials is always to refer us to the MMF, which we repeat does not represent us and does not address our values and our desperate need for cultural continuity?

Does Minister Bennett realize that by doing this, she is marginalizing a francophone community that is in a double minority? That without resources for its development, the union cannot even get past square one in meeting its own needs in accordance with its culture and identity? We want to tell her that not all Metis are alike and that our distinctiveness, dating back to the 18th century in Western Canada, is still highly relevant, even crucial, to achieving reconciliation in Manitoba and Canada between the Metis and Canada.

As a Metis community, we believe deeply in the reconciliation process. We too suffered in the residential schools, and we too had to endure the horrors of acculturation and separation from our home communities owing to hatred and prejudice — and unfortunately, I can assure you that still exists today.

In 2016, we initiated a process of reconciliation with Manitoba's francophone community. In asking Ms. Bennett and Indigenous and Northern Affairs Canada for what we are entitled to as Canadians, we must also have our share of reconciliation with the French-speaking indigenous Metis communities, in keeping with our principles and our ancestral values.

Over the past number of years, the province of Manitoba has done a great deal for the Metis community, and Louis Riel's provisional government has been recognized in our legislative

car nous ne pourrions assurer une offre active. Ils nous disent que cela ne s'applique pas, car le ministère ne reconnaît qu'un seul représentant métis.

Le résultat de nos derniers efforts a été de voir la MMF recevoir des fonds pour des services de traduction en français et des argents pour l'achat d'un autobus afin de faire des consultations auprès des communautés manitobaines. Donc, dû à tous nos efforts et plaidoyers pour nous faire entendre, nous en sommes à lire les messages du président-directeur général de la MMF publiés dans des cahiers spéciaux dans notre journal *La Liberté* qui ne mentionne jamais et je dis encore jamais, l'Union nationale métisse. Nous nous posons de sérieuses questions sur les avis donnés aux ministres et au premier ministre et sur les lois qu'ils sont censés protéger.

Devant cette situation extrêmement difficile à comprendre, nous avons tenté à plusieurs reprises de communiquer avec la ministre Bennett. Elle ne nous a jamais accordé une rencontre. Ces élus et ces bureaucrates nous rappellent continuellement, à tous les Autochtones canadiens, leurs valeurs de respect et de justesse dans le cheminement vers des relations basées sur plus de transparence et plus de confiance. Donc, pourquoi est-ce que la seule réponse de la ministre et ses représentants est toujours de nous renvoyer vers la MMF, qui, nous le répétons, ne nous représente pas et qui ne répond pas à nos valeurs et nos besoins criants de pérennité culturelle?

En agissant ainsi, est-ce que la ministre Bennett réalise qu'elle marginalise une communauté francophone doublement minoritaire? Que sans ressources pour assurer son développement, l'union ne peut même pas aller au-delà de la case départ pour répondre à ses propres besoins selon ses critères culturels et identitaires? Nous voulons lui dire que tous les Métis ne se ressemblent pas et que notre spécificité remontant au XVIII^e siècle dans l'Ouest canadien est encore très pertinente, même cruciale, pour réussir la conciliation manitobaine et canadienne entre les Métis et le Canada.

Comme communauté métisse, nous croyons profondément au processus de réconciliation. Nous aussi, nous avons souffert dans les écoles résidentielles, nous aussi, nous avons eu à subir les horreurs de l'acculturation, de la rupture avec nos communautés d'origine par la haine et par le préjudice et, malheureusement, je vous dis, en toute sincérité que cela existe encore aujourd'hui.

En 2016, nous avons entamé un processus de réconciliation avec la communauté francophone du Manitoba. En demandant à Mme Bennett et au ministère des Affaires autochtones ce qui nous est dû comme Canadiens et Canadiennes, nous devons aussi avoir notre part de réconciliation avec les communautés métisses autochtones en français en accord avec nos principes et nos valeurs ancestrales.

Depuis plusieurs années, la province du Manitoba a posé de nombreux gestes à l'égard de la communauté métisse et le gouvernement provisoire de Louis Riel est reconnu à notre

assembly. In Manitoba, we are recognized and included in Bill 5, whereas in Canada, we cannot get an answer from the department that we depend on. Why is the Government of Canada ignoring us when the modernization of the Official Languages Act is based on the following principle: acknowledging the citizenship of all francophones in Canada?

Notwithstanding the foregoing, we have some suggestions to make directly to the Government of Canada today.

The Union nationale métisse, the only francophone representative of Manitoba's French-speaking Metis, should receive core funding and ad hoc funding earmarked for its needs with respect to implementing the Official Languages Act, to be included in the future roadmap.

That funding should include a catch-up component so that the younger generations would be able to recapture their French-language heritage and legacy.

That funding should be systemic so the union is not constantly destabilized as it attempts to prove the legitimacy of its existence.

The funds should be devoted to enhancing the vitality of the francophone Metis Nation for all generations, from infants to elders, to ensure that the longstanding disparities are forever reduced, and that the social, cultural and economic ties between the francophone Metis Nation and Canada as a whole are harmonious and based on equal citizenship.

Bilingualism policy should provide effective oversight and ad hoc redress to ensure that the funding the federal government provides to organizations claiming to represent minority communities is actually invested in programs and services that directly benefit at-risk language communities, so that we can finally get past the notion that what francophones need is translation services and a bilingual person at the reception desk.

In closing, I would like to share with you a few grains of Metis wisdom for your consideration. We do not ask an elm to become a birch, nor a birch to become a cedar, nor a cedar to become a maple. Yet all of those trees are part of the Canadian forest. How do we know if they are healthy or about to die? Every one of those species needs a flow of sap that can reach its branches, leaves and buds. It is the law of nature.

That is what the 2018 Official Languages Act must do. It must ensure that the spirit of the act, its intrinsic and extrinsic values of inclusion, and its implementation through its framework,

Assemblée législative. Nous sommes reconnus et inclus dans la Loi nº 5 au Manitoba alors qu'au Canada, nous ne recevons pas de réponse de la part du ministère dont nous dépendons. Pourquoi est-ce que le gouvernement du Canada nous ignore alors que le principe de la modernisation de la Loi sur les langues officielles est bien le suivant : de reconnaître l'existence citoyenne de tous les francophones du pays.

En dépit de tout ce qui précède, nous avons des suggestions à faire aujourd'hui directement au gouvernement du Canada :

> Que l'Union nationale métisse, le seul organisme porte-parole francophone des Métis francophones du Manitoba, ait une enveloppe de base et aussi ponctuelle, consacrée à ses besoins dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles et prévue dans la future feuille de route.
>
> Que ces fonds comprennent un volet de rattrapage pour que les jeunes générations qui seraient, ainsi, en mesure de reprendre leur héritage et leur patrimoine en français.
>
> Que ces fonds soient accordés de façon systémique sans que l'Union nationale métisse soit constamment déstabilisée alors qu'elle tente de prouver la légitimité de son existence.
>
> Que les fonds soient consacrés à l'épanouissement de la Nation métisse francophone de la jeune enfance à la génération des aînés afin que les inégalités observées depuis trop longtemps soient réduites à tout jamais et que les rapports sociaux, culturels, économiques entre elle et le Canada, dans son ensemble, soit harmonieux et visant à l'égalité citoyenne.
>
> Que la politique sur le bilinguisme assure un service efficace de surveillance et de redressement ponctuel afin que les fonds accordés par le gouvernement fédéral aux organismes se disant représentatifs des communautés vivant en contexte minoritaire soient réellement investis dans des programmes et des services qui bénéficient directement les communautés linguistiques à risque pour enfin surpasser cette notion que ce dont les francophones ont besoin, ce sont des services de traduction et une personne bilingue au poste de réception.

En terminant, j'aimerais partager avec vous quelques grains de sagesse métisse pour votre réflexion. Nous ne demandons pas à un orme de devenir un bouleau ni au bouleau de devenir un cèdre et ni au cèdre de devenir un érable. Pourtant, ces arbres font tous partie de la forêt canadienne. Comment savoir s'ils sont en santé ou en train de mourir sur pied? Chacune de ces espèces a besoin d'une sève active qui peut rejoindre les branches, les feuilles, les bourgeons. C'est la loi de la nature.

C'est ce que doit faire la Loi sur les langues officielles de 2018. Elle doit assurer que l'esprit de la loi, ses valeurs intrinsèques et extrinsèques d'inclusion, sa mise en œuvre par son encadrement, ses directives et ses politiques soient comme la

directives, and policies are like the sap that flows to every branch, leaf and bud.

We maintain that the Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba is the official representative and advocate of French-Canadian Metis people. It is also the leading champion of language rights in Manitoba.

We are proud to have worked tirelessly for the past 130 years to spread Riel's message, and in this age of truth and reconciliation, Canada must acknowledge our distinctiveness, our great resilience, our leaders, our volunteers, our families and our francophone communities.

Today we are asking you, dear senators, to help us secure, in the Manitoban and Canadian mosaic, full healing, growth and sustainable development for the francophone Metis community and for the other francophone Metis communities and groups across the country.

Our leader, the founder of Manitoba and one of the Fathers of Confederation, still rests here in Saint-Boniface. Louis Riel is the only one who founded a province in the image of Canada. He insisted that the anglophone and francophone communities live side by side in social, political, cultural and familial harmony. He set the example of a resolutely modern, inclusive political spirit. We and the union have always been — and are still — loyal to Riel's vision, and also still inspired to emulate him.

Mr. Chair and committee members, on behalf of our ancestors, on behalf of the francophone Metis community and the Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, I sincerely thank you for your attention today and for your future consideration. We have provided some information about the union because we thought some of you might not be familiar with it. There are three Metis profiles, from 2017, 2016 and 2015, which briefly describe our activities and what we do in our community. There is also an article, published recently in the newspapers here in Winnipeg, about an artist by the name of Maia Caron. Her ancestors are from Batoche, Saskatchewan. She does not speak French, but it explains very clearly — I left you a personal note — that the article provides a good description of what I call the cultural and historical generation gap that francophone Metis have experienced in Western Canada. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Ms. Hince, for your compelling testimony.

We will begin the question and discussion period with Senator Poirier.

Senator Poirier: Thank you for your presentation. I have a few questions; perhaps a bit of clarification to make sure I have understood certain points. You stated the following in your brief,

sève qui se rend dans toutes les branches, les feuilles et les bourgeons.

Nous maintenons que l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba est la représentante et le porte-parole officiel des Métis canadiens-français. Elle est aussi la première championne des droits linguistiques au Manitoba.

Depuis 130 ans, nous sommes fiers de travailler sans relâche pour propager le message de Riel et dans cette ère de vérité et de réconciliation, le Canada doit reconnaître notre distinction, notre grande résilience, nos chefs de file, nos bénévoles, nos familles et nos communautés francophones.

Nous vous demandons aujourd'hui, chers sénateurs, de nous prêter main-forte pour obtenir, dans la mosaïque manitobaine et canadienne, la pleine guérison, l'épanouissement et le développement durable de la communauté métisse francophone ainsi que pour les autres communautés et regroupements métis francophones à travers du pays.

Notre chef, le fondateur du Manitoba et un des Pères de la Confédération, dort toujours ici à Saint-Boniface. Louis Riel est le seul à avoir fondé une province à l'image du Canada. Il a insisté pour que les communautés anglophones et francophones vivent côte à côte en harmonie sociale, politique, culturelle et familiale. Il a montré l'exemple d'un esprit politique résolument moderne et inclusif. Nous et l'union avons toujours été et sommes toujours fidèles à cette vision de Riel et toujours aussi inspirés d'en faire autant.

Monsieur le président et membres du comité, au nom de nos ancêtres, au nom de la communauté métisse francophone et de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, je vous remercie sincèrement pour votre écoute aujourd'hui et pour votre considération future. On vous a apporté un peu d'information au sujet de l'Union nationale métisse parce qu'on s'est dit que plusieurs d'entre vous ne connaissent peut-être pas l'union. Il y a trois profils métis, de l'année 2017, 2016, 2015 qui expliquent un peu nos activités et ce qu'on fait dans notre communauté. Il y a aussi un article qui vient d'apparaître dans les journaux, ici à Winnipeg, d'une artiste qui s'appelle Maia Caron. Ses ancêtres viennent de Batoche, en Saskatchewan. Elle ne parle pas le français, mais ça explique très bien — je vous ai laissé une note personnelle — que cet article décrit bien ce que j'appelle le trou culturel et historique générationnel que les Métis francophones ont vécu dans l'Ouest canadien. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup, madame Hince, pour votre vibrant témoignage.

Nous allons entamer cette période de questions et d'échange avec vous en commençant par Mme la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci pour la présentation. J'ai quelques questions, peut-être plutôt une clarification pour être sûre d'avoir bien compris certaines choses. Vous avez indiqué

roughly translated: "Why is the Government of Canada ignoring us when the modernization of the Official Languages Act is based on the following principle: acknowledging the citizenship of all francophones in Canada?" If I understand correctly, you also said that the MMF told you that you are not part of their group, that they are the ones who will seek funding from the federal government, and that they do not represent you. If I understand correctly, the relationship between you and the federal government, nothing is provided as regards learning French, access to services, and funding. Is that correct?

Ms. Hince: Yes, but let me respond in more detail to your first question. Yes, we are saying that we believe that Canada is ignoring francophone Metis and francophone indigenous people in Canada. You hardly ever hear anything about francophone indigenous people. We are part of that large indigenous family. Second, the MMF would be the first to tell you that it represents us. That is what it has been saying for 50 years. I am telling you today that the francophone Metis community has not received any financial support for the development of its communities. I am a member of the MMF because, to get access to the Conseil Elzéar-Goulet, which is a branch of the MMF, I have to pay my dues to the MMF, and all services are provided in English. It is a system like the federal government's system, which often means that we are in a minority. We do not have French-language services. We have to communicate in English to get what we are entitled to, and still we do not receive it. The MMF would be the first to tell you that it represents us, but we disagree. It is not because they go to Ottawa and have worked hard for 50 years fighting for Metis inclusion in the indigenous family. We are not taking that away from them. What we are saying is that they have been receiving funding for 50 years to represent the Metis community, which includes anglophone Metis, francophone Metis, Ojibway Metis and Cree Metis. It includes all of them. Not all Metis are alike.

But we have no access to core funding. The union does not even have its own telephone. It uses the phone at Chalet Louis Riel, a residence for people aged 55 and over which was established, with the assistance of the Knights of Columbus, the Metis and the Union nationale métisse, for people who do not have much money and need housing. The Chalet was established in the 1960s. It was a cultural and economic initiative carried out in conjunction with St. Emile Church, a parish that was not far from here, in Saint-Vital, which was fundamentally a Metis community. They lend us a cupboard to store our flags and the things we use in traditional arts workshops. That is our reality. We do not receive any core funding. If we received any grants, it was in the last 10 years, from Canadian Heritage, one of the departments here, but not anymore. In the past, they gave us a bit of funding to carry out some of our activities at the provincial level. Since then, the door has been closed. We have to go through the MMF.

ceci dans votre mémoire, et je cite : « Pourquoi est-ce que le gouvernement du Canada nous ignore lorsque le principe de la modernisation de la Loi sur les langues officielles est bien le suivant : de reconnaître l'existence citoyenne de tous les francophones du pays ». Si j'ai bien compris, vous nous avez aussi informés que le groupe MMF vous a indiqué que vous ne faites pas partie des leurs, que c'est eux qui vont chercher du financement du gouvernement fédéral, et qu'ils ne vous représentent pas. Si j'ai bien compris, la relation entre vous et le gouvernement fédéral, lorsqu'il s'agit de l'apprentissage du français, de l'accès aux services et du financement, tout ça n'existe pas. Est-ce que j'ai bien compris?

Mme Hince : Oui, mais laissez-moi préciser votre première question. Oui, ce qu'on est en train de dire, c'est qu'on croit que le Canada ignore les francophones métis et les francophones autochtones au Canada. On ne parle presque jamais des Autochtones francophones. Nous faisons partie de cette grande famille autochtone. La MMF serait la première à vous dire qu'elle nous représente. C'est ce qu'elle chante depuis 50 ans. Je vous dis aujourd'hui que la communauté métisse francophone n'a reçu aucun soutien financier pour faire du développement dans ses communautés. Je suis membre de la MMF parce que pour avoir accès au conseil Elzéar-Goulet, qui est un secteur de la MMF, je dois payer ma cotisation à la MMF, et tout le service est offert en anglais. C'est un système comme celui du gouvernement fédéral qui souvent fait en sorte qu'on est dans une situation minoritaire. On n'a pas les services en français. On doit transiger en anglais pour recevoir ce qui nous est dû et on ne le reçoit pas. La MMF serait la première à vous dire qu'elle nous représente, mais nous ne sommes pas d'accord. Ce n'est pas parce qu'ils vont à Ottawa et qu'ils ont fait du bon travail pendant 50 ans pour se battre pour que les Métis soient inclus dans la famille autochtone. On ne leur enlève pas ça. Ce qu'on est en train de dire, c'est qu'ils sont subventionnés depuis 50 ans pour représenter la communauté métisse qui inclut les Métis anglophones, les Métis francophones, les Métis ojibway, les Métis cris. Ça inclut tout ça. Tous les Métis ne sont pas pareils.

Mais nous, on n'a pas accès à des fonds de base. L'union n'a même pas de téléphone à son nom. C'est le chalet Louis Riel qui a été mis sur pied, une résidence pour personnes de 55 ans et plus, avec l'aide des Chevaliers de Colomb, des Métis et de l'Union nationale métisse, pour les personnes qui ont moins d'argent et qui ont besoin d'un logement. Le chalet a été établi dans les années 1960. C'était un projet économique culturel mené de concert avec l'église Saint-Émile, qui était une paroisse pas loin d'ici à Saint-Vital, qui était foncièrement une communauté métisse. Ils nous prêtent un placard pour ranger nos drapeaux et les articles qu'on utilise pour faire des ateliers d'art traditionnel. C'est ça, notre réalité. On ne reçoit aucun financement de base. Si nous avons reçu des subventions, c'était dans les 10 dernières années, de la part de Patrimoine canadien, un des ministères ici, mais plus maintenant. Par le passé, ils nous donnaient un peu de financement pour faire certaines de nos

What are we telling you? We are saying that across Canada, there are French-language school divisions, there are English-language school divisions, and right here in Manitoba, where we thought we had made a lot of progress, we see how tenuous that is. A deputy minister has just been put in charge of the Bureau d'éducation française. So you can imagine how it will be for francophone Metis when they try to get French-language services from indigenous affairs departments that are about 95 per cent to 99 per cent English.

We receive no core funding for development. There are one-off projects for which we have to request funding, but there is nothing permanent, no follow-up. We have to keep asking for it. What you have here are a French-speaking Metis woman, another French-speaking Metis woman and at least 10,000 francophone Metis who have done volunteer work. Today, for all of you sitting at the table, your salaries are paid and your expenses here are paid. We had to pay for parking and take a day off to be here today. That is our reality.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Gagne: Thank you very much. I've got goosebumps, but in a good way.

Thank you very much for your testimony. I would also like to thank you and the Union nationale métisse Saint-Joseph for remaining faithful to its mission of uniting and representing francophone Metis people, who used to be called French-Canadians. Your word of wisdom at the end of your presentation has stayed with me, and I wanted to say that your sap has been flowing for 130 years and probably much longer than that, so thank you very much.

Manitoba has a language that is unique in Canada, Michif.

Ms. Hince: Yes.

Senator Gagné: It is a language that is not necessarily recognized in the statistics. You do not hear much about it at all. I know that in 2011, it was not included in the census. I do not know whether it was included in the last census. Can you confirm or deny that? It seems to me that the language is not on the list.

Ms. Hince: I could not tell you.

Senator Gagné: So we cannot determine how many people speak Michif, a language that borrows from French, English and other indigenous languages. It is a beautiful, melodious language.

Ms. Hince: Yes.

activités au niveau de la province. Depuis ce temps-là, la porte est fermée. Il faut passer par la MMF.

Qu'est-ce qu'on vous dit? C'est qu'à travers le Canada, il y a des divisions scolaires francophones, il y a des divisions scolaires anglophones et, ici même, au Manitoba, où on croyait avoir fait beaucoup de progrès, on voit comment fragile. On vient de nommer un sous-ministre chargé du Bureau d'éducation française. Alors, vous pouvez vous imaginer comment ça se passe pour des Métis francophones quand on cherche des services en français au sein des ministères autochtones qui sont presque à 95 p. 100 sinon à 99 p. 100 anglais.

On ne reçoit aucun financement de base pour faire du développement. Il s'agit de projets ponctuels pour lesquels on doit demander des fonds et il n'y a pas de pérennité, il n'y a pas de suivi. Il faut le demander tout le temps. Ce que vous avez ici, c'est une Métisse francophone, une autre Métisse francophone et au moins 10 000 Métis francophones qui ont fait du bénévolat. Aujourd'hui, tout le monde ici autour de la table, vos salaires sont payés et vos dépenses ici sont payées. Nous, nous payons notre stationnement et nous prenons une journée de congé pour être ici aujourd'hui. C'est la réalité.

La sénatrice Poirier : Merci.

La sénatrice Gagné : Merci beaucoup. J'ai des frissons, mais de bons frissons.

Merci beaucoup de vos témoignages. Je voudrais aussi vous remercier, remercier l'Union nationale métisse Saint-Joseph qui a toujours été fidèle à sa mission d'unir et de représenter les Métis francophones, qu'on appelait des Canadiens français. Votre mot de sagesse à la fin de votre discours m'est resté, et je voulais vous dire que votre sève coule toujours depuis 130 ans et probablement depuis plus longtemps encore, alors merci beaucoup.

Le Manitoba compte une langue unique au Canada, le mitchif.

Mme Hince : Oui.

La sénatrice Gagné : C'est une langue qui n'est pas nécessairement reconnue dans les statistiques. On en entend très peu parler. Je sais qu'en 2011 on n'avait pas recensé la langue dans le recensement. Je ne sais pas si ça s'est fait dans le dernier recensement. Est-ce que vous seriez en mesure soit de le confirmer ou de le réfuter? Je n'ai pas l'impression que cette langue fait partie de la liste.

Mme Hince : Je ne pourrais pas vous le dire.

La sénatrice Gagné : Alors, déjà, on n'est pas capable de dénombrer les gens qui parlent le mitchif, une langue où on retrouve du français, de l'anglais et d'autres langues autochtones. C'est une belle langue qui chante.

Mme Hince : Oui.

Senator Gagné: What is a francophone Metis?

Ms. Hince: Wow! That is quite a question.

Senator Gagné: While you are thinking about it, I am trying to determine, in the context of revising the Official Languages Act, which we hope will happen, how this might be included in the revision. That is why I asked the question.

Ms. Hince: I think the question is truly fundamental to the survival of the francophone Metis across Canada. I can tell you that when I was very young, my family moved from Saint-Boniface to a community called Saint-Claude, which was in a district known as La Montagne. The district's popuation included many people who had immigrated from France and Brittany. I remember when I was 9, on my first day of school, and we were lined up in rows. The girl behind me said, "How many kids are you?" I had no idea what she was talking about. So I asked her, "What do you mean, kids?" She replied, "Children, of course!" Then she said, "But how many are you?" So I answered, "Well, there are about 10 of us." She said, "Wow," and then she said, "So how come you're here anyway?", but I did not understand because of her accent. I can tell you that the next month, we often went home with black eyes. My mother, who was a Metis, broke a mirror in 10 or 15 pieces and gave one to each of the children. She made us practise speaking with a different accent, so that we would not come home with black eyes anymore. She told us never to say that we were Metis.

When you asked me, "What is it like to be a Metis today?" I would suggest that you ask Nancy that question next. It is part of a culture that has been stamped out. Our children ask us about it. If I do not hunt, if I do not fish, am I still a Metis? We tell them, yes. Because behind you, on your shoulders, are all your ancestors who defended their land. They lost it. They lost the land that belonged to them. The communities were scattered across Western Canada. What makes you Metis? What is in your DNA. It is simple. We could ask you the same thing. How is it that you are a Ukrainian here in Manitoba? It is part of history. It is part of our ancestors. It is part of the traditions. It is part of the teachings. I cannot say enough about the cultural gap. The children tell us they never learned. If you read that wonderful article about Maia Caron, that is what she says. She says that her parents were ashamed of being Metis. So they never told her the story of her grandparents in Batoche, and they said "damn Metis rebels," but those "damn Metis rebels" were not rebelling. They were defending what belonged to them, which was their land, their culture, their language and their tradition.

La sénatrice Gagné : Comment se définit un Métis francophone?

Mme Hince : Wow! C'est toute une question.

La sénatrice Gagné : Pendant que tu y réfléchis, j'essaie de voir, dans le contexte de la révision — espérons éventuelle — de la Loi sur les langues officielles, comment ça peut s'insérer dans cette révision. C'est pour ça que je pose la question.

Mme Hince : Je pense que c'est une question vraiment fondamentale à la survie des Métis francophones à travers le Canada. Je dois vous dire que quand j'étais petite, ma famille a déménagé de Saint-Boniface à une communauté qui s'appelle Saint-Claude qui était dans une région qu'on appelle Lamontagne. Cette région a été peuplée avec beaucoup de personnes immigrantes de la France et de la Bretagne. Je me souviens, à l'âge de 9 ans, à ma première journée d'école, on était en rangs d'oignons. La fille qui était derrière moi avait dit : « Vous êtes combien de gamins? » Je ne comprenais pas du tout ce qu'elle m'avait dit. Alors, je lui ai demandé : « Qu'est-ce que ça veut dire, gamin? » Elle avait répondu : « Mais des enfants, quoi! » À ce moment-là, elle a dit : « Mais vous êtes? » Alors, j'ai répondu : « Bien, on est une dizaine. » Elle a dit : « Woah », et ensuite elle m'a dit : « Mais, comment ça se fait que vous êtes ici quand même? », et je ne comprenais pas son accent. Je vais vous dire que le mois suivant, on est retourné souvent à la maison avec des yeux au beurre noir. Ma mère, qui était Métisse, a brisé un miroir en 10-15 morceaux et en a donné un à tous les enfants. Elle nous faisait pratiquer pour qu'on change notre français, pour qu'on arrête d'arriver à la maison avec des yeux au beurre noir. Elle nous a dit de ne jamais dire qu'on était Métis.

Quand tu m'as demandé : « Qu'est-ce que c'est aujourd'hui d'être Métis? » Je demanderais qu'on pose la question à Nancy après. Ça fait partie d'une culture qui a été écrasée. Nos jeunes nous posent la question. Si je ne fais pas la chasse, si je ne fais pas la pêche, est-ce que je suis encore Métis? On leur répond que oui. Parce que derrière toi, sur tes épaules, il y a tous tes ancêtres qui ont défendu leur terre. Ils l'ont perdue. Ils ont perdu la terre qui leur appartenait. Les communautés ont été dispersées à travers l'Ouest canadien. Qu'est-ce qui fait que tu es Métis? C'est ce qui coule dans ton ADN. C'est simple. On pourrait demander la même chose. Qu'est-ce qui fait en sorte que tu es un Ukrainien, ici au Manitoba? Ça fait partie de l'histoire. Ça fait partie de nos ancêtres. Ça fait partie des traditions. Ça fait partie des enseignements. Je ne pourrais pas vous en dire assez au sujet du trou culturel. Les jeunes sont en train de nous dire qu'ils n'ont jamais appris. Si vous lisez ce merveilleux article sur Maia Caron, c'est ce qu'elle dit. Elle dit que ses parents avaient honte d'être Métis. Alors, ils ne lui ont jamais raconté l'histoire de ses grands-parents, à Batoche, et ils ont dit « *damn Metis rebels* », mais ces « *damn Metis rebels* », ils ne faisaient pas la rébellion. Ils étaient en train de défendre ce qui leur appartenait, ce qui était leur terre, leur culture, leur langue et leur tradition.

Still today, we come here and stand before you with thousands of other Metis behind us, and we tell you, "It is still the same." I am still Metis. My family is still Metis. Several members of my family are afraid to say they are Metis because of prejudice. Imagine if for all those years, for 50 years, we had had a portion of the funding to develop our communities, our young people today would be proud. They say they are proud, but they do not know what that means because of the cultural generation gap. That is why we need funding to fix the problem, so that people can understand today what it means to be Metis. My great-grandmother told me that the primary attribute of being Metis was that we welcomed others and that everyone was human and that our duty in our territory was to welcome others and not to treat them as we had been treated for generations. It was important to be open to other languages and cultures and to differences, because that is what makes Canada a rich country. If you ask me today what was the best gift I ever received, that is it, and I have lived it my entire life.

Nancy Gouliquer, Elder, Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba: Thank you, Pauline. That is very kind of you. I have just a few words to say. In my family, my father's mother was a French-speaking Metis, and she taught him French. His father was from Quebec and spoke a different kind of French. At that time, they had to hide their roots and not show they were proud of having indigenous roots; in addition, he was marginalized by other francophones because of his French. It was not good French, and because of that, he did not share his French with his children. Because he was not proud of his language. He did not realize that there was nothing wrong with his French. It was his own Metis French. But he did not realize it, because his mother had hidden her indigenous roots, her Manitoba Metis roots, and all his life, he said, "I don't speak good French. It's not decent French. It's not worth teaching my kids." That is why I have had to learn French, because I was raised in a French-speaking family with a unilingual English-speaking mother. She was Metis from both parents. Her father speaks French, her mother speaks English, and her grandmother spoke Ojibway. After they married, they spoke only English, and because of that, I did not learn French from my mother.

For me, being a francophone Metis is being part of a group. Francophones often have to demand their rightful place at the Canadian table. For us, the French-speaking Metis in Manitoba, it would appear that we have to ask the MMF, an anglophone organization, for our rightful place at the francophone Canadian table. For me, it is not the appearance, it is just problems. Thank you for listening.

Senator Moncion: Why is recognition being denied?

Encore aujourd'hui, je me présente et on se présente devant vous avec ces milliers d'autres Métis à l'arrière de nous et on vous dit « c'est encore la même chose. » Je suis encore Métisse. Ma famille est encore métisse. Plusieurs membres de ma famille n'osent pas dire qu'ils sont Métis à cause des préjugés. Imaginez, si on avait eu pendant toutes ces années, pendant 50 ans, une portion des fonds pour faire du développement dans nos communautés, nos jeunes aujourd'hui seraient fiers. Ils se disent fiers, mais ils ne savent pas ce que ça veut dire à cause de ce trou culturel générationnel. C'est pour ça qu'on a besoin de fonds pour faire cette réparation, pour qu'on comprenne aujourd'hui ce que ça veut dire être Métis. Mon arrière-grand-mère m'a dit que la première qualité d'être Métis, c'était qu'on accueillait les gens et que tout le monde était humain et que notre devoir sur notre territoire, c'était d'accueillir les autres et de ne pas les traiter comme nous avions été traités pendant des générations. Il fallait être ouverts aux langues, aux cultures et à la différence des autres, parce que c'était ça notre richesse au Canada. Si vous me demandez aujourd'hui le plus cadeau que j'ai reçu, c'est celui-là, et je l'ai vécu toute ma vie.

Nancy Gouliquer, aînée, Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba : Merci, Pauline. C'est très gentil. Juste un petit mot. J'ai grandi dans une famille où mon père avait une mère métisse francophone qui lui avait enseigné le français. Son père venait du Québec et parlait un français différent. C'était le temps de cacher leurs racines, de ne pas montrer leur fierté d'avoir des racines autochtones et, pour lui, c'était un temps où son français était marginalisé par les autres francophones. Ce n'était pas le bon français, et c'est à cause de ça qu'il n'a pas partagé son français avec ses enfants. Parce qu'il n'a pas eu la fierté de sa langue. Il ne réalisait pas qu'il n'y avait rien d'impropre avec son français. C'était son propre français métis. Mais il ne le réalisait pas, parce que sa mère avait caché ses racines autochtones, ses racines métisses du Manitoba et, toute sa vie, il a dit : « Je n'ai pas un bon français. Ce n'est pas un français propre. *It's not worth teaching my kids.* » Pour cette raison, je dois regagner mon français, parce que j'ai été élevée dans une famille francophone avec une mère unilingue anglophone. Elle est Métisse par chacun de ses parents. Son père parle français et sa mère parle anglais, et sa grand-mère avait parlé l'ojibway. Après le mariage, ils ont juste parlé anglais, et c'est à cause de ça que je n'ai pas reçu le français de ma mère.

Pour moi, être une francophone métisse, c'est être dans un groupe. Souvent, les francophones doivent demander leur propre place à la table des Canadiens. Pour nous, au Manitoba, les Métis francophones, il semblerait qu'il faille demander à la MMF, à un corps anglophone, pour avoir notre propre place à la table canadienne francophone. Pour moi, ce n'est pas une apparence, juste des problèmes. Merci de m'écouter aujourd'hui.

La sénatrice Moncion : Pourquoi ce refus de reconnaissance?

Ms. Hince: I would like to get a very clear answer to that question. You know, when I met Senator McIntyre just now, he said, "Pauline, I think one of the biggest scourges in Canadian history — and that may not have been your word, but mine — was the hanging of Louis Riel." And I think that when we go back to the source, there was a great deal of controversy and prejudice, based primarily on an economic dispute between the Hudson's Bay Company — over the fur trade — and the North West Company, and later with Sir John A. Macdonald, they felt it was absolutely necessary to destroy the economic foundation of the Metis in Western Canada, because they wanted to build the railway. They could not let the bison stand in their way. It is staggering when you look at historical photos. They killed millions of bison. The railway was built, and it had to be done; it was necessary in order to modernize, but the economy was ruined.

I should also say that the Metis lost the battle to save their lands, and families were scattered across Western Canada and into Ontario, where they took refuge. The Metis Nation was no more, and when you look at it, you wonder why. Well, it was because of economics, politics and the quarrel between the English and the French that is central to our Canadian history.

There are still scars and open wounds, and we are telling you that yes, there are scars, but the open wounds are still there. You see it before you today. We have to fight constantly, and our voice is not heard. So the French-English question is fundamental, I think, and what I am saying is that the MMF would be the first to tell you that they represent all Metis, but that is only how it looks, and the government is ignoring us. We have not even been able to arrange a meeting with the minister to talk to her, and we had a very good reconciliation initiative — please excuse me for being so passionate. We had a "damn" good Canadian reconciliation project, not just Manitoban, with an economic basis, but no one is listening. No one is even willing to meet with us. You can imagine how happy we were to be invited here today.

The Chair: Thank you.

We are almost at the end of our meeting with you, unfortunately. We are short on time.

Senator McIntyre: I will try to be brief. Thank you very much, grandmother Hince. First of all, you are right, and as I said to you earlier, the execution of Louis Riel in November 1885 was one of the greatest tragedies in Canadian history. In my view, the execution resulted in great mistrust of the federal government by the Metis community, and I would add that the current federal government has an excellent opportunity to end that mistrust. Unfortunately, it has missed the boat so far, and we hope that it will be able to remedy that and build new trust with the Metis community.

Mme Hince : J'aimerais avoir une réponse très claire là-dessus. Vous savez, quand je l'ai rencontré tantôt, le sénateur McIntyre m'a dit : «Pauline, je crois qu'un des grands — et ce n'est peut-être pas le mot que vous avez utilisé, c'est peut-être le mien — fléaux canadiens, ça été la pendaison de Louis Riel. » Et je crois que quand on retourne à cette source-là, où il y avait énormément de controverse et de préjugés, basés principalement sur une histoire économique entre la Compagnie de la Baie d'Hudson — et là, ça m'échappe, la traite des fourrures – et la Compagnie du Nord-Ouest, et ensuite avec John A. Macdonald, il fallait absolument défaire ce qui était la base économique des Métis dans l'Ouest canadien, parce qu'on voulait faire passer le train. Il ne fallait pas que les bisons les en empêchent. C'est énorme quand on regarde les photos et l'histoire. Ils ont détruit des bisons par millions. On a fait passer le train et on devait le faire, on devait moderniser, mais on a enlevé l'économie.

Je dois dire aussi que les Métis avaient perdu la bataille pour conserver leurs terres, et les familles ont été dispersées à travers l'Ouest canadien et en Ontario, où ils se sont réfugiés. La Nation métisse n'était plus, et quand on regarde ça, on se demande pourquoi. Bien, c'est en raison de l'économie, de la politique, et de la chicane des Anglais et des Français au plus profond de notre histoire canadienne.

Il y a encore des cicatrices et des plaies ouvertes, et nous, on est en train de vous dire qu'il y a des cicatrices, oui, mais que les plaies ouvertes sont encore là. Vous l'avez devant vous aujourd'hui. Il faut se battre continuellement et on n'est pas entendu. Alors, la question du français et de l'anglais, je pense que c'est fondamental, et ce que je vous dis, c'est qu'ils seraient les premiers à vous le dire, les gens de la MMF, qu'ils représentent tous les Métis, mais ce n'est qu'en apparence et le gouvernement ne nous écoute pas. On n'a même pas réussi à avoir une rencontre avec la ministre pour lui parler et on avait un très bon projet de réconciliation, excusez ma passion. On avait un « maudit » bon projet de réconciliation canadien, pas juste manitobain, et à base économique, mais personne ne nous écoute. Personne ne veut même nous rencontrer. Il faut imaginer notre joie d'être invités ici à la table aujourd'hui.

Le président : Merci.

Nous sommes presque à la fin de notre rencontre avec vous, malheureusement. Le temps nous presse.

Le sénateur McIntyre : Je vais essayer d'être bref. Merci beaucoup, mémère Hince. De prime abord, vous avez raison et, comme je vous l'ai mentionné tout à l'heure, l'exécution de Louis Riel en novembre 1885 est l'une des plus grandes tragédies qui ont marqué l'histoire de ce pays. Selon moi, l'exécution a apporté une grande méfiance de la part de la communauté métisse à l'endroit du gouvernement fédéral, et j'ajouterai que le gouvernement fédéral de nos jours a une belle occasion pour mettre fin à cette méfiance. Malheureusement, jusqu'à présent, il a manqué le bateau et nous espérons qu'il

My question is this. You mentioned that the Union nationale métisse is recognized and included in Manitoba law. How does that recognition by the provincial government benefit the union? Let us leave aside the federal government for the moment.

Ms. Hince: Well, I have been candid up to now, and I will continue to be. That remains to be seen. In the past year, in the past two years, we have worked very hard to achieve reconciliation with Manitoba's francophone community, and we have worked very hard with community groups and also mainly with the Société de la francophonie manitobaine. The problem was that, in the envelope they receive from Canadian Heritage for official languages, the Union nationale métisse was not among the organizations that were receiving core funding. From our perspective, Indigenous and Northern Affairs Canada should have recognized us, and there was a great deal of reconciliation work to do with the francophone community. Like the francophones, our elders tell us the stories of the prejudice that existed. So the francophone community was doubly marginalized, as Nancy said, because we did not speak French well enough. We were Metis, and it was simply extreme prejudice. Despite the fact that many francophone Metis, such as George Foret, fought back and brought about substantial change. It is unbelievable. So it remains to be seen what the province will do for us, whether it will make room for us among the various francophone groups living in Manitoba. We hope that might help us open the doors of other departments that we have to deal with to secure sustainable development for the francophone Metis community.

Senator Mégie: Do you know how francophone Metis communities are recognized in other provinces of Canada? Do they have better recognition than you?

Ms. Hince: No. It is a big, big struggle, and that is why we are speaking on our own behalf today, but we sincerely hope that as a result of your attention and consideration, you will look closely at what is happening in the other provinces. In Saskatchewan, there are hardly any Metis left who can speak French. In Alberta, there are still a few, but very few. In Ontario, there are many more. In Quebec, francophone Metis are not even recognized, and in New Brunswick, we are told, the situation is pretty much the same. So what we are asking for today as well is your consideration for indigenous peoples, for those who are living as First Nations, Inuit and Metis people and are not recognized within the larger indigenous family. That needs to be looked at. Room has to be made at the table; otherwise, reconciliation will not happen.

pourra rectifier le tir et apporter cette nouvelle confiance entre le gouvernement fédéral et la communauté métisse.

Ma question est la suivante. Vous avez mentionné que l'Union nationale métisse est reconnue et est incluse dans la loi au Manitoba. Quels sont les avantages que reçoit votre union grâce à cette reconnaissance de la part du gouvernement provincial? Oublions le gouvernement fédéral pour l'instant.

Mme Hince : Bien, j'ai été candide jusqu'à maintenant et je vais continuer à l'être. Ça va être à voir. Dans la dernière année, dans les deux dernières années, nous avons travaillé très fort à avoir une réconciliation avec la communauté francophone du Manitoba et on a travaillé très fort avec les groupes communautaires et aussi principalement avec la Société de la francophonie manitobaine. C'était justement pour dire que dans l'enveloppe qu'ils reçoivent de Patrimoine canadien pour les langues officielles, l'Union nationale métisse n'était pas à la table des organismes qui recevaient des fonds de base. Selon notre approche, le ministère des Affaires autochtones devait nous reconnaître et il y avait énormément de réconciliation à faire avec la communauté francophone. Nos aînés nous racontent les histoires, de même que les francophones, des préjugés qu'il y avait. Alors, c'était une double marginalisation de la communauté francophone, comme Nancy le disait, car on ne parlait pas assez bien le français. On était des Métis, et c'était simplement basé sur d'énormes préjugés. Quand on pense que plusieurs de nos Métis francophones sont ceux qui ont su lutter et qui ont apporté de grands changements, comme George Foret, un Métis francophone. C'est incroyable. Alors, il reste à voir ce que la province va nous donner, si elle va nous faire de la place parmi ces différents francophones qui vivent au Manitoba. On espère que cela pourra nous aider à ouvrir les portes d'autres ministères avec lesquels nous devons transiger pour assurer le développement durable de la communauté métisse francophone.

La sénatrice Mégie : Êtes-vous au courant de la façon dont sont reconnues les communautés métisses francophones dans les autres provinces canadiennes? Est-ce qu'elles ont une meilleure reconnaissance que vous?

Mme Hince : Non. C'est une grande, grande lutte, et c'est pourquoi aujourd'hui, on parle en notre nom, mais on espère sincèrement que dans votre écoute et dans vos considérations, vous allez regarder de près ce qui se passe dans les autres provinces. En Saskatchewan, il n'y a presque plus de Métis qui peuvent parler français. En Alberta, il en reste encore un peu, un tout petit peu. En Ontario, beaucoup plus. Quant au Québec, on ne reconnaît même pas les Métis francophones et, au Nouveau-Brunswick, on nous dit que c'est un peu la même chose. Alors, ce qu'on demande aujourd'hui aussi, c'est votre considération auprès des peuples autochtones, pour ceux qui vivent comme peuple de la première nation des Inuits et des Métis francophones et qui ne sont pas reconnus à l'intérieur de la grande famille autochtone. Il faut y voir. Il faut faire de la place à la table, autrement la réconciliation ne se fera pas.

The Chair: Thank you, ladies. Please allow me to wrap up your moving testimony, which, honestly, I think, has affected us all deeply. You spoke at the beginning about the cultural gap that exists between the generations, so I would like to conclude your testimony by reading the following:

In 1885, following the hanging of his friend Louis Riel, bison hunter Gabriel Dumont fled to the United States. There he was recruited by the legendary Buffalo Bill, founder of Buffalo Bill's Wild West, a gigantic outdoor travelling show that re-enacted life in the American West. It made a huge impression on Dumont, and he dreamed of putting together a similar show to tell the story of the struggle of Canada's Metis to reclaim their rights.

Louis Riel said, "My people will sleep for 100 years, but when they awake, it will be the artists who give them back their spirit." So, at the Théâtre Cercle Molière, on Saturday, Sunday and Monday, the play *Le Wild West Show de Gabriel Dumont* will be performed by a team of artists from different parts of Canada. That will not resolve the Metis issue, but I think it may at least bear witness to the richness of the Metis contribution to Canada. So thank you very much for your contribution and your testimony.

Ms. Hince: Thank you, *meegwetch*.

The Chair: Senators, this next group of witnesses consists of organizations representing the economic development and municipal sectors. We are pleased to welcome Mariette Mulaire, President and CEO of the World Trade Centre Winnipeg. The World Trade Centre supports Manitoban companies that want to export outside the province's borders and facilitates exchanges with international companies interested in doing business in Manitoba.

We also have with us Louis Tétrault, Executive Director of the Association des municipalités bilingues du Manitoba. The association represents Manitoban municipalities that have adopted a policy of active offer of bilingual services to their residents. Lastly, Louis Allain is Executive Director of the Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities. The council serves as the economic development engine for 17 bilingual municipalities in the province.

Ms. Mulaire, you have the floor.

Mariette Mulaire, President and Chief Executive Officer, World Trade Centre Winnipeg: I will begin by talking about the World Trade Centre to provide some context. I used to be president and executive officer of the CDEM. We saw an opportunity to go outside bilingual municipalities and promote bilingualism in order to penetrate markets such as France, Quebec, North Africa, and West Africa. Our companies said, "We are ready. Let's use our bilingualism." So we established

Le président : Merci, mesdames. Vous me permettrez de conclure votre émouvant témoignage qui, franchement, je crois, nous interpelle beaucoup tous et toutes. Vous avez parlé au début du trou culturel qui est créé entre les générations, alors permettez-moi de conclure ce témoignage en vous lisant ceci.

[...] Au lendemain de la pendaison de son ami Louis Riel en 1885, le chasseur de bisons Gabriel Dumont prend la fuite et se réfugie aux États-Unis. Il y est recruté par Buffalo Bill, figure mythique du Far West connue pour ses spectacles itinérants de grande ampleur. Marqué à vie, Dumont rêve de reprendre le procédé pour raconter cette fois la lutte des Métis canadiens pour la reconnaissance de leurs droits.

Louis Riel a dit ceci : « Les miens dormiront pendant cent ans, et quand ils se réveilleront, ce seront les artistes qui leur rendront leur esprit. » Alors, au Théâtre Cercle Molière, de samedi à lundi, sera présentée la pièce *Le Wild West Show de Gabriel Dumont* par une équipe d'artistes qui viennent d'un peu partout au Canada. Ça ne réglera pas le problème des Métis, mais je crois que ça peut rendre au moins témoignage de la richesse de la contribution des Métis au Canada. Alors, merci beaucoup de votre contribution et de votre témoignage.

Mme Hince : Merci, *meegwetch*.

Le président : Sénateurs et sénatrices, le comité reçoit, dans le cadre de ce nouveau groupe de témoins, des organisations représentant les secteurs du développement économique et des municipalités. Nous avons donc le plaisir d'accueillir, du World Trade Centre Winnipeg, Mme Mariette Mulaire, présidente et directrice générale. Le World Trade Centre appuie les entreprises du Manitoba qui souhaitent exporter à l'extérieur des frontières provinciales et facilite les échanges avec les entreprises internationales qui souhaitent faire affaire au Manitoba.

Nous recevons aussi, de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, M. Louis Tétrault, directeur général. Cette association agit comme porte-parole des municipalités manitobaines qui ont adopté la politique de l'offre active de services bilingues à leur population. Enfin, M. Louis Allain est directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues. Le conseil agit comme le moteur de développement économique dans 17 municipalités bilingues de la province.

Madame Mulaire, la parole est à vous.

Mariette Mulaire, présidente et directrice générale, World Trade Centre Winnipeg : Je vais commencer par vous parler du World Trade Centre pour qu'on comprenne le contexte. Auparavant, j'étais PDG du CDEM. On a vu une occasion d'aller à l'extérieur des frontières des municipalités bilingues et de promouvoir le bilinguisme pour percer des marchés comme la France, le Québec, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, et cetera. Nos entreprises ont dit : « Nous sommes prêts.

what we call the ANIM, or Agence nationale et internationale du Manitoba, whose mission was to use bilingualism outside our borders.

In the first year, we held an international economic forum for the first time in Manitoba; the forum was called Centrallia. This initiative was launched thanks to efforts of francophones. It gave us a lot of credibility with the anglophone population, since the forum was held in French, English and Spanish.

Subsequently, we organized a forum that was in French and English only, which gave us a lot of exposure. Then we bought a licence for a world trade centre. Why? Because the name ANIM did not mean anything to people outside the province. So we purchased the licence through the Winnipeg Chamber of Commerce.

Normally, the Chamber of Commerce alone would have bought the licence, as is the case in the other provinces. Since we already had a group working at the national and international levels that had proven its abilities through the Centrallia forum, we were asked if we wanted to purchase the licence with them. We agreed, on four conditions.

First, we wanted the World Trade Centre Winnipeg to be fully bilingual and all documents to be published in both languages on our website or elsewhere. Second, we wanted the working language here in Winnipeg, Manitoba, to be French. Third, we wanted half of the board of directors to be appointed by the ANIM, so half of the board would be francophones and the other half anglophones. This helped standardize bilingualism and the Francophonie in Manitoba. Whether in French or in English, we create economic value and work with businesses. Most businesses work in English. When I look at the Official Languages Act and what we are doing with the economy, there are some deficiencies in the act. We have attracted investment from francophone markets. Here is a brief example.

Very close by is the Alt Hotel. It is owned by the Germain family of Quebec. We approached them about coming to Saint-Boniface. Today, the hotel is located in the centre of town and hires bilingual employees. When you take the elevator in any hotel, you see the signs for "2nd Floor", "3rd Floor", et cetera. At the Alt Hotel, you are on the "2e étage/2nd Floor", "3e étage/3rd Floor", et cetera. What is missing in the act is this standardization aspect. The act is not truly proactive. We need to find real tools that will ensure that we are truly in a bilingual country. The government must take meaningful action to protect and promote our language. Some initiatives may also be undertaken with the private sector. We have to find ways of attracting francophone investment to our municipalities or our official language minority communities. There is something to

Utilisons notre bilinguisme. » On a donc créé ce qu'on appelle l'ANIM, l'Agence nationale et internationale du Manitoba, qui avait comme mission d'utiliser le bilinguisme à l'extérieur.

Au cours de la première année, on a tenu pour la première fois au Manitoba un forum économique international appelé Centrallia. Cette initiative a vu le jour grâce aux francophones. Cela nous a donné beaucoup de crédibilité auprès de la population anglophone puisque ce forum s'est tenu en français, en anglais et en espagnol.

Ensuite, on a organisé un forum seulement en français et en anglais, ce qui nous a donné beaucoup de visibilité. Puis, on a acheté une licence pour un World Trade Centre. Pourquoi? Parce que le nom ANIM ne disait rien aux gens de l'extérieur. Donc, on a acheté la licence par le biais de la Winnipeg Chambre of Commerce.

Normalement, seule la Chambre de Commerce aurait acheté cette licence, comme c'est le cas dans les autres provinces. Puisqu'on avait déjà un groupe qui travaillait à l'échelon national et international et qui avait démontré ses capacités par le biais du forum Centrallia, on nous a demandé si on voulait acheter la licence avec eux. On a répondu oui, mais on avait quatre conditions.

Tout d'abord, on a demandé que le World Trade Centre de Winnipeg soit complètement bilingue et que tout document soit publié dans les deux langues sur notre site web ou ailleurs. Deuxièmement, on a demandé que la langue de travail soit le français, ici à Winnipeg, au Manitoba. Troisièmement, que la moitié des personnes nommées au CA soient nommées par l'ANIM, donc des francophones, et l'autre moitié, des anglophones. Cela a permis de normaliser le bilinguisme, la francophonie au Manitoba. Que ce soit des francophones ou des anglophones, on crée une valeur économique et on travaille avec des entreprises. La grande majorité des entreprises sont anglophones. Quand je regarde la Loi sur les langues officielles et ce qu'on fait avec l'économie, il y a certains manquements dans la loi. On a attiré des investissements provenant des marchés francophones. Je vous donne un bref exemple.

Tout près d'ici, il y a l'Alt Hôtel. C'est la famille Germain, du Québec, qui est propriétaire de cet hôtel. Nous les avions approchés pour qu'ils viennent à Saint-Boniface. Aujourd'hui, cet hôtel est au centre-ville et elle embauche du personnel bilingue. Quand on prend l'ascenseur n'importe où dans les hôtels, c'est indiqué « *2nd Floor, 3rd Floor* ». À l'Alt Hôtel, on est au 2e étage/2nd Floor, au 3e étage, et cetera. C'est le critère de normalisation qui manque dans la loi. Il manque un élément de proactivité réelle. Il faut trouver les vrais outils qui feront en sorte qu'on sera véritablement dans un pays bilingue. Le gouvernement doit mener des actions intéressantes pour protéger et faire la promotion de notre langue. Il y a aussi des initiatives qui peuvent être menées avec le secteur privé peut-être. Il faudrait trouver des moyens d'attirer des investissements

be gained in that area. We have to come up with investments, a federal program or a way of talking about francophone investment in francophone official language minority communities and vice versa.

Second, we have to find a way of further promoting the official languages and bilingualism. We have to provide the required tools, and that does not have to be done within the act, but there needs to be an entity whose only job is to provide Canadians with the necessary tools.

Third, I have to mention the French-language media. You hear a lot about how fragile they are. We do not have enough visibility in our French-language media. The *Winnipeg Free Press* does not cover what is happening in the Francophonie. That is up to the newspaper *La Liberté*. The newspaper has made every effort to maintain a web presence, to modernize and to find the right tools.

Lastly, there is definitely something missing when it comes to the Metis people. Many of us here in Manitoba are members of that group, and that should be recognized.

The Chair: Thank you very much, Ms. Mulaire.

Louis Tétrault, Executive Director, Association des municipalités bilingues du Manitoba: Good afternoon. Thank you for inviting me to testify. I am the Executive Director of the Association des municipalités bilingues du Manitoba, or AMBM. Let me begin with a brief history of our association, and then I will present our thoughts on revising the bill.

The vision of the Association des municipalités bilingues du Manitoba is to have strong bilingual municipalities that are valued for their energy and leadership in economic development and innovation. We are a catalyst for the development, prosperity and continuity of Manitoba's bilingual communities. The AMBM is a political and strategic leader in bringing together, supporting and representing strong, cooperative municipal governance. We embrace the values of engagement, conviction, bilingual identity and leadership. I would like to stress that we want to celebrate the French language for the added value it brings to bilingualism. It is a skill in high demand and an important asset in the social, cultural and economic life in our communities.

The AMBM's client base is all municipal entities in Manitoba — municipalities, cities, towns, villages or local urban districts — that have adopted a French-language services policy that meets the AMBM's criteria.

francophones dans nos municipalités ou dans nos communautés de langues officielles en situation minoritaire. Il y a quelque chose à aller chercher de ce côté-là. Il faut penser aux investissements, à un programme fédéral ou à une façon de voir comment on peut parler d'investissements francophones dans les communautés de langue officielle minoritaire francophone et vice versa.

Deuxièmement, il faut trouver une façon où on peut faire davantage la promotion des langues officielles, du bilinguisme. Il faut offrir les outils nécessaires, et cela pourrait se faire à l'extérieur de la loi. I, mais qu'il y ait une entité où tout ce qu'on fait, c'est de donner les outils nécessaires pour les Canadiens et Canadiennes.

Troisièmement, je ne peux pas passer à côté des médias francophones. On entend beaucoup parler à quel point ils sont fragiles. On n'a pas assez de visibilité dans nos médias francophones. Ce n'est pas le *Winnipeg Free Press* qui traite de ce qui se passe dans la francophonie. C'est le journal *La Liberté* dans notre cas. Ce journal a tout fait pour essayer d'avoir une présence sur le Web, de se moderniser et de trouver les bons outils.

Enfin il y a certainement un manque en ce qui concerne le peuple métis. Donc, bon nombre d'entre nous en font partie ici au Manitoba et ce serait important de le reconnaître.

Le président : Merci beaucoup, madame Mulaire.

Louis Tétrault, directeur général, Association des municipalités bilingues du Manitoba : Bonjour. Merci de l'invitation à comparaître devant le comité. Je suis le directeur général de l'Association des municipalités bilingues (AMBM). J'aimerais d'abord vous parler brièvement de notre association en faisant un bref historique. Ensuite, je vous ferai part de nos réflexions vis-à-vis de la révision du projet de loi.

L'Association des municipalités bilingues a pour vision des municipalités bilingues vigoureuses, valorisées pour leur dynamisme et leur leadership en matière de développement économique et d'innovation. Nous jouons le rôle de catalyseur du développement, de la prospérité et de la pérennité des collectivités bilingues du Manitoba. L'AMBM agit en tant que chef de file politique et stratégique pour regrouper, appuyer et représenter une gouvernance municipale forte et solidaire. On s'appuie sur des valeurs d'engagement et de conviction, d'identité bilingue et de leadership. Je tiens à souligner que nous souhaitons célébrer la langue française en tant que valeur ajoutée dans la force du bilinguisme. C'est une compétence recherchée et un atout indéniable à la vie sociale, culturelle et économique dans nos collectivités.

Notre clientèle à l'AMBM, c'est toute entité municipale dans la province du Manitoba, municipalité, cité, ville, village ou district urbain local ayant adopté une politique de services en français à sa population répondant aux critères de l'AMBM.

I would now like to provide a brief history of our association. In 1986, a number of francophone elected municipal officials were concerned about the disappearance of French-language services in their communities, and they formed a group. In 1995, nine municipalities incorporated for the purpose of supporting members in protecting, promoting and delivering French-language services. That was in 1995, and most of the councillors of the nine municipalities — I do not have the exact figures, but I think more than 90 per cent of the councillors were francophones, and all of the administrators were francophones. French was the first language of between 35 per cent and 85 per cent of the municipalities' populations.. All of them were small rural municipalities with rapidly shrinking populations. To quote my predecessor, Raymond Poirier, "If this continues, the last person to leave the village will have to turn off the lights."

One of the first initiatives that the AMBM launched under Mr. Poirier's stewardship was a study of member municipalities' economic profiles. The study revealed that our municipalities were part of the macro-economy. Being 60 per cent francophone, they were right alongside Manitoba's other municipalities, which were 73 per cent francophone. That was probably because there were no federal bilingual services in our municipalities. Hence, in an effort to address the population decline and rebalance the economy, the association focused on the economic development of its members and established the Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities, or CDEM, which will be covered by Louis Allain. Once again, I will quote Mr. Poirier:

> We created the CDEM from scratch to normalize French life in Manitoba by taking some control over our francophone villages, which were losing their services one by one. Franco-Manitoban communities needed to rebuild economically and organize themselves to obtain government supports.

That model was subsequently adopted across Canada and the territories. At that point, we had negotiated or succeeded in forming the national Comité de développement économique paritaire communauté-gouvernement. That committee brought together all the departments and ministries that had a role to play in enhancing the economic development of francophone and Acadian communities. It was co-chaired by a community representative and a government representative, the first co-chair. He said, "Forming this committee was a brilliant, revolutionary idea that ensured the engagement of all departments concerned." That committee — and I will return to this in our conclusions — no longer exists.

J'aimerais maintenant vous donner un bref historique de notre association. En 1986, plusieurs élus francophones de nos municipalités étaient inquiets de la disparition des services en français dans leur communauté alors ils se sont regroupés. En 1995, neuf municipalités se sont incorporées avec le mandat d'appuyer les membres dans la protection, la promotion et la création de livraison des services en français. C'était en 1995 avec neuf municipalités dont la majorité des conseillers, je n'ai pas les données, mais je crois qu'au-delà de 90 p. 100 des conseillers étaient francophones, 100 p. 100 des administrateurs de ces municipalités étaient francophones. Le poids démographique de ces municipalités variait de 35 p. 100 à 85 p. 100, première langue francophone. C'était toutes des petites municipalités rurales en forte décroissance de population. Pour citer mon prédécesseur, M. Raymond Poirier : « le dernier qui part du village, il devrait fermer la *switch* si ça continue comme ça. »

L'une des premières initiatives que l'AMBM a lancées sous la tutelle de M. Poirier était de mener une recherche sur le portrait économique des municipalités membres. Cette recherche a fait ressortir que nos municipalités étaient dans la macro-économie. On était complètement à côté des autres municipalités du Manitoba avec 60 p. 100 de francophones comparativement à 73 p. 100 pour les autres municipalités du Manitoba. C'était probablement parce qu'il n'y avait aucun service bilingue fédéral dans nos municipalités. Alors, pour essayer de rectifier la décroissance et de rééquilibrer l'économie, l'association a accordé la priorité au développement économique au sein de ses adhérents et a mis sur pied le Conseil de développement économique des municipalités bilingues (CDEM), qui sera abordé par Louis Allain. Je cite encore une fois M. Poirier :

> On avait créé le CDEM de toutes pièces pour normaliser la vie française au Manitoba en ayant un certain contrôle sur nos villages francophones qui perdaient tous leurs services les uns après les autres. Les communautés franco-manitobaines avaient alors besoin de se structurer économiquement et de s'organiser pour aller chercher des appuis gouvernementaux.

Alors, ce modèle-là a été répété à travers le Canada et les territoires. À ce moment-là, on avait négocié ou réussi à créer le Comité de développement économique paritaire communauté-gouvernement au niveau national. Cet organisme rassemblait chaque ministère ayant un rôle à jouer pour l'épanouissement économique des communautés francophones et acadiennes. Il était coprésidé par un représentant de la communauté et un représentant du gouvernement, soit le premier coprésident. Il a affirmé ceci : « la formation de ce comité fut une idée révolutionnaire et brillante qui garantissait l'engagement de tous les ministères impliqués. » Ce comité-là — je vais y revenir tantôt dans nos conclusions — n'existe plus aujourd'hui.

Six years after it was created, we did a brief study to see whether we had had an impact and succeeded in remedying the situation. We found that the population of our municipalities combined had grown by 8.5 per cent, while in the rest of rural Canada, the population had declined by 5 per cent. We realized that our initiatives had been highly successful. The other example is the ANIM, the Agence nationale et internationale du Manitoba, which is now the World Trade Centre and one of the children of the CDEM and the AMBM. Today, we have created an organization known as Eco-West.

We now have 15 member municipalities, down from 17 previously. The provincial government imposed mergers in 2015. We lost one of our members, the municipality of Saint-Claude, whose population was 50 per cent francophone. It merged with the larger municipality of Grey. That mostly anglophone municipality chose to cut its ties with the Association des municipalités bilingues du Manitoba. Consequently, among our members today, 45 per cent to 55 per cent of our municipal councillors are francophones; less than 20 per cent of our general managers are bilingual; and our demographic weight is decreasing by 15 per cent to 35 per cent. Despite our population growth and the success of our initiatives, our demographic weight in a province that is only 4 per cent francophone was bound to decline. Today, we find that municipal councils are much more willing to provide services, but they are less able to do so. We see a growing interest from other municipalities with much smaller francophone populations in joining our association.

The question asked in the document you gave us in preparation for this meeting was as follows: Should the significant demand criterion used as the basis for providing services to the public be changed? I would like to provide an example using the demographics of one of our fast-growing municipalities. I live in La Broquerie, a municipality that is growing rapidly. In 1996, French was the mother tongue of 34 per cent of the population, or 820 people, by the official languages measure. In 2016, 20 years later, the population of La Broquerie was about 6,000. According to official languages data, French was the first language of 14 per cent of the population, and 1,220 residents were able to communicate in both languages.

In other words, the demographic weight of francophones fell to 14 per cent, but there were 50 per cent more francophones in the municipality. That is the reality in our municipalities. I think the calculation and criteria for maintaining services are too quantitative, and that we probably need qualitative indicators. The bill proposed by former senator Chaput contains a number of recommendations.

Six ans après la création, on a fait une petite recherche pour voir si on avait eu un impact et si on avait réussi à renverser la situation. On avait constaté que dans nos municipalités, la population sur l'ensemble de notre territoire avait augmenté de 8,5 p. 100 et si on se comparait au reste du Canada rural dans leur même démographie, cela avait été un déclin de 5 p. 100. On s'est rendu compte que nos initiatives avaient connu beaucoup de succès. L'autre exemple, c'est l'ANIM, l'Agence nationale et internationale du Manitoba, qui est maintenant le World Trade Centre et un des bébés du CDEM et de l'AMBM. Aujourd'hui, nous avons mis sur pied un organisme Eco-West.

Nous sommes désormais 15 municipalités membres comparativement à 17 auparavant. Le gouvernement provincial a forcé des fusions en 2015. On a perdu un de nos membres, la municipalité de Saint-Claude, dont la population francophone est de 50 p. 100. Elle a fusionné avec une plus grande municipalité qui s'appelle Grey. Cette municipalité-là, majoritairement anglophone, a choisi de ne pas maintenir son lien avec l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. Donc, parmi nos membres aujourd'hui, de 45 à 55 p. 100 de nos conseillers municipaux sont francophones, moins de 20 p. 100 de nos directeurs généraux sont bilingues et notre poids démographique va en diminuant de 15 p. 100 à 35 p. 100. Vous comprenez par le succès de notre croissance de population et le succès de nos initiatives, notre poids démographique dans une province où il y a 4 p. 100 de francophones ne pouvait faire autrement que diminuer. Aujourd'hui, nous constatons beaucoup plus de volonté de la part des conseils municipaux pour offrir des services, mais moins de capacité. Nous constatons une demande croissante d'autres municipalités avec un poids démographique francophone beaucoup moins important qui veulent se joindre à notre association.

La question qui a été posée dans le document que vous nous avez donné en préparation, c'est ceci : la définition sur laquelle repose l'offre des services au public selon le critère de la demande importante devrait-elle être modifiée? J'aimerais vous donner un exemple de la démographie de l'une de nos municipalités qui est en forte croissance. Je demeure à La Broquerie, et c'est une municipalité qui est en forte croissance. En 1996, 34 p. 100 de la population, selon le critère des langues officielles, était francophone première langue, donc 820 personnes. En 2016, 20 ans plus tard, la population de La Broquerie se situe à environ 6 000 personnes. Selon les données sur les langues officielles, 14 p. 100 de la population est de langue première francophone, et 1 220 citoyens sont capables de communiquer dans les deux langues.

Alors, le poids démographique a baissé à 14 p. 100, mais il y a 50 p. 100 plus de francophones dans la municipalité. C'est la réalité dans nos municipalités. Je pense que le calcul et les critères pour le maintien des services sont trop quantitatifs et qu'on aurait besoin des indices qualitatifs. Plusieurs recommandations se trouvent dans le projet de loi de l'ancienne sénatrice Chaput.

I would like to share another brief anecdote that concerns my family, my personal life. When I completed the 1996 census questionnaire, French was the first language for my wife, myself and our entire family, that is, the first language learned and language spoken most often at home — 100 per cent of our household. In 1981, when I completed the questionnaire, I had three sons. French was the first language of all five members of the family, that is, the language learned and language spoken at home. By 2001, my three sons were married to anglophones, all of whom understand French. When we completed the questionnaire, French was the first language of 63 per cent of us, and 25 per cent spoke French at home. In 2016, when our family completed the census again, I had nine grandchildren, for a total of 17 people. French is the mother tongue and first language learned of 29 per cent of us, and the language spoken most often at home of only 12 per cent of us, even though 100 per cent of our family can communicate in both languages.

J'aimerais vous raconter une autre petite anecdote qui touche ma famille, ma vie personnelle. Quand j'ai rempli le questionnaire lors du recensement en 1996, ma femme et moi, et toute notre famille étions de langue maternelle française, soit la première langue apprise et la langue la plus parlée à la maison, donc 100 p. 100 de notre foyer. En 1981, quand j'ai rempli le questionnaire, j'avais trois fils. Sur les cinq membres de la famille, 100 p. 100 étaient de langue maternelle, soit la langue apprise et parlée à la maison. En 2001, mes trois fils étaient mariés à des anglophones, qui comprennent toutes le français. Lorsqu'on a rempli le questionnaire, nous étions maintenant 63 p. 100 de langue maternelle, 25 p. 100 qui parlaient le français à la maison. En 2016, quand notre famille a rempli de nouveau le questionnaire, j'avais neuf petits-enfants, ce qui fait en tout 17 personnes. Nous sommes 29 p. 100 dont la langue maternelle est le français, 29 p. 100 qui est la première langue apprise et seulement 12 p. 100 dont la langue la plus souvent parlée à la maison est le français, malgré le fait que 100 p. 100 de notre famille est capable de communiquer dans les deux langues.

So it is a growing challenge for members to maintain services. It is also a huge challenge for the association to fulfil its mandate, considering also that our membership increased from 5 to 17 owing to our success, and that we have to do so with the same budget we have had for more than 15 years.

Alors, c'est de plus en plus un défi pour les membres de maintenir l'offre. C'est aussi un défi immense pour l'association de remplir son mandat, en plus d'avoir passé de 5 à 17 membres grâce à notre réussite, et d'avoir à le faire avec le même budget depuis plus de 15 ans.

I talked about the federal committee that no longer exists, which had an impact on bilingualism in municipal, provincial and federal centres. Over the past few years, bilingualism has declined or virtually disappeared in those centres, which has had a considerable impact on French-language services in rural areas such as Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes and Sainte-Anne.

J'ai parlé du comité fédéral qui est disparu, ce qui a eu un impact sur le bilinguisme dans les centres municipaux, provinciaux et fédéraux. Depuis quelques années, le bilinguisme a diminué ou pratiquement disparu dans ces centres, ce qui a eu un impact considérable au niveau des services en français dans les régions rurales comme Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Anne, entre autres.

Now, with Bill 5 on French-language services, the provincial ministries are responsible for providing services in French. I am inspired by former senator Chaput's Bill S-220, which required the federal government to do at least as much as the other levels of government, that is, to must provide bilingual services where the municipal or provincial governments do. Consideration should be given to including a provision requiring the federal government, as well as the other levels of government, to deliver bilingual services, which pertains to Part IV. It would be worthwhile considering the role of bilingual municipalities in enhancing the development of official language minority communities in Part VII. The wording should be broadened to specifically address the role of bilingual municipalities in enhancing the development of official language minority communities. It would be worthwhile considering a scenario inspired by the Comité de développement économique paritaire communauté-gouvernement to ensure that an action plan is prepared in accordance with Part VII. We believe that in this type of scenario, bilingual municipalities could benefit from federal investment. Thanks to their bilingual municipal infrastructure and their organizational and social structure, they

Maintenant, avec le projet de loi n° 5 sur les services en français, les ministères provinciaux ont la responsabilité d'offrir des services en français. Je me suis inspiré du projet de loi S-220 de l'ancienne sénatrice Chaput selon lequel le gouvernement fédéral ne peut pas en faire moins que les autres paliers de gouvernement. Il doit offrir des services bilingues là où la municipalité ou la province le fait. Il faudrait penser à insérer une disposition pour que le gouvernement fédéral, tout comme les autres paliers de gouvernement, fournisse un service bilingue, ce qui fait référence à la partie IV. Il serait intéressant de tenir compte du rôle des municipalités bilingues dans l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la partie VII. Il y aurait lieu d'élargir le libellé pour mentionner spécifiquement le rôle des municipalités bilingues dans l'épanouissement des communautés officielles en situation minoritaire. Il serait intéressant de tenir compte d'un scénario inspiré du Comité de développement économique paritaire communautaire-gouvernement pour voir à l'élaboration d'un plan d'action conformément à la partie VII. Nous croyons que dans ce genre de scénario, les municipalités bilingues pourraient bénéficier de l'investissement fédéral. Elles

could play a vital role in expanding the minority's linguistic space. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Mr. Tétrault.

Louis Allain, Executive Director, Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities: Thank you for the privilege of being here at this hearing. I would like to begin by picking up on something that was said earlier. I come from a francophone Metis community, and I think that in your template, there was the whole of Part I of the act, which in fact refers to the preamble, and when I reread the preamble, what strikes me is perhaps what John Ralston Saul identified as a problem in the Canadian psyche, which probably has a typically colonialist source, that is, French and British. As the old saying and motto of the municipality of St. Laurent goes, "Always be prudent." I think that Saul's statement that the principles of good government, which are based on peace and justice, do not inspire us to move toward order, but rather toward well-being, informs what I am going to tell you today, what I have tried to put together to assist you in your efforts to modernize the Official Languages Act.

I am making this presentation on behalf of the CDEM, which was established in 1996 and has a role in both economic development role and community development. What I can say about the CDEM is that we have had some success with our Vision plan, including with the "C'est si bon!" campaign — which Louis and my colleague Mariette will certainly remember — and also with the role that we played in sustainable development with the creation of the OLMCs. These initiatives have all helped us lock things down, map things out. As you will have noted from the previous presentation, there is the whole issue of linguistic security and the issue of anomie owing to acculturation over many years, which is why both economic and community development were important — and the CDEM did both.

With regard to organizations, I have to mention Changement 2008. Senator Gagné is well aware of the issues behind that. Being able to work with the organizations and within the framework of the community strategic plan developed by the Société francophone du Manitoba with all of its organizations, with very rigorous guidelines for results and accountability, might inspire you in your work.

I would like to see growth in the official languages because it is an asset for the Canadian economy. RDEE Canada, an umbrella organization for all of the smaller organizations such as

auraient, grâce à leur infrastructure municipale bilingue, leur structure organisationnelle et sociale, ainsi qu'un rôle vital à jouer dans l'agrandissement de l'espace linguistique de la minorité. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Tétrault.

Louis Allain, directeur général, Conseil de développement économique des municipalités bilingues : Merci de nous donner ce privilège d'être présents à cette audience. J'aimerais d'entrée de jeu faire référence à ce que j'ai entendu précédemment. Venant d'une communauté métisse francophone, je pense que dans votre gabarit, il y avait toute la partie I de la loi qui réfère justement au préambule, et je crois qu'en relisant le préambule, la chose qui m'a sauté aux yeux, c'est peut-être ce que John Ralston Saul a bien identifié comme étant un problème au niveau de la psychique canadienne, qui fait l'objet probablement d'une inspiration qui est typiquement colonisatrice, c'est-à-dire française et britannique. Comme on le dit chez nous, dans la devise de la municipalité de St. Laurent, « soyons prudents ». Je pense que Saul, quand il dit que les principes du bon gouvernement, qui sont fondés sur la paix et la justice, ne nous inspirent pas à aller vers l'ordre, mais davantage vers le bien-être, je crois que c'est ce qui va baliser ce que je vais vous raconter aujourd'hui, avec ce que j'ai essayé de tricoter pour vous aider dans votre quête pour moderniser la Loi sur les langues officielles.

Mes propos sont présentés au nom du CDEM qui a été créé en 1996 et qui a un rôle de développement économique, mais aussi communautaire. Ce que je peux dire du CDEM, c'est qu'on a eu du succès avec notre plan Vision, entre autres avec la campagne « C'est si bon » — ça va rappeler des souvenirs à ma collègue, Mariette, et à Louis —, mais aussi avec le rôle qu'on a joué dans le développement durable avec la création des CLOSM. Ce sont toutes des initiatives qui nous ont permis de sécuriser, de baliser. Comme vous avez pu le voir dans le plaidoyer précédent, il y a toute la question de la sécurité linguistique et la question de l'anomie qui a fait l'objet de l'acculturation qui dure depuis de nombreuses années, d'où cette importance de faire de l'économie, mais aussi du communautaire, ce qu'on a fait au CDEM.

Au niveau des organismes, je me dois de parler de Changement 2008. La sénatrice Gagné connaît bien les enjeux qu'il y avait derrière tout ça. Le fait de pouvoir travailler ensemble avec les organismes et aussi dans le cadre du plan stratégique communautaire dont s'est dotée la Société francophone du Manitoba avec l'ensemble de ses organismes, d'ailleurs avec un encadrement très rigoureux sur le plan des résultats et de la reddition de comptes, pourrait peut-être vous inspirer lors de vos travaux.

Alors, je souhaiterais la croissance des langues officielles, parce que ça représente un atout pour l'économie canadienne. RDEE Canada — c'est un peu ce qui chapeaute tous les petits

the CDEM in the provinces and territories and the employability and entrepreneurship network for francophones, carried out a study with the CEDEC, which is our counterpart in Quebec for the anglophone minority. It is always important to have the yin and the yang on the Quebec side. The study was conducted in conjunction with the Conference Board, with a ratio-based approach to identify where francophones and bilingual people were. With that study, we were able to show that bilingualism pays. Mariette referred to the importance of bilateral trade. We saw a substantial difference of 3.5 billion. The question that I ask myself in the spirit of the official languages — and I will come back to Part V, because I started poking around just for fun, and when you poke around, you find things — is the whole bilingualism aspect. What does unilingualism in Canada actually cost us in lost opportunities? No one has studied that question, because when you look at Switzerland, Belgium and other parts of Europe, you find that bilingualism as part of globalization pays and is beneficial.

organismes comme le CEDM dans les provinces et territoires et qui est le réseau d'employabilité et d'entrepreneuriat pour les francophones — a fait une étude avec le CEDEC, qui est notre équivalent québécois en milieu minoritaire. Il est toujours important d'avoir le yin et le yang du côté québécois. Cette étude a été menée de concert avec le Conference Board, avec une approche basée sur le quotient, c'est-à-dire pour identifier où étaient les francophones et les personnes bilingues. À l'aide de cette étude, on a pu démontrer que le bilinguisme, ça paie. Mariette a fait référence à l'importance du commerce bilatéral. On voyait une différence importante de 3,5 milliards. La question que je me pose dans l'esprit des langues officielles — et je reviendrai à la partie V, parce que je me suis amusé à un peu fouiller, et quand tu fouilles, tu trouves des choses —, c'est qu'il y a toute la facette du bilinguisme. L'unilinguisme au Canada, qu'est-ce que ça nous coûte vraiment en pertes d'opportunités? Alors, ça, il n'y a personne qui s'est encore arrêté à cette question-là, parce qu'en fouillant un peu en Suisse et en Belgique et en Europe, c'est que le bilinguisme dans le cadre de la mondialisation, ça paie et c'est bénéfique.

Despite all this, I will now skip right to the question of modernizing the official languages, because that is what you are concerned with. On that issue as well, I poked around and found some interesting things, and I hope they will be relevant. First, I would be remiss if I did not thank Maria Chaput, one of our champions, who was replaced by another champion, for all of her excellent work. We are proud of her, because, in fact, I was taking stock of all the francophone senators we have had in Manitoba. We have always sent champions, and I see it is pretty much the same for the other provinces as well. You are the mavericks of the Francophonie, and I am talking about Ms. Chaput, because I reread all the transcripts.

Malgré tout ça, je vais sauter tout de suite à la question de la modernisation des langues officielles, parce que c'est ce qui vous intéresse. Là encore, j'ai fouillé et j'ai trouvé des choses intéressantes, et j'espère qu'elles seront pertinentes. Tout d'abord, je me dois de souligner tout le beau travail qui a été fait précédemment par Mme Maria Chaput, une de nos championnes qui a été remplacée par une autre championne. On en est fier, parce que, justement, je faisais le bilan de tous les sénateurs francophones qu'on a eus au Manitoba. On a toujours envoyé des champions, et je vois que c'est un peu le cas pour les autres provinces aussi. Vous êtes nos francs-tireurs de la francophonie, et je parle de Mme Chaput, parce que j'ai relu tous les procès-verbaux.

We come here, we tell our stories, and what really inspired me was to see that the Francophonie, and the francophone and Acadian communities, we are here, and we are all positive. I noticed, with some dismay, however, the arrogance of the Crown corporations, except for the CRTC, as I noted in my brief, in reading the testimony, particularly in connection with Ms. Chaput's bill, which added three airports, including one in Regina, and in reading the testimony of Mr. Graham, who said they were using Google Translate for the signage. Can you imagine, a national airport where Google Translate is being used to make the signage? There was also the arrogance of Canada Post, because Ms. Chaput had lost her post office for reasons similar to those mentioned by Mr. Tétrault with respect to the analysis of demographic weight.

On vient ici, on vous raconte des histoires, et ce qui m'a vraiment inspiré, c'était de voir que la francophonie, et les CFA, nous sommes là, et nous sommes tous positifs. Cependant, un peu avec désarroi, j'ai constaté l'arrogance des sociétés d'État, à part le CRTC, je l'ai précisé dans mon document, en lisant les témoignages, en particulier dans le cadre du projet de loi de Mme Chaput qui ajoutait trois aéroports, dont un à Regina, et en lisant le témoignage de M. Graham qui disait qu'ils utilisaient Google Translate pour l'affichage. Imaginez-vous un aéroport national où on utilise Google Translate pour faire de l'affichage? Il y avait aussi l'arrogance de Postes Canada, parce que Mme Chaput avait perdu son bureau de poste pour des raisons un peu semblables à celles qu'a évoquées M. Tétrault dans le cadre de l'analyse du poids démographique.

In reading all that, I decided that I wanted to go further and dig deeper, because the whole issue of Part IV interests me, but not just Part IV and Part VII, but Part IV through Part VII. I think you have to look at them as a whole, and I do not want to blame Canadian Heritage. They do what they can with the resources they have. Part IV is the part that has associated regulations, but

En lisant tout ça, je me suis dit que je voulais aller plus loin et fouiller, parce que ça m'intéresse, toute cette question de la partie IV, mais pas simplement la partie IV et la partie VII, mais de la partie IV à la partie VII. Je pense qu'il faut les voir dans leur ensemble et je ne veux pas accuser Patrimoine canadien. Ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'ils ont. La partie IV

everything that is forgotten about — that is, relating to the devolution of powers, ancillary powers, to Crown corporations — is within the realm of wishes. We have also seen the interventions by the Commissioner of Official Languages in this regard. In modernizing the act, it is important to reconsider who administers the act, and we have to allow ourselves to dream, as Gino LeBlanc does so well when he asks, "Why not go to the highest level and make it the Privy Council?" But we need a house, a department, something robust in order to have a structure like the one indigenous peoples were given just yesterday.

So, I am jumping around like this because I have only 10 minutes, but I also think it is very important to look at our public servants and move away from the sphere of bilingualism, which again relates to Part V, because outside that sphere, there is not much going on in French, in terms of bilingual capacity, within the country's largest employer, the federal government, because they are outside that bilingual sphere which ends in Gatineau, in our case. That is something that hurts us, because there are two related problems, and they affect other parts of the act. That is because our bilingual capacity — Often because the family of EX-1s, EX-3s and EX-4s and company, once they get their C Level, they are good for their career. But in minority communities, if there is no commitment, and if there is no maintenance, it goes nowhere.

I also want to talk about contracting-out legislation. It is important. In my estimation, Treasury Board seemed to get bogged down quite easily when it came to exercising good judgement. Treasury Board — and that is in the minutes I read, the hearings that Ms. Chaput attended at the time — takes 10 to 12 years to gather statistics and make an application. You can imagine the red tape. What concerned me about contracting out is our institutions. The fact that a school in the Estrie region can compete — because it is beneficial to an institution such as Saint-Boniface University to provide courses to public servants — is bad for us because a contract awarded to eastern Canada causes our vitality to suffer immediately from a loss of income. The deeper you dig, the more interesting things you find.

I also referred to the gains we have made as a result of Part VII. There have been gains, and in the spirit of the *Doucet* case, the *Amherst* case, Ms. Chaput always mentioned the trans-Canadian case as well. Our francophone space is determined by local governments such as bilingual municipalities, but it is also all of this. It is everything we have developed through Mariette's work with the World Trade Centre, with the business community, with the anglophone community. Our francophone space has served us in the past. I come from a Metis community. It is a very closed environment. That saved us from assimilation,

est la partie qui a été réglementée, mais tout ce qu'on met aux oubliettes, c'est-à-dire dans la dévolution des pouvoirs qui tombent, au niveau des pouvoirs subsidiaires entre les mains des sociétés d'État, ça tombe dans le domaine des vœux. On a vu aussi les interventions du commissaire aux langues officielles à cet égard. Il est important de revoir, dans le cadre de la modernisation, qui gère cette loi, et il faut se permettre de rêver, comme le fait si bien Gino LeBlanc en disant : « Pourquoi ne pas aller jusqu'en haut et l'envoyer au Conseil privé? » Mais ça nous prend une maison, un ministère, quelque chose de robuste pour avoir un encadrement semblable à celui qu'on vient d'offrir aux peuples autochtones pas plus tard qu'hier.

Alors, je saute comme ça parce que je n'ai que 10 minutes, mais je pense aussi qu'il est très important de regarder nos fonctionnaires et de sortir du croissant du bilinguisme, ce qui touche encore la partie V, parce qu'à l'extérieur de ce croissant-là, il n'y a pas grand-chose qui se passe en français au niveau des forces bilingues, au sein du plus gros employeur du pays, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, parce qu'ils sont à l'extérieur de ce croissant du bilinguisme qui se termine à Gatineau, dans notre cas. C'est une chose qui nous fait mal parce qu'il y a deux problèmes qui y sont liés, et ça touche à d'autres parties de la loi. C'est que nos forces bilingues... Souvent parce que la famille des EX-01, EX-03 et EX-04 et compagnie, une fois qu'ils se qualifient pour avoir leur niveau C, ensuite, ils sont bons pour la carrière. Mais en milieu minoritaire, s'il n'y a pas d'engagement, et s'il n'y a pas de maintien, ça ne va nulle part.

Je veux aussi parler de la Loi sur la passation des marchés. C'est important. Le Conseil du Trésor, dans mon analyse, j'ai vu qu'il s'enlisait assez facilement lorsque venait le temps d'avoir un bon jugement. Le Conseil du Trésor — et c'est dans les procès-verbaux que j'ai lus, les audiences qu'écoutait Mme Chaput à l'époque — doit mettre de 10 à 12 ans avant de prendre des statistiques et de faire une application. Vous pouvez imaginer la lourdeur. Ce qui m'inquiétait par rapport à la passation des marchés, c'est nos institutions. Qu'une école de l'Estrie puisse faire compétition parce qu'elle est bénéficiaire à l'institution comme l'Université de Saint-Boniface pour offrir des cours aux fonctionnaires, ça nous fait mal, parce qu'un contrat qui est accordé dans l'Est, ça veut dire que notre vitalité est tout de suite affligée par un manque à gagner. Plus tu fouilles là-dedans, plus tu trouves des choses intéressantes.

J'ai aussi fait référence aux gains qu'on a faits grâce à la partie VII. Il y a eu des gains, et dans l'esprit du cas *Doucet*, l'affaire *Amherst*, Mme Chaput nous disait tout le temps « mais il y a la transcanadienne aussi ». Notre espace francophone, c'est les gouvernements de proximité tels que les municipalités bilingues, mais c'est aussi tout ça. C'est tout ce qu'on a développé grâce au travail de Mariette avec le World Trade, avec le milieu des affaires, le milieu anglophone. Notre espace francophone nous a servis par le passé. Je viens d'une communauté métisse. C'est très fermé. C'est ça qui nous a permis de ne pas nous faire assimiler, mais ce qui est important aujourd'hui, c'est de faire

but what is important today is to be part of the greater diaspora, and on the economic front, we must not be left behind.

There are plenty of other little gems here, but I will close with the issue of the federal council, because that's paramount. I have often spoken with Louis about it. We have adjoining offices. We are part of the family. It is the same gang.

Mr. Tétrault: I wanted to make good decisions.

Mr. Allain: It is the same gang. So, on that subject, and I will close with this, there were champions at the time, and there was a regional federal council with public servants who had delegated powers. Today, even decisions on coffee and donuts have to be made in Ottawa. There are no more delegated powers, there is no more federal council. There are official languages champions in Edmonton. Imagine, there has been a hockey rivalry for centuries, and today we find ourselves in those situations. But I think it is very relevant. I remember Michel Lagacé and what he was doing here at the regional level, bringing the federal, provincial and municipal governments to the table, as Louis mentioned. That is our local government. In that regard, what is very important is that without constructive dialogue in the field, the official languages, for ordinary public servants who no longer have the powers they once had, are the least of their concerns when they get up in the morning, here in Manitoba.

I could have talked to you about the financial side, as I have a background in education. Every year, the spigots are opened by 1 to 2 per cent. Our government will reduce that, but at the fiscal level, there have been two roadmaps, and each time I say to Louis that there is never any increase. So we are operating using the cost of living of 20 years ago. But we are managing. It is alright.

The Chair: Thank you, Mr. Allain, Mr. Tétrault and Ms. Mulaire. In any case, the question period will enable you to provide further information if you wish. We will start the question period with Senator Poirier.

Senator Poirier: Thank you all for your presentations. My first question concerns the Association des municipalités bilingues du Manitoba. You said in your presentation that, for a municipality to be part of your association, it has to meet certain criteria. You spoke a little about this. I understand some of the criteria. Does a certain percentage of a municipality's population have to be francophone in order for it to become a bilingual municipality? Is that one of the criteria?

Mr. Tétrault: It has never been a very precise criterion. We wanted at least 25 per cent of the population to be native French speakers because, at the time the association was created, it

partie de la plus grande diaspora et, au niveau économique, il ne faut pas attendre sur le bord de la route.

Je vais terminer — il y a bien d'autres petites perles là-dedans — avec la question du conseil fédéral, parce que ça, c'est fondamental. J'en parlais souvent avec Louis. Nos bureaux sont attenants. Nous autres, on fait partie de la famille. C'est la même mafia.

M. Tétrault : Je voulais prendre de bonnes décisions.

M. Allain : C'est la même mafia. Alors, à ce sujet, et je termine avec ça, il y avait à l'époque des champions et il y avait un conseil fédéral régional avec des fonctionnaires qui avaient un pouvoir de délégation. Aujourd'hui, même pour le café et les beignes, il faut que ça se décide à Ottawa. Il n'y a plus de pouvoir de délégation, il n'y a plus de conseil fédéral. Il y a des championnes des langues officielles à Edmonton. Imaginez-vous, déjà il y a une rivalité depuis des siècles à cause du hockey, et aujourd'hui on se retrouve dans de telles situations. Mais, je pense que c'est très pertinent. Je me souviens de Michel Lagacé et de ce qu'il faisait ici au niveau régional, en rassemblant à la table le fédéral, la province et le municipal, comme l'a mentionné Louis. Ça, c'est le gouvernement de chez nous. À ce chapitre, ce qu'il y a de très important, c'est qu'à défaut d'avoir un dialogue constructif sur le terrain, les langues officielles, pour le petit fonctionnaire qui n'a plus les pouvoirs qu'il avait à l'époque, sont bien loin dans ses préoccupations quand il se lève le matin, ici au Manitoba.

J'aurais pu vous parler de finances, parce que je viens du monde de l'éducation. Tous les ans, on arrose la tomate de 1 à 2 p. 100. Notre gouvernement va la réduire, mais au niveau de l'assiette fiscale, ça fait deux feuilles de route et chaque fois, je fais remarquer à Louis qu'il n'y a jamais de bonification. Donc, on fonctionne au coût de la vie d'il y a 20 ans, mais on se maintient. C'est beau.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Allain, monsieur Tétrault et madame Mulaire. De toute façon, la période des questions va vous permettre de donner d'autres renseignements si vous voulez en donner. Nous commencerons donc la période des questions avec la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci à tous les trois pour vos présentations. Ma première question concerne l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. Vous avez dit dans votre présentation que, pour qu'une municipalité fasse partie de votre association, il y a certains critères qui doivent être suivis. Vous en avez parlé un peu. Il y a certains critères que j'ai pu comprendre. Donc, pour devenir une municipalité bilingue, est-ce qu'il faut qu'un certain pourcentage de la population soit de langue française? Est-ce que c'est l'un des critères?

M. Tétrault : Ça n'a jamais été un critère très précis. On préconisait qu'un minimum de 25 p. 100 de la population soit de première langue française, parce qu'en deçà de cela, quand

appeared that the capacity and political will of a municipality would be inadequate below that level. Now, 25 years later, we have come a long way in gaining acceptance of bilingualism, active offer and recognition of the value added. That was the foundation of our initiatives. So there is no minimum criterion, but when the proportion of francophones is too low, bringing in the human resources needed to offer municipal services in French, for all kinds of reasons, is difficult. Maintaining and providing municipal services seems a little difficult if there are not enough francophones.

Senator Poirier: To be a bilingual municipality, to be part of your association, does that mean all municipal laws and by-laws must be provided to residents in both languages?

Mr. Tétrault: Yes.

Senator Poirier: Do the minutes of meetings have to bilingual? Do all municipal employees or a certain percentage have to be bilingual? Do all municipal services have to be offered in both official languages?

Mr. Tétrault: The first by-laws that our members passed created bilingual positions, because they had a high enough proportion of francophone residents. All positions that involved delivering services to the public were designated bilingual. Today, in 2018, it is difficult to make all such positions bilingual. Our members seem resigned to, at a minimum, promoting bilingualism as a skill in human resources and designating at least one client service position as bilingual. The by-laws municipalities have to pass include a schedule that states the level of service the municipality has to offer. For example, it refers to signage, bilingual websites and bilingual minutes. Our association helps our municipalities with translation and aims to make the work of providing bilingual services to residents as normal and easy as possible for our municipalities, elected officials and municipal administrations.

Senator Poirier: Because you are a municipal association, I suppose you are not part of the government. You are independent, if I understand correctly. So I imagine that means the municipalities themselves choose whether they want to apply to be a member of your association. I know that, in New Brunswick at one time, a law was enacted requiring all municipalities in the province with a certain percentage of francophone residents to provide its by-laws and services in both languages. Does the Government of Manitoba require

l'association a été créée, il semblait que la capacité d'une municipalité et la volonté politique de la municipalité n'étaient pas au rendez-vous. Vingt-cinq ans plus tard, on a fait beaucoup de chemin en ce qui a trait à l'acceptation du bilinguisme, à l'offre active et à la reconnaissance de la valeur ajoutée. Ça a été la fondation de nos initiatives. Alors, il n'y a pas de critère minimum, mais on constate que, lorsque le taux de francophones est assez bas, accueillir des ressources humaines pour offrir des services en français au niveau municipal, au niveau de toutes sortes de raisons, il semble être un peu difficile de maintenir et d'offrir des services au niveau municipal s'il n'y a pas un bassin assez important de francophones.

La sénatrice Poirier : Pour être une municipalité bilingue, pour faire partie de votre association, est-ce que ça veut dire que toutes les lois et les règlements administratifs de la municipalité doivent être offerts aux gens de la municipalité dans les deux langues?

M. Tétrault : Voilà.

La sénatrice Poirier : Est-ce que les procès-verbaux des réunions doivent être bilingues? Est-ce qu'il faut que tous les employés de la municipalité ou un certain pourcentage soient bilingues? Que tout service que la municipalité offre soit offert dans les deux langues officielles?

M. Tétrault : Dans les premiers arrêtés que nos membres ont adoptés parce que la concentration de francophones était assez élevée, on désignait des postes bilingues. On désignait tous les postes qui étaient voués aux services aux citoyens et citoyennes. Il semblerait qu'aujourd'hui, en 2018, il est difficile de désigner tous les postes. On semble se résigner à au moins valoriser le bilinguisme au niveau d'une capacité dans les ressources humaines et on désigne au moins un poste qui est voué au service à la clientèle. Les arrêtés que les municipalités doivent adopter ont une annexe où il est stipulé le niveau des services que la municipalité doit offrir. À titre d'exemple, il y a l'affichage, les sites web bilingues, les procès-verbaux disponibles dans les deux langues, et cetera. Notre association appuie nos municipalités au niveau de la traduction et afin d'essayer de rendre la tâche aussi normale et aussi facile que possible à nos municipalités, à nos élus et aux administrations municipales lorsqu'il s'agit de rendre ces services aux citoyens et citoyennes.

La sénatrice Poirier : Parce que vous êtes une association municipale, j'imagine que vous n'êtes pas liés au gouvernement. Vous êtes indépendants, si j'ai bien compris. Donc, j'imagine que ça veut dire que les municipalités choisissent elles-mêmes si elles veulent faire demande pour devenir membres de votre association. Je sais qu'au Nouveau-Brunswick, à un moment donné, il y a eu une loi qui avait été mise en place selon laquelle toute municipalité dans la province qui avait un certain pourcentage de citoyens francophones était assujettie à l'obligation d'offrir toutes ses lois et tous ses services dans les

municipalities in the province with a certain percentage of francophones to do the same?

Mr. Tétrault: New Brunswick is unique in having a law governing municipalities' responsibility to provide services in French. Manitoba just recently passed Bill 5, which requires the various provincial departments to develop French-language services action plans. But I will be very frank with you: the provincial government does not want to impose this requirement on municipalities. We met with the ministers of these departments, and they do not want to require or force municipalities to provide services in French. Therefore, becoming a member is a democratic decision that depends on political will. Obviously, when six out of seven councillors are francophones, it is a little easier to pass a French-language services by-law than when only two out of seven are francophones. As I said in my presentation, because we have had some success in growing the population of our municipalities, the political power of francophone elected officials has been diluted somewhat.

Senator Poirier: Mr. Allain, thank you for your presentation. You said in your presentation that the key issues often relate to Part IV and Part VII of the act, and then you spoke about the other parts. My question is about Part V. Do you believe Part V of the Official Languages Act, which concerns the language of work of federal employees, should be changed? Do you think the list of prescribed bilingual regions for language of work needs to be amended?

Mr. Allain: Definitely. I think that, consistent with what Mr. Bastarache asserted when he said that Part IV to Part VII should be considered of a piece, in Part V, if the country's largest employer does not set an example, as in Switzerland or Belgium. I also mentioned in my brief the current difficulties with recruitment. When Ms. Chaput dealt with the bigwigs at the Crown corporations who sent associations — Air Canada did not come, nor WestJet and the rest, as they would send associations — the whole issue of bilingual capacity came up. Ms. Chaput asked them whether they were familiar with the francophone associations and francophone universities, and they said they were not. To me, the Part V capacities should be strengthened and expanded, not in terms of strictness but in terms of flexibility. The changes should allow for as much asymmetry as possible, because we are all in unique situations. However, we need to expand the francophone family in the federal government and revise Part V.

I want to come back to fundamental values. John Ralston Saul set us on the right track. The preamble needs to mention well-being, what Ms. Chaput called development and vitality. Those are the key words. Indeed, the new commissioner is paying a lot

deux langues. Est-ce qu'au Manitoba, le gouvernement du Manitoba l'exige des municipalités qui ont un certain pourcentage de francophones?

M. Tétrault : Le Nouveau-Brunswick est unique en ayant une loi qui régit la responsabilité municipale quant aux services offerts en français. Tout récemment, le Manitoba a adopté le projet de loi nº 5 qui mandate les divers départements provinciaux à avoir des plans d'action sur les services en français, mais je vais vous dire très franchement que le gouvernement provincial ne veut pas imposer cette exigence aux municipalités. Nous avons rencontré les ministres associés à ces ministères qui ne veulent pas mandater et forcer nos municipalités à offrir les services en français. Donc, pour être membre, c'est un choix démocratique et une volonté politique. Vous comprendrez que, quand il y a six conseillers francophones sur sept, il est un peu plus facile d'adopter un arrêté sur la prestation de services en français que quand il y en a deux sur sept. Comme je vous le disais dans ma présentation, le fait qu'on ait eu une certaine réussite au niveau de l'accroissement de nos populations, ça a dilué le poids politique des élus francophones.

La sénatrice Poirier : Monsieur Allain, merci pour votre présentation. Vous avez dit dans votre présentation qu'il est souvent question de la partie IV et de la partie VII de la loi, et ensuite, vous avez parlé des autres parties. Ma question porte sur la partie V. Faudrait-il revoir la partie V de la Loi sur les langues officielles, d'après vous, qui porte sur la langue de travail des employés fédéraux? La liste des régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail a-t-elle besoin d'être revue, d'après vous?

M. Allain : Définitivement. Je pense que, dans l'esprit de ce que M. Bastarache avait affirmé quand il a dit qu'il fallait envisager la partie IV jusqu'à la partie VII comme un ensemble, au sein de la partie V, si le plus gros employeur au pays ne donne pas l'exemple comme le font la Suisse ou la Belgique… J'ai mentionné aussi dans mon document le recrutement et le manque à gagner qui existe. Quand Mme Chaput transigeait avec les grands chapeaux des sociétés d'État qui envoyaient des associations — Air Canada ne vient pas, ni WestJet et compagnie, car ils envoient des associations —, toute la question de la capacité bilingue est revenue sur le tapis. Mme Chaput leur avait demandé par ailleurs s'ils connaissaient les associations francophones et les universités francophones, et ils n'étaient pas au courant. Pour moi, il faut renforcer les capacités au niveau de la partie V et élargir, non pas dans la rigueur, mais dans la flexibilité, et y aller de façon aussi asymétrique que possible, parce que nous avons tous nos réalités. Cependant, agrandissons la famille francophone au sein de l'appareil fédéral, et la partie V doit être revue.

Je reviens aux valeurs de base. John Ralston Saul nous met sur la bonne piste. Dans le préambule, il faut faire appel au bien-être, ce que Mme Chaput appelait l'épanouissement et la vitalité. Ce sont des mots clés. D'ailleurs, on voit que le nouveau

of attention to the issue of terminology. What do these words mean? I believe that we have to start using some common sense and looking at how we can increase the francophone presence in the public service. Right now, it is virtually non-existent outside of the bilingual crescent.

Senator Poirier: Thank you.

Senator McIntyre: We are very happy to have you appear before this Senate committee to answer our questions.

Mr. Allain, in Appendix A of your brief, you provide a list of 10 recommendations. These recommendations are helpful because they add to the testimony heard to date from representatives of francophone minority communities. Moreover, this testimony focused on the provisions following the preamble to the act, Parts IV, V, VI and VII of the act, and the coordination and oversight mechanisms of the act. So, with your recommendations in mind, I will ask you a question that I asked other witnesses this morning. What mechanisms need to be added to the Official Languages Act to ensure it is fully implemented? For example, do we need to review the powers granted to the Minister of Canadian Heritage and those provided to the Treasury Board? Do we need to strengthen the powers of the Commissioner of Official Languages, make it easier to take legal action when language obligations are not met and, lastly, penalize — yes, I said penalize — institutions that do not meet their language obligations? Could you say more about this topic?

Mr. Allain: First, the recommendations come from your predecessors. They are the result of the good work of the senators on the standing committee, which goes to show the importance of a thorough review of the literature to see where the Senate committee stood during a difficult period. I have to say that some of those 10 recommendations are quite timid and that I do not entirely agree with some of them. But I think they are a good start.

Now, you put your finger on a number of features that, in my view, are needed to bring the Official Languages Act to the next level. But besides the order, there is the issue of well-being. Everything has to work in harmony. It has to be seen as a process, not as an event. The last thing we need is to be whipped again, because we have had enough of that already. I think everything should be integrated into a process that would enable us to build something — and I emphasized the word "build" in my brief. I believe that is essential here. Community-led work is required. We see that here in Manitoba and in our municipalities. You will see it later in the meeting with the provincial officials. We are facing new realities. We are now dealing with Bill 5. What might this entail at the departmental level?

commissaire s'attaque beaucoup à la question de la nomenclature. Que veulent dire ces mots? Moi, je crois qu'il faut commencer à utiliser le gros bon sens et voir comment on peut élargir le fait francophone au sein de la fonction publique. Aujourd'hui, il est à peu près inexistant dès qu'on sort du croissant bilingue.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le sénateur McIntyre : Nous sommes très heureux de vous voir comparaître devant ce comité sénatorial pour répondre à nos questions.

Monsieur Allain, à l'annexe A de votre mémoire, vous dressez une liste de 10 recommandations. Ces recommandations tombent bien, parce qu'elles s'ajoutent aux témoignages entendus jusqu'à maintenant de la part des représentants des communautés francophones en situation minoritaire. D'ailleurs, ces témoignages se sont concentrés sur les aspects suivant le préambule de la loi, les parties IV, V, VI et VII de la loi, les mécanismes de coordination et de surveillance de la loi. Alors, gardant à l'esprit vos recommandations, je vous pose une question que j'ai posée ce matin à d'autres témoins. Quels sont les mécanismes manquants pour assurer que la Loi sur les langues officielles soit pleinement appliquée? Par exemple, faudrait-il revoir les pouvoirs accordés à la ministre du Patrimoine canadien et ceux accordés au Conseil du Trésor? Faudrait-il renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles, faciliter le recours aux tribunaux en cas de non-respect des obligations linguistiques et, finalement, sanctionner, je dis bien sanctionner, les institutions qui ne se conforment pas à leurs obligations linguistiques? Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Allain : Premièrement, les recommandations viennent de vos prédécesseurs. C'est le beau travail des sénateurs du comité permanent, d'où l'importance de faire une revue de la littérature rigoureuse pour voir un peu où en était le comité sénatorial à une époque où ce n'était pas facile. Dans ces 10 recommandations, je dois vous dire que certaines sont timides et qu'il y en a certaines avec lesquelles je ne suis pas tout à fait d'accord, mais je trouve que c'est un bon point de départ.

Maintenant, vous avez mis le doigt sur plusieurs attributs qui, selon moi, sont nécessaires pour amener la Loi sur les langues officielles à un autre niveau. Mais au-delà de l'ordre, il y a la question du bien-être, c'est qu'il faut aussi harmoniser le tout et l'envisager comme un processus et non pas comme un événement. La dernière chose dont on a besoin, c'est d'autres coups de bâton, car on en a eu assez par le passé, mais je pense que le tout devrait s'inscrire dans un processus qui nous permettra de bâtir, et j'ai mis l'accent sur le mot « bâtir » dans mon document. Je crois qu'il est essentiel ici. Il y a un bricolage social qui est nécessaire. On le voit avec la réalité du Manitoba et de nos municipalités. Vous allez le voir tout à l'heure avec les représentants de la province. Il y a de nouvelles réalités. Ici, nous

avons maintenant le projet de loi nº 5. Qu'est-ce que ça peut impliquer au niveau des ministères?

At the time, we were dealing with EDI projects. They came from Western Economic Diversification, where the federal and provincial governments were at the table. Mariette will remember. They worked in partnership. That disappeared. All of that good work done under Part VII and the federal councils has eroded away. I believe we need a systemic approach that will address many factors, but as regards the act, we need to add the ingredients that will let us go beyond the requirement to only use Part II, which is legal in nature, and lead us down avenues toward a genuine dialogue about working together to build a Canada with national languages, as is the case in Switzerland and Belgium.

À l'époque, on transigeait avec des projets à l'IDE. Ça vient de Diversification de l'économie de l'Ouest, où les gouvernements provincial et fédéral étaient à la table. Mariette va s'en souvenir. Ils travaillaient en partenariat. Ça a disparu. Il y a eu une érosion de tout ce beau travail qui se faisait grâce à la partie VII, à la présence des conseils fédéraux. Pour moi, c'est une approche systémique qui va toucher de nombreux facteurs, mais au niveau de votre loi, il s'agit de mettre des ingrédients qui vont nous permettre d'aller au-delà de la nécessité de faire appel uniquement à la partie II, qui est juridique, et nous amener sur des pistes qui seront celles d'un dialogue véritable pour bâtir ensemble un Canada qui a des langues — et ça, c'est une réalité de la Suisse et de la Belgique —, mais des langues nationales.

Senator McIntyre: Another point you raised is making the connection between growing the official languages and the Canadian economy, and you are absolutely right. Bilingualism provides a number of benefits, not only social and cultural benefits, but economic ones as well.

Le sénateur McIntyre : Un autre point que vous avez soulevé aussi est celui de faire le lien entre la croissance des langues officielles et l'économie canadienne, et vous avez absolument raison. Le bilinguisme apporte des avantages non seulement sociaux et culturels, mais également des avantages économiques.

Mr. Allain: I will answer and then ask Mariette to answer as well. We understand it in Manitoba, and our predecessors, the coureurs des bois, understood it too. They were polyglots: they spoke several languages. In the case of globalization, when we read about what is happening in Europe, yes, English is important, but in Switzerland, Swiss German is every bit as important. French is important, along with all the other languages they speak. Whether the issue at hand is trade or human emotions, the French language has a role to play just like any other national language.

M. Allain : Je vais y répondre et je vais demander à Mariette de m'accompagner. Nous l'avons compris au Manitoba et nos prédécesseurs, les coureurs des bois, l'avaient compris aussi. Ils étaient polyglottes, ils parlaient plusieurs langues. Dans le cas de la mondialisation, quand on lit ce qui se passe en Europe, oui, l'anglais est important, mais en Suisse, le suisse-allemand est tout aussi important. Le français est important, de même que toutes les autres langues qu'ils parlent. Quand il s'agit de commerce ou d'émotions, la langue française joue son rôle comme toutes les autres langues nationales.

Since Ms. Mulaire is more of an expert in this area, I will yield the floor to her.

Comme c'est davantage le créneau de Mme Mulaire, je vais lui passer la parole.

The Chair: Go ahead, Ms. Mulaire.

Le président : Allez-y, madame Mulaire.

Ms. Mulaire: On many occasions, I have seen how language and bilingualism contribute to the economy. I gave you one, but there are many other examples of attracting francophone investments, where being able to interact with people in French, especially from the beginning, made it easier to bring in major investments. This happens even though the investors understand that, once they are here, as in the substantial Roquette project, they will have to deal with people in English.

Mme Mulaire : J'ai vu très souvent à quel point la langue et le bilinguisme contribuent à l'économie, et je vous ai donné un exemple, mais il y a beaucoup d'autres exemples d'attraction d'investissements francophones, où le fait qu'on puisse transiger avec les gens en français au début, surtout, a facilité l'attraction de grands investissements, sachant très bien qu'une fois qu'ils seront installés ici, comme le grand projet de Roquette, ils devront transiger en anglais.

I was in China. I entered a room, and there was a flip chart with "My name is XYZ" written on it in French. I asked, "What's going on?" I was told that people were learning French and Chinese. I said that surprised me. I was told that English has to be learned but that French is the prestigious language that fosters another way of thinking and seeing things. This information came from someone who was not responsible for defending official languages and that sort of thing. It was

J'étais en Chine. J'arrive dans une salle. Il y avait un tableau de conférence où c'était écrit : « Je m'appelle xxx. » J'ai demandé : « *What's going on?* » On m'a répondu qu'on apprenait le français et le chinois. J'ai dit que ça me surprenait. On m'a dit que l'anglais, on doit l'apprendre, mais que le français, c'est la langue prestigieuse, qui favorise une autre façon de penser et de voir les choses. Or, ça venait de quelqu'un qui n'est pas en train de défendre les langues officielles et tout ça, et

entirely innocent, but it sent a very strong message. I am constantly running into things like that regarding the economic value of bilingualism.

c'était tout à fait innocent, mais c'était tellement fort comme message. Des choses comme celles-là, j'en fais constamment l'expérience avec la richesse économique du bilinguisme.

Senator Gagné: First, I want to thank you for accepting our invitation to appear. And thank you for your testimony, which will guide our thinking and discussions going forward.

La sénatrice Gagné : Premièrement, je voulais vous remercier d'avoir accepté notre invitation de venir témoigner. Merci de vos propos qui vont nous permettre d'alimenter nos réflexions et nos discussions par la suite.

I would simply like to let you know that economic development in our communities depends in part on your leadership, and you have my thanks. You have played, and continue to play, the role of mobilizers, unifiers and key players, and I believe it is thanks to you that elected officials, chambers of commerce and other community stakeholders are on the same page. So, congratulations and thank you!

Je voulais tout simplement vous dire que le développement économique dans nos communautés passe par votre leadership, entre autres, et je vous en remercie. Vous avez joué, et vous jouez encore un rôle de mobilisateurs, de rassembleurs, d'acteurs, et je crois que c'est grâce à vous qu'il existe une meilleure cohésion entre les élus, les chambres de commerce et d'autres intervenants du milieu. Alors, bravo et merci!

I want to return to the concept of bilingualism and French as adding value here in Manitoba. Given that bilingualism is one of Canada's founding values — and this is a question I am still asking myself, but does not reflect my views; rather, it is something a witness shared with us at some point —, I wonder when we will think of French as being an added value, of official languages as being an essential skill today and in the years to come. This question is open to everyone, but I would like you to answer, Mariette. If anyone else wishes to add anything, they are welcome to do so.

Je veux revenir au concept du bilinguisme et du français comme une valeur ajoutée, ici au Manitoba. Quand on sait que le bilinguisme est une valeur fondamentale au Canada — je me pose encore cette question, mais ce n'est pas ma réflexion, c'est un témoin qui a partagé cette réflexion avec nous à un moment donné —, je me demande à quel moment nous pourrons penser au français comme étant une valeur ajoutée, où les langues officielles représentent une compétence essentielle aujourd'hui et pour les années à venir. C'est une question ouverte, à laquelle je te demanderais de répondre, Mariette. Si d'autres veulent ajouter quelque chose, ils sont les bienvenus.

Ms. Mulaire: In my own life, it has been a skill that has made a big difference. At the World Trade Centre, French is the language of work, but it is not necessarily everyone's first language. There are people from Ukraine, Mexico, Brazil, Russia and still other countries. When we decided to make speaking French a skill requirement in order to work for us, it was not easy for people to accept, especially people on my board of directors who are unilingual anglophones, who have a nephew or niece in global marketing who would be perfect for the World Trade Centre, but who do not speak French. When we tell people that speaking French is a required skill at the World Trade Centre — because, when we leave Canada, we should at least speak our country's two languages —, it gets the message across. But we also say that, even though French is required, we are also happy to have six other languages that are important for other markets. Moreover, it is not so difficult to find a Chinese person who speaks French — as I now know —, but I think that, if it matters to us and we prove that it is truly an essential skill, people start to understand. And that is why our immersion schools are overflowing.

Mme Mulaire : Dans ma vie à moi, c'est une compétence qui a beaucoup d'impact. Au World Trade Centre, la langue de travail est le français, mais ce n'est pas le français qui est nécessairement la première langue. Il y a des gens de l'Ukraine, du Mexique, du Brésil, de la Russie, et j'en passe. Lorsqu'on a décidé qu'il s'agissait d'une compétence linguistique pour travailler chez nous, ça n'a pas été facile de le faire accepter, surtout par les gens de mon CA qui sont unilingues anglophones, qui ont un neveu ou une nièce en marketing international qui serait parfait pour le World Trade Centre, mais qui ne parle pas français. Quand on est obligé de leur dire que c'est une compétence nécessaire pour travailler chez nous — parce que quand on sort du Canada, on devrait au moins parler les deux langues du pays —, ça passe le message. On transmet aussi le message que même si on exige le français, il y a aussi six autres langues qu'on célèbre dans les marchés où c'est important. En outre, ce n'est pas si difficile que ça de trouver une Chinoise qui parle français — je le sais maintenant —, mais je pense que, si on y tient et qu'on démontre que c'est vraiment une compétence nécessaire, les gens commencent à le comprendre, et c'est la raison pour laquelle nos écoles d'immersion débordent.

I am not sure that I have properly answered your question.

Je ne sais pas si je réponds correctement à votre question.

Senator Gagné: Would anyone else like to add anything?

La sénatrice Gagné : Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voudraient ajouter quelque chose?

Mr. Tétrault: I appreciate your question. It is very interesting. The anecdote that comes to mind is about our association. It was in fact created to promote the value added, and I have seen some progress in normalizing bilingualism at the municipal level over the past 25 years. Let me briefly say that, in the beginning, looking at the minutes of meetings of municipal elected officials in 1993, there was even a fear of promoting French among municipal councils. Some of our municipalities were almost at war, and today, when we meet with a majority-anglophone municipal council, we have come so far that the anglophone majority is starting to understand that having two languages is a genuine advantage and an important value. Bilingualism helps people open up to the world and stop navel-gazing. We are not all the way there yet, but we have come a long way. The proof is that, today, municipalities like Morris and Piney are approaching us to become members. Yet 25 years ago, we went through these municipalities, and no one paid us any attention.

M. Tétrault : J'ai apprécié votre question. C'est vraiment intéressant. Moi, l'anecdote que je vous donnerais, c'est que notre association a été créée justement pour promouvoir la valeur ajoutée, et j'ai constaté un certain cheminement dans les 25 dernières années quant à la normalisation du bilinguisme au niveau municipal. Je vais brièvement vous dire que, dans les débuts, lorsqu'on regarde les procès-verbaux des élus municipaux en 1993, il y avait même une crainte de faire la promotion du français auprès des conseils municipaux. Certaines de nos municipalités ont vécu des guerres, ou presque, et aujourd'hui, quand on se présente devant un conseil municipal qui est majoritairement anglophone, je pense qu'on a fait tellement de chemin que la majorité anglophone commence à comprendre que le fait d'avoir les deux langues est réellement avantageux et représente une valeur importante. Ainsi, on s'ouvre sur le monde et on arrête de se regarder le nombril. Je pense qu'on n'est pas encore rendu, mais qu'on a fait beaucoup de chemin. La preuve, c'est que, maintenant, nous avons des municipalités comme Morris et Piney qui nous approchent pour devenir membres. Il y a 25 ans, on faisait le tour de ces municipalités-là sans se faire arrêter.

Senator Gagné: Thank you. You also mentioned the benefits of knowing English and French for economic development and the fact that the Official Languages Act should better promote those benefits. My question remains: how? You spoke about the idea of integrating it into Part VII. Mr. Tétrault, you said that. Mr. Allain, we touched on the issue of the application of the regulations for Part IV and the related problem of not having the numbers to meet the significant demand threshold, which changes the status of bilingual offices to offices that provide services only in English, and so on. Should any potential agreements between the province and the federal government in the areas of economic development or employability, or even as part of federal programs that transfer funding envelopes to the provinces, be included? Should the legislation simply mention the need to consider official languages when allocating funding? Are you thinking of a provision that could be inserted in the Official Languages Act that would give it more teeth?

La sénatrice Gagné : Merci. Vous avez aussi partagé les avantages associés à la connaissance du français et de l'anglais en ce qui a trait au développement économique et le fait que la Loi sur les langues officielles devrait mieux faire valoir ces avantages-là. Ma question est toujours de savoir comment. Vous avez mentionné l'idée de l'intégrer à la partie VII. Monsieur Tétrault, vous l'avez mentionné. Monsieur Allain, on a touché à la question de l'application du règlement de la partie IV, et du problème lié au fait de ne pas atteindre les nombres nécessaires pour arriver au seuil de la demande importante, ce qui modifie le statut des bureaux bilingues en bureaux qui offrent seulement les services en anglais, et cetera. Est-ce qu'il y aurait lieu de mentionner les ententes qui pourraient être signées entre la province et le gouvernement fédéral dans le domaine du développement économique ou de l'employabilité, ou même dans le cadre des programmes fédéraux où des enveloppes sont transférées aux provinces? Devrait-on simplement mentionner la nécessité de considérer les langues officielles dans l'attribution des fonds? Pensez-vous à une disposition qui pourrait être insérée à la Loi sur les langues officielles et qui lui donnerait plus de mordant?

Mr. Allain: I am inclined to build on the previous question, as I used to do, but I will answer this one directly. At the very heart of this modernization is the idea of a vision for society, and whether it was Mr. Bastarache or the former commissioner of official languages, they were always talking about harmonizing Parts IV through VII and regulating them as soundly as possible.

M. Allain : J'ai le goût de bâtir sur la question précédente, comme je le faisais dans le temps, mais je vais répondre directement à celle-ci. Au cœur même de cette modernisation, il y a l'idée d'un projet de société, et que ce soit M. Bastarache ou l'ancien commissaire aux langues officielles, c'est sur le bout des lèvres qu'ils ont toujours parlé d'harmoniser la partie IV jusqu'à la partie VII et de la réglementer de façon aussi solide que possible.

In the short brief I submitted, I used the example of RDEE Canada. In Mariette's time, they had a partnership with 11 federal departments. This partnership was weakened. When I

Dans le petit mémoire que je vous ai déposé, prenons l'exemple de RDEE Canada. À l'époque de Mariette, ils avaient un partenariat avec 11 ministères au niveau fédéral. Ce

arrived at the CDEM, it was already becoming more timid and, in the end, owing to Treasury Board policies, it was eliminated so that organizations would become only beneficiaries. Very sound, right? The Treasury Board has just slashed an initiative that was all about partnering with communities. Therefore, I believe it would be a good idea, in order to pursue this vision for society I mentioned, for the Official Languages Act to take this important dynamic of moving from beneficiaries to genuine partners into account and to deal with the issue of reporting and accountability — we saw it in the minutes, Mr. Roger Paul reiterated it — since we do not know where the money goes. I worked in education, and I saw how money was spent. Obviously, giving a province a cheque without any conditions is a little like what Mr. Poirier used to say: it is a carrot, but it does not go very far. It is time to take this issue more seriously and take responsibility for our affairs by putting forward a genuine vision for society in the Official Languages Act.

Ms. Mulaire: If I might add something, I always come back to the idea of normalization to enable Canadians to more easily gain access to the other language, to learn it and to have the tools to do so. This has to be easy for all Canadians, and I do not know how this could be added to a law or if it is something that can be implemented pursuant to a law, if an organization were responsible for it. However, when Mr. Trudeau the elder brought in this law, what was missing from it was really the tools to implement it. How can we celebrate the fact that we are a bicultural and bilingual country? It was a good idea. It was excellent, but it was never taken any further, and it did not provide the necessary tools. Giving people the tools they need to understand what the other language is and fostering the desire to learn it and, in turn, normalizing it — that is what is needed. Furthermore, I am not sure whether it would be a matter of languages or not, but we need to invest in some kind of organization that would not only promote the language, but also develop tools to truly facilitate the process.

Senator Moncion: To advance what you just said takes tools, but also political will, and if the political will is not there, you might have a problem. In any case, there is a problem.

Ms. Mulaire: Are you referring to political will at the national or provincial level?

Senator Moncion: At all levels.

Ms. Mulaire: I think we have to make this easy for people. I am even referring to the private sector, where there could be funding to help provide tools so that people could take courses or

partenariat a été dilué. Quand je suis arrivé au CDEM, déjà, il commençait à être plutôt timide et, finalement, à cause des politiques du Conseil du Trésor, on l'a éliminé pour que les organismes ne deviennent que des bénéficiaires. C'est solide, ça. Le Conseil du Trésor vient de mettre la hache dans une initiative qui incarnait le partenariat avec la communauté. Alors, je crois qu'il est souhaitable, pour bâtir ce fameux projet de société, que la Loi sur les langues officielles tienne compte de cette dynamique, qui est importante, de passer de bénéficiaires à de véritables partenaires, et que cette question de reddition de comptes et d'imputabilité soit traitée — on l'a vu dans les procès-verbaux, M. Roger Paul l'a réitéré —, car on ne sait pas où va l'argent. J'ai travaillé dans le milieu de l'éducation, et j'ai vu ce qu'on faisait avec l'argent. Évidemment, donner un chèque à une province sans y mettre des conditions, c'est un peu comme le disait M. Poirier à l'époque, c'est une carotte, mais elle ne va pas loin. Il est temps d'être plus sérieux et de prendre nos affaires en main avec un projet de société réel dans le cadre de la Loi sur les langues officielles.

Mme Mulaire : Si je peux ajouter quelque chose, je reviens toujours au concept de la normalisation pour permettre aux Canadiens et Canadiennes d'avoir plus aisément accès à l'autre langue, de l'apprendre et d'avoir les outils pour le faire. Il faudrait que ce soit facile pour l'ensemble des Canadiens, et je ne sais pas comment ça pourrait s'insérer dans une loi ou si c'est quelque chose qu'on met sur pied en vertu d'une loi, si c'est une entité qui s'en occupe. Cependant, quand M. Trudeau père est arrivé avec cette loi, ce qui manquait à la loi, c'était vraiment des outils pour favoriser sa mise en œuvre. Comment faire en sorte de célébrer le fait que nous sommes un pays biculturel et bilingue? C'était un bon concept. C'était excellent, mais ça n'a pas été plus loin et ça n'a pas apporté les outils nécessaires. Donner aux gens les outils pour pouvoir comprendre ce qu'est cette autre langue et de susciter le désir de vouloir l'apprendre, et encore, de la normaliser, c'est ce qu'il faut. En outre, je ne sais pas si c'est nécessairement à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre de la langue qu'il faut décider d'investir dans une entité de quelque sorte, qui ne s'occupera pas seulement de promotion, mais aussi d'élaborer des outils qui facilitent réellement le processus.

La sénatrice Moncion : Pour faire des progrès sur ce que vous venez de dire, ça prend des outils, mais ça prend aussi une volonté politique, et si la volonté politique n'y est pas, vous allez peut-être avoir de petits problèmes. En tout cas, on a de petits problèmes.

Mme Mulaire : Est-ce que vous parlez d'une volonté politique au niveau national ou provincial?

La sénatrice Moncion : À tous les niveaux.

Mme Mulaire : Je pense qu'il faut rendre ça facile pour les gens. Je parle même du secteur privé, où il y aurait un financement pour aider à donner des outils afin que les gens

whatever. The idea is really to provide the tools necessary to learn the other language, and in most cases, it would mean learning French. We have to find ways to reward this learning. At some point, it takes an investment, a real investment. It may not be popular with everyone, but I think that, today in Canada, in a global world, given everything that is happening with globalization — I very much liked what you said, Louis, about the fact that we live in a situation where it is normal to have multiple languages in many countries, because we see that it works and that knowing only one language has a cost — at some point we have to invest in the vision for society, whether we call it that or not, because we did not do it in 1969. We did not invest in it, but now people accept that we invest in it. Parents invest in French immersion schools to ensure their child learns another language.

Senator Moncion: But what I gathered from what Mr. Allain said earlier is that he was talking about a time when there was a group of 11 departments. The political will existed at that time. It seems to me that this political will has evaporated over time. The top level was removed, everyone was sent back to their own box and we ended up with money being distributed left and right but perhaps not given to the initiatives that the envelopes were originally intended to fund. So that is the context in which I am trying to understand the whole issue of tools. People are getting tools, but francophone communities for years now have been the poor cousins. We are putting things together ourselves in order to create all these institutions we are referring to.

That leads me to talk to you about Centrallia.

Ms. Mulaire: To be honest, I think we were on the right track when we had that committee, because a number of departments were committed. It was taken seriously. We moved forward. Francophones proved themselves. We proved ourselves. That is why we can see that, in Manitoba, we had to prove ourselves. We did it, and that is how we gained respect and were able to decide that the World Trade Centre, in the middle of Canada, would be bilingual. It was because we had to prove ourselves. But now it's time. We have a track record. Now it's time to invest and ensure that we will not lose ground like we have in the past, because we have lost some ground. Things could have gone much better, but major changes occurred, and the promotion of and support for this official language and this project diminished.

Senator Moncion: I think that, right now, there is perhaps a lack of political understanding of the current issues, but there is no continuity with history and what was done in the past. Sometimes, I think this is perhaps — and this is just an opinion — linked to the newness of the government, which is

puissent suivre des cours, ou quoi que ce soit. Il s'agit vraiment de donner les outils nécessaires pour apprendre l'autre langue et, dans la plupart des cas, ce serait d'apprendre le français. Il faudrait trouver des moyens de récompenser cet apprentissage. C'est que ça prend un investissement à un moment donné, un vrai investissement. Ce ne sera peut-être pas populaire à tous les niveaux, mais je pense qu'aujourd'hui, dans un Canada, dans un monde global, compte tenu de tout ce qui se passe au niveau de la mondialisation — j'ai vraiment aimé tes propos, Louis, au sujet du fait qu'on est dans un contexte où il est normal d'avoir plusieurs langues dans plusieurs pays, parce qu'on voit que ça marche et que l'unilinguisme a un coût —, le projet de société, qu'on l'appelle ainsi ou non, il faut décider à un moment donné d'y investir, parce qu'on ne l'a pas fait en 1969. On n'a pas investi là-dedans, mais maintenant, les gens sont habitués à ce qu'on investisse. Les parents investissent dans les écoles d'immersion pour faire en sorte que leur enfant apprenne l'autre langue.

La sénatrice Moncion : Mais ce que je semblais comprendre des propos de M. Allain, tout à l'heure, c'est qu'il parlait d'une époque à un moment donné où il y avait un groupe composé de 11 ministères. Il y avait une volonté politique à ce moment-là. Il me semble qu'avec le temps, cette volonté politique a disparu. On a enlevé le chapeau. On a ramené tout le monde à son nombril et on se retrouve à un moment donné avec de l'argent qui est envoyé à gauche et à droite, mais qui n'est peut-être pas versé aux initiatives pour lesquelles les enveloppes avaient originalement été destinées. C'est donc dans ce sens-là que je comprends toute la question des outils. Les gens s'outillent et, comme communauté francophone, depuis des années, nous sommes des parents pauvres. On s'organise entre nous et on s'organise justement pour créer toutes ces fameuses institutions.

Ça m'amène à vous parler de Centrallia.

Mme Mulaire : Franchement, pour moi, on était sur la bonne piste quand on avait ce comité-là, car il y avait un engagement de plusieurs ministères. On l'a pris au sérieux. On est allé de l'avant. Les francophones ont fait leurs preuves. Nous avons fait nos preuves. C'est pour ça qu'au Manitoba, on voit qu'il a fallu faire nos preuves. On les a faites et c'est pour ça qu'on a été respecté, et qu'on a pu décider que le World Trade Centre, en plein Canada, serait un World Trade Centre bilingue. C'est parce qu'il fallait faire nos preuves. Mais là, c'est le temps. On les a faites, nos preuves. C'est le temps d'investir et de s'assurer qu'on ne perdra pas à nouveau comme on a perdu, parce qu'on a perdu du chemin. Ça aurait pu aller beaucoup mieux, mais il y a eu tout un changement et un ralentissement de cette promotion et du soutien à cette langue officielle, à ce projet.

La sénatrice Moncion : Je pense qu'à l'heure actuelle, il y a peut-être une incompréhension politique de ces fameux enjeux qui sont d'actualité, mais il manque de continuation au niveau de l'histoire et au niveau de tout ce qui se faisait auparavant. Parfois, je pense que c'est peut-être lié — et c'est une opinion —

like us, young senators, who sometimes do not have all the background knowledge that comes from the history.

But I would like to talk to you about Centrallia, because I knew it when it first started. Now, how often do the World Trade Centre's forums happen?

Ms. Mulaire: Centrallia was funded by the federal and provincial governments, and it was cut. The project was cut by the federal government after the first edition, so we turned to the province, and now the province is not really interested anymore. We lost this support. I feel it is a loss because this international forum brought Manitoba's francophone community to everyone's attention, whether it was through our artists like Daniel Lavoie and Gregory Charles, or our francophone songs. There was always a presence at Centrallia, and everything on stage happened in English and French. It was normal. People switched from one language to the other. We have not planned another edition of Centrallia because of the budget cuts by both the federal and provincial governments. That is why it is no longer a priority to organize another Centrallia any time soon.

Senator Moncion: That is too bad, because I know that people from Ontario came to Manitoba and were able to reach trade deals with Europe. Even when you reached out to businesses, because I think you also tried to obtain funding from businesses, a forum took place, and I think it was in Sudbury, but it was not as successful as the ones in Manitoba. In any case, I find it interesting that you were behind this initiative and to meet you after all these years.

The other aspect is everything relating to the RDEE. Mr. Allain, I met with you on several occasions for the forums on co-operatives. How are the partnerships with the RDEE doing today? I ask because it was always a battle for funding, and I think the funding was cut and it became increasingly difficult to operate. The funding comes from federal government programs, and it does not go to the right places. You spoke about the roadmap, about strategies, about a vision for society — could you elaborate on that a little?

Mr. Allain: My colleague Louis has been remiss in not telling you about the former departments and the rural community and everything that was done. We told you about the 12 departments. What saved us somewhat was the zeal of our officials, who dared tell us that francophones "scrounged." Listen. There is no money. You kept your hopes down by scrounging for the bare minimum. We see it at WD. We receive $3.5 million in an envelope called EDI, and that envelope is for Part VII. Then they put that in the middle of everyone and tell us to fight for the

à la jeunesse d'un gouvernement, comme nous, jeunes sénateurs, qui parfois n'avons pas tout le bagage de connaissances qui vient avec l'histoire.

Mais j'aimerais vous parler de Centrallia, parce que je l'ai connu quand il a commencé. Maintenant, les conférences du World Trade Centre se font à quelle fréquence?

Mme Mulaire : Centrallia avait été financé par le fédéral et la province, et ç'a été coupé. Le projet a été coupé par le fédéral après le premier, alors on s'est tourné vers la province et, maintenant, la province ne s'y intéresse plus vraiment. On a perdu ce soutien. Pour moi, c'est une perte parce qu'à travers tout ce forum international on a pu amener la francophonie manitobaine partout, que ce soit avec nos artistes comme Daniel Lavoie, Gregory Charles, ou à travers nos chansons francophones. À Centrallia, il y avait toujours une présence, et sur l'estrade, ça se passait en français et en anglais. C'était normal. On passait d'une langue à l'autre. On n'a pas prévu une autre édition de Centrallia, parce qu'il y a eu des coupes budgétaires, non seulement du gouvernement fédéral, mais maintenant aussi de la province. Pour cette raison, ce n'est plus une priorité d'organiser Centrallia prochainement.

La sénatrice Moncion : C'est dommage, parce que je sais que des gens de l'Ontario sont venus au Manitoba et qu'ils ont été capables de développer des ententes commerciales avec l'Europe. Même quand vous êtes allés au niveau des entreprises, parce que je pense que vous avez fait une tentative aussi au niveau des entreprises pour aller chercher du financement, un forum a eu lieu, et je pense que c'était à Sudbury, mais il n'a pas connu le succès que vous aviez connu au Manitoba. En tout cas, je trouve intéressant de voir que vous êtes l'instigatrice de cette initiative et de vous rencontrer après plusieurs années.

L'autre aspect, c'est tout ce qui touche le RDEE. Monsieur Allain, je vous ai rencontré à plusieurs reprises dans le cadre des forums sur les coopératives. Aujourd'hui, comment se portent les partenariats qui existent avec le RDEE? Parce que ç'a toujours été une bataille pour la question du financement, et je pense que les financements ont été coupés et que ça devient de plus en plus difficile de fonctionner. Le financement provient des programmes du gouvernement fédéral et l'argent ne va pas aux bons endroits, donc quand vous parlez de feuille de route, quand vous parlez de stratégie, de projet de société, pourriez-vous nous en dire un peu plus?

M. Allain : Mon collègue Louis n'a pas bien fait son travail. Il aurait pu vous parler des anciens ministères et du milieu rural et de tout ce qui se faisait. On vous a parlé des 12 ministères. Ce qui nous a un peu sauvés, ç'a été le zèle de nos fonctionnaires qui ont osé nous dire que les francophones « grattaient ». Écoutez donc. Il n'y a pas d'argent. Vous avez minimisé vos espoirs en grattant le minimum. On le voit à DEO. On reçoit 3,5 millions pour une enveloppe qui s'appelle IDE, et cette enveloppe-là, c'est pour la partie VII. Ensuite, on met ça au

cheese. Over five years, $3.5 million, you can do the math — there is nothing left but crumbs. Yet we are among the greediest. But at the federal level, thanks to those officials, the CEDEC is now at the table. There is an association, a sort of horizontal table where the 11 departments have returned with small envelopes, because they say they have to move slowly.

centre et on dit à tout le monde de se battre pour le fromage. Sur 5 ans, 3,5 millions, essayez de faire le calcul, il ne reste plus que des miettes. Or, nous sommes parmi les plus gourmands. Mais au niveau fédéral, grâce à ces fonctionnaires, il y a maintenant le CEDEC qui est à la table. Il y a un regroupement, une sorte de table horizontale où les 11 ministères sont revenus avec de petites enveloppes, parce qu'on se dit qu'on va y aller à petits pas.

In addition, the RDEE has a working group that is looking at francophone economies, and this work is occurring not only in Canada, but across all francophone countries. Let me explain. The ecosystem behind the francophone presence in the economy goes beyond the francophonie. It also involves developing countries. One of the major strengths we see today is that some officials are supportive, but what is lacking in all this is structure. In the case of the Official Languages Act, we have to move from a declaratory law to an enforceable law. As part of all that, for the economy, we need the means to continue our community-led work, as we did so well with Centrallia and other events. Because we do it ourselves so well, not only with the major players in the francophonie, but also in our bilingual municipalities, where we have so many businesses, we go well beyond Duhaime's reductive definition of a business. Francophone businesses in minority settings have many facets, and what we have realized is that we are truly starting to have a much bigger impact. If we had access to this funding — instead of scrounging for the scraps that are supposed to keep us alive — so that we could enter the real economy, it would make a huge difference.

Le RDEE a d'ailleurs un groupe de travail qui s'occupe de l'espace économique francophone, et on travaille sur ce dossier-là non seulement sur le plan canadien, mais aussi avec tous les pays francophones. Comme je peux vous l'expliquer, l'écosystème qu'il y a derrière le fait francophone dans l'économie va au-delà de la francophonie. Ça touche aussi aux pays émergents. Une des grandes forces qu'on voit présentement, c'est qu'il y a une volonté de la part de certains fonctionnaires, mais ce qui nous manque, c'est de la structure dans tout ça. Dans le cas de la Loi sur les langues officielles, il faut la faire passer d'une loi qui est déclaratoire à une loi qui soit exécutoire, et dans le cadre de tout ça, pour ce qui est de l'économie, il faut nous donner les moyens de continuer à bricoler comme on l'a si bien fait avec Centrallia et les autres événements. Parce qu'on bricole très bien, non seulement avec les forces vives de la francophonie, mais quand on regarde au sein de nos municipalités bilingues toutes les entreprises qui se retrouvent sur le territoire, on irait plus loin que la définition réductrice de Duhaime quant à l'entreprise. L'entreprise francophone, elle a plusieurs visages en milieu minoritaire, et ce dont on se rend compte, c'est qu'on commence vraiment à avoir une force de frappe qu'on n'avait pas avant. Si on avait accès à ces fonds, au lieu de gratter les petits fonds de tiroir qui existent pour notre existence, pour entrer dans la vraie économie, ça ferait toute une différence.

I mentioned that working group in my brief and the departments that participate. One of the departments, the agriculture department, made a very positive contribution in discussing the next roadmap. It was not just a discussion; it was a dialogue. When its representatives invited us to Ottawa, we saw that all the department's officials were making a concerted effort to ensure OLMCs get their share of the cheese. But overall, the discussions are at a superficial level. We are not seeing real money on the table.

J'ai fait référence à ce groupe de travail dans le document et aux ministères qui sont présents. Un des ministères, celui de l'Agriculture, dans le cadre de la prochaine feuille de route, a fait une très bonne séance. Ce n'était pas juste de la discussion, c'était un dialogue. Lorsque ses représentants nous ont invités à Ottawa, on voyait qu'il y avait un effort concerté de la part de tous les agents de ministère pour faire en sorte que les CLOSM aient leur bout de fromage. Mais dans l'ensemble, on est dans le superficiel. On ne va pas où sont les vraies piastres.

Senator Moncion: Right, so where in the act could we put the cheese? In what part of the act could we incorporate the funding so that it goes to the right places and the right people, besides the accountability framework? Because that is something that is missing from the act. Because the act is already there. There is funding allocated in a budget, whether it is at Canadian Heritage or the Treasury Board, but it is not guaranteed. Where can we indicate that X number of dollars will be provided to francophones, not necessarily through the province, where the province can do what it wants with it? To some degree, that is what has happened in recent years when amounts were

La sénatrice Moncion : Où dans la loi est-ce qu'on pourrait mettre le fromage, justement? Dans quelle partie de la loi pourrait-on imbriquer le financement de façon à ce qu'il soit versé aux bons endroits, aux bonnes personnes, mis à part dans le cadre de la reddition de comptes? Parce que c'est l'un des éléments qui sont absents de la loi. C'est que la loi est là. Il y a des sommes qui sont établies dans un budget, que ce soit au niveau de Patrimoine canadien ou du Conseil du Trésor, mais elles ne sont pas garanties. Où est-ce qu'on peut indiquer que tel montant sera versé aux francophones et qu'il ne sera pas octroyé nécessairement à la province, de sorte que la province puisse en

specifically allocated to projects. First, as you said, there have been no increases for a number of years, no cost-of-living increases, and, second, some funding has disappeared or was not directed to projects for francophone minority communities. So where in the act could we integrate this?

faire ce qu'elle veut? C'est un peu ce qui est arrivé dans les dernières années où les sommes étaient dédiées spécifiquement à des projets. D'abord, il n'y a pas eu d'augmentation, parce que vous l'avez dit, depuis plusieurs années, il n'y a pas eu d'augmentation rattachée au coût de la vie, et ensuite, il y a certains fonds qui sont disparus et qui n'ont pas été destinés à des projets pour les communautés francophones en situation minoritaire. Donc, à quel endroit, dans la loi, pourrait-on imbriquer cela?

Mr. Allain: I think you have a kind of cheap labour in Part VII, namely, the organizations, but the fundamental issue in the written provisions is substantive equality. We have also seen cases in Ontario, such as the *Desrochers* decision, that require that we be given the resources. We have to be careful in saying, "You will give us this" because, given the few resources we had, we were able to make miracles happen, such as Centrallia. It was a miracle what was accomplished here in Manitoba, given the resources available.

Now, as regards the Official Languages Act, I think the key is the issue of substantive equality. It is the impact of Charter case law, and I believe that, as the Aboriginal peoples have seen, we need to retain a model that will enable us to obtain a level of service that meets our aspirations to realize our vision for society in a lasting way. The economy is important, as we have seen with the impact of immigration in Manitoba. The most important thing, besides dressing for the weather, is having a voice and, after that, entrepreneurship. Those two things are the pillars of building communities. Perhaps Louis could talk about what he experienced with the rural secretariat.

M. Allain : Je pense que vous avez un peu le *cheap labour* de la partie VII, soit les organismes, mais fondamentalement, dans les écrits, c'est toute la question de l'égalité réelle. On a vu aussi des cas en Ontario, comme le cas *Desrochers*, qui font en sorte qu'il faut nous donner les moyens. Il faut faire attention de dire « vous allez nous donner ça », parce qu'avec le peu de moyens qu'on avait, quand vous considérez qu'on a pu faire des miracles, quand vous regardez Centrallia, c'est miraculeux tout ce qui s'est fait ici, au Manitoba, avec les moyens du bord.

Maintenant, dans le cadre de la Loi sur les langues officielles, je crois que c'est dans la question de l'égalité réelle. C'est l'impact de la jurisprudence de la Charte des droits, et je crois que, tout comme chez les Autochtones, il faut garder un modèle qui nous permettra d'avoir une prestation qui sera à la hauteur de nos aspirations pour ce qui est de faire de ce projet de société quelque chose qui se tient. L'économie, c'est important parce qu'on le voit avec l'immigration au Manitoba. La chose la plus importante, à part s'habiller quand il fait froid, c'est la voix, et ensuite, l'entrepreneuriat. Ces deux choses-là sont des piliers importants pour bâtir des communautés. Peut-être que Louis pourrait parler de ce qu'il a vécu avec le secrétariat rural.

The Chair: Quickly, if you can, because we still have others to hear from.

Le président : Rapidement, si c'est possible, parce qu'il y en a encore plusieurs.

Mr. Tétrault: I have nothing to add. We do not want to repeat ourselves. He has already covered everything.

M. Tétrault : Je n'ai rien à rajouter. On risque de se répéter. Il a déjà tout couvert.

The Chair: Thank you.

Le président : Merci.

This group will finish up with a question from Senator Mégie.

Nous allons donc conclure ce groupe-ci avec une question de la sénatrice Mégie.

Senator Mégie: Indeed, I would like to congratulate Ms. Mulaire, because I have heard that, in a business world where everything happens in English, you managed to implement your criteria and make the World Trade Centre completely bilingual, making the language of work French and half the members of the board francophones. I take my hat off to you! But are you satisfied with the results you achieved, the number of major francophone investments you were able to attract with these criteria?

La sénatrice Mégie : Justement, je voulais féliciter Mme Mulaire, parce que j'ai entendu dire que, dans un monde où le commerce se fait complètement en anglais, vous avez réussi à imposer vos critères que le World Trade Centre soit complètement bilingue, que la langue de travail soit le français et que la moitié des membres du CA soient francophones. Je vous lève mon chapeau! Mais êtes-vous satisfaite des objectifs que vous avez atteints en termes de nombre d'investissements majeurs francophones que vous auriez attirés avec ces critères?

Ms. Mulaire: First, our mandate is really mainly a mandate for trade, but with ANIM, we kept the francophone investment attraction mandate. Given the budget cuts, we could not keep the

Mme Mulaire : Premièrement, notre mandat est vraiment un mandat d'échanges commerciaux a priori, mais avec l'ANIM, on a gardé le mandat de l'attraction d'investissements francophones.

two people responsible for this file. We had to let them go, so we did what we could. We always say that if we had the funding to hire two full-time resource-persons to do this work, it would be wonderful, because we would be able to attract more people.

Avec les coupes budgétaires, nous n'avons pas pu garder les deux personnes qui étaient responsables de ce dossier. Il a fallu les laisser aller, alors on a fait le minimum. On dit toujours que si nous avions le financement pour embaucher deux personnes-ressources à temps plein pour faire ce travail, ce serait génial, parce qu'on serait capable d'attirer davantage de gens.

We have good connections with Quebec. We have good connections with France. We have good connections with Belgium. We have good connections with the World Trade Centres in North Africa. I could go on. We simply do not have the resources, the people. This kind of work has to keep being done, connections have to be maintained and followed up on, and research has to be done to get the business on the other end to say, "I had thought about Manitoba. I did not even know where it was, but now I am interested in learning more about it because I was so well served in my own language." So it is a matter of human resources, but we have still had investments and continue to have a lot of fish on the line that we want to reel in soon.

On a de bons liens avec le Québec. On a de bons liens avec la France. On a de bons liens avec la Belgique. On a de bons liens avec les World Trade Centre en Afrique du Nord, et j'en passe. C'est juste qu'on n'a pas les ressources, les personnes. C'est un travail qui doit être fait, de garder les liens et de faire les suivis et les recherches pour faire en sorte que l'entreprise à l'autre bout se dise : « J'avais pensé au Manitoba. Je ne savais même pas où c'était, mais là, j'ai le goût de le découvrir, parce qu'on m'a tellement bien servi, et dans ma langue. » Alors, c'est une question de ressources humaines, mais on a quand même eu des investissements et on continue à avoir beaucoup de poissons qu'on veut fileter bientôt.

Senator Mégie: I hope that you stay the course, because I think that these are excellent objectives and solid criteria.

La sénatrice Mégie : Je vous souhaite de tenir bon, parce que je pense que ce sont de vrais bons objectifs et de bons critères.

The Chair: Thank you.

Le président : Merci beaucoup.

Thank you very much, Ms. Mulaire, Mr. Tétrault and Mr. Allain. I know that the words "innovation" and "leadership" are used a lot, but in your case I think they are entirely appropriate. You have done a lot of innovating in finding ways to increase economic development and municipal development. Thank you for coming.

Alors, sur ce, madame Mulaire, monsieur Tétrault et monsieur Allain, merci beaucoup. Je sais que les mots « innovation » et « leadership » sont beaucoup utilisés, mais, dans votre cas, je crois qu'ils sont tout à fait pertinents, car vous faites preuve de beaucoup d'innovation dans les moyens que vous trouvez pour assurer le développement économique et le développement des municipalités. Merci beaucoup de votre présence.

We are pleased now to welcome the Honourable Rochelle Squires, Minister of Sustainable Development, Minister responsible for Francophone Affairs, and Minister responsible for Status of Women. Minister Squires has been the MLA of Riel since 2016. She holds a Bachelor of Arts in communications from the University of Winnipeg, a Masters of Fine Arts from the University of British Columbia, and a journalism diploma from Red River College.

Nous sommes heureux d'accueillir l'honorable Rochelle Squires, ministre du Développement durable, ministre responsable des Affaires francophones et ministre responsable de la Condition féminine. Mme Squires a été élue députée provinciale de Riel en 2016. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts en communication de l'Université de Winnipeg, d'une maîtrise en beaux-arts de l'Université de la Colombie-Britannique et d'un diplôme en journalisme du Red River College.

We will also be hearing from Ms. Teresa Collins, Executive Director of the Francophone Affairs Secretariat of Manitoba. The secretariat advises the Government of Manitoba on measures to enhance the vitality and support the development of Manitoba's francophone community. Finally, we have Mr. Fred Meier, Clerk of the Executive Council, Cabinet Secretary and Co-Chair of the Francophone Affairs Advisory Council. Welcome.

Nous recevons également Mme Teresa Collins, directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba. Le secrétariat conseille le gouvernement du Manitoba sur les mesures à prendre afin de favoriser l'épanouissement de la francophonie manitobaine et d'appuyer son développement. Nous recevons également M. Fred Meier, greffier du Conseil exécutif, secrétaire du Cabinet et coprésident du Conseil consultatif des affaires francophones. Bienvenue.

Before we begin, I must mention that I will have to leave the chair at 4:45 because I have an interview with CBC, but the deputy chair, Senator Poirier, will take the chair. So please excuse me if I have to leave before the end.

Avant de commencer, je tiens à vous informer que je devrai libérer le fauteuil à 16 h 45, car je dois accorder une entrevue à CBC. C'est la vice-présidente du comité, la sénatrice Poirier, qui

Go ahead, Ms. Squires.

Hon. Rochelle Squires, Minister responsible for Francophone Affairs, Government of Manitoba: Thank you very much. Good afternoon, ladies and gentlemen. Please excuse my French. I speak a little French, and I am taking a course. My name is Rochelle Squires, and I am the Minister responsible for Francophone Affairs in the Government of Manitoba. Joining me are Fred Meier, Clerk of the Executive Council and Co-Chair of the Francophone Affairs Advisory Council, and Teresa Collins, Executive Director of the Francophone Affairs Secretariat of Manitoba. I would like to acknowledge that this meeting is being held on Treaty 1 lands and the ancestral territory of the Anishinaabe, Cree, Oji-Cree, Dakota and Dene peoples, and of the Metis Nation. I would like to thank you for giving the province the opportunity to comment on the modernization of the Official Languages Act.

I will now turn the floor over to Teresa Collins.

Teresa Collins, Executive Director, Francophone Affairs Secretariat of Manitoba: Thank you. The state of the francophonie has changed a great deal since the last major revision of the act in 1988. Immigration, the growing popularity of immersion schools and the new importance of official-language bilingualism have expanded the francophone presence in Canada.

In Manitoba, the francophone community has been able to adapt to these changes and has enthusiastically welcomed new members. As for the Government of Manitoba, it enacted the Francophone Community Enhancement and Support Act on June 30, 2016. This legislative framework is intended to foster the growth and development of Manitoba's francophone community.

We created a broader definition of Manitoba's francophone community that includes people whose mother tongue is French and people whose mother tongue is not French but who have a special affinity for the French language and who use it on a regular basis in their daily life. This definition is the foundation of our more representative and inclusive vision of Manitoba's francophone community, and it supports our efforts to enhance the vitality of our official-language minority communities.

Manitoba recognizes that the vitality of a community cannot be measured solely by the size of its population. A community may consist of only a few hundred people yet be very strong and have a stable foundation. That is why we will support the modernization of Part IV of the Official Languages Act so that federal institutions take qualitative criteria into account in determining whether there is significant demand. Furthermore, we need to recognize that the technological revolution has had a

prendra ma place. Donc, vous m'excuserez si je dois quitter avant la fin de la séance.

La parole est à vous, madame Squires.

L'honorable Rochelle Squires, ministre responsable des Affaires francophones, gouvernement du Manitoba : Merci beaucoup. Mesdames, messieurs, bonjour. Excusez mon français. Je parle un peu le français et je suis un cours. Je m'appelle Rochelle Squires et je suis la ministre responsable des Affaires francophones pour le gouvernement du Manitoba. Je suis accompagnée de Fred Meier, greffier du Conseil exécutif et coprésident du Conseil consultatif des affaires francophones, et de Teresa Collins, directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba. Je profite de l'occasion pour souligner que nous sommes sur le territoire du traité n^{o} 1 et sur la terre ancestrale des peuples anishinabe, cris, oji-cris, dakotas et dénés et de la Nation métisse. Je tiens à vous remercier d'offrir à la province l'occasion de s'exprimer sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Je laisse la parole à Teresa Collins.

Teresa Collins, directrice générale, Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba : Merci. L'état de la francophonie a beaucoup changé depuis la dernière révision significative de la loi en 1988. L'immigration, l'engouement pour les écoles d'immersion et la nouvelle importance accordée au bilinguisme dans les deux langues officielles ont permis à l'espace francophone du Canada de s'agrandir.

Au Manitoba, la communauté francophone a su s'adapter à ces changements et elle a accueilli de nouveaux membres avec enthousiasme. Pour sa part, le 30 juin 2016, le gouvernement du Manitoba a adopté la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine. Ce cadre législatif vise à favoriser l'essor de notre communauté francophone et d'appuyer son développement.

Nous avons établi une définition plus large de la francophonie regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de la langue maternelle. Cette définition est à la base de notre vision inclusive et plus représentative de la francophonie manitobaine et appuie nos efforts de promouvoir l'épanouissement de nos communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Le Manitoba reconnaît que la vitalité d'une communauté ne se mesure pas simplement par la taille de sa population. Une communauté peut ne compter que quelques centaines de personnes, mais être tout à fait forte avec des assises solides. C'est pour cette raison que nous appuierons la modernisation de la partie IV de la Loi sur les langues officielles pour que les institutions fédérales prennent en considération des critères qualitatifs lorsqu'elles déterminent ce que veut dire une demande

huge influence on how people obtain government services. Physical geography and a person's location play a far smaller role.

In 2002, Manitoba opened its first ever bilingual service centre. These centres, which house civil servants from the provincial, federal and municipal governments, enable clients to gain access to government services in a whole range of areas — housing, employment, business, education, training, the environment, health, immigration, justice and more — all in the official language of their choice and under the same roof.

There are now six centres across Manitoba, and this model, which brings together a multitude of programs and services, provides important support to our francophone population, who know that services in French are always available at these offices. Furthermore, the concept of a central hub has been adopted by a number of other public bodies in the province, including the Manitoba Public Insurance Corporation, which now has two completely bilingual service centres.

The ability to bring together a number of bilingual employees in the same office facilitates access to services in French while also encouraging the use of French in the workplace. In addition, the centres all have video-conferencing equipment, which enables them to conduct virtual meetings and offer long-distance service delivery. This idea of offering virtual services is becoming increasingly common. A number of provincial departments, including health, seniors and active living, and agriculture, have developed IT networks that provide the ability to communicate by videoconference.

There are many ways to take advantage of technology in order to improve bilingual service delivery. Manitoba would like the revised Official Languages Act to take these possibilities into consideration and encourage federal institutions to make better use of them in their communications with and services to the public.

This province is extremely proud of its francophonie's diversity. Manitoba was one of the first Canadian jurisdictions to establish a francophone immigration strategy in order to increase the number of French-speaking newcomers. As Mr. Jean Johnson, president of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, recently remarked, the invaluable contribution of people of African and Caribbean descent or origins to the Canadian francophonie will help shape the future of our communities.

Nor can we forget the increasing popularity of French immersion schools in Manitoba. The immersion program now has 25,000 students and has been growing constantly for 15 years now. The proportion of students enrolled in French immersion continues to rise. Enrolment in French-as-a-second-

importante. D'ailleurs, il faut reconnaître que le virage technologique a grandement influencé la façon dont les gens accèdent aux services gouvernementaux. La géographie physique et l'endroit où une personne se trouve jouent un rôle beaucoup moins important.

En 2002, le Manitoba a mis sur pied son tout premier centre de services bilingues. Ces centres, qui abritent des fonctionnaires de la province, du gouvernement fédéral et des municipalités, permettent aux clients d'accéder à toute une gamme de services gouvernementaux. Le logement, l'emploi, les affaires, l'éducation, la formation professionnelle, l'environnement, la santé, l'immigration, la justice, et cetera, dans la langue officielle de leur choix et sous un même toit.

Il y a maintenant six centres à travers le Manitoba, et ce modèle, qui regroupe plusieurs services et programmes, offre un appui de taille à notre population francophone qui sait que les services en français sont toujours disponibles dans ces bureaux. D'ailleurs, le concept de point central a été adapté par d'autres entités publiques de la province, telles que la Société d'assurance publique du Manitoba qui a maintenant deux centres de services complètement bilingues.

La possibilité de rassembler plusieurs employées bilingues dans le même bureau facilite l'accès aux services en français d'un côté et encourage l'usage du français au travail de l'autre. De plus, les centres possèdent tous une capacité de vidéoconférence, ce qui facilite l'interaction virtuelle et la prestation des services à distance. L'idée d'offrir des services de façon virtuelle devient de plus en plus commune. Bon nombre de ministères provinciaux, dont la santé, les aînés et la vie active et l'agriculture ont développé des réseaux informatiques qui offrent la capacité de communiquer par vidéoconférence.

Il y a plusieurs façons de tirer profit des développements technologiques afin d'améliorer la livraison des services bilingues. Le Manitoba souhaiterait que la Loi sur les langues officielles les prenne en considération et encourage les institutions fédérales à s'en servir lors de la communication avec le public et la prestation des services.

Notre province est très fière de la diversité de sa francophonie. Le Manitoba a été l'une des premières provinces à établir une stratégie sur l'immigration francophone afin d'augmenter le nombre de nouveaux arrivants d'expression française. Comme M. Jean Johnson, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, l'a récemment affirmé : la contribution inestimable des personnes d'origine ou d'ascendance africaine et caribéenne au sein de la francophonie canadienne façonne l'avenir de nos communautés.

Il ne faut pas oublier non plus la popularité croissante des écoles d'immersion au Manitoba. Le programme d'immersion compte maintenant 25 000 élèves et est en croissance constante depuis maintenant 15 ans. La proportion d'élèves inscrits en immersion française continue d'augmenter. Le nombre

language courses in our continuing education institutions is also increasing, including at the Alliance française du Manitoba. The added value of bilingualism is obvious to all those who want to learn both official languages. Bilingual anglophone and francophone newcomers are proving that the promotion of linguistic duality produces tangible results.

d'inscriptions au cours de français langue seconde dans nos institutions d'éducation permanente est aussi à la hausse, notamment à l'Alliance française du Manitoba. La valeur ajoutée du bilinguisme est une évidence pour tous ceux et celles qui veulent être en mesure de s'exprimer dans les deux langues officielles. Les nouveaux arrivants francophones et les anglophones bilingues démontrent que la promotion de la dualité linguistique connaît des résultats concrets.

However, we must acknowledge that promoting the official languages is not simply a matter of linguistics. More and more, the new francophones of the Francophone Community Enhancement and Support Act are choosing to live entirely in French, whether they are at school, at work, participating in sports and recreation, attending cultural activities or even out for dinner. Every order of government has a role to play to support and facilitate people's decision to live in the official language of their choice. Part VII of the Official Languages Act establishes the federal government's commitment to enhance the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and support and assist their development, and to foster the full recognition and use of both English and French in Canadian society. It refers to a duty to take positive measures to implement this commitment in a number of areas: language learning, the provision of services in both official languages, the recognition of the bilingual character of Canada and so on.

Or, on se doit d'admettre que la promotion des langues officielles n'est pas simplement une question linguistique. De plus en plus, les nouveaux francophones de la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine choisissent de vivre pleinement en français, qu'il s'agisse de l'éducation, du travail, des loisirs, des sports, des activités culturelles, et même des sorties au restaurant. Tous les ordres de gouvernement ont leur rôle à jouer pour appuyer et faciliter cette décision de vivre dans la langue officielle de son choix. La partie VII de la Loi sur les langues officielles établit l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Elle parle de l'obligation de prendre des mesures positives pour mettre en œuvre cet engagement dans plusieurs domaines : l'apprentissage des langues, l'offre de services dans les deux langues officielles, la reconnaissance du caractère bilingue du Canada, et cetera.

Part VII further establishes the obligation to publish an annual report on the matters relating to official languages for which Canadian Heritage is responsible. However, what is missing is a definition of the performance indicators that could assess in concrete terms the impact of the positive measures that federal institutions take. In addition, the annual report should take into account the results of the consultations between Canadian Heritage and federal institutions on one side and minority communities on the other. These consultations should cover more than just the equality of status and use of English and French.

La partie VII établit aussi l'obligation de publier un rapport annuel sur les questions relevant de la mission de Patrimoine canadien en matière de langues officielles. Ce qui manque cependant est une définition des indicateurs de rendement qui peuvent évaluer de façon concrète l'impact des mesures positives prises par les institutions fédérales. De plus, le rapport annuel devrait prendre en considération les résultats des consultations entre Patrimoine canadien et les institutions fédérales d'un côté et les communautés en situation minoritaire de l'autre. Ces consultations devraient couvrir plus que simplement l'égalité des statuts et de l'usage du français et de l'anglais.

The tangible enhancement of the vitality of communities owing to positive measures taken should also be discussed. The Francophone Community Enhancement and Support Act recognizes that supporting Manitoba's francophone community benefits the province as a whole. The implementation of this act is guided by four principles: the recognition of the important contributions made to the province by its francophone community, the concept of active offer as the cornerstone of the provision of French-language services, the collaboration and dialogue between public bodies and the francophone community, and the steady progress and growth of government services in French.

L'épanouissement réel des communautés à la lumière des mesures positives mises en œuvre devrait aussi être discuté. La Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine reconnaît que le développement de la communauté francophone est bénéfique pour la province dans son ensemble. L'application de cette loi est guidée par quatre principes : la reconnaissance de la contribution importante de la communauté francophone à la province, le concept de l'offre active comme pierre angulaire qui sous-tend l'offre des services en français, la collaboration et le dialogue entre les entités publiques et la francophonie manitobaine, et le progrès continu de la prestation des services en français.

The promotion of French language and culture is at the heart of the Manitoba government's approach to enhancing French-language services and supporting the francophone community.

La promotion de la langue et de la culture française est au cœur de l'approche entreprise par le gouvernement du Manitoba pour améliorer les services en français et appuyer les

Whether it is an increase in the number of services and programs offered by public bodies, the development of bilingual capacity across the public sector, consultation and collaboration with community partners or even the work of the Francophone Affairs Advisory Council, our objective is always to support the enhancement of Manitoba's francophonie, wherever it may be and in all its diverse forms. Manitoba hopes to see the federal government adopt a similar vision as it modernizes the Official Languages Act, a vision which recognizes the diversity of minority communities, which celebrates the concept of inclusive belonging and which understands the importance of promoting culture as a means of fostering the equality of both official languages. As we approach the fiftieth anniversary of the Official Languages Act, Canada deserves a legislative framework that emphasizes the vitality of our linguistic minority communities and recognizes the role federal institutions can play to support this vitality.

The act should also aim higher than definitions rendered obsolete by everything that has changed since 1969. Thus, the act will be a model for the support and promotion of minority communities, a model all provinces and territories can aspire to follow. Thank you for your attention.

The Chair: Thank you for your presentations. We will now move into the question period, starting with Senator Poirier.

Senator Poirier: Thank you for being here, Ms. Squires. Welcome. I have just one question, really.

As you know, we are now in the second phase of our study on the modernization of the Official Languages Act, which will have five phases in total. As a province, what recommendation would you like to see appear in our report that could benefit you and help you better meet the needs of Manitoba's francophones?

Ms. Squires: Thank you very much for the question.

[*English*]

I'll answer in English, if that's okay.

Senator Poirier: You can answer in English.

The Chair: Yes.

Ms. Squires: What I think would be really beneficial is perhaps some collaboration and mirroring of what we are doing here in Manitoba. Our Francophone Community Enhancement and Support Act is not just about the focus on enhancing bilingualism or an opportunity for people to live, work and play in the official language of their choice, but it is really a focus on the vitality of our community and enhancing that community

communautés francophones. Qu'il s'agisse de l'augmentation des services offerts par des entités publiques, du développement de la capacité bilingue au sein de la fonction publique, de la consultation et de la collaboration avec des partenaires communautaires ou même du travail du Conseil consultatif des affaires francophones, notre objectif est toujours d'appuyer l'épanouissement de la francophonie manitobaine partout où elle se trouve et dans toutes ses formes. Le Manitoba espère voir l'adoption d'une vision semblable par le gouvernement fédéral dans le cadre de la modernisation de la Loi sur les langues officielles, une vision qui reconnaît la diversité de nos communautés minoritaires, qui célèbre la notion d'appartenance inclusive et qui comprend l'importance de la promotion de la culture afin d'appuyer l'égalité des langues officielles. À l'aube du 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles, le Canada devrait se doter d'un cadre législatif qui accorde la priorité à la vitalité de nos communautés francophones et anglophones, et qui reconnaît le rôle que les institutions fédérales peuvent jouer pour appuyer cette vitalité.

La loi aussi devrait viser plus haut que les définitions qui sont maintenant dépassées par tout ce qui a changé depuis 1969. Ainsi, la loi serait un modèle pour toutes les provinces et tous les territoires en ce qui concerne l'appui et la valorisation des communautés minoritaires. Merci de votre attention.

Le président : Je vous remercie de vos présentations. Nous allons maintenant passer à la période des questions, en commençant par Mme la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci d'être ici, madame la ministre. Bienvenue. J'ai juste une question en réalité.

Comme vous savez, nous sommes présentement dans le deuxième volet de notre étude qui comptera cinq volets en tout sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Comme province, quelle est la recommandation que vous aimeriez voir apparaître dans notre rapport qui serait peut-être un atout pour vous et qui vous aiderait à mieux répondre aux francophones de la province?

Mme Squires : Merci beaucoup pour la question.

[*Traduction*]

Si vous me le permettez, je vais répondre en anglais.

La sénatrice Poirier : Vous pouvez répondre en anglais.

Le président : Certainement.

Mme Squires : Ce qui serait peut-être très avantageux, à mon avis, serait une certaine collaboration, un reflet de ce que nous faisons ici, au Manitoba. Notre Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine ne concerne pas uniquement l'amélioration du bilinguisme ou la possibilité pour les gens de vivre, de travailler et de jouer dans la langue officielle de leur choix, mais aussi la vitalité de notre

through arts, culture and an expression of living life in the language of your choice. So opportunities to partner in that regard would be very beneficial. I know that we do a lot of work together. We do have a lot of collaboration with the federal government on these particular initiatives, but just an ongoing emphasis in that regard.

Senator Poirier: What would be your biggest challenge?

Ms. Squires: Like Teresa said, of course, resources are always a challenge. We do have our matching funding agreement and we are asking for an increase in that regard.

We have in Manitoba a very vibrant francophone community and ambitious strategy in terms of enhancing francophone tourism and attractions for francophones from other parts of the country or the world. We want to have a bit of a francophone tourism strategy. We also have ambitious francophone immigration targets. Accomplishing with limited resources the many initiatives we have under way is always a challenge.

Senator Poirier: Minister, a little while ago we questioned the Association des municipalités bilingues du Manitoba. I was speaking with their representatives a short while ago. We talked about their role and the criteria for people or the municipalities to be part of their organization. I'm just wondering if the francophone community in Manitoba wants to have a copy of their provincial laws in French. Is that available to them, even though you're not an officially bilingual province like New Brunswick? Is that material available to all the francophones, to have that service?

Ms. Squires: I will ask Teresa to get into the specifics, but generally what I can say is that we do our utmost to provide services to our francophone community in French so that they can access services or receive paperwork in the language of their choice. We work with all the partners that we have in government to ensure that those services are provided, whether orally and in written correspondence or from officials, for example, in law enforcement and municipal affairs. In all reaches of society, we try to ensure that this is offered to our community in both languages. But there are always challenges.

Senator Poirier: Is it done just if requested? If I was a francophone in Manitoba and went to the province and asked to have a copy of a certain law in French, is it available? Is it officially there all the time, or is it just translated as requested?

communauté, l'amélioration de la communauté par l'entremise des arts et de la culture et l'expression de la vie dans le langage de son choix. Donc, à cet égard, il serait très avantageux d'avoir des possibilités de partenariat. Je sais que nous travaillons beaucoup ensemble. Il y a beaucoup de collaboration avec le gouvernement fédéral sur ces initiatives en particulier, mais il faudrait assurer le maintien de cette collaboration.

La sénatrice Poirier : Quel est votre défi le plus important?

Mme Squires : Bien entendu, comme le soulignait Teresa, les ressources constituent toujours un défi. Nous profitons de notre entente sur le financement de contrepartie et demandons à ce que ce financement soit augmenté.

Le Manitoba compte sur une communauté francophone très dynamique et a adopté une stratégie ambitieuse pour accroître le tourisme francophone et les attraits pour les francophones des autres provinces et territoires et du monde. Nous souhaitons adopter une sorte de stratégie du tourisme francophone. Nous avons également fixé des cibles ambitieuses en matière d'immigration francophone. En raison des ressources limitées, il est toujours très difficile de poursuivre les initiatives que nous avons lancées.

La sénatrice Poirier : Madame la ministre, nous avons accueilli plus tôt l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le représentant de l'association. Nous avons parlé du rôle de l'association et des critères que doivent respecter les particuliers ou municipalités pour devenir membres de l'organisation. Je me demande si la communauté francophone du Manitoba souhaite avoir accès à une copie en français des lois de la province. Les membres de cette communauté ont-ils accès à la version française des lois provinciales, même si le Manitoba n'est pas officiellement une province bilingue, comme le Nouveau-Brunswick? Ces documents sont-ils disponibles pour tous les francophones? Ce service leur est-il offert?

Mme Squires : Je vais demander à Teresa de vous fournir des détails à ce sujet, mais, de façon générale, nous faisons notre possible pour offrir nos services en français à la communauté francophone de façon à ce que les membres de cette communauté puissent avoir accès aux services ou recevoir des documents dans la langue de leur choix. Nous travaillons avec tous nos partenaires gouvernementaux pour veiller à ce que ces services soient offerts, que ce soit de vive voix ou par écrit ou, par exemple, par l'entremise de fonctionnaires dans le secteur de l'application de la loi ou des affaires municipales. Nous veillons à ce que ce service soit offert à notre communauté dans les deux langues officielles, et ce, pour toutes les couches de la société. Mais, il y a toujours des défis.

La sénatrice Poirier : Est-ce uniquement sur demande? Disons que je suis une francophone du Manitoba. Si je demande au gouvernement provincial une copie en français d'une loi en particulier, pourrais-je l'obtenir tout de suite? Les lois sont-elles

Ms. Squires: It's a little bit of both, and I'll have Teresa answer.

Senator Poirier: Nice to see you again, Teresa.

[*Translation*]

Ms. Collins: As for the statutes and the regulations, everything is automatically available in both languages. Everything is done automatically by the legislature. Here in Manitoba, our approach is based on an active offer, so all offices, all ministries, all public agencies have that obligation. We have a policy on French-language services but it also comes with legislation and an obligation to provide services in French. This should be done with an active offer and should provide services that are evident, readily available, easily accessible, and comparable to the services provided in English. One feature of the legislation requires public agencies to establish and draft multi-year plans on their French-language services. So the secretariat is actually in the process of working with the public agencies on the preparation of their plans, which all have to be implemented as of April 1 this year. Several ministries were already in the habit of providing services in French, but for others, it is something new. But the obligation exists all through the provincial government.

Senator Poirier: Thank you.

[*English*]

Senator McIntyre: Welcome to the committee hearings minister, and welcome as well to Ms. Collins and Mr. Meier.

Mr. Meier, your job is to advise the minister regarding the expansion of the French language in Manitoba, and then we have the secretariat which advises the Province of Manitoba on French issues. Is there a good relationship between your council and the secretariat? There is no overlap?

Fred Meier, Clerk of the Executive Council, Cabinet Secretary and Co-Chair of the Francophone Affairs Advisory Council, Government of Manitoba: Thank you for that question and thank you for the opportunity to be here this afternoon.

I wouldn't characterize the relationship between myself and Teresa and the minister, and the advice that we provide, as overlap. In fact, I think it's complementary. Teresa provides not only the minister with advice but me with advice. As head of the public service in Manitoba, that advice finds its way into the policies and the advice we provide the government broadly inside of Manitoba. So actually, the partnership of Teresa and

toujours disponibles en français ou sont-elles uniquement traduites lorsqu'il y a une demande?

Mme Squires : C'est un peu des deux. Je vais laisser Teresa vous répondre.

La sénatrice Poirier : Je suis heureuse de vous revoir, Teresa.

[*Français*]

Mme Collins : Pour ce qui est des lois et des règlements, tout est disponible dans les deux langues automatiquement. Tout est fait automatiquement pour la législature. Notre approche ici au Manitoba, c'est basé sur l'offre active, alors tous les bureaux, tous les ministères, toutes les entités publiques ont une obligation. On a une politique sur les services en français, mais aussi avec notre loi et une obligation d'offrir les services en français. Ce devrait être avec l'offre active, pour un service évident, visible et facile d'accès comparable aux services en anglais. Un élément de la loi, c'est l'obligation pour les entités publiques de créer, de rédiger des plans pluriannuels sur des services en français. Alors, le secrétariat est en train justement de travailler avec les entités publiques sur la rédaction de leurs plans qui devront tous être mis en œuvre dès le 1er avril de cette année. Plusieurs ministères avaient déjà l'habitude d'offrir des services en français, alors que pour d'autres, c'est une nouveauté, mais il y cette obligation partout au sein du gouvernement provincial.

La sénatrice Poirier : Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur McIntyre : Bienvenue au comité, madame la ministre, et bienvenue également à vous, madame Collins et monsieur Meier.

Monsieur Meier, votre travail consiste à conseiller la ministre sur le rayonnement de la langue française au Manitoba. Il y a également le secrétariat qui conseille le gouvernement provincial sur les enjeux concernant la langue française. Y a-t-il une bonne relation entre votre conseil et le secrétariat? Y a-t-il un certain chevauchement?

Fred Meier, greffier du Conseil exécutif, secrétaire du Cabinet et coprésident du Conseil consultatif des affaires francophones, gouvernement du Manitoba : Merci pour cette question et merci également de nous avoir invités à comparaître.

Je ne dirais pas qu'il y a un chevauchement dans la relation entre Teresa, la ministre et moi et les conseils que nous formulons. D'ailleurs, je crois qu'il s'agit davantage d'une relation complémentaire. Teresa conseille non seulement la ministre, mais elle me conseille moi aussi et, en vertu de ma position, ces conseils se reflètent dans les politiques et ont une influence sur les conseils que nous formulons au gouvernement

her advice, her counsel on different issues, is very complementary. That is the way I would describe it.

Senator McIntyre: Thank you.

[*Translation*]

Ms. Collins, under the Canada-Manitoba agreement, the secretariat receives funding and that funding allows services in French to be provided by the provincial government or the municipalities in a number of sectors such as justice, health, youth, economic development, arts, culture and communications. So are we talking about quite a substantial funding envelope?

Ms. Collins: There is never enough money, whatever the area, whatever the subject. Unfortunately, the envelope has not increased for a number of years. As the minister mentioned, our legislation now commits us to do more and more. Progress is a principle of the legislation, so we are expecting to see an improvement, an increase in the range of services; our province is ready to invest more each year. The ministries are doing more and more. There is more translation, there are more websites, and, in addition, we are in the process of developing our bilingual capacity. In a sense, as I explained, because of the newcomers and the popularity of immersion systems, we have more and more bilingual people in the province. But we also are supporting opportunities for professional development in French with language training courses. All those things have costs associated with them.

Senator McIntyre: Do you get funding annually?

Ms. Collins: Yes. Well, it corresponds to the plans. The agreement is for five years. We are actually just in the process of negotiating the new plan that will go from 2018 to 2023. We receive a fixed amount each year for all the projects we support.

Senator McIntyre: So, even if Manitoba is not a bilingual province, under the agreement for French-speaking Manitobans, it is possible to receive services in the areas of health, education and justice?

Ms. Collins: Yes.

Senator McIntyre: It is? For example, if I as a francophone want to have a trial in French, it is possible to do so?

Ms. Collins: Yes, absolutely.

manitobain. Donc, en réalité, le partenariat avec Teresa et les conseils et recommandations qu'elle formule sur différentes questions sont très complémentaires. C'est ainsi que je décrirais notre relation.

Le sénateur McIntyre : Merci.

[*Français*]

Madame Collins, en vertu de l'entente Canada-Manitoba, le secrétariat reçoit du financement et ce financement permet d'assurer l'offre de service en français par le gouvernement provincial ou les municipalités dans plusieurs secteurs tels que la justice, la santé, la jeunesse, le développement économique, les arts, la culture et les communications. Alors, est-ce qu'on parle d'une enveloppe assez substantielle de financement?

Mme Collins : Il n'y a jamais assez d'argent. Peu importe le domaine, peu importe de quoi on parle. C'est une enveloppe qui malheureusement n'a pas augmenté depuis plusieurs années. La ministre en a parlé, on s'engage maintenant avec notre loi à faire de plus en plus. Le progrès, c'est un principe de la loi alors on s'attend à voir une amélioration, un agrandissement de l'offre des services et notre province, on est prêts à investir des sommes plus importantes chaque année. Les ministères font de plus en plus. Il y a plus de traduction, il y plus de sites web et en plus, on est en train de développer notre capacité bilingue. D'un côté, c'est parce que, comme j'ai expliqué avec de nouveaux arrivants et la popularité des systèmes d'immersion, on a de plus en plus de gens bilingues dans la province, mais aussi on appuie avec des cours de formation linguistique les occasions de développement professionnel en français par exemple. Alors toutes ces choses, il y a des frais d'associés.

Le sénateur McIntyre : Est-ce que c'est un financement annuel que vous recevez?

Mme Collins : Oui. Bien, c'est en fonction des plans. L'entente est pour cinq ans. On est en train justement de négocier le nouveau plan qui sera de 2018 à 2023, et on reçoit une somme fixe à chaque année pour l'ensemble des projets que nous appuyons.

Le sénateur McIntyre : Donc, il est possible — même si le Manitoba n'est pas une province bilingue —, en vertu de l'entente pour les Manitobains francophones, de recevoir des services dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice?

Mme Collins : Oui.

Le sénateur McIntyre : Oui? Par exemple, si, comme francophone, je désire avoir un procès en français, c'est possible de l'avoir?

Mme Collins : Absolument, oui.

Senator McIntyre: Do you have a number of francophone judges in Manitoba?

Ms. Collins: Yes, we have bilingual judges, francophone and bilingual. We have lawyers, we have sheriffs, we have court clerks, not as many as we would like, but we are actually in the process of developing that capacity. But, even though we are not a formally bilingual province in legislative terms, I repeat that we are bilingual. It's just that administratively, we are working to add some government administrative services.

Senator McIntyre: Is it more or less the same thing with health?

Ms. Collins: Yes. In Saint-Boniface, for example, there is an access centre that brings together clinics, primary care services, specialized services, and everything is in French.

Senator McIntyre: Thank you.

[*English*]

Senator Gagné: First of all, let me congratulate Minister Squires on her department's adoption of Bill 5, the Francophone Community Enhancement and Support Act of 2016. I especially like the fact that the definition of Manitoba's francophone community is certainly more inclusive. It establishes an advisory council and the fact that French language services plans are mandatory in the act. I think that this act could certainly inspire the study we're doing at the federal level. Our recommendations pertaining to the modernization of the Official Languages Act could be inspired by this act. So, thank you.

French language education is not only a fundamental right under the Canadian Charter of Rights and Freedoms but also the key to the vitality and development of our province's francophone community. I would like to touch upon the fact that your government did decide to eliminate the position of the assistant deputy responsible for the Bureau de l'éducation française. Having worked with the Bureau de l'éducation française and knowing its mandate, I know that it's very broad. Both francophone schools and French immersion programs fall under its purview, as well as quite a few projects and programs that are offered at the Université de Saint-Boniface.

Federal-provincial agreements on education and on services are negotiated, and monies are transferred. I was wondering within these agreements if monies are being transferred to the provincial government that go to the Bureau de l'éducation française to support the work it does?

Ms. Squires: Thank you very much for your comments and your question.

Le sénateur McIntyre : Vous avez plusieurs juges francophones au Manitoba?

Mme Collins : Oui, on a des juges bilingues, francophones et bilingues. On a des avocats, on a des shérifs, on a des greffiers, pas autant qu'on aimerait, mais justement on est en train de développer cette capacité-là. Mais, même si on n'est pas une province formellement bilingue sur le plan législatif, je répète qu'on est bilingue. C'est juste qu'administrativement, on est en train de travailler pour ajouter des services administratifs du gouvernement.

Le sénateur McIntyre : Et les services en santé, c'est un peu la même chose?

Mme Collins : Oui. À Saint-Boniface, par exemple, il y a un centre d'accès qui regroupe cliniques, services de premiers soins, services spécialisés, mais le tout en français.

Le sénateur McIntyre : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice Gagné : Premièrement, madame la ministre Squires, je tiens à vous féliciter pour l'adoption du projet de loi 5, la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, présenté par votre ministère en 2016. J'aime particulièrement que la définition de la communauté francophone du Manitoba soit plus inclusive. La loi prévoit la création d'un conseil consultatif et précise que l'établissement de plans de service en français est obligatoire. À mon avis, cette loi pourrait certainement être une source d'inspiration pour l'étude que nous menons au fédéral. Nos recommandations sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles pourraient s'inspirer de cette loi. Donc, merci.

L'éducation en langue française est non seulement un droit fondamental en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, mais il s'agit également d'un élément clé de la vitalité et du développement de la communauté francophone de notre province. J'aimerais souligner que votre gouvernement a décidé d'éliminer le poste d'adjoint responsable du Bureau de l'éducation française. Ayant moi-même travaillé au Bureau de l'éducation française, je sais que son mandat est très large. Les écoles francophones et programmes d'immersion française relèvent tous du bureau, tout comme plusieurs projets et programmes offerts à l'Université de Saint-Boniface.

Les ententes fédérales-provinciales en matière d'éducation et de services sont négociées et les fonds sont transférés. J'aimerais savoir si, dans le cadre de ces ententes, une partie des fonds transférés au gouvernement provincial est utilisée pour soutenir les activités du Bureau de l'éducation française?

Mme Squires : Merci beaucoup de ces commentaires et pour votre question.

We certainly do agree that our enhanced francophone education system and the curriculum are incredibly important to our government. We recognize that without a strong component in our education system focusing on the development of French language skills, we would not be able to expand the bilingual capacity that we have in the public service throughout our province. That is something in which we take immense pride. We expanded our bilingual capacity more last year than ever before. We have more people working in health care, law enforcement and justice, in all aspects of our civil service, in both languages. That is helping us accomplish our goals, and most of it is because of our enhanced focused on our offerings through the education system. So we really do feel that the bureau is playing an integral role and will continue to play an integral role.

There was some restructuring with senior managers in the bureau and throughout the education system. The education minister, Mr. Wishart, and I met with a group of concerned individuals in December and agreed to work collaboratively with a working group on ensuring that their concerns with the curriculum were being met. The working group met recently, and I believe that there is some level of contentment amongst the community that we are working towards the same goal and that we will achieve the outcome the community desires, which is to ensure that we have an enhanced focus and a dedicated team working on the curriculum and the vitality of our French offerings through the education system.

So I do feel very confident that we are in a good place with the community and will continue to work towards addressing their concerns.

Teresa might want to add something to that.

[*Translation*]

Ms. Collins: I just want to say that we actually had a meeting yesterday morning with the partners in French-language education in Manitoba. So we are really working very collaboratively, because, as you know, the vision of this government is to broaden the scope of education, so that it includes early childhood and post-secondary, either at university or through training. So the BEF will have to change its mandate, because, at the moment, the BEF goes from Grade 1 to Grade 12. So it really is our vision to optimize the available resources, and to find ways to think about education differently, so that it becomes an entire continuum, from the cradle almost to the grave. To do so, we have to work with francophone members of the educational community.

Senator Gagné: Given that you are going to expand the mandate of the Bureau de l'éducation française even more, it might still be appropriate to consider re-establishing the position

Nous sommes certainement d'accord : notre réseau amélioré d'éducation francophone et notre curriculum sont extrêmement importants pour le gouvernement. Nous sommes conscients que sans une composante solide sur le développement des compétences en français au sein de notre réseau d'éducation, nous serions incapables de faire rayonner la capacité bilingue que nous offrons dans les services publics à l'échelle provinciale. C'est une chose dont nous sommes très fiers. L'an dernier, nous avons accru plus que jamais notre capacité bilingue. Nous avons plus d'employés bilingues dans le secteur des soins de santé, la police et le secteur judiciaire, bref, dans tous les services civils que nous offrons. Cela nous aide à atteindre nos objectifs, surtout parce que nous nous concentrons davantage sur les services offerts dans notre réseau d'éducation. Donc, nous croyons vraiment que le bureau joue un rôle intégral et continuera de jouer un rôle intégral.

Il y a eu une restructuration de la haute direction du bureau et à l'échelle du réseau de l'éducation. En décembre dernier, le ministre de l'Éducation, M. Wishart, et moi avons rencontré un groupe de gens qui avaient des préoccupations concernant le curriculum et avons convenu de travailler avec un groupe de travail pour veiller à calmer ces préoccupations. Le groupe de travail s'est réuni récemment et je crois que les gens de la communauté sont satisfaits que nous travaillions à un but commun et que nous obtiendrons les résultats souhaités par la communauté, soit mettre l'accent sur le curriculum et la vitalité des cours que nous offrons en français dans notre réseau de l'éducation et mettre sur pied une équipe dédiée à ces objectifs.

Donc, je suis sûre que nous avons une bonne relation avec la communauté et que nous continuerons à travailler afin de calmer les préoccupations soulevées.

Teresa voudrait peut-être ajouter quelque chose.

[*Français*]

Mme Collins : Je veux juste dire qu'on a eu justement une rencontre hier matin avec les partenaires pour l'éducation en français au Manitoba. Alors, on est en train de travailler vraiment de façon très collaborative parce que, comme vous le savez, la vision de ce gouvernement, c'est d'élargir la portée de l'éducation pour que ça comprenne la petite enfance et le postsecondaire, que ce soit universitaire ou de la formation. Le BEF devra donc changer son mandat, parce que, pour l'instant, le BEF, c'est de la 1re à la 12e année. Donc, c'est vraiment dans une optique d'optimiser les ressources disponibles et de trouver les façons de penser différemment l'éducation pour que ce soit sur tout le continuum, du berceau aux berceuses. Il s'agit de travailler avec les membres de la communauté éducative francophone à cette fin.

La sénatrice Gagné : Étant donné qu'on va élargir davantage le mandat du Bureau de l'éducation française, il y aurait peut-être lieu tout de même de considérer de rétablir le poste de sous-

of assistant deputy minister, because the BEF would be inheriting additional responsibilities.

Ms. Collins: All options are on the table. We are currently seeing whether an assistant deputy minister will take on that role or whether the job can be done another way. I cannot tell you whether or not the position will be re-established, but, for the moment, when Minister Wishart and Minister Squires met in December, they said that all options are valid, so we have to look at the suggestions. We are organizing a public forum in April precisely in order to discuss the issue with concerned members of the community.

Senator Gagné: Then, you are clearly going to start negotiations with the federal government soon in order to renegotiate the memorandum of understanding on education. That is one issue. I know that you want to increase the transfers made to education. Once again, is the province ready to negotiate with the federal government at the moment in order to meet the needs of the minority language community in services and education?

[*English*]

Ms. Squires: I can say with certainty that both my colleague Minister Wishart and I will be welcoming those conversations.

Senator Moncion: Just for the fun of it, we were told this morning that part of the money that you received from the federal government — I see that you receive over $4 billion, but there seems to be an amount of $1.350 billion dedicated to arts, culture and social projects. I would like to know if any of that amount is specifically dedicated to francophones, either arts or culture or the different social programs that you have in the province?

Ms. Squires: Thank you for that. We certainly do have a lot of initiatives under way to support our francophone community. We have the CCFM that is supported by our government, which is a cultural centre, if you will, a gathering place.

We also are working toward a tourism strategy with one of the francophone groups and the community in that regard to enhance the offerings that people might want, attractions that people might want to explore, whether they'd be folks from Manitoba or from other jurisdictions. So we do have a significant commitment to developing the francophone culture in our province.

Your question is quite timely because just this week we had the opening ceremonies for Festival du Voyageur, which is strongly supported by our government. It is one of the longest-running festivals in the country and a source of pride for francophones in Manitoba. I certainly hope while you're visiting our province that you might be able to take in some of the festivals.

ministre adjoint, car le BEF hériterait de responsabilités additionnelles.

Mme Collins : Toute option est sur la table. On est en train de voir si ce sera un sous-ministre adjoint qui va combler le rôle ou si le travail peut être fait d'une autre façon. Je ne peux pas dire si oui ou non le poste va être rétabli, mais pour l'instant, le ministre Wishart et la ministre Squires, lors de la rencontre au mois de décembre, ont dit que toute option est valable, alors il faut voir les suggestions. On organise un forum au mois d'avril qui sera un forum public pour parler justement de cette question avec les membres concernés de la communauté.

La sénatrice Gagné : Alors, on va entamer des négociations évidemment avec le gouvernement fédéral bientôt pour la renégociation du protocole d'entente sur l'éducation. C'est une question. Je sais qu'on souhaite bonifier les octrois qui sont dédiés à l'éducation. Encore une fois, est-ce que la province est prête à négocier avec le gouvernement fédéral présentement pour répondre aux besoins de la communauté en situation minoritaire au chapitre des services et de l'éducation?

[*Traduction*]

Mme Squires : Je peux dire en toute certitude que mon collègue, le ministre Wishart, et moi sommes impatients d'amorcer ces discussions.

La sénatrice Moncion : Nous avons appris ce matin qu'une partie des fonds que vous recevez du gouvernement fédéral — je vois que vous recevez plus de 4 milliards de dollars, mais que 1,350 milliard de dollars sont dédiés à des projets artistiques, culturels et sociaux. J'aimerais savoir si une partie de ces fonds sont dédiés aux francophones par l'entremise de programmes artistiques, culturels ou sociaux dans la province.

Mme Squires : Merci pour cette question. Nous avons lancé plusieurs initiatives en appui à la communauté francophone. Notre gouvernement soutient le CCFM, un centre culturel, une sorte de lieu de rassemblement, disons.

Nous travaillons également en collaboration avec la communauté francophone et des groupes francophones à une stratégie pour le tourisme pour mettre en valeur les services que les gens souhaiteraient peut-être obtenir et les attraits qu'ils souhaiteraient explorer, qu'ils viennent du Manitoba ou d'ailleurs. Nous avons pris un sérieux engagement à l'égard du développement de la culture francophone dans notre province.

Votre question tombe à point, car pas plus tard que la semaine dernière, les cérémonies d'ouverture du Festival du Voyageur ont eu lieu, un festival que notre gouvernement appuie totalement. Il s'agit de l'un des plus anciens festivals au pays et une source de fierté pour les francophones du Manitoba. J'espère que pendant que vous êtes ici, vous participerez à quelques-unes des activités du festival.

Senator Moncion: Unfortunately, I won't, and my colleagues will have to go back tomorrow.

Do you have a specific amount dedicated to francophone initiatives, or is it within the budget?

Ms. Squires: We have a couple of different departments that support the initiatives out of our Growth, Enterprise & Trade department and our Tourism Secretariat. We have money set aside for francophone tourism.

In my former department of Sport, Culture and Heritage, significant money was set aside each year for festivals and for cultural institutions and opportunities and offerings through the francophone community. And through my Francophone Affairs Secretariat, we do have specific envelopes that I will let Teresa explain fully to you.

[*Translation*]

Ms. Collins: According to the agreement that we have with the federal government, the Canada-Manitoba Agreement on French-Language Services, we currently receive $1.4 million each year. That is why I said that there is never enough money. That amount is for French-language services in all areas. We support initiatives in health, culture, economic development, justice, immigration and tourism, and the municipalities as well.

[*English*]

Senator Moncion: I find it a little disappointing, especially for francophones, because it doesn't seem to be a lot.

Mr. Meier: I would add that you won't find the complete spending on Francophone Affairs on a single line of a budget. Built within each of the departments is a service centre. For example, our service centres will have staff from municipal relations and many of our different areas as well. Many of those people are supported by funding within different departments as well, so it's very difficult for us to find a single line inside the budget that identifies a complete level of spending.

Senator Moncion: That's not what I was looking for. I wanted to see how big your budget is. The one on the website, I think last year it was published, was 2015-16, and it was at $15 billion. So $1.4 million in a $15 billion budget is a little drop in the bucket.

My other question is related to the type of accountability you require in regards to the use of the funds. If you give funds, let's say, to "le centre francophone" here, what kind of accountability do you receive to ensure that the funds are being used properly?

La sénatrice Moncion : Malheureusement, je ne pourrai pas, et mes collègues doivent rentrer chez eux demain.

Avez-vous un montant précis dédié aux initiatives francophones ou est-ce que cela fait partie d'un budget?

Mme Squires : Quelques ministères soutiennent les initiatives mises de l'avant par le ministère de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce et le Secrétariat de tourisme. Des fonds ont été réservés pour le tourisme francophone.

Au sein de mon ancien ministère, le ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine, des sommes importantes étaient réservées chaque année pour les festivals, établissements culturels, diverses possibilités et services offerts au sein de la communauté francophone. Le Secrétariat aux affaires francophones, dont je suis responsable, dispose d'enveloppes dont je laisserai Teresa vous parler.

[*Français*]

Mme Collins : Selon l'entente que nous avons avec le gouvernement fédéral, l'entente Canada-Manitoba sur les services de langue française, on reçoit présentement 1,4 million de dollars chaque année. C'est pour ça que j'avais dit que je n'ai jamais assez d'argent. Alors, cette somme-là est consacrée à la prestation de services en français dans tous les domaines. On appuie des initiatives en santé, en culture, en développement économique, en justice, en immigration et en tourisme, et les municipalités aussi.

[*Traduction*]

La sénatrice Moncion : Je suis un peu déçue, notamment pour les francophones, car ça me semble très peu.

M. Meier : J'ajouterais que toutes les dépenses pour les affaires francophones ne figurent pas sur une seule ligne dans un budget. Chaque ministère dispose d'un centre de services. Par exemple, nos centres de services comptent notamment sur du personnel du secteur des relations municipales. C'est grâce au financement offert par divers ministères que bon nombre de ces employés peuvent travailler aux centres. Il est donc très difficile de trouver une seule ligne dans un budget qui définit toutes les dépenses dans ce domaine.

La sénatrice Moncion : Ce n'est pas ce que je voulais savoir. Je voulais connaître la taille de votre budget. Celui publié l'an dernier sur votre site web, si je ne m'abuse, était pour l'exercice 2015-2016 et s'élevait à 15 milliards de dollars. Donc, 1,4 million de dollars sur un budget de 15 milliards de dollars, c'est bien peu.

Mon autre question concerne le genre de reddition de comptes que vous exigez pour l'utilisation des fonds. Si vous accordez des fonds, disons, au centre francophone, quel genre de reddition de comptes exigez-vous du centre afin de vous assurer que les fonds sont utilisés correctement?

Ms. Squires: I do want to clarify that the $1.4 million we have set aside and the matching funds to the memorandum of understanding with the federal government is not our exclusive budget for francophone initiatives. We have a significant contribution. For example, the money that our government commits to Festival du Voyageur, the money our government commits to Maison Gabrielle-Roy, the money that our government commits to the Societé de la francophonie manitobaine, and many other initiatives, comes out of different envelopes.

What we don't do, and what Fred just alluded to, is have a total calculation or a line item in our budget that would say this is what we invest in our francophone community. The tourism dollars that we spend on enhancing francophone tourism initiatives comes out of a different budget. We don't have a total or a summary of that.

That might be something we could look at so that we know exactly what our commitment is and we can inform our community what our commitment and the vitality of our francophone community actually is.

In terms of accountability, we do have a very close relationship with all of our organizations that we support. Teresa does have a good working relationship with them. So we do feel that there is some accountability that they are providing services reflective of what the community is asking for. I will let her elaborate on that.

[*Translation*]

Ms. Collins: The funding that we receive under the agreement, the $1.4 million, is the money contributed by the federal government and, of course, the provincial government spends the same amount, a lot more, in fact, as the minister said. So for those projects, they are required to provide periodic reports and a final report each year. They are required to provide it to us and then we take all that information and provide an overall report to the federal government at the end.

The Chair: Thank you very much.

So, I am going to take this opportunity to ask two questions. If my information is correct, we are in an era of modernization and I believe that you are currently modernizing your policy on French-language services. I would first like to know why this current need to want to modernize the policy on French-language services, and second, what issues have been identified in terms of continuing to implement that policy?

Ms. Collins: Our first reason for modernizing the policy is to bring it into line with the act. We passed the act in 2016 and the last time the policy was updated was really in 1998. So it is to

Mme Squires : J'aimerais d'abord préciser que les 1,4 million de dollars que nous avons réservés et les fonds de contrepartie associés au protocole d'entente avec le gouvernement fédéral ne sont pas nos seules sources de fonds pour les initiatives francophones. Nous recevons une contribution importante. Par exemple, les fonds que notre gouvernement a investis dans le Festival du Voyageur, la Maison Gabrielle-Roy, la Société de la francophonie manitobaine et de nombreuses autres initiatives proviennent de différentes enveloppes.

Ce que nous n'avons pas, et Fred y a fait allusion, c'est un total ou un poste dans le budget pour définir ce que nous avons investi dans la communauté francophone. Les fonds prévus pour le tourisme que nous investissons dans les initiatives touristiques francophones proviennent d'un budget différent. Nous n'avons pas un total ou un résumé des sommes investies.

C'est une chose sur laquelle nous pourrions nous pencher afin de savoir exactement quel est notre engagement et informer notre communauté de cet engagement et de la vitalité de notre communauté francophone.

Concernant la reddition de comptes, nous entretenons une relation très étroite avec toutes les organisations que nous appuyons. Teresa entretient une très bonne relation de travail avec elles. Donc, nous sommes sûrs qu'elles offrent des services conformes à ce que demande la communauté. Je vais lui laisser le soin de vous en dire davantage sur le sujet.

[*Français*]

Mme Collins : Le financement que nous recevons dans le cadre de l'entente, le 1,4 million, c'est l'argent de la contribution du gouvernement fédéral et, évidemment, le gouvernement provincial dépense le même montant, et beaucoup plus, en fait, comme la ministre l'a dit. Alors pour ces projets-là, ils sont obligés de fournir des rapports périodiques et un rapport final à chaque année. Ils sont obligés de nous le fournir et ensuite nous ramassons toute cette information et nous fournissons un rapport global au gouvernement fédéral à la fin.

Le président : Merci beaucoup.

Alors, je vais en profiter pour poser deux questions. Si mes informations sont justes, nous sommes dans une ère de modernisation, alors que je crois que vous êtes en ce moment en train de moderniser la politique sur les services en français. J'aimerais savoir, d'une part, pourquoi ce besoin actuellement de vouloir moderniser la politique sur les services en français, et d'autre part, quels sont les enjeux qui ont été cernés pour la continuité de la mise en œuvre de cette politique?

Mme Collins : Dans un premier temps, on a procédé à une modernisation de la politique pour l'arrimer avec la loi. Nous avons adopté la loi en 2016 et la politique, la dernière mise à jour datait vraiment de 1998, donc c'est pour arrimer nos

make the wording match and deal with some aspects that were in the act and not in the policy.

One of the things the advisory council had to work on was to catalogue French-language places and services. We conducted an online survey in the community. We are just looking at the results, which could help us to modernize the policy, but more to modernize or develop resources to support ministries and public agencies in providing services. We know that we provide services, but do the services correspond exactly to the needs of the community as it exists today? That was really the objective of the survey and the cataloguing that we did from both sides. From the government side, we looked at what is offered as a service and the way in which it is offered. Are they online services or are they in person? Are we talking about websites and so on? We also had to find out the community's view of those services.

The Chair: Okay. Thank you.

My second question goes to the minister. Since the very start of these consultations that we are holding, in a number of places with different sectors of society, one of the major issues brought to us is the relationship in the frameworks of the federal-provincial-territorial agreements, provincial accountability. What the community constantly tells us is that federal government money is turned over to the provinces. Afterwards, no one knows whether the money is used in the way in which it has to be used under the agreement between the feds and the province, I would like to hear what you have say about it.

Do you have any issues in the use of the funds from the federal government? Do you have any issues in your ability to account for them, to know how you can identify the funds and the way in which they have been used? This issue comes up constantly; this relationship between the federal government and the provinces is probably also one of our country's challenges. I would like to hear a little of what you have to say about it.

[*English*]

Ms. Squires: Thank you for that question. I certainly don't feel that it is a top-of-mind issue for me or for us in Manitoba. I have tremendous respect for my federal counterpart and have met with her frequently on matters of mutual interest. As I mentioned in our prior discussion, there could be a little bit more accountability in terms of our financial commitment to the francophone community and there could be an enhanced reporting system in terms of what it is we are receiving for that investment. What are the indicators and how are we meeting them? Those are always good questions to be asking when in government. We are committing resources, and so I would welcome that conversation. I welcome that opportunity to reflect

vocabulaires et certains éléments qui étaient dans la loi et qui n'étaient pas dans la politique.

Un des éléments du travail du conseil consultatif, c'était de faire un état des lieux et des services en français. On a effectué un sondage en ligne auprès de la communauté. On est en train de regarder les résultats, ce qui pourrait nous guider dans la modernisation de la politique, mais surtout dans la modernisation ou dans le développement de ressources pour appuyer les ministères, les entités publiques dans l'offre des services. Nous savons que nous offrons des services, mais est-ce que les services répondent exactement aux besoins de la communauté, telle qu'elle est aujourd'hui? C'était vraiment l'objectif du sondage et de l'état des lieux qu'on a fait des deux côtés. On a regardé du côté du gouvernement ce qui est offert comme service et la façon dont c'est offert. Est-ce que ce sont des services en lignes ou en personne? S'agit-il de sites web, et cetera? Il fallait aussi connaître le point de vue de la communauté sur ces services-là.

Le président : D'accord. Merci.

Ma deuxième question s'adresse à Mme la ministre. Depuis le tout début de cette consultation que nous faisons un peu partout avec différents secteurs de la société, un des enjeux principaux qui nous est amené, c'est la relation dans le cadre des ententes fédérales-provinciales-territoriales, et c'est la reddition de comptes des provinces. Alors, ce que la communauté nous dit constamment, c'est que l'argent du gouvernement fédéral est versé aux provinces. Après, on ne sait pas si l'argent est utilisé de la façon dont il doit être utilisé dans l'entente entre le fédéral et la province. J'aimerais vous entendre sur cette question-là.

Est-ce que vous avez des enjeux dans l'utilisation des fonds qui proviennent du gouvernement fédéral? Est-ce que vous avez des enjeux liés à la capacité de reddition de comptes, pour savoir comment vous pouvez statuer sur les fonds et sur la façon dont les fonds ont été utilisés? C'est une question qui revient constamment et qui fait sans doute partie des défis de notre pays aussi, cette relation entre le gouvernement fédéral et les provinces. Cependant, j'aimerais vous entendre un peu sur cette question.

[*Traduction*]

Mme Squires : Merci pour cette question. Ce n'est certainement pas au cœur de mes préoccupations ou des préoccupations des Manitobains. J'ai beaucoup de respect pour mon homologue fédérale que j'ai rencontrée à plusieurs reprises pour discuter de sujets d'intérêts communs. Comme je l'ai souligné lors de notre échange précédent, la reddition de comptes pourrait être améliorée en ce qui a trait à notre engagement financier à l'égard de la communauté francophone et nous pourrions améliorer notre système de rapports sur ce que nous retirons de cet investissement. Quels sont les indicateurs et que faisons-nous pour atteindre nos objectifs? Ce sont toujours de bonnes questions à se poser en tant que gouvernement. Nous

on what we can do better here in Manitoba, how we can strengthen our partnership with the federal government, and how we collectively could look at indicating our priorities, how we are meeting those priorities and what our financial commitment is.

[*Translation*]

The Chair: Okay.

So, thank you very much, I think we have gone around all the questions.

[*English*]

Madam Minister, Ms. Collins and Mr. Meier, thank you for your presentation and your contribution. This is maybe the beginning of a good discussion and conversation.

(The committee adjourned.)

engageons des ressources. Ce serait donc une conversation intéressante à avoir. Je me réjouis de l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons faire de mieux au Manitoba, à la façon de renforcer notre partenariat avec le gouvernement fédéral, de fixer nos priorités et de répondre aux attentes, et à notre engagement financier.

[*Français*]

Le président : D'accord.

Alors, merci beaucoup. Je crois que nous avons fait le tour des questions.

[*Traduction*]

Madame la ministre, madame Collins, monsieur Meier, je vous remercie pour vos exposés et votre participation. Ceci marque peut-être le début d'une bonne conversation.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 26, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:32 p.m., in public, to continue its examination of Canadians' views about modernizing the Official Languages Act, and in camera, to consider a draft agenda (future business).

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good afternoon. My name is René Cormier, and I am a senator from New Brunswick. I am pleased to chair today's meeting.

The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing with the second stage of its study on official language minority communities' views on modernizing the Official Languages Act. Today, the committee will hear from an organization working in the adult education sector. We have the pleasure of having with us Mr. Michel Robillard and Ms. Gabrielle Lopez from the Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences. The Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences brings together partners from the education and training, economic, employment, public service and community sectors in order to implement strategies to improve the literacy and skill levels of adult francophones in Canada.

Before giving the floor to our witnesses, I would ask the members of the committee to please introduce themselves.

Senator Poirier: Good afternoon. Senator Rose-May Poirier from New Brunswick. Welcome.

Senator Mégie: Senator Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Maltais: Senator Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Smith: Larry Smith from Quebec.

The Chair: Thank you, ladies and gentlemen. Mr. Robillard, you have the floor.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 février 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 32, en séance publique, afin de poursuivre son examen de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles, et à huis clos, pour faire l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonsoir à tous. Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et j'ai le plaisir de présider la réunion d'aujourd'hui.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit le deuxième volet de son étude portant sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. Le comité reçoit aujourd'hui une organisation représentant le secteur de la formation aux adultes. Nous avons le plaisir d'accueillir, du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences, M. Michel Robillard et Mme Gabrielle Lopez. Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences, le RESDAC, regroupe des partenaires du secteur de l'éducation et de la formation, de l'économie et de l'emploi et des services au public et aux communautés, afin de mettre en place des stratégies visant à améliorer les niveaux d'alphabétisme et de compétence des adultes francophones au Canada.

Avant de passer la parole à nos témoins, j'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter.

La sénatrice Poirier : Bonsoir. Sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

La sénatrice Mégie : Sénatrice Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le sénateur Maltais : Sénateur Ghislain Maltais, de Québec.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Smith : Larry Smith, du Québec.

Le président : Merci beaucoup, chers collègues. Monsieur Robillard, la parole est à vous.

Michel Robillard, Board Member, Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences: Mr. Chair, committee members, good afternoon and thank you for your work, your commitment and your reports, which attest to your understanding of the situation of the members of our community.

My name is Michel Robillard. I am the Executive Director of the Coalition ontarienne de formation des adultes, or COFA, and a board member of the Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences, better known as RESDAC. I am accompanied this afternoon by Ms. Gabrielle Lopez, RESDAC's former executive director.

Our presentation will focus on four points: the current situation, the Official Languages Act, RESDAC and, in conclusion, suggestions for modernizing the Official Languages Act.

Today, the prosperity of nations, the success of businesses, the vitality of communities, social progress and personal development all require high levels of knowledge and skills. Adults are facing new challenges at work, as citizens with a concern for sustainable development, as parents, as people who are taking care of their own health or that of a loved one, and as people engaged in their community.

Until recently, the consensus was that adult education was important. In recent years, however, we have seen the federal government's disengagement from adult literacy. We fear that the government is turning its back on thousands of Canadians with low literacy skills. We are talking about 53 per cent of francophones living in minority communities who perform below level 3 on the literacy scale, the minimum threshold to function in a knowledge-based society. This data is drawn from the 2013 Programme for the International Assessment of Adult Competencies. The government's disengagement places these people at risk of living with social, cultural and economic exclusion for the rest of their lives.

With globalization and the development of the knowledge-based economy, having a high skill level equates to economic benefits. However, intensified globalization in the economic sector produces low employment as well as unemployment among young people and contributes to an increase in the number of people with precarious jobs.

We have also found that skills development must increasingly exceed economic development objectives and foster greater civic engagement. Canada is faced with a new economic and

Michel Robillard, membre du conseil d'administration, Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences : Monsieur le président, sénatrices et sénateurs, membres du comité, bonjour et merci de votre travail, de votre engagement et de vos rapports qui témoignent de votre écoute et de votre compréhension du vécu des membres de nos communautés.

Je m'appelle Michel Robillard, je suis directeur général de la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) et membre du conseil d'administration du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences, mieux connu sous l'acronyme RESDAC. Je suis accompagné de Mme Gabrielle Lopez, ancienne directrice générale du RESDAC.

Notre présentation portera sur quatre points, soit l'état de la situation, la Loi sur les langues officielles, le RESDAC et, en guise de conclusion, des suggestions pour la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Aujourd'hui, la prospérité des pays, le succès des entreprises, le dynamisme des communautés, le progrès social et le développement des individus impliquent des niveaux élevés de connaissances et de compétences. Les adultes font face à de nouveaux défis au travail, mais également en tant que citoyens soucieux du développement durable ou encore en tant que parents, en tant que personnes prenant soin de leur santé ou de celle d'un proche, ou en tant que personnes engagées dans leur communauté.

Jusqu'à récemment, l'importance de l'éducation des adultes faisait l'objet d'un large consensus. Cependant, au cours des dernières années, nous avons observé un retrait du gouvernement fédéral en matière d'alphabétisation des adultes. Nous craignons que le gouvernement ne tourne le dos aux centaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens faiblement alphabétisés. Nous parlons ici de 53 p. 100 des francophones qui vivent en situation minoritaire et qui se situent sous le niveau 3 de l'échelle de littératie, seuil considéré comme un minimum pour fonctionner dans une société axée sur le savoir. Ces données sont issues du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de 2013. Cette politique de retrait les met à risque de vivre de manière permanente des situations d'exclusion sociale, culturelle et économique.

La mondialisation et le développement de l'économie du savoir font en sorte que le fait de posséder un haut niveau de compétences permet de bénéficier d'avantages économiques. En revanche, l'intensification de la mondialisation dans le domaine économique produit des contextes de faible emploi et de chômage chez les jeunes, et contribue à la croissance du nombre de personnes occupant des emplois vulnérables.

Nous constatons également de plus en plus que l'appropriation des compétences doit aller au-delà des objectifs liés au développement économique, et doit viser une plus grande participation citoyenne. Le Canada est confronté à une nouvelle

demographic reality as a result of globalization and the emergence of the knowledge-based society.

Ongoing learning is a vector for community, social and economic growth in francophone minority communities. It is a tool that helps reduce linguistic insecurity and, as a result, helps broaden the francophone space and ensure the sustainability of our communities. It is at the heart of the development of every francophone Canadian's identity.

Since the Official Languages Act was passed in 1969, English and French have been the official languages of the Canadian federal government. A number of government initiatives have strengthened the implementation of the obligations under the act and led to the creation of consecutive five-year action plans aimed at achieving three main objectives: to foster the vitality of official language minority communities, to improve bilingualism in the federal public service and to strengthen the country's linguistic duality. Ten federal institutions received funds for sector-based activities and programs focusing on official languages. The Department of Canadian Heritage ensures the horizontal coordination of the official languages program, including the implementation of the action plan.

As a result of the provinces' efforts to take on more responsibilities since the 1970s, the government has gradually ceded these responsibilities to the provincial and territorial authorities, in particular, in the case of employment, through Canada Job Fund agreements. Some of these funds are reserved for people with jobs but no recognized secondary school diploma or diploma or vocational training, or with low literacy and skill levels.

A number of studies on the official languages have shown that the provisions of the Official Languages Act are applied differently from one province to the next. As a result, there is no standard level of support for official language communities in the different provinces and territories.

Although progress has been made, literacy and skills development in French in some provinces and territories is underfunded, or not funded at all. Moreover, the support once provided for research, resource development and cooperation in francophone minority communities by the Office of Literacy and Essential Skills, OLES, has been all but eliminated.

réalité économique et démographique engendrée par la mondialisation et l'émergence de la société du savoir.

L'apprentissage continu est un vecteur de développement communautaire, social et économique pour les communautés francophones en contexte minoritaire. C'est un outil qui permet de diminuer l'insécurité linguistique et qui contribue, par conséquent, à l'élargissement de l'espace francophone et à la pérennité de nos communautés. Il est au cœur du développement de l'identité francophone de chaque individu.

Depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles, en 1969, l'anglais et le français sont les langues officielles de l'État fédéral canadien. De nombreuses initiatives mises de l'avant par le gouvernement canadien renforcent la mise en œuvre des obligations qui découlent de la loi et aboutissent à la création de plans d'action quinquennaux consécutifs, visant trois objectifs principaux, soit favoriser la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, accroître le bilinguisme au sein de la fonction publique fédérale et renforcer la dualité linguistique au pays. Dix institutions fédérales ont reçu des fonds pour des activités et des programmes sectoriels liés aux langues officielles. Le ministère du Patrimoine canadien assure la coordination horizontale du programme des langues officielles, y compris la mise en œuvre du plan d'action.

Dans la foulée des efforts des provinces pour prendre davantage de responsabilités depuis les années 1970, le gouvernement a progressivement attribué ces responsabilités aux instances provinciales et territoriales, ce qui s'est surtout fait en matière d'emploi par le truchement, notamment, des Ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi. Certains de ces fonds sont réservés aux personnes ayant un emploi, mais pas de diplôme d'études secondaires ou d'attestation professionnelle reconnue, ou dont le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles est faible.

De nombreuses études portant sur les langues officielles démontrent que les dispositions relatives à la Loi sur les langues officielles sont appliquées de façon irrégulière d'une province à l'autre. Par conséquent, il n'y a pas d'appui équivalent pour les communautés de langue officielle, d'une province ou d'un territoire à l'autre.

Bien que des progrès aient été faits, il n'en reste pas moins que les fonds pour le développement des compétences et de l'alphabétisme en français, dans certaines provinces et certains territoires, sont sous-financés, voire même non financés. Qui plus est, l'apport historiquement fourni par le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, le BACE, pour la recherche, le développement de ressources et la concertation en contexte minoritaire francophone, a été réduit et est aujourd'hui presque inexistant.

As a result of both of these situations, the development of tools and resources and the availability of literacy and skills development services are unequal from one province or territory to the next.

Established in 1991, RESDAC is currently the only nationwide organization aimed at improving literacy and essential skills levels among francophone adults living in minority communities in Canada. It represents the community and college groups that provide literacy and skills training and development in the provinces and territories.

Since October 31, 2017, we are no longer sustainable, the federal government having cut our funding in 2014. Nevertheless, we are still the only organization in the education continuum that receives no funding from either the Department of Canadian Heritage or the Department of Employment and Social Development. As a result of the loss of its basic funding, a lack of consultation and a number of changes in policy and decision-making processes on the part of our main funding partner, OLES, RESDAC decided to file a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages.

I am pleased to announce that, as a result of the investigation, the Interim Commissioner of Official Languages found that the Department of Employment and Social Development was in breach of Part VII of the Official Languages Act. The Interim Commissioner of Official Languages made two recommendations to the department. First, it recommended that it re-evaluate its policy and eligibility criteria with respect to the funds available for literacy and essential skills development in order to ensure more consideration for the special needs and priorities of official language minority communities. Second, she recommended that the department evaluate the repercussions of eliminating RESDAC's basic funding and that of its provincial and territorial network and that it take the appropriate measures to address the negative impacts.

The future of RESDAC and the clients who benefit from the services of its members is still uncertain. A new official languages action plan is imminent, but we have no indication as to funding in this area and, more particularly, whether RESDAC will receive basic funding to pursue its mission.

It is important to mention that, after receiving the investigation report, we indicated to Ms. Hajdu, the Minister of Employment and Social Development, our interest in working in partnership with key stakeholders so that the department can fulfill its obligations under the Official Languages Act.

Ces deux contextes font en sorte que le développement d'outils et de ressources et la disponibilité de services en développement de l'alphabétisme et des compétences restent inéquitables d'une province ou d'un territoire à l'autre.

Le RESDAC, fondé en 1991, est actuellement le seul organisme national qui vise à améliorer les niveaux d'alphabétisme et les compétences essentielles des adultes francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Il représente les groupes communautaires et collégiaux qui livrent les services de formation et de développement de l'alphabétisme et des compétences dans les provinces et les territoires.

Depuis le 31 octobre 2017, nous n'avons plus de permanence, le gouvernement fédéral ayant mis fin à notre financement en 2014. Nous demeurons tout de même le seul organisme faisant partie du continuum de l'éducation qui ne reçoit aucun financement, ni de la part du ministère du Patrimoine canadien ni de la part du ministère de l'Emploi et du Développement social. À la suite de l'élimination de son financement de base, d'un manque de consultation et de nombreux changements d'orientation et de processus décisionnels de la part de notre bailleur de fonds principal, le BACE, le RESDAC a décidé de porter plainte auprès du Commissariat aux langues officielles.

Je suis heureux d'annoncer que, à la suite de l'enquête, la commissaire aux langues officielles intérimaire a déterminé que les pratiques du ministère de l'Emploi et du Développement social contreviennent à la partie VII de la Loi sur les langues officielles. La commissaire aux langues officielles intérimaire a fait deux recommandations au ministère. Premièrement, elle a recommandé que le ministère réévalue son orientation et ses critères d'admissibilité en ce qui a trait aux fonds disponibles en matière d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour qu'il soit davantage tenu compte des besoins particuliers et des priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Deuxièmement, elle a recommandé que le ministère procède à une évaluation des répercussions de l'élimination du financement de base du RESDAC et de son réseau provincial et territorial et qu'il prenne les mesures appropriées pour remédier aux impacts négatifs.

L'avenir demeure inquiétant pour le RESDAC, mais aussi pour ses clients qui bénéficient des services des membres du RESDAC. Un nouveau plan d'action sur les langues officielles est à nos portes, mais nous n'avons aucune indication quant au financement de ce dossier et, plus précisément, quant à savoir si le RESDAC recevra du financement de base afin de poursuivre sa mission.

Il est important de mentionner que, depuis la réception du rapport d'enquête, nous avons signalé à Mme Hajdu, ministre de Emploi et du Développement social, notre intérêt à travailler en partenariat avec les acteurs clés dans le dossier pour que le ministère puisse s'acquitter de ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Two weeks ago, we received a letter in which the minister undertook to help francophone minority communities find solutions. We are currently in discussions with the department concerning a proactive search for solutions in conjunction with francophone minority communities. The discussions are going well, but the department still does not want to consider basic funding for RESDAC.

RESDAC agrees with the Fédération des communautés francophones et acadienne, and believes that the Department of Canadian Heritage should ensure basic minimum funding, as it does for other national sectoral organizations that are part of the education continuum.

With respect to the future and the importance of literacy development, when francophones living in minority communities become proficient in essential skills, they and their communities enjoy several positive effects. Proficiency in essential skills is a vector for economic, social and community development. The effects are obvious. They include better wages, better health, a better chance of educational success for our children, more active involvement in the community and a decrease in linguistic insecurity. In other words, our sector helps ensure the sustainability of our communities.

In conclusion, by 2030, automation and changes to existing occupations could put more than 10 per cent of Canadian workers at risk of losing their jobs unless they acquire new skills. They will need a high skill level to function in the new global economy.

For these reasons alone, the Official Languages Acts must be revised. We believe that the following points must be taken into account in the modernization of the act. The first point involves access to services. In other words, all Canadians should have access to literacy and adult education services. This means that francophone organizations in the sector must receive the funding they need to deliver quality services.

The second point involves statistics. Government bodies are thinking increasingly in terms of impact. We are required to define and measure the impact of our initiatives. Often, our funding partners expect us to provide population-based impacts. Francophones in some provinces and territories do not have access to these types of statistics. New measures should be implemented to give francophone minority communities access to more complete statistical data.

Nous avons reçu, il y a deux semaines, une lettre dans laquelle la ministre s'engage à trouver des solutions par et pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire qui sont francophones. Nous sommes actuellement en discussion avec ce ministère au sujet d'un exercice proactif de recherche de solutions en lien avec l'approche « par et pour ». Les discussions vont bon train, mais ce ministère ne veut toujours pas parler de financement de base pour le RESDAC.

Le RESDAC est du même avis que la Fédération des communautés francophones et acadienne et croit que le ministère du Patrimoine canadien devrait assurer un financement de base minimal, comme il le fait pour les autres organismes sectoriels nationaux qui font partie du continuum d'éducation.

En ce qui a trait à l'avenir et à l'importance du développement de l'alphabétisme, plusieurs impacts positifs sont à prévoir pour les francophones et leurs communautés en général lorsqu'ils maîtrisent les compétences essentielles. La maîtrise des compétences essentielles est un vecteur de développement économique social et communautaire. Les impacts sont évidents. Entre autres, on gagne un meilleur salaire, notre santé s'améliore, nos enfants réussissent mieux à l'école, nous participons plus activement à l'épanouissement de notre communauté et nous assistons à une diminution de l'insécurité linguistique. En d'autres mots, notre secteur contribue à assurer la pérennité de nos communautés.

En conclusion, d'ici 2030, l'automatisation et les changements aux professions existantes pourraient menacer l'emploi de plus de 10 p. 100 des travailleuses et des travailleurs canadiens, à moins que ces derniers n'acquièrent de nouvelles compétences, d'où le besoin de posséder un haut niveau de compétences pour fonctionner dans cette nouvelle économie mondiale.

Ne serait-ce que pour ces raisons, une révision de la Loi sur les langues officielles s'impose. Nous pensons que cette modernisation doit, entre autres, tenir compte des points suivants. Le premier point a trait à l'accès aux services, soit de permettre et d'assurer à tous les Canadiens un accès aux services d'alphabétisation et de formation des adultes. Cela nécessite le financement adéquat des organismes francophones de ce secteur afin qu'ils aient les capacités nécessaires pour livrer des services de qualité.

Le deuxième point a trait aux statistiques. De plus en plus, toutes les instances gouvernementales parlent en matière d'impacts. On nous demande de définir et de mesurer les impacts de nos interventions. Souvent, nos bailleurs de fonds s'attendent à des impacts populationnels. Les francophones n'ont pas accès à ce genre de statistiques dans toutes les provinces et les territoires. Il serait important que de nouvelles mesures soient mises en place afin que les communautés francophones en milieu minoritaire puissent avoir accès à des données statistiques plus complètes.

The third point recommends greater accountability on the part of the provinces and territories to federal institutions concerning the funding allotted to them under the Official Languages Act, as well as on the part of the federal institutions responsible for the implementation of the Official Languages Act to the Department of Canadian Heritage.

Le troisième point suggère une meilleure reddition de comptes de la part des provinces et des territoires auprès des institutions fédérales quant aux enveloppes qui leur sont attribuées dans le cadre de la Loi sur les langues officielles, ainsi qu'une meilleure reddition de comptes de la part des institutions fédérales responsables de l'application de la Loi sur les langues officielles auprès du ministère du Patrimoine canadien.

The following point involves access to documents that are easy to understand. We must recognize the need to adopt a clear and simple writing style for all government forms and publications.

Le point suivant a trait à l'accessibilité de l'écrit. Il faut reconnaître le besoin d'adopter un style d'écriture clair et simple pour tous les formulaires et les publications du gouvernement.

The following are other issues more specific to our sector that are of concern to us and that should be taken into consideration in the modernization of the act: low numeracy skills among francophone adults with low literacy skills; the lack of essential skills, which is becoming increasingly problematic among young adults in college, university and vocational training; the importance of generic skills, which are just as important as technical skills; the importance of having a continuum of service providers in order to foster a coordinated effort that can respond to the multiple needs of various clienteles throughout their lifetime; basic funding for a national organization such as RESDAC so that it can pursue its mission, continue playing a role in the education continuum and ensure that all of the learning needs of francophone adults with low literacy skills living in minority communities are taken into account.

Voici d'autres enjeux plus spécifiques à notre secteur qui nous préoccupent et dont vous devriez tenir compte dans le processus de modernisation de la loi : les faibles compétences numériques chez les adultes francophones faiblement alphabétisés; les carences en compétences essentielles qui sont de plus en plus problématiques chez les jeunes adultes au collège, à l'université et dans l'apprentissage des métiers; l'importance des compétences génériques, car elles sont tout aussi importantes que les compétences techniques; l'importance d'avoir un continuum de livreurs de services pour favoriser un travail coordonné qui permet de répondre aux besoins multiples des diverses clientèles, et ce, tout au long de la vie d'un individu; du financement de base pour un organisme pancanadien comme le RESDAC, afin qu'il puisse poursuivre sa mission, continuer à jouer son rôle au sein du continuum de l'éducation et veiller à ce que l'ensemble des besoins en matière d'apprentissage pour les adultes francophones faiblement alphabétisés et vivant en milieu minoritaire soit pris en compte.

Thank you for inviting us to appear and for your continued work in this area. This concludes our presentation.

Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître et du suivi que vous exercez dans le cadre de ce dossier. Cela conclut notre présentation.

The Chair: Thank you, Mr. Robillard. We will now begin the question period.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Robillard. Nous allons maintenant commencer la période des questions.

Senator Poirier: Thank you for your presentation.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie de votre présentation.

I would like to ask you a few questions. The first concerns Part V, which concerns the language of work of federal employees. Have you had occasion to work with federal employees or to address this part of the act within your organization?

J'aimerais vous poser quelques questions. La première concerne la partie V qui porte sur la langue de travail des employés fédéraux. Avez-vous eu l'occasion de travailler avec des employés fédéraux ou avez-vous eu l'occasion de traiter de cette partie de la loi dans le cadre de votre organisation?

Mr. Robillard: Yes, we work with federal employees. Use of the official languages has never been a problem with the Coalition ontarienne de formation des adultes and the people with whom I work.

M. Robillard : Oui, nous travaillons avec des employés fédéraux. Dans le cadre de notre travail, avec la Coalition ontarienne de formation des adultes et avec les gens avec qui j'ai travaillé, l'utilisation des langues officielles se faisait sans problème.

Senator Poirier: In your opinion, should we re-examine Part V in order to make changes or improvements?

La sénatrice Poirier : Selon vous, devrait-on examiner de nouveau la partie V afin d'y apporter des changements ou des améliorations?

Mr. Robillard: About five years after a new federal government program is implemented, it is completely reviewed in order to determine what works well and what works less well, what lessons have been learned and what can be improved.

The same type of approach should be applied to laws, especially the Official Languages Act. Our world is constantly evolving. Many things have changed in the past 30 years, including the use of social media. In my opinion, there are probably elements in Parts V, VI and VII of the act that should be re-examined in depth.

Senator Poirier: When it revised its Official Languages Act in 2002, New Brunswick, the only officially bilingual province in Canada, found that the act should be re-examined every 10 years. Do you think this should be the case at the federal level as well?

Mr. Robillard: Governments are increasingly talking about continuous improvement. In my opinion, such a review mechanism is only logical; revising our laws regularly is an excellent approach.

Senator Poirier: My final question involves Part VII of the act. The committee heard several witnesses mention the importance of Part VII of the Official Languages Act. However, this is also a part of the act that is not always clear or that seems to give rise to several interpretations when it comes to its application.

In your opinion, as it stands, is Part VII adequate, or should it be changed as well?

Mr. Robillard: Here is the problem. As we said earlier, 10 government departments receive funding for the roadmap, which applies to the Official Languages Act. Since the Department of Canadian Heritage ensures the horizontal coordination of 10 departments, there are probably 10 different interpretations of Part VII of the Official Languages Act, especially when it comes to positive measures.

It probably would be a good idea to explain what is meant by positive measures by giving concrete examples. It is almost certain that, with 10 departments involved and one department ensuring horizontal coordination, interpretations will differ from one department to the next. The application of positive measures will also differ from one department to the next.

Senator Poirier: My final question is as follows. The current roadmap expires on March 31, 2018. Has Minister Joly consulted you about the new roadmap?

M. Robillard : Au sein du gouvernement fédéral, lorsqu'un nouveau programme est mis en place, après environ cinq ans, on effectue une revue complète du programme afin de savoir ce qui fonctionne bien ou ce qui fonctionne moins bien, quelles sont les leçons apprises et ce qui peut être amélioré.

Il est important que soit appliqué le même type d'approche en ce qui a trait aux lois, notamment dans le cas de la Loi sur les langues officielles. Nous vivons dans un monde qui change constamment. Beaucoup de choses ont changé au cours des 30 dernières années, entre autres en ce qui a trait à l'utilisation des réseaux sociaux, et ainsi de suite. Selon moi, il y a probablement des éléments de la loi, dans le cadre des parties V, VI et VII, qui ont besoin d'être réexaminés en profondeur.

La sénatrice Poirier : Le Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue au Canada, lors de la révision de sa loi sur les langues officielles en 2002, a déterminé que la loi devait être réexaminée tous les 10 ans. Croyez-vous que ce devrait être le cas également pour la loi fédérale?

M. Robillard : De plus en plus, les gouvernements parlent de processus d'amélioration continus. Selon moi, un tel mécanisme de révision est d'une logique imparable; réviser nos lois régulièrement est une excellente approche.

La sénatrice Poirier : Ma dernière question touche la partie VII de la loi. Le comité a entendu plusieurs témoins parler de l'importance de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Cependant, c'est aussi une partie de la loi qui n'est pas toujours claire ou qui semble susciter plusieurs interprétations quant à son application.

À l'heure actuelle, la partie VII est-elle, selon vous, adéquate ou devrait-on la modifier également?

M. Robillard : L'enjeu est le suivant. Comme on le disait tout à l'heure, 10 ministères reçoivent du financement pour la feuille de route qui, entre autres, applique la Loi sur les langues officielles. Et comme le ministère du Patrimoine canadien coordonne de façon horizontale 10 ministères, il y a probablement 10 interprétations différentes de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, notamment lorsqu'il est question des mesures positives.

Il y aurait probablement lieu de mieux expliquer, par des exemples concrets, ce qu'on entend par des mesures positives. Il est presque certain que, avec dix ministères impliqués et un ministère qui les coordonne de façon horizontale, les interprétations seront probablement différentes d'un ministère à l'autre. De plus, l'application des mesures positives sera elle aussi différente d'un ministère à l'autre.

La sénatrice Poirier : Ma dernière question sera la suivante : la feuille de route actuelle prend fin le 31 mars 2018. Est-ce que la ministre Joly vous a consultés concernant la nouvelle feuille de route?

Mr. Robillard: I know that several of our members attended consultations on the new roadmap. Several of us were consulted and raised important points to consider. I will now turn it over to my colleague, who participated in the consultations.

Gabrielle Lopez, Representative, Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences: I participated in the Canada-wide consultations on the roadmap. Several of our members were present during the consultations, so we were able to share our points of view on the issues at stake, and our comments were reflected in the report produced by the committee.

Senator Poirier: Thank you. Excellent.

Senator Gagné: Welcome to the committee. I sincerely believe that RESDAC plays an important role in literacy and essential skills development; you also play a role in ensuring community development.

We are talking about Part VII of the Official Languages Act, and we know that, in Part VII, the federal government undertakes to support the development of English and French linguistic minority communities in Canada. I am always thinking about what changes we could make to improve Part VII or which regulations we could adopt to clarify its application.

What types of changes could we make so that organizations such as RESDAC don't face uncertainty?

Mr. Robillard: That is an emotional issue, as you know. RESDAC, as a nationwide organization — and when we speak of nationwide organizations, we are often talking about francophone communities — has had extensive discussions with its anglophone colleagues in Quebec, who are experiencing essentially the same challenges and issues as we are.

I will give you a concrete example, which, in my opinion, is a good example to help understand and strengthen Part VII. The concept of education continuum, which is recognized in most provinces as well as by Heritage Canada as ranging from early childhood education to university, is starting to have operational implications for the provinces. New Brunswick has an education continuum; Ontario is implementing one now. In these provinces, the continuum includes both education and training, since literacy and essential skills development are an integral part of it. Not all Canadians had the opportunity to go to elementary or secondary school, and many of them who did dropped out. Where do these people turn? Often, to literacy and essential skills organizations. Many of the provinces therefore incorporate essential skills into the continuum. This is not the

M. Robillard : Je sais que plusieurs de nos membres ont assisté à des consultations dans le cadre des discussions portant sur la nouvelle feuille de route. Effectivement, plusieurs d'entre nous ont été consultés et ont apporté des points importants à considérer. Je vais céder la parole à ma collègue, qui a participé aux consultations.

Gabrielle Lopez, représentante, Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences : J'ai participé aux consultations pancanadiennes sur la feuille de route. Plusieurs de nos membres étaient présents lors des consultations, nous avons donc pu émettre nos points de vue sur les enjeux en cours et cela s'est reflété dans le rapport que le comité a produit.

La sénatrice Poirier : Merci. Excellent.

La sénatrice Gagné : Bienvenue au comité. Je crois sincèrement que le RESDAC joue un rôle important dans le domaine du développement de l'alphabétisme et des compétences essentielles; vous jouez aussi un rôle lorsqu'il s'agit d'assurer le développement et l'épanouissement des communautés.

On parle de la partie VII de la Loi sur les langues officielles et on sait que, dans la partie VII, il y a un engagement de la part du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada. Je me demande toujours quelles modifications nous pourrions apporter pour améliorer la partie VII, ou quels règlements pourraient être adoptés pour clarifier la mise en œuvre de la partie VII.

Quel genre de changements pourrait-on faire pour permettre aux organismes comme le RESDAC d'éviter l'incertitude?

M. Robillard : C'est une question chargée, vous savez. Le RESDAC, comme organisme pancanadien — et quand on parle d'organismes pancanadiens, on parle beaucoup des communautés francophones —, a beaucoup d'échanges et de discussions avec ses collègues anglophones du Québec, qui vivent essentiellement les mêmes défis et enjeux que nous.

Je vais vous donner un exemple concret, qui, à mon avis, est un bon exemple pour aider à comprendre et à renforcer la partie VII. Quand on parle du continuum de l'éducation, qui est reconnu dans la plupart des provinces, mais aussi par Patrimoine canadien, comme allant de la petite enfance jusqu'à l'université, où les gens reçoivent de la formation, le concept de continuum commence à avoir des répercussions opérationnelles à l'échelle des provinces. Le Nouveau-Brunswick a un continuum d'éducation; l'Ontario est en train d'en mettre un en place. Lorsqu'on envisage dans ces provinces le continuum d'éducation, on parle aussi de formation, car l'alphabétisation et le développement des compétences essentielles font partie intégrante du continuum. Ce ne sont pas tous les citoyens et citoyennes du Canada qui ont eu l'occasion de fréquenter l'école primaire ou secondaire, et beaucoup ont décroché. Qui récupère

case at the federal level. This is the only component that is not funded.

ces gens? Souvent, ce sont les organismes d'alphabétisation et de compétences essentielles. Donc, dans les provinces, plusieurs intègrent les compétences essentielles dans le continuum. Au sein du gouvernement fédéral, ce n'est pas le cas. C'est la seule composante qui n'est pas financée.

In my opinion, when we are trying to understand Part VII and positive measures, this is a good example of a positive measure that adopts a holistic approach. Let us be clear: our small communities often have few resources. With respect to all the resources we can access to develop the level of education, the continuum and so forth, when people develop and implement Treasury Board or departmental policies, there needs to be a far more comprehensive approach that is not limited to certain components. In my opinion, there is a way of improving Part VII, and it is with this type of example.

Pour moi, quand on essaie de comprendre la partie VII et les mesures positives, c'est un bon exemple de mesure positive pour laquelle, quand on a une approche, c'est une approche plus holistique. Il ne faut pas se leurrer, dans nos petites communautés, il y a souvent peu de ressources. En ce qui a trait à toutes les ressources qu'on peut aller chercher pour développer le niveau d'éducation, le continuum, et cetera, quand les gens élaborent les politiques au Conseil du Trésor ou dans les ministères, et les mettent en place, il faut une approche beaucoup plus englobante qui ne se limite pas seulement à certaines composantes. À mon avis, il y a une façon d'améliorer la partie VII, et il s'agirait d'avoir ce type d'exemples.

Senator Gagné: Some witnesses proposed adding another part to the act dealing specifically with education, the education continuum and accountability with respect to transfers to the provinces. I would like to hear what you have to say about this and whether you think developing a part dealing specifically with the education continuum would be a good idea.

La sénatrice Gagné : Certains témoins ont proposé de prévoir une autre partie de la loi qui traiterait spécifiquement de l'éducation, du continuum en éducation et de la reddition de comptes en ce qui a trait aux transferts aux provinces. J'aimerais vous entendre à ce sujet, à savoir si vous verriez d'un bon œil l'élaboration d'une partie qui traiterait uniquement du continuum de l'éducation.

Mr. Robillard: When they submit their budgets, most of our governments mention the knowledge-based economy, the importance for the economy of always being on the cutting edge of technology, of having a skilled workforce, and so forth. In my opinion, education gives us this cutting edge. Whether you are talking about university or trade programs, it is extremely important.

I think it would be a good idea to have a part that deals more specifically with education, since the data is demoralizing. Thanks to Statistics Canada and the data from the Programme for the International Assessment of Adult Competencies, we know that 48 per cent of Canadian francophones perform at literacy levels 1 and 2, that 56 per cent perform at levels 1 and 2 in mathematics, and that 76 per cent perform at levels 1 and 2 in numeracy.

We are facing increasing challenges as technologies develop. Therefore, it is very important to invest heavily in adult education and training because we have a lot of catching up to do, including when it comes to the development of essential competencies.

I recently attended a conference where they were talking about the Northern Ontario Ring of Fire. They were saying that, to meet workforce needs, they would probably have to bring in foreign workers. I asked myself why. We have workers in Ontario, anglophone, francophone and Indigenous workers who, with the proper training in essential skills, could take on these

M. Robillard : La plupart de nos gouvernements, quand ils déposent leur budget, mentionnent l'économie du savoir, l'importance, au niveau économique, d'être toujours à la fine pointe de la technologie, de l'actualité, d'avoir une main-d'œuvre compétente, et cetera. Donc, l'éducation est à mon avis le fer de lance. Qu'on parle d'universitaires ou de métiers d'apprentissage, c'est très important.

Je serais plutôt d'accord pour qu'il y ait une partie qui traite de l'éducation plus spécifiquement, car les données sont dévastatrices. En Ontario, grâce à l'aide de Statistique Canada et aux données du programme d'évaluation des compétences essentielles, on sait que 48 p. 100 de nos francophones atteignent les niveaux d'alphabétisation 1 et 2, que 56 p. 100 se situent aux niveaux 1 et 2 en mathématique, et que 76 p. 100 sont aux niveaux 1 et 2 en littératie numérique.

De plus en plus, aujourd'hui, avec l'apport de la technologie, il y a quelques prises contre nous. Donc, il est très important d'investir massivement en faveur de l'éducation et de la formation des adultes, parce qu'on a énormément de rattrapage à faire, entre autres au chapitre du développement des compétences essentielles.

J'ai assisté récemment à une conférence où l'on parlait du Cercle de feu dans le Nord de l'Ontario. On disait que pour répondre aux besoins en main-d'œuvre, il faudrait probablement faire appel à des travailleurs étrangers qui viendraient travailler chez nous. Je me suis demandé pourquoi. Nous avons des travailleurs en Ontario, anglophones, francophones et

jobs. That way, the salaries paid would be reinvested in Northern Ontario's economy. That applies everywhere, from Nunavut to the Northwest Territories. We need to train our people and develop a skilled workforce. That will allow us to create jobs and wealth by investing in our economy.

autochtones qui, avec une bonne formation en matière de compétences essentielles, seraient en mesure de prendre la relève. Ainsi, les salaires qui seraient payés à ces gens seraient réinvestis dans l'économie du Nord de l'Ontario. Et cela s'applique partout, que ce soit au Nunavut ou dans les Territoires du Nord-Ouest : formons nos gens, ayons une main-d'œuvre compétente. Nous créerons ainsi des emplois et de la richesse en investissant dans notre économie.

Yes, I think that having a part of the act that deals specifically with education is a good idea. In fact, it is extremely important.

Oui, je suis d'accord pour qu'une composante de la loi traite spécifiquement de l'éducation; ce serait très important.

Ms. Lopez: I have one concern. It is sometimes difficult for adult education to carve out a space for itself in the broader context of education because education usually means formal education, while adult education is often informal, with courses that do not necessarily lead to a diploma or certificate. It is a delicate issue, because adult education has difficulty gaining recognition because it is informal.

Mme Lopez : J'ai un bémol. Quand on parle d'éducation, il est parfois difficile pour la composante axée sur la formation des adultes de se tailler une place au sein de ce regroupement, car, quand on parle d'éducation, on parle d'éducation formelle, alors que, en formation des adultes, on travaille souvent de façon informelle, en offrant des cours qui n'aboutissent pas nécessairement à un diplôme ou à une accréditation. C'est donc délicat, parce que la formation des adultes a du mal à se faire reconnaître, du fait qu'elle est non formelle.

Senator Gagné: I would like to clarify something. Literacy in minority language communities could be included in the education continuum, right?

La sénatrice Gagné : J'aimerais obtenir une précision : l'alphabétisation en milieu minoritaire pourrait être incluse dans ce continuum en éducation, n'est-ce pas?

Ms. Lopez: Yes. In fact, we are working with the Fédération nationale des conseils scolaires francophones, which developed the new framework in which we began working only two years ago.

Mme Lopez : Oui. D'ailleurs, nous travaillons avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, qui a élaboré ce cadre de développement dans lequel on s'est inscrit pour la première fois il y a deux ans à peine.

Senator Gagné: I wanted to hear it from you. Thank you.

La sénatrice Gagné : Je voulais l'entendre de vous, merci.

Senator McIntyre: Thank you for your participation and for your excellent presentation.

Le sénateur McIntyre : Merci à votre organisme d'être présent et merci de votre belle présentation.

If I understand correctly, the question of funding is key. This being said, in the past, your organization received funding from Heritage Canada. Since 2014, the federal government has cut your basic funding. I am mentioning this because the committee was also supposed to hear from the Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada; however, the Réseau bowed out because of its extremely precarious financial situation.

Si j'ai bien compris, la question du financement en est une qui est primordiale. Cela étant dit, par le passé, votre organisme a reçu du financement de la part de Patrimoine canadien. Depuis 2014, le gouvernement fédéral a supprimé ce financement de base. Je le mentionne, parce que notre comité devait aussi recevoir le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada; toutefois, cet organisme s'est désisté en raison de sa situation financière très précaire.

If I understand correctly, in your opinion, measures should be incorporated into the Official Languages Act to ensure sustained funding for your organization and others like the Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada. That is what I understand.

Si j'ai bien compris, selon vous, des mesures devraient être intégrées à la Loi sur les langues officielles pour pérenniser le financement, non seulement de votre organisme, mais également d'autres organismes comme le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada. C'est une observation que je fais.

My question is in the same vein as that of Senator Gagné and involves the education continuum. As you mentioned, according to your organization, support for literacy and numeracy is an integral part of the education continuum, like early childhood education and the education offered in elementary schools, secondary schools, colleges and universities. Just recently, in

Ma question s'inscrit dans la foulée de celle qu'a posée la sénatrice Gagné et elle touche le continuum en éducation. Alors, comme vous l'avez mentionné, selon votre organisme, le soutien à l'alphabétisation et à la numératie fait partie intégrante du continuum en éducation, au même titre que celui qui est offert à la petite enfance, aux écoles primaires et secondaires, aux

winter 2018, the House of Commons Standing Committee on Official Languages launched a study to examine literacy and numeracy support programs in Canada. Has your organization been involved?

Mr. Robillard: We appeared before a parliamentary committee on official languages two weeks ago to share our opinion.

Senator McIntyre: How did it go?

Mr. Robillard: It went very well. Most of the members of the committee seemed to agree with us. I cannot speak for them, but our comments were well received. There were many very good questions about the impact of the disappearance of the only nationwide organization for literacy and basic education. I think they were happy to learn that we had begun working with OLES to find solutions to our budget problem. I noticed that the members' attitude and the committee's reaction to our presentation were extremely positive. I would like to ask Gabrielle, who was assisting me at the time, to weigh in.

Ms. Lopez: In fact, their attitude was very receptive. The committee itself issued a report after our appearance the previous year. Many of their recommendations supported us in our approach. Yes, it was very positive.

Senator McIntyre: I also see that, last fall, your financial situation was such that you thought you would have to cease operations because of a shortage of employees, but that you were able to soldier on thanks to the volunteers on the board of directors. Could you tell us a bit about the work done by these volunteers?

Ms. Lopez: Mr. Robillard is one of them.

Mr. Robillard: I am one of them. I want to mention something rather remarkable about the group. For many years, OLES funded a database initially called the National Adult Literacy Database, now the Canadian Adult Literacy Database Base, or COPIAN. It contains the largest collection of literacy and basic education resources in Canada. After losing their funding, they decided to cease operations, and we used funds from our RESDAC reserve to ensure the database's sustainability. The database contains documents in both English and French. Now we have a partner organization in Quebec, CEDAF, which manages and maintains the database to preserve the information and publications it contains. Part of our funding was used for that purpose.

collèges et aux universités. Je remarque qu'à l'hiver 2018, tout récemment, le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a amorcé une étude pour examiner les programmes d'appui à l'alphabétisation et à la numératie au Canada. Votre organisme a-t-il fait un suivi à ce sujet?

M. Robillard : Nous avons comparu devant un comité parlementaire sur les langues officielles il y a deux semaines pour exprimer notre opinion.

Le sénateur McIntyre : Comment cela s'est-il déroulé?

M. Robillard : Cela s'est très bien déroulé. La plupart des députés membres du comité étaient assez d'accord, à mon avis. Je ne peux pas parler pour eux, mais la réception était bonne. Il y a eu beaucoup de très bonnes questions sur l'impact de la disparition du seul organisme pancanadien qui existe sur l'alphabétisation et la formation de base au Canada. Je pense qu'ils étaient heureux d'apprendre qu'on avait commencé à travailler avec le BACE pour trouver des solutions au problème budgétaire auquel on fait face. J'en retiens que l'attitude des députés et la réaction du comité en général à la présentation qu'on a faite étaient très positives. J'aimerais demander à Gabrielle, qui m'assistait à ce moment-là, de vous en dire un mot.

Mme Lopez : En effet, l'attitude était très réceptive. D'ailleurs, le comité lui-même avait fait un rapport à la suite de notre comparution l'année précédente. Beaucoup de leurs recommandations nous appuyaient dans cette démarche. Oui, c'était très positif.

Le sénateur McIntyre : Je remarque également qu'à l'automne dernier, votre situation financière était telle que vous pensiez fermer les portes de vos locaux, faute d'employés disponibles. Et votre organisme a su se maintenir en vie grâce aux bénévoles engagés au sein du conseil d'administration. Pourriez-vous nous parler un peu du travail qui a été effectué par ces bénévoles?

Mme Lopez : M. Robillard est l'un d'eux.

M. Robillard : Je suis l'un d'entre eux. Je veux mentionner quelque chose de remarquable quant au groupe. Pendant plusieurs années, le BACE a financé une base de données qui s'appelait la Base de données en alphabétisation des adultes (BDDA), qui est devenue par la suite la Base de données canadienne en alphabétisation et en éducation des adultes (COPIAN). Celle-ci regroupe le plus de littérature en matière d'alphabétisation et de formation de base au Canada. À la suite de la perte du financement, ils ont décidé de fermer leurs portes, et nous avons utilisé les fonds de notre réserve du RESDAC pour assurer la pérennité de cette base de données. Lorsque je parle de documents d'alphabétisation, c'est en anglais et en français. Maintenant, nous avons un organisme partenaire au Québec, le CEDAF, qui gère cette base de données et la maintient pour ne

pas perdre tous les renseignements et les publications qu'elle contient. Une partie de notre financement a servi à cela.

Yes, we evaluated different options. One of them was simply to close up shop, but the board of directors decided to soldier on. Each of RESDAC's member organizations uses its own funds for travel, meetings and so on. Since we believe that RESDAC's mission is important, members unanimously decided to keep the organization alive, hoping one day to get the artificial lung we need to keep us alive for a few more years. We are keeping the organization alive, participating in various meetings, because we believe in RESDAC's mission. When I talk about volunteers, I am talking about Collège Éducacentre and Pluri-elles in Manitoba, Éducacentre in British Columbia, the Coalition ontarienne de formation des adultes, CODAC in New Brunswick, Collège de l'Île in Prince Edward Island, Collège Mathieu in Saskatchewan and the Association franco-yukonnaise. All of these member organizations decided to continue to support RESDAC, and our doors are still open. We do not intend to close up shop right away.

Oui, on a évalué différentes options. L'une d'elles, c'était simplement de fermer la boîte et de mettre la clé dans la porte, mais le conseil d'administration a décidé de poursuivre ses travaux. Chaque organisation membre du RESDAC utilise ses propres fonds pour les voyages, les rencontres, et cetera. Puisque l'on pense que la mission du RESDAC est importante, les membres ont décidé de façon unanime de maintenir l'organisation en vie en espérant qu'un jour on recevrait un poumon artificiel qui allait nous maintenir en vie quelques années de plus. On maintient l'organisation en vie, on participe encore à différentes rencontres, parce que l'on croit effectivement à la mission du RESDAC. Quand je parle des bénévoles, je parle du Collège Éducacentre, de Pluri-elles, au Manitoba, d'Éducacentre en Colombie-Britannique, de la Coalition ontarienne de formation des adultes, du CODAC, au Nouveau-Brunswick, du Collège de l'Île, à l'Île-du-Prince-Édouard, du Collège Mathieu, en Saskatchewan, et de l'Association franco-yukonnaise. Donc, tous les organismes membres ont décidé de continuer à soutenir le RESDAC, et on affiche encore « ouvert ». On n'a pas l'intention de fermer immédiatement.

Ms. Lopez: I would like to add something. The organization was well managed before it closed, because it had amassed a $200,000 reserve. We used this reserve to carry out our projects until October 2017. Board members continue to participate in meetings like this one today, as well as in an effort to develop a consortium of service providers. We are trying to develop a new structure that better reflects today's reality, one that would help us renew our ways of doing things and meet needs on the ground. This is not necessarily a decline, but a way of rethinking our role and how we do things.

Mme Lopez : J'aimerais ajouter quelque chose. L'organisme avait une gestion assez saine même avant de fermer les portes, parce qu'il avait amassé 200 000 $ de réserve. On a vécu sur cette réserve pour mener des projets jusqu'à octobre 2017. Les membres du conseil d'administration continuent à participer à des rencontres comme aujourd'hui, mais également à des rencontres pour développer un consortium de livreurs de services. Nous tentons d'élaborer une nouvelle configuration qui se rapproche de la réalité d'aujourd'hui, qui pourrait renouveler nos façons de faire et répondre aux besoins sur le terrain. Il ne s'agit pas nécessairement d'un déclin, mais de repenser la façon de faire les choses, ainsi que notre rôle.

Senator Mégie: There is something that is not clear to me. I need clarification. You said that the francophone population does not have access to statistics, and that you needed statistics to evaluate the impact of your initiatives.

La sénatrice Mégie : Il y a un point qui ne me paraissait pas clair. J'aurais besoin d'éclaircissements. Vous avez dit que la population francophone n'avait pas accès aux statistiques, et que vous aviez besoin de ces statistiques pour évaluer l'impact de vos interventions sur le terrain.

Mr. Robillard: Let me give you a concrete example. In 2013, we received the results of the international survey conducted by the Programme for the International Assessment of Adult Competencies, overseen by the Organisation for Economic Co-operation and Development, the OECD. Canada provided the largest cohort of all OECD countries, with 27,000 Canadians from all walks of life participating in the survey, compared with 5,000 individuals from the United States. New Brunswick was overrepresented, because they recruited more francophones in New Brunswick, Ontario and Manitoba, and Quebec recruited more anglophones.

M. Robillard : Permettez-moi de vous donner un exemple concret. En 2013, on a eu les résultats de l'enquête internationale du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes qui était menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le Canada a fourni la plus grosse cohorte de tous les pays de l'OCDE, car 27 000 Canadiens de tous les horizons ont participé à ce sondage, comparativement à 5 000 individus aux États-Unis. Il y a eu une surreprésentation du Nouveau-Brunswick, car ils sont allés chercher plus d'individus francophones au Nouveau-Brunswick, de même qu'au Québec, pour la population anglophone, et ils l'ont fait en Ontario et au Manitoba.

Thanks to this sample, we were able to get a better reading of the situation with respect to the essential skills of anglophones in Quebec and francophones in the other three provinces. The size of the sample enabled us to work with Statistics Canada. Statistics Canada produced a much more detailed report for New Brunswick, Quebec and Ontario. The statistics we use today are exceptionally sound thanks to these larger samples. However, the same is not true for the other provinces. There are few statistics for Saskatchewan, and they are incomplete and not detailed enough to help us make decisions. Often, our funding partners ask us for detailed impact assessments on health, education and so on. However, we do not always have the statistics we need to get the data.

We think that there might be a way. We can't say how, but Statistics Canada could use its international reputation to help. That is what I wanted to say. It is more difficult to obtain reliable and comprehensive statistics for minority communities.

Senator Mégie: So the problem is the disparity between the provinces.

Ms. Lopez: Concerning the study Mr. Robillard is talking about, in the case of Ontario, RESDAC was obliged to fund a portion of the sampling in Ontario, along with Statistics Canada and COFA. It does not just happen. We made an effort to obtain a more detailed reading. A presentation to this effect was made to the Departmental Advisory Committee on Official Languages. I will send you the extract.

Senator Mégie: Could measures be implemented when the act is revised?

Mr. Robillard: Apparently, 10 departments are involved in the implementation of the act and the Roadmap for Canada's Official Languages. I don't know whether Statistics Canada is on the list, but it would be a good idea for it to study how to improve a specific component relating to francophone minorities in Canada and the anglophone minority in Quebec.

Senator Moncion: Thank you for coming and discussing the challenges you are facing. My question is in the same vein as that of Senator McIntyre. Similar questions often come up at our meetings.

Who apart from your organization is responsible for basic education?

Grâce à l'échantillon du programme, nous avons été en mesure de faire une meilleure lecture de l'état de la situation en ce qui a trait aux compétences essentielles des anglophones au Québec et des francophones dans les trois autres provinces. La taille de l'échantillon nous a permis de travailler avec Statistique Canada. Pour le Nouveau-Brunswick, Statistique Canada a produit un rapport spécifique beaucoup plus pointu quant aux statistiques, de même que pour le Québec et l'Ontario. Les statistiques qu'on utilise aujourd'hui sont très solides grâce à ces échantillons, qui étaient plus volumineux. Ce n'est pas la même chose pour d'autres provinces. En Saskatchewan, on a peu de statistiques, et elles ne sont pas complètes et pas assez pointues pour nous permettre de prendre des décisions. Souvent, nos bailleurs de fonds nous demandent de réaliser des impacts importants en ce qui a trait à la santé ou à l'éducation, et cetera. Cependant, on n'a pas toujours les statistiques nécessaires pour être en mesure d'aller chercher ces données.

Nous croyons qu'il y a peut-être un moyen. On ne peut pas vous dire quels seront les moyens, mais Statistique Canada, grâce à sa réputation internationale, serait en mesure de nous donner un coup de main à cet égard. C'est ce que je voulais dire. C'est plus difficile en milieu minoritaire d'obtenir des statistiques qui sont solides et complètes.

La sénatrice Mégie : C'est davantage la disparité entre les provinces qui est soulevée.

Mme Lopez : En ce qui concerne l'étude dont parle M. Robillard — si on prend l'Ontario —, le RESDAC a dû en financer une portion avec Statistique Canada et avec la COFA pour que l'étude sur l'échantillonnage en Ontario soit menée. Cela ne se fait pas automatiquement. On a mis des efforts de l'avant pour effectuer ce genre de lecture plus pointue. Il y a une intervention auprès du Comité consultatif des ministères sur les langues officielles à ce sujet. Je vous enverrai l'extrait.

La sénatrice Mégie : Y a-t-il des moyens qui pourraient être mis en place lors de la révision de la loi?

M. Robillard : On dit que 10 ministères sont impliqués dans la mise en œuvre de la loi et de la Feuille de route sur les langues officielles. Je ne sais pas si Statistique Canada fait partie de la liste, mais ce serait une bonne idée que Statistique Canada se penche sur l'amélioration d'une composante spécifique qui porte sur les minorités francophones au Canada et sur la minorité anglophone au Québec.

La sénatrice Moncion : Merci de votre présence et de nous donner des précisions sur les défis que vous rencontrez. Ma question va dans le même sens que celle du sénateur McIntyre. Lors de nos rencontres, nous recevons souvent des questions qui sont similaires.

À part votre organisme, qui s'occupe de la formation de base?

Mr. Robillard: British Columbia has its Collège Éducacentre, Manitoba has Pluri-elles, a solid organization working in the field of francophone literacy, and Ontario has COFA, which has 40 points of service offering distance education. Ontario invests considerably in the four cultural sectors: Aboriginal Peoples, francophones, the hearing impaired and anglophones. A large number of investments go to literacy across all four sectors.

In Quebec, some schools and an entire community sector teach literacy. In New Brunswick, CODAC works with the Ministry of Education, and Nova Scotia has literacy development organizations that partner with other organizations. Prince Edward Island has the Collège de l'Île, which promotes literacy and offers a literacy program. The Association franco-yukonnaise offers some services. There are also services available in the Northwest Territories.

Before we arrived here today, we were a little rushed because we attended a webinar commissioned by OLES on the situation with respect to literacy and essential skills services in every province and territory in Canada. A 400-page report written by Marc Johnson of the University of Ottawa gives a detailed description of all literacy and essential skills activities in Canada, all provinces and territories combined. It contains a wealth of data. As soon as we receive the document, we will ask OLES to send you a copy. It is very enlightening, and there is a wide gap in services and structures. The report is full of information.

Senator Moncion: That leads me to a question on funding. How many of these organizations were directly affected by the budget cuts?

Mr. Robillard: Twenty-two. The entire literacy and essential skills infrastructure in Canada was destroyed. The only organization left —

Senator Moncion: We're talking about services in both English and French?

Mr. Robillard: We're talking about services in both English and French, including The Centre for Literacy in Quebec, which lost its funding. COFA lost its funding, but the province decided to support us. RESDAC lost its funding, and its anglophone counterpart lost its database. In all, 22 organizations lost their funding.

M. Robillard : La Colombie-Britannique a son Collège Éducacentre, le Manitoba a l'organisme Pluri-elles, un organisme solide qui travaille en faveur de l'alphabétisation des francophones, et l'Ontario a la COFA qui compte 40 points de service pour offrir une formation à distance. L'Ontario investit beaucoup dans les quatre secteurs culturels : les Autochtones, les francophones, les personnes sourdes et les anglophones. Bon nombre d'investissements se font en faveur de l'alphabétisation, tous secteurs culturels confondus.

Au Québec, certaines écoles et tout un secteur communautaire font de l'alphabétisation. Au Nouveau-Brunswick, il y a le CODAC qui travaille avec le ministère de l'Éducation également, et en Nouvelle-Écosse, il y a des organismes de développement de l'alphabétisation qui travaillent avec d'autres organismes. À l'Île-du-Prince-Édouard, il y a le Collège de l'Île qui offre un programme d'alphabétisation et qui travaille dans le domaine. L'Association franco-yukonnaise offre certains services. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a également des services.

Avant d'arriver ici, nous étions un peu pressés parce que nous avons assisté à un webinaire commandé par le BACE sur l'état des lieux dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada quant aux services d'alphabétisation et de compétences essentielles. Il s'agit d'un rapport de 400 pages rédigé par Marc Johnson,de l'Université d'Ottawa, qui donne un état détaillé de tout ce qui se fait dans le domaine de l'alphabétisation et des compétences essentielles au Canada, tous territoires et provinces confondus. C'est un rapport extrêmement riche en données. Dès qu'on aura le document, nous demanderons au BACE de vous en faire parvenir une copie. C'est très éclairant comme situation, et c'est très disparate comme service et structure. Ce rapport est riche d'enseignements.

La sénatrice Moncion : Cela m'amène à vous parler de financement. Lors des compressions budgétaires, combien de ces organismes ont été directement touchés?

M. Robillard : Il y en a 22. Toute l'infrastructure de l'alphabétisation et des compétences essentielles au Canada a été rasée. Le seul organisme qui demeure...

La sénatrice Moncion : On parle de francophones et d'anglophones?

M. Robillard : On parle de francophones et d'anglophones, notamment le Centre for Literacy, au Québec, qui a perdu son financement. La COFA a perdu son financement, mais la province a décidé de nous soutenir. Le RESDAC a perdu son financement, le pendant anglophone du RESDAC au niveau pancanadien a perdu sa base de données. Au total, 22 organismes ont perdu leur financement.

Senator Moncion: One of the questions proposed asks where in the bill to modernize the act we could incorporate provisions aimed at ensuring funding for your organizations. Could the bill contain such provisions and, if so, where?

La sénatrice Moncion : Parmi les questions qui nous sont suggérées, il y en a une qui demande à quel endroit, à l'intérieur du projet de loi visant la modernisation de la loi, il serait possible d'insérer des dispositions visant à vous assurer du financement. Est-ce que cela pourrait se faire au sein de ce projet de loi et, le cas échéant, à quel endroit?

Mr. Robillard: In Part VII, yes. There is a section on education. We are hearing more and more about the education and training continuum. Part VII would be a good example of positive measures.

When we teach literacy, we teach people to be proud of their language, be it English or French. We tell people that, if they improve their level of French, if they speak better French, they are speaking their language and becoming more involved in the community. It ensures sustainability. These are positive measures that, logically, should be in Part VII, but if we want to be more structured and add a part that deals exclusively with education — because, in my opinion, that is the crux of the matter — it could affect both components of the revised act.

M. Robillard : Dans la partie VII, oui. Il y a une partie qui traite de l'éducation. On parle de plus en plus du continuum d'éducation et de formation. Il y a la partie VII, effectivement, qui serait un bon exemple de mesures positives.

Lorsqu'on fait de l'alphabétisation, on apprend aux gens à être fiers de leur langue, que ce soit en anglais ou en français. On dit ceci aux gens : « Si tu améliores ton niveau de français, si tu parles mieux le français, tu parles ta langue et tu t'impliques davantage dans ta communauté. » Donc, cela assure la pérennité. Ce sont des mesures positives qui, logiquement, relèvent de la partie VII, mais si on veut être plus structuré et prévoir une partie qui relève strictement de l'éducation — parce qu'à mon avis, c'est le nerf de la guerre — , cela pourrait toucher à ces deux composantes de la révision de la loi.

Ms. Lopez: RESDAC is a nationwide organization that oversees organizations that offer services on the ground. Part VII is interesting because of the positive measures it provides for. An organization like RESDAC, which can do research, which supports practitioners, gives them training to improve their skill level, provides evaluation and work tools, is an example of a positive measure. It makes up for the provinces which, unlike Ontario, may have less infrastructure or far fewer resources.

Mme Lopez : Le RESDAC est un organisme pancanadien qui chapeaute des organismes qui offrent des services sur le terrain. La partie VII est intéressante en raison des mesures positives qu'elle prévoit. Un organisme comme le RESDAC, qui peut faire de la recherche, qui offre de l'appui aux praticiens, qui leur donne de la formation pour relever leur niveau de compétences, qui leur fournit des outils d'évaluation et de travail, est un exemple de mesure positive. Cela permet de compenser pour des provinces qui, contrairement à l'Ontario, ont peut-être moins d'infrastructures ou beaucoup moins de ressources.

Senator Moncion: I have seen all that you have done.

Mr. Robillard: I believe that education and the community sector are the key foundations for life in our francophone communities. In small communities, when the community sector is strong, organizational capacity develops and citizens thrive. It generates activities, synergy and so on. In Ontario — I'm talking about my province but I lived in several small communities in Nunavut and pretty much everywhere — when the community sector is dynamic, the community is as well. When we have the means to invest in our community, culture and language develop, and people are far more engaged.

La sénatrice Moncion : J'ai vu tout ce que vous avez fait.

M. Robillard : J'ai pour principe que, pour nos communautés francophones, l'éducation et le secteur communautaire sont vraiment les bases essentielles de la vie de nos collectivités. Dans les petites collectivités, quand le secteur communautaire est fort, les capacités organisationnelles se développent, les citoyens s'épanouissent. Cela génère des activités, de la synergie, et cetera. En Ontario — je parle de ma province, mais j'ai vécu dans plusieurs petites collectivités, au Nunavut et un peu partout —, lorsque le secteur communautaire est dynamique, la communauté l'est également. Quand on a les moyens d'investir dans notre communauté, la culture et la langue se développent, et on est beaucoup plus engagé.

Senator Moncion: Ontario has examples of communities like Hearst, GreeneStone and Val Rita-Harty. All of the small communities in the North survive thanks to the participation of their citizens.

Mr. Robillard: In Saskatchewan, with its Collège Mathieu, the francophone community is very dynamic thanks to investment.

La sénatrice Moncion : En Ontario, nous avons des exemples de collectivités comme Hearst, GreeneStone et Val Rita-Harty. Tous les petits endroits dans Nord survivent grâce à la participation des membres de leur communauté.

M. Robillard : En Saskatchewan, avec le Collège Mathieu, la communauté francophone est très dynamique, et des investissements se font aussi.

The Chair: Before giving the floor to Senator Maltais, I would like to ask a follow-up question. What explanation was given at the time funding was cut for the entire literacy network in 2014?

Mr. Robillard: I attended the meeting where they announced the budget cuts. The context was very different at the time. They were talking a lot about social finance, a concept that had been used in England and certain parts of the United States. There was also a change in priorities at the Office of Literacy and Essential Skills. They were focusing more and more on essential skills development in employment, giving literacy a role aimed more at economic development. It wasn't a bad idea, except that there are different kinds of literacy. There is community literacy, social literacy, civic literacy, employment literacy and so forth. If OLES changes priorities and focuses on a single component of literacy, who will take care of the others?

Heritage Canada told us that the funding had been awarded to OLES, so the problem may be with OLES, but OLES changed its priorities. Where do we go now for the different types of literacy that need developing? Theoretically, we thought we could approach Heritage Canada and ask it to reinvest in the other types of literacy, but that is not what happened. They changed their priorities.

We also had the whole project-based management and basic funding-based management aspect. It was also a significant change in how organizations are funded. They fund projects instead of providing basic funding. This works for some organizations, but funding by project does not ensure the sustainability of an organization that has a far broader mandate than simple project management. Projects are an ad hoc thing. They have a lifespan. Once they are completed, if they do not become a program, they disappear. If you fund by project and do not provide basic funding, the organization will always be looking for new projects. The question is what the true impact will be for communities. You can't manage the development issues of francophone communities, which face several issues, by managing projects. You need sound organizations to be able to implement real and sustainable measures in francophone communities. So project management is good for some organizations, but it is perhaps not the best idea for nationwide organizations that have an impact on communities. That is when the 22 organizations lost their funding.

Le président : Avant de donner la parole au sénateur Maltais, j'aimerais poser une question complémentaire. En ce qui concerne le financement qui a été coupé en 2014, quelle explication a été donnée à l'époque pour couper l'ensemble du réseau d'alphabétisation de cette façon?

M. Robillard : J'ai assisté à la rencontre lorsqu'on a annoncé les coupes budgétaires. À ce moment-là, le contexte était très différent. On parlait beaucoup des finances sociales, un concept qui avait été utilisé en Angleterre et dans certains milieux aux États-Unis. Il y a également eu un changement de priorités au sein du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles. On insistait de plus en plus sur le développement des compétences essentielles dans le milieu de l'emploi, en donnant davantage un rôle de développement économique à l'alphabétisation. Ce n'était pas une mauvaise idée, sauf que dans le BACE, il y a le mot « alphabétisation », et dans l'alphabétisation, il y a plusieurs littératies. Il y a la littératie communautaire, sociale, citoyenne, liée à l'emploi, et cetera. Si le BACE change de priorité et se concentre sur une seule composante de la littératie, qui s'occupera des autres composantes?

Patrimoine canadien nous a dit que le financement avait été accordé au BACE, donc le problème est peut-être lié au BACE, mais le BACE change ses priorités. Où va-t-on maintenant pour les autres types de littératie que nous devons développer? Théoriquement, nous croyions pouvoir nous adresser à Patrimoine canadien pour qu'il réinvestisse dans les autres types de littératie, mais cela ne s'est pas produit de cette façon. Il y avait des changements de priorités.

Nous avions aussi toute la composante de gestion par projet et de gestion par le financement de base. C'était aussi un changement important dans la façon de financer les organismes. On finance les projets au lieu d'accorder un financement de base. Pour certains organismes, c'est bien, mais le financement par projet n'assure pas la pérennité d'une organisation qui a un mandat beaucoup plus large que la seule gestion des projets. Un projet, c'est ponctuel. Un projet a une durée de vie. Une fois terminé, s'il ne devient pas un programme, il disparaît. Si nous finançons par projet et non par financement de base, l'organisation va toujours chercher de nouveaux projets. Nous pouvons alors nous demander quel sera l'impact réel sur les communautés par la suite. Nous ne pouvons pas gérer des enjeux de développement de communautés francophones, qui font face à de multiples enjeux, en gérant des projets. Il faut des organismes qui ont une solidité pour être en mesure d'avoir des interventions réelles et durables dans les communautés francophones. Donc, la gestion par projet, c'était bon pour certains organismes, mais pour les organismes pancanadiens qui ont un impact sur les communautés, ce n'était peut-être pas la meilleure idée. C'est donc à ce moment-là que les 22 organismes ont perdu leur financement.

Senator Maltais: Welcome, Mr. Robillard and Ms. Lopez. I listened carefully to the presentation of your brief, which I found excellent, and I also listened to your answers. I am trying to understand the exact framework in which you work. Tell me if I am mistaken. According to the Constitution, education is under provincial jurisdiction. Each province has a Ministry of Education, and there are French and English-language school boards that are mandated to teach young people. Adult education must teach adults and operate trade schools.

The Canadian Charter of Rights and Freedoms stipulates that individuals are entitled to receive such education in the language of their choice, that is to say, their first language. In theory, all of this is funded by the Department of Education. Where do you come in?

Mr. Robillard: You are perfectly correct. Education is under provincial jurisdiction. However, the federal government often invests in various areas under provincial jurisdiction. Health is an excellent example, as is education. When you look at the Official Languages Act and you have dozens and dozens of small communities spread out over the country, as I mentioned in my presentation, funds are not always used in the same way. For example, we worked with an organization in a province that will remain nameless that had a very limited budget. Representatives of this organization asked us to give them a hand for almost 10 months. At the end, the organization, which offered training in French, lost its budget completely.

Senator Maltais: You provide services to the Department of Education in each province by teaching literacy and dispensing adult education to people who never had the chance to complete their studies. Therefore, you provide services to the school boards.

Mr. Robillard: Let's look at this from a different angle. We do not provide services to school boards, but to learners. We offer complementary services.

Senator Maltais: Bear with me. You provide services to the province by offering services in small communities, right?

Mr. Robillard: True. That is COFA's mandate.

Senator Maltais: If you provide services to the province, the province should foot the bill.

Le sénateur Maltais : Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Robillard et madame Lopez. J'ai écouté attentivement la présentation de votre mémoire que j'ai trouvé très bien, et j'ai écouté vos réponses également. J'essaie de comprendre le cadre exact dans lequel vous fonctionnez. Je vais faire un petit raisonnement et vous me corrigerez si je suis dans l'erreur. De par la Constitution, l'éducation est de compétence provinciale. Chaque province possède un ministère de l'Éducation et il y a des conseils scolaires francophones et anglophones qui ont le mandat d'enseigner aux jeunes. L'éducation aux adultes a l'obligation d'enseigner aux adultes et d'avoir des écoles de métier.

Dans la Charte canadienne des droits et libertés, il est prévu que l'on doit recevoir cette éducation, cette formation dans la langue de son choix, dans sa langue maternelle. En principe, tout ce beau monde est financé par le ministère de l'Éducation. Où intervenez-vous?

M. Robillard : Vous avez parfaitement raison, l'éducation est de compétence provinciale. Cependant, souvent par l'intermédiaire de son pouvoir de dépenser, le gouvernement fédéral investit dans différents champs de compétence qui peuvent être provinciaux. La santé en est un excellent exemple, et l'éducation aussi. Lorsqu'on examine la Loi sur les langues officielles et qu'on a des dizaines et des dizaines de petites collectivités dispersées un peu partout au Canada, comme je le mentionnais lors de ma présentation, la façon d'utiliser le financement n'est pas la même partout. Par exemple, nous avons travaillé avec un organisme — je ne mentionnerai pas la province — qui recevait un budget très limité. Les représentants de cet organisme nous ont demandé de leur donner un coup de main pendant près de 10 mois. À la fin, le budget a été coupé tout simplement, et il s'agissait de formation en français.

Le sénateur Maltais : Vous rendez des services au ministère de l'Éducation de chaque province en faisant de l'alphabétisation, de l'éducation aux adultes qui n'ont pas eu la chance de poursuivre plus loin leurs études. Donc, vous rendez service aux conseils scolaires et aux commissions scolaires.

M. Robillard : Je vais changer d'angle. Nous ne rendons pas service aux conseils scolaires, mais bien aux personnes apprenantes. Nous sommes complémentaires.

Le sénateur Maltais : Suivez-moi bien. Vous rendez service à la province par les services que vous offrez dans une petite collectivité, c'est bien cela?

M. Robillard : Absolument. C'est bien le mandat de la COFA.

Le sénateur Maltais : Si vous rendez service à la province, c'est donc la province qui devrait payer la facture.

Mr. Robillard: Your question is very pertinent. We are privileged in Ontario. Quebecers are privileged. They have large structures and big budgets. They invest heavily. But that is not the case for all provinces. Our members share best practices. For example, some things were done in Nova Scotia that generated a lot of reflection in Ontario, and, thanks to experiments in Nova Scotia and the Yukon, we recently developed a project focusing on an integrated approach. At that time, there were all sorts of discussions about best practices and financing that served as a lever for implementing new ways of doing things in communities with fewer resources or with less support. That allowed us to have an impact on all our small francophone communities. I can tell you that, in our province, there are places where there are no educational services for francophones.

We collaborate with other partners to offer these services. We partner with federal and provincial government agencies and other organizations. The same thing occurs at the national level. We share. We use RESDAC funding as a lever to enable communities to take advantage of programs and services to which they would otherwise not have access.

Mrs. Lopez: I would like to clarify another point. Yes, education is under provincial and territorial jurisdiction. Funds are transferred from the federal government to the provinces and territories. In literacy and adult education, but especially in literacy, these funds do not always get to their destination after they are transferred. They are used by the school boards or other organizations based on decisions made by the province. That is the problem with the transfers.

Senator Maltais: I understand. It's the case for both francophones and anglophones. francophones do not have the monopoly on illiteracy. It's 50-50.

Ms. Lopez: We're also talking about functional illiteracy.

Senator Maltais: As the late René Lévesque used to say, there are no more dead ducks. Where I'm going with this, and it is very important, is that I am originally from Quebec and I fought hard for literacy. At the time — I was sitting in another house of parliament — my cause was economic development. People had to acquire basic French and math skills to gain access to trades such as welding, to be able to measure lengths of iron. That's normal. At the time, there were what we called "tables populaires." I called people to parliamentary committees and asked them what they were doing. I also invited the Minister of Education to explain his role to me. His role was to offer the people sitting at the tables the education and instruction they

M. Robillard : Votre question est très pertinente. Nous sommes privilégiés en Ontario. Les Québécois sont privilégiés. Ils ont d'importantes structures et de gros budgets. Ils investissent énormément. Mais ce n'est pas le cas pour toutes les provinces. Par l'intermédiaire de nos membres, nous échangeons de meilleures pratiques. Par exemple, certaines choses ont été faites en Nouvelle-Écosse qui ont généré beaucoup de réflexions en Ontario, et grâce à des expériences effectuées en Nouvelle-Écosse et au Yukon, nous avons élaboré récemment un projet axé sur l'expérience de l'approche intégrée. À ce moment-là, il y avait toutes sortes d'échanges quant aux meilleures pratiques et au financement qui servait de levier pour mettre en place de nouvelles façons de faire dans des collectivités qui disposaient de moins de moyens ou qui étaient moins soutenues. Cela nous permettait d'avoir un impact partout sur nos petites communautés francophones. Je peux vous dire que dans notre propre province, il y a des endroits où il n'y a pas de services d'éducation pour les francophones.

Nous nous associons à d'autres partenaires pour offrir ces services. Les partenaires peuvent provenir du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial ou d'autres organisations. C'est un peu la même chose, mais au niveau pancanadien. Nous faisions des échanges. Nous utilisions le financement du RESDAC comme levier pour permettre à ces communautés d'avoir accès à des programmes et à des services auxquels, autrement, ils n'avaient pas accès.

Mme Lopez : J'aimerais clarifier un autre point. Oui, l'éducation est de compétence provinciale et territoriale. Des fonds sont transférés du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires. En matière d'alphabétisation, de formation des adultes aussi, mais surtout d'alphabétisation, ces fonds ne se rendent pas toujours une fois les transferts effectués. Ils sont utilisés par les conseils scolaires ou d'autres organismes, en fonction des décisions de la province. C'est là où il y a un enjeu pour nous lors des transferts.

Le sénateur Maltais : Je comprends bien cela. C'est le cas pour les francophones et les anglophones. Il n'y a pas seulement des analphabètes francophones. C'est 50-50.

Mme Lopez : On parle d'analphabètes fonctionnels aussi.

Le sénateur Maltais : Comme disait feu René Lévesque, les *dead ducks*, c'est terminé. Là où je veux en venir, et c'est bien important, c'est que je suis originaire du Québec et que je me suis battu énormément pour l'alphabétisation. À l'époque — je siégeais à un autre parlement —, c'était pour le développement économique. Les gens devaient acquérir une base en français et en mathématique pour accéder à des métiers comme la soudure; pour pouvoir mesurer un bout de fer, c'est normal. À l'époque, il y avait ce qu'on appelait les « tables populaires ». J'ai convoqué les gens à des comités parlementaires et leur ai demandé ce qu'ils faisaient. J'ai également demandé que le ministre de l'Éducation de l'époque soit présent à côté d'eux et je lui ai

needed. The Department of Education can provide funds, and I'm not talking about funding by project. It worked in 1915, but the method is outdated. Today, in 2018, it is ridiculous to talk about funding by project.

Ms. Lopez: But we're still talking about it.

Senator Maltais: I don't believe in it. Funding by project will get you nowhere. You need permanent funding to know where you will be going in two or three years because, otherwise, you are working hand to mouth and you don't know whether you will be able to pay for groceries next month.

In Quebec, everything concerning education is under the jurisdiction of the English and French-language school boards. I understand that you represent very small communities, as you say. But the situation in Ontario is not so bad. How many francophones are there in Ontario?

Mr. Robillard: There are 622,000 francophones in Ontario.

Senator Maltais: That is exactly the number of anglophones in Quebec. It is a large portion of the population, and I think that funding should come from the province's Ministry of Education. You represent small communities and, as you say, the funds transferred by Heritage Canada don't always get to their intended destination: literacy training for francophones and anglophones.

How should we revise the act? We only do it once every 50 years. What would you like to see included in the Official Languages Act that would guarantee long-term financing and put an end to funding by project? Tell us in a word exactly what you would like to see in the act.

Mr. Robillard: In a word?

Senator Maltais: Yes.

The Chair: Maybe a few words.

Senator Maltais: It's a slight anachronism.

Mr. Robillard: What can I say? I alluded to the fact that, if federal transfers are intended to support programs such as literacy, the provinces and the departments that allocate the funds must be accountable and there must be sound accountability mechanisms. It thinks that that is the first thing we need to ensure so that the envelopes make it to the communities.

demandé de m'indiquer son rôle. Son rôle était d'offrir de l'éducation et l'instruction nécessaire à ces gens aux tables populaires. Le ministère de l'Éducation peut financer, et je ne parle pas de financement par projet. Cela fonctionnait en 1915, mais cette méthode est désuète. Aujourd'hui, en 2018, il est ridicule de parler de financement par projet.

Mme Lopez : Mais on en parle encore.

Le sénateur Maltais : Je n'y crois pas. Vous n'arriverez à rien avec le financement par projet. Vous avez besoin d'un financement permanent pour savoir où vous vous dirigerez dans deux ou trois ans, parce que sinon, vous fonctionnerez à la petite semaine sans savoir si le mois suivant vous pourrez faire votre épicerie.

Chez nous, tout ce qui concerne l'éducation relève des commissions scolaires, tant anglophones que francophones. Donc, tout ce qui touche à l'éducation doit nécessairement relever des commissions scolaires. Je comprends que vous représentiez de très petites communautés, vous le dites vous-même. Mais en Ontario, ce n'est pas trop mal. Au fait, il y a combien de francophones en Ontario?

M. Robillard : Il y en a 622 000.

Le sénateur Maltais : C'est exactement le nombre d'anglophones au Québec. C'est une partie importante de la population, et je pense que le financement doit provenir du ministère de l'Éducation de la province. Vous regroupez de petites communautés et, souvent — vous l'avez dit —, les fonds transférés par Partrimoine canadien ne se rendent pas nécessairement là où ils devraient, que ce soit pour les francophones ou les anglophones en ce qui a trait à l'alphabétisation.

Comment réviser la loi? On ne le fait que tous les 50 ans. Que voudriez-vous inclure dans la Loi sur les langues officielles qui vous garantirait un financement à long terme et qui mettrait fin au financement par projet? Dites-nous exactement en deux mots ce que vous voudriez retrouver dans la loi.

M. Robillard : En deux mots?

Le sénateur Maltais : Oui.

Le président : Un peu plus que ça, quand même.

Le sénateur Maltais : C'est un anachronisme léger.

M. Robillard : Que dire? J'ai fait allusion au fait que s'il y a des transferts fédéraux qui sont faits pour soutenir des programmes comme l'alphabétisation, il faut que les provinces et les ministères qui versent ces fonds soient responsables et qu'ils aient des mécanismes de reddition de comptes qui soient solides. Je pense que c'est la première chose dont il faut s'assurer pour que les enveloppent se rendent dans les communautés.

For example, if you are talking about funding nation-wide literacy organizations, what always astonishes me is that, despite the investments made by the different levels of government in Canada to develop essential skills, 53 per cent of francophones and almost 50 per cent of anglophones still don't have access to what they need. You need to ask whether the right measures are being taken. Personally, I think it's a national disaster because we are living in a knowledge-based society in which digital literacy is becoming necessary at every level.

How can we make sure we obtain basic funding? As I mentioned earlier, if we can include in the act clear provisions about education, adult education and the need to invest in education as well as in training, I think that might be a useful lever. In terms of how to word it, I couldn't tell you. But one thing is certain: accountability and positive measures are key elements, as is the need to include very clear parts in the act that deal with education, training and basic funding.

Senator Maltais: I'll give you an example. I come from the Côte-Nord region in Quebec. There were several small anglophone municipalities in my old riding. In terms of vocational training, there are 253 inhabitants in Old Fort and 284 in Saint-Augustin, not enough to build a vocational training centre. This is what we did. The Côte-Nord school board, which had special status because of its remote location, reached agreements with the English-language school boards in Sherbrooke and Montreal to offer training to young people. It even paid for their accommodations.

So, the young people went to English school. We could not transfer them in Secondary V to a French-language vocational training centre, because they wouldn't have understood a word. Is this the type of agreement your group can enter into? For example, if 10 young people in a small community in Saskatchewan want to learn welding in French, can you reach an agreement with a school board somewhere that would allow them to do just that?

Mr. Robillard: If there is a school board, yes, but often there isn't.

Senator Maltais: Are you saying that some provinces don't have a French-language school board?

Mr. Robillard: The territories are so vast that that could be the case, yes. A lot of young people in francophone communities move away for a few years to get an education. Even in our communities here in Ontario, a lot of young people go to La Cité collégiale or Collège Boréal. Collège Boréal has a few campuses,

Par exemple, si l'on parle de financement d'organismes pancanadiens, entre autres, sur le plan de l'alphabétisation, ce qui m'étonne toujours, c'est de constater les investissements qui sont faits au Canada par différents ordres de gouvernement pour le développement des compétences essentielles, et de constater qu'il y a encore 53 p. 100 de francophones et près de 50 p. 100 d'anglophones qui en ont besoin. Il faut se poser la question à savoir si on prend les bonnes mesures. Pour ma part, il s'agit d'un désastre national, lorsqu'on sait qu'on vit dans une économie du savoir et que la littératie numérique envahit nos vies à tous les niveaux.

Comment s'assurer d'obtenir un financement de base? Comme je le mentionnais tantôt, si on est en mesure d'inclure dans la loi des dispositions qui sont très claires sur l'éducation, la formation des adultes et le besoin d'investir en faveur de l'éducation, mais également en faveur de la formation, je pense que ce serait un levier intéressant. À savoir comment le verbaliser ou le phraser, je ne saurais vous le dire. Mais une chose est certaine : la reddition de comptes et les mesures positives sont des éléments importants, en plus de la nécessité de prévoir des parties très claires dans la loi qui traitent d'éducation, de formation et de financement de base.

Le sénateur Maltais : Je vais vous donner un exemple. Je viens de la Côte-Nord, au Québec. Dans mon ancienne circonscription, il y avait plusieurs petites municipalités anglophones. Si je parle du diplôme d'études professionnelles, à Old Fort, il y a 253 habitants, et à Saint-Augustin il y en a 284. On ne peut donc pas construire une école de métiers à cet endroit. Voici ce qu'on faisait. La commission scolaire de la Côte-Nord, qui avait un statut particulier à cause de l'éloignement des grands centres, concluait des ententes avec les commissions scolaires anglophones de Sherbrooke ou de Montréal pour offrir cette formation aux jeunes. On payait même l'hébergement.

Donc, les jeunes fréquentaient l'école anglaise. On ne pouvait pas les transférer en secondaire V dans une école de métiers en français, ils n'auraient rien compris. Est-ce que ce genre d'entente peut se faire avec votre groupe? Par exemple, si dans une petite communauté en Saskatchewan il y a 10 jeunes qui veulent suivre un cours de soudure en français, est-ce qu'il y a moyen d'avoir une entente avec un conseil scolaire quelconque pour que ces jeunes puissent suivre cette formation?

M. Robillard : S'il y a un conseil scolaire, effectivement, mais souvent il n'y en a pas.

Le sénateur Maltais : Vous me dites que certaines provinces n'ont pas de conseil scolaire francophone?

M. Robillard : Les territoires sont tellement vastes que c'est possible, effectivement. Beaucoup de jeunes des communautés francophones s'expatrient pendant un certain nombre d'années pour leur formation. Même dans nos collectivités, ici en Ontario, beaucoup de jeunes vont à la Cité collégiale ou au Collège

and young people must leave home for two to four years to learn a trade before returning home, if they decide to return home. There are places where training and education offerings are very limited. It's a fact. I'm not making it up. That's the way it is today.

OLES's report explains the situation. That is why we are focusing more and more on distance education. Can we offer distance education courses? Yes, but not for everyone. People with low literacy skills have difficulty reading and writing. If you give them a mouse, they're going to ask you what they're supposed to do with it. There are places where there is a gap in services, and it isn't always possible. But where it can be done, yes, there are mechanisms in place, a bit like your school boards, but it isn't that easy in every community.

I lived in Nunavut for three and a half years. Yes, they are lucky in Nunavut, because the government decided to open a French-language school and daycare centre, and I believe that there is even a secondary school for a small population of about 700 to 800. They have it good. The same is not true in other provinces. There was a political will in Nunavut to invest heavily to support the francophone community, but the same is not true everywhere.

The Chair: Thank you. Senator McIntyre, you are last on the list for the second round.

Senator McIntyre: Mr. Robillard, in your presentation, you referred to the decision of the interim commissioner. This being said, in fall 2017, the commissioner found in favour of your organization and, in a word, she said that the department had not taken Part VII into account. This is very important, because the department's decisions have had an impact not only on your organizations but on others as well. Following her decision, the commissioner recommended that the department re-evaluate its orientation and eligibility criteria.

My question is as follows. Was there any follow-up, either by your organization or by other organizations, in response to the interim commissioner's recommendation?

Mr. Robillard: Yes, for the past few weeks or months, we have been working with Employment and Social Development Canada and in particular with the Office of Literacy and Essential Skills. Thanks to Gabrielle, almost a year ago, we began a joint impact assessment. We began thinking about how RESDAC could morph into something different while maintaining its primary mission.

Boréal. Le Collège Boréal a quelques campus, et les jeunes sont obligés de s'expatrier pendant deux à quatre ans pour apprendre un métier et ensuite revenir dans leur communauté, s'ils décident de revenir. Effectivement, il y a des endroits où l'offre de formation et d'éducation est très limitée. C'est un état de fait. Je ne l'invente pas, ça existe aujourd'hui.

Le rapport qui a été fait par le BACE explique ce qu'il en est. C'est pour cela qu'on insiste de plus en plus sur la formation à distance. Est-ce possible d'offrir des cours de formation à distance? Oui, mais ce n'est pas fait pour tout le monde. Les personnes qui ont un faible taux d'alphabétisation ont de la difficulté à lire et à écrire. Si on leur met une souris dans les mains, ils vont se demander ce que c'est. Il y a des endroits où il y a un écart de services, et ce n'est pas toujours possible de le faire. Mais où c'est possible de le faire, oui, il y a des mécanismes qui existent, un peu comme vos commissions scolaires, mais ce n'est pas évident dans toutes les collectivités.

J'ai vécu au Nunavut pendant trois ans et demi. Oui, ils sont chanceux, au Nunavut, parce que le gouvernement a décidé d'établir une école française et une garderie française, et je crois qu'il y a même une école secondaire pour une petite population d'environ 700 à 800 personnes. Ils sont choyés. Dans d'autres provinces, ce n'est pas le cas. Il y a eu une volonté politique dans ce territoire d'investir massivement pour soutenir la communauté francophone, mais ce n'est pas partout pareil.

Le président : Merci. Pour le deuxième tour, sénateur McIntyre, vous êtes le dernier sur notre liste.

Le sénateur McIntyre : Monsieur Robillard, dans votre présentation, vous avez fait référence à la décision de la commissaire par intérim. Cela dit, on comprend qu'à l'automne 2017, la commissaire a donné raison à votre organisme et, en un mot, elle a mentionné que le ministère n'avait pas tenu compte de la partie VII. Cela est très important, parce que les décisions du ministère ont eu des impacts non seulement sur vos organismes, mais également sur d'autres. À la suite de cela, la commissaire a recommandé au ministère de réévaluer son orientation et ses critères d'admissibilité.

Ma question est la suivante. Est-ce qu'il y a un suivi qui a été fait, soit par votre organisme ou par d'autres organismes, en réponse à la recommandation de la commissaire par intérim?

M. Robillard : Oui, depuis quelques semaines ou quelques mois, on travaille beaucoup avec Emploi et Développement social Canada, entre autres, avec le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles. Grâce à Gabrielle, on a entrepris, il y a pratiquement un an de cela, un projet d'impact collectif. On a commencé à réfléchir à la façon de faire évoluer le RESDAC vers quelque chose de différent, mais tout en conservant sa mission première.

We are currently in discussions with the department to hold consultations with several stakeholders in francophone communities across Canada. We will hold a two-day design jam on March 19 and 20 to start thinking about how best to meet the needs of francophone communities using a mechanism we are currently developing. It would be a type of consortium, like the one they have for colleges. We have already met several times with the Office of Literacy and Essential Skills, and we are setting things up.

One of our repeated requests is that we would like to work with other key stakeholders participating in the act's application. Among other things, we would like Heritage Canada to be at the table, because it, too, has a role to play in the sustainability of communities, financing, the roadmap and so on. It is working diligently to ensure that the key stakeholders are united around the table for the two-day consultation. Yes, there have been positive developments in recent weeks.

Senator McIntyre: I'm happy to hear that. You filed a complaint in 2015, and the interim commissioner rendered her decision in 2017. Congratulations, and keep up the good work!

Mr. Robillard: Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Robillard and Ms. Lopez, for the quality of your presentation, for your commitment and for your ability, despite the financial challenges you are facing, to move forward and put your shoulder to the wheel with all your members from the various provinces to ensure that literacy and skills development remain at the forefront and a priority. Thank you very much.

(The committee continued in camera.)

On discute actuellement avec le ministère pour tenir une consultation avec plusieurs acteurs des communautés francophones partout au Canada. On tiendra une rencontre les 19 et 20 mars d'une durée de deux jours qui s'appelle un « *design jam* » pour commencer à réfléchir à la meilleure façon de répondre aux besoins des communautés francophones à l'aide d'un mécanisme qu'on tente d'élaborer. Ce serait un genre de consortium, comme celui qui existe pour les collèges. Nous avons déjà tenu plusieurs rencontres avec le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles et nous sommes en train de mettre cela en place.

L'une de nos demandes répétées est que nous aimerions travailler avec d'autres acteurs clés qui participent à l'administration de la loi. Entre autres, nous aimerions que Patrimoine canadien soit à la table, parce qu'il a également un rôle à jouer en ce qui a trait à la pérennité des communautés, au financement et à la feuille de route, et cetera. Il travaille de façon diligente à veiller à ce que les acteurs clés soient réunis autour de la table pendant les deux jours de cette consultation. Oui, il y a eu des développements positifs au cours des dernières semaines.

Le sénateur McIntyre : Je suis content de l'entendre. Vous aviez porté plainte en 2015, et la commissaire par intérim a rendu sa décision en 2017. Félicitations, et continuez votre bon travail!

M. Robillard : Merci beaucoup.

Le président : Je vous remercie, monsieur Robillard et madame Lopez, de la qualité de votre présentation, de votre engagement et de la capacité que vous avez, malgré les défis financiers auxquels vous faites face, de travailler en amont et de mettre l'épaule à la roue avec tous les membres des différentes provinces pour faire en sorte que l'alphabétisation et le développement des compétences continuent d'être au cœur des enjeux et des priorités. Je vous remercie beaucoup.

(La séance se poursuit à huis clos.)

Government of Manitoba:

Rochelle Squires, Minister responsible for Francophone Affairs;

Fred Meier, Clerk of the Executive Council, Cabinet Secretary and Co-Chair of the Francophone Affairs Advisory Council.

Teresa Collins, Executive Director, Francophone Affairs Secretariat of Manitoba.

Monday, February 26, 2018

Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences:

Michel Robillard, Board member;

Gabrielle Lopez, Representative.

Gouvernement du Manitoba :

Rochelle Squires, ministre responsable des Affaires francophones;

Fred Meier, greffier du Conseil exécutif, secrétaire du Cabinet et coprésident du Conseil consultatif des affaires francophones;

Teresa Collins, directrice générale, Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba.

Le lundi 26 février 2018

Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences :

Michel Robillard, membre du conseil d'administration;

Gabrielle Lopez, représentante.

WITNESSES

Thursday, February 15, 2018 (morning)

Société de la francophonie manitobaine:

Christian Monnin, President;

Bintou Sacko, Director, Accueil francophone.

Centre culturel franco-manitobain:

Ginette Lavack, Director General.

Santé en français:

Francis LaBossière, President;

Annie Bédard, Executive Director.

Fédération des parents francophones du Manitoba:

Brigitte L'Heureux, Executive Director.

Division scolaire franco-manitobaine:

Alain Laberge, Director General.

Saint-Boniface University:

Gabor Csepregi, President.

Canadian Parents for French - Manitoba:

Rena Prefontaine, President;

Krystyna Baranowski, Vice President;

Catherine Davies, Executive Director.

Thursday, February 15, 2018 (afternoon)

Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba:

Pauline Hince, Métis Nation and Red River Métis Grandmother;

Nancy Gouliquer, Elder.

World Trade Centre Winnipeg:

Mariette Mulaire, President and Chief Executive Officer.

Association des municipalités bilingues du Manitoba:

Louis Tétrault, Executive Director.

Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities:

Louis Allain, Executive Director.

(*Continued on previous page.*)

TÉMOINS

Le jeudi 15 février 2018 (matin)

Société de la francophonie manitobaine :

Christian Monnin, président;

Bintou Sacko, directrice, Accueil francophone.

Centre culturel franco-manitobain :

Ginette Lavack, directrice générale.

Santé en français :

Francis LaBossière, président;

Annie Bédard, directrice générale.

Fédération des parents francophones du Manitoba :

Brigitte L'Heureux, directrice générale.

Division scolaire franco-manitobaine :

Alain Laberge, directeur général.

Université de Saint-Boniface :

Gabor Csepregi, recteur.

Canadian Parents for French - Manitoba :

Rena Prefontaine, présidente;

Krystyna Baranowski, vice-présidente;

Catherine Davies, directrice générale.

Le jeudi 15 février 2018 (après-midi)

Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba :

Pauline Hince, mémère métisse de la Rivière-Rouge et de la Nation métisse;

Nancy Gouliquer, aînée.

World Trade Centre Winnipeg :

Mariette Mulaire, présidente et directrice générale.

Association des municipalités bilingues du Manitoba :

Louis Tétrault, directeur général.

Conseil de développement économique des municipalités bilingues :

Louis Allain, directeur général.

(*Suite à la page précédente.*)

Available on the Internet: http://sencanada.ca

Disponible sur internet : http://sencanada.ca